JUILLET 1978 — N° 292 - 25e année

LE MONDE diplomatique

Prix : 6 F
Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 30 p.
Espagne : 100 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 600 mil.
Abonnements : voir tarif page 32.
Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

LE REGAIN D'AGITATION EN IRAN

(Pages 17 à 19.)

Nostalgies et fascisme

Par CLAUDE JULIEN

CERTAINS vieux réflexes jouent de moins en moins, bien que les organisations politiques tardent à en prendre conscience. Ainsi le meeting de l'Eurodroite à Paris n'a réuni que deux mille participants, survivants d'un courant en déclin. Ses dirigeants italiens, espagnols et français ont pourtant fait un effort pour renouveler leur pensée — à tel point que *M. Giorgio Almirante a même repris à son compte les quatre libertés jadis prônées par Franklin D. Roosevelt.* C'est oublier que la droite voyait dans le New Deal un dangereux socialisme et que les thèmes rooseveltiens, transposés à une autre échelle pour revitaliser le capitalisme, s'appliquent aujourd'hui dans la stratégie des firmes multinationales dont l'extrême droite redoute les menées « antinationales ».

Mêmes nostalgies et mêmes décalages dans le camp opposé. Bien que les organisations de gauche aient évoqué l' « extrême gravité » de la situation, leur appel à manifester contre l'Eurodroite n'a pas mobilisé plus de quelques milliers de personnes. Les mots magiques ont perdu leur pouvoir d'autrefois : parce qu'ils ont été usés jusqu'à la corde, parce qu'ils ne correspondent plus aux dangers présents. Parler aujourd'hui de menace « fasciste » ou « néonazie » est aussi peu exact que d'avoir, voilà dix ans, identifié C.R.S. et S.S.

A gauche comme à droite, des dirigeants déphasés, trop âgés ou prématurément vieillis, croient encore pouvoir jouer sur des ressorts désormais bien incapables de remuer les foules.

CES dirigeants ne veulent pourtant pas comprendre que leur vocabulaire les dessert doublement : parce qu'il appartient à une liturgie politique aussi peu compréhensible que le pauvre latin d'église, et parce que malgré tout il traduit fidèlement leurs habitudes mentales et leurs comportements les plus inquiétants. L'appel lancé par la gauche contre le meeting de l'Eurodroite est, à cet égard, particulièrement révélateur. Cette réunion, il la «dénonce avec vigueur », comme depuis trente ans tant d'autres malheurs jamais évités. Formules rituelles, semblables à celles qui émaillent les discours du pape sur la paix, tout aussi inefficaces. Ce meeting, poursuit le texte, « est à rapprocher » de toute une série d'assassinats, de manifestations racistes, d'attentats ; contre ces crimes réels, que signifie cette accusation non plus par association mais par « rapprochement » ? Cela peut conduire loin et, au bout du compte, de « proche » en « proche », il n'y aura bientôt plus d'innocents. Tout l'appareil répressif de tous les totalitarismes est en germe dans cette mentalité-là.

Mentalité heureusement mal tolérée, car elle éveille une méfiance croissante — et justifiée. C'est bien pourquoi de tels appels sont si mal entendus, si peu suivis. D'autant que leurs auteurs prétendent parler au nom « des organisations démocratiques » : intolérable abus de langage puisqu'il suppose que les organisations non signataires ne sont pas démocratiques, qu'elles doivent être rejetées dans la même poubelle avec le fascisme et le stalinisme. Etrange conception de la démocratie, au nom de laquelle on demande l'interdiction d'une réunion politique... tout en jetant l'exclusive sur des mouvements d'extrême gauche qui n'ont pas l'heur de plaire.

VETILLES que tout cela si les libertés et la démocratie se trouvaient à l'abri de toute menace. Car enfin l'Eurodroite joue la mouche du coche en réclamant une législation européenne contre le terrorisme : M. Giscard d'Estaing n'a pas attendu M. Tixier-Vignancour pour préconiser un « espace judiciaire européen », et M. Almirante doit bien savoir que des policiers ouest-allemands opèrent en Italie, ou que le rideau de fer lui-même ne protège pas les terroristes. De même, les gouvernements ouest-européens n'ont aucun besoin de l'appui de l'Eurodroite pour « défendre l'armée » ou pour « briser le carcan syndical ».

Lorsque, sans grand succès, la gauche tente de se mobiliser contre le « fascisme », elle lui offre une publicité inespérée et, surtout, elle se trompe de cible. Ce qu'elle invite à pourchasser, c'est une espèce de Bête du Gévaudan, alors que les monstres modernes sont à la fois moins repoussants et plus redoutables. S'agissait-il alors, comme le suggère l'appel de la gauche, d'attaquer par ricochet un pouvoir « complaisant » et « passif » devant des crimes intolérables ? Mais ces ricochets-là ne font jamais très mal ; leur principal mérite est de détourner l'attention des véritables objectifs poursuivis par le pouvoir.

L'ITALIE EN SUSPENS

La sagesse d'un peuple entre le débordement et la «normalisation»

L'Italie ne pourra oublier de si tôt les deux plus éminentes victimes d'un même drame : Aldo Moro, déclaré « politiquement mort » par ses amis politiques avant d'être assassiné par les Brigades rouges, et Giovanni Leone dont les malversations trop longtemps tolérées équivalaient à un véritable suicide politique en même temps qu'elles minaient le respect qu'un peuple peut avoir pour la République. Comme le rappelle fort opportunément une ancienne déclaration d'Aldo Moro, que cite ci-dessous Ferdinando Scianna, les deux affaires appartiennent en effet au même scénario moral et politique. L'élection d'un nouveau président de la République peut-elle apporter l'espoir d'un redressement ? La réponse dépend moins de la sagesse d'un peuple que de la rigueur dont sauront faire preuve le parti démocrate-chrétien et le parti communiste, atteint par une crise qu'analyse (page 3) Percy Allum.

Par FERDINANDO SCIANNA *

DEPUIS des mois, l'Italie ne parvient pas à respirer. Après la terrible *agonie imposée pendant cinquante-cinq jours* à Aldo Moro et au pays par les Brigades rouges, le président de la République, M. Giovanni Leone, a été liquidé à son tour. Non pas physiquement, mais politiquement et moralement, ce qui l'a contraint à se démettre après deux années de scandales sordides, et à six mois de la fin de son mandat.

En dehors de sa dimension personnelle et familiale, la pénible aventure de Giovanni Leone montre à quel point est arrivée en Italie la dégradation d'une classe dirigeante, la classe démocrate-chrétienne. Ses habitudes de pouvoir et de corruption ont tellement infecté le pays pendant trente ans que même la plus haute charge de l'Etat n'a pu éviter la contamination. Des six personnalités qui se sont succédé à la magistrature suprême, seules les trois laïques (De Nicola, Einaudi et Saragat) n'ont pas été affectées par des atteintes morales ou politiques plus ou moins graves.

La Constitution italienne confie au président de la République des fonctions essentiellement symboliques. Il a pour seul pouvoir celui de dissoudre le Parlement, prérogative fondamentale, mais qui est limitée par une clause très discutée : pendant les six derniers mois de son mandat, le président ne peut plus dissoudre les Chambres ni organiser des élections. C'est le *semestre blanc* qui, selon de nombreux juristes et spécialistes des sciences politiques, constitue une période inutile et dangereuse de vide du pouvoir.

M. Giovanni Leone s'était exprimé en ce sens au cours de son septennat interrompu. Un de ses proches avait même laissé entendre que M. Leone pourrait se démettre à la veille du *semestre blanc pour inviter à résoudre* cette contradiction législative : hypothèse qui a eu le tort d'être émise quand les scandales commençaient à jeter des ombres sur le président et sa famille et qui, de ce fait, ressemblait plus à une échappatoire qu'à un geste politique. Et, en effet, M. Giovanni Leone n'est pas parti : *il a été contraint à s'en aller.*

La pluie d'accusations est devenue *tempête : scandale Lockheed, spéculation* immobilière, évasion fiscale, amitié pour les plus corrompus et les plus corrupteurs avec trafic de chèques... Au début de l'année, la journaliste Camilla Cederna a rassemblé dans un livre, *Giovanni Leone, la carriera di un presidente,* les trop nombreux motifs de la campagne menée par quelques rares journaux et par *des forces de la gauche socialiste et radicale* et de l'extrême gauche. C'est une enquête passionnée et amère, un acte d'accusation courageux et documenté, et non un pamphlet composé d'un recueil de ragots et de coupures de presse comme il a trop souvent été présenté, y compris *dans certains journaux* internationaux autorisés. Il montre, avec un luxe d'arguments, la figure de Leone osciller entre le pire folklore napolitain, où le président répond aux étudiants contestataires de Pise en leur faisant les *cornes* (1), *et la misérable comédie de* mœurs et d'intrigues ; figure qui n'apparaît absolument pas à la hauteur de la dignité et de la valeur symbolique de sa charge.

M. Leone répondit d'abord par le silence, mur de caoutchouc démocrate-chrétien traditionnel présenté comme une digne réserve. Puis, après, par exemple, la publication par *la Stampa* d'un article de Vittorio Gorresio sur l'essai de *Camilla Cederna,* intitulé : *« Un livre qui attend son procès »,* il fut clair que ce silence aggravait la situation, et les accusations de diffamation et d'outrage à l'Etat commencèrent à pleuvoir contre la journaliste. Mais, en Italie, le prévenu Leone était déjà pour l'opinion publique, sinon pour la justice, au-delà de toute présomption d'innocence.

« Une accusation infamante »

EN attendant, pendant que la campagne *se déroulait,* les radicaux et l'extrême gauche demandaient sa démission. Le *président du parti républicain, M. Ugo* La Malfa, qui pourtant soutenait le gouvernement démocrate-chrétien, l'invita aussi, de manière informelle, à démissionner. Soutenu par l'appui des démocrates-chrétiens, qui parlaient de calomnies, et la neutralité bienveillante des communistes, *qui voyaient derrière les attaques « des manœuvres obscures pour compromettre l'actuel cadre politique et institutionnel du pays »,* M. Leone tenait bon et méditait des contre-offensives.

Avec ce sauvetage du président, le P.C.I. sacrifiait une fois de plus au mythique *« cadre politique »,* c'est-à-dire au compromis plus ou moins historique *avec la démocratie chrétienne.*

L'accord D.C.-P.C.I. permit à la commission d'enquête d'envoyer aux archives, avec dix-neuf voix contre une, le dossier ouvert sur M. Leone après l'accusation de corruption dans l'affaire Lockheed, présentée par les radicaux. La seule voix contre fut celle du sénateur socialiste Guido Campopiano qui, depuis, a *publié le « Mémoire d'accusation contre l'honorable Giovanni Leone »* qu'il avait présenté à la commission parlementaire. Selon le sénateur socialiste, il y avait suffisamment d'éléments pour ouvrir l'enquête contre le président, mais il fut le seul de cet avis.

Toujours à l'occasion de l'affaire Lockheed, en mars 1977, Aldo Moro monta personnellement à la tribune pour défendre *les siens* lors de la mémorable séance du Parlement sur le vote des poursuites *judiciaires contre les ex-ministres* Tanassi, social-démocrate, Gui et Rumor, démocrates-chrétiens (pour M. Rumor, la requête de le déférer au tribunal constitutionnel fut repoussée). Dans sa défense de M. Leone, M. Moro stigmatisa les *« indices inconsistants qui devraient fonder une accusation infamante contre un homme qui n'a jamais prêté au moindre soupçon, qui n'a jamais été effleuré, je ne dis pas par l'incorrection, mais même par les commérages ».* Mais la plaidoirie de M. Moro s'élargit à la défense de tout le parti et du régime : *« Nous défendons la démocratie chrétienne... Nous formons réellement le carré face à l'accusation que tous et tout chez nous sont à condamner... Nous n'acceptons pas d'être des corrompus parce que ce n'est pas vrai... Pour toutes ces raisons, honorables collègues qui nous avez annoncé le procès sur la place publique, nous vous disons que nous ne nous laisserons pas mettre en procès. »*

Il ne s'agissait pas de faire le procès du régime, mais à des hommes individuellement s'ils étaient corrompus. Ce *procès manqué et tous ceux qui n'ont* pas eu lieu, sinon de manière dérisoire, ont conduit l'Italie à cette impasse de la violence dans laquelle elle est bloquée.

(Lire la suite page 2.)

* Journaliste italien.

(1) N.d.T. : pour conjurer le « mauvais œil » que lui jetaient les étudiants.

Les voies du capitalisme et de la démocratie vont-elles diverger ?

LE POING INVISIBLE

Par SAMUEL BOWLES et HERBERT GINTIS *

AVEC le recul, on peut considérer que le vingtième siècle aura vu l'arrivée à maturité de la démocratie libérale puis son effondrement. L'extension du droit de vote et les progrès des libertés civiles constituent incontestablement un des succès les plus brillants de la dernière période capitaliste. *Un de ses plus* précaires aussi. La dynamique du capitalisme démocratique libéral nous a projetés vers une croisée des chemins fatidique : dans une direction, *l'élargissement* de la démocratie, dans l'autre le développement du capitalisme. Ce choix lui-même annonce le crépuscule de la tradition *libérale* qui, depuis le début du dix-neuvième siècle, affirme la compatibilité du capitalisme et de la démocratie libérale.

Si dans la mentalité populaire il existe une association étroite entre *capitalisme* et démocratie libérale, cela s'explique par leur développement historiquement parallèle et par le fait que, de tous les systèmes, le capitalisme est le seul à avoir coexisté avec la démocratie libérale. Voilà décidément un argument de poids. Ce n'est pas pour autant que cette thèse de la compatibilité soit universellement admise. Depuis Tocqueville jusqu'à Robert Dahl (1), les analystes de tradition libérale de la démocratie américaine ont montré la possi*bilité de contradictions entre* le processus de croissance capitaliste et le maintien des institutions libérales démocratiques. A leur tour, quelques marxistes ont vu dans le fascisme une issue probable du processus de croissance capitaliste. L'influence des événements récents du Chili et la *poussée électorale de grands* partis de gauche en Europe ont conduit, chez beaucoup, à une remise en question des rapports entre la démocratie libérale et le capitalisme.

Une *étude plus minutieuse* des données historiques est de nature à susciter une telle révision. De toutes les sociétés capitalistes, seule une petite minorité — moins d'un quart selon Dahl — relève, même approximativement, de la démocratie libérale. En dehors de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Commonwealth, on n'en compte qu'une demi-douzaine, contre une douzaine au début de la décennie précédente. De plus, les maux de l'économie capitaliste, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, sont de plus en plus fréquemment attribués à ce qu'un rapport de la commission trilatérale qualifie d' « *excès de démocratie* ».

Ne peut-on penser que la thèse de la compatibilité est erronée, du fait que les conditions de reproduction à long terme d'une société capitaliste de démocratie *libérale* seraient contradictoires ? Cette thèse de la compatibilité souffre de trois failles d'envergure qui rendent compte de cette instabilité dynamique. La première procède de l'instabilité même d'une situation de concurrence parfaite : c'est le jeu de la concurrence qui a entraîné la naissance de son antithèse, la société géante. La concentration dans les mêmes mains du pouvoir de décision sur les investissements, des moyens de façonner et *d'exprimer l'opinion* publique, et, d'une manière générale, de concevoir des solutions de rechange et de faire vivre des courants politiques constitue une violation flagrante du principe d'égal accès à la discussion publique des problèmes de la cité. Les relations entre les grandes *sociétés* et *le reste de la société* ne sont médiatisées ni par la concurrence du marché ni par les processus électoraux de la démocratie libérale. Ces grandes sociétés se constituent ainsi en centres de pouvoir économique et politique ne rendant de comptes à personne.

(Lire la suite page 12.)

* Professeurs au département des sciences économiques de l'université du Massachusetts à Amherst.

(1) N.D.L.R. Politologue américain contemporain, auteur notamment de *Après la révolution,* Calmann-Lévy, Paris, 1973.

Dans ce numéro :

L'ITALIE

La sagesse d'un peuple entre le débordement

(Suite de la première page.)

Aldo Moro a peut-être scellé son terrible destin en se chargeant symboliquement ce jour-là de toute la pourriture démocrate-chrétienne, qui ne lui incombait sûrement pas personnellement.

Les procès des puissants corrompus ne doivent certes pas se dérouler sur la place, et il est encore moins tolérable qu'on s'arroge le droit de célébrer des « procès » dans d'obscurs tribunaux de la violence, avec des condamnations qui ne sont pas des sentences, mais des lynchages criminels. Cependant, lorsque les puissants refusent même d'être jugés et tournent en dérision la loi qu'ils imposent aux faibles, souvent avec dureté, aucun compromis ne peut faire considérer ce pays comme démocratique, ni même comme un Etat digne d'être défendu à tout prix ; et moins encore au prix de sa liberté, le seul bien qui ne soit pas encore complètement détruit.

Après avoir échappé de justesse au scandale Lockheed, M. Leone a été littéralement renversé par *« les soupçons, les incorrections, les médisances, les accusations graves »* qui l'avaient « effleuré ».

Tout a changé l'après-midi du jeudi 15 juin, vers trois heures, alors que le président se préparait à une médiocre contre-offensive. La direction du parti communiste décidait alors de demander sa démission, et la démocratie chrétienne acceptait aussitôt de façon surprenante de le liquider. Il ne restait plus à M. Leone qu'à s'en aller après avoir résisté pendant des mois, contre tout bon sens, en s'attachant désespérément à sa carrière et à ses privilèges.

Comment les démocrates-chrétiens ont-ils pu, cette fois, renoncer aussi facilement à *« former le carré »* autour d'un des leurs, comme d'habitude ? En aurait-il été ainsi si Aldo Moro avait encore été vivant ? L'ex-directeur du *Corriere della Sera*, maintenant sénateur républicain, M. Giovanni Spadolini, ne le croit pas. *« Dans la logique d'Aldo Moro et étant donnée son orgueilleuse conception du parti, l'épilogue de l'affaire tel qu'il s'est concrètement déroulé un jour de l'été romain n'aurait pas été, je ne dis pas tolérable, mais pas même concevable. »*

Et les communistes ? Après avoir tant parlé des risques institutionnels et des risques pour le cadre politique, comment ont-ils pu faire cette marche arrière imprévue ?

En réalité, personne ne croit qu'un aussi brutal changement ait pu avoir lieu sans un accord préalable entre démocrates-chrétiens et communistes. Il faut, pour le comprendre, se rappeler tous les faits dramatiques survenus entre février et juin et leurs répercussions sur le panorama politique du pays. L'épisode capital s'est tragiquement déroulé entre le 16 mars et le 9 mai : l'enlèvement et l'assassinat du président de la démocratie chrétienne, Aldo Moro. Mais l'enlèvement est intervenu le jour où le Parlement devait voter la confiance au nouveau gouvernement formé après une longue crise qui avait été ouverte par les communistes. Le grave mécontentement syndical et la participation de milliers d'ouvriers de la métallurgie à une très importante manifestation antigouvernementale à Rome avaient contraint la direction du P.C.I. à faire tomber le gouvernement Andreotti. Mais la base du parti montrait aussi qu'elle supportait de moins en moins la ligne du *« parti de lutte et de gouvernement »*, en même temps *« conservateur et révolutionnaire »*, comme l'avait défini M. Berlinguer ; ligne qui signifiait moins de lutte et toujours plus d'appui à un gouvernement inerte et réfractaire à toute réforme et action qui affronteraient la crise ; un gouvernement qui révélait aussi sa tendance à répondre par une répression toujours plus dure à toute manifestation d'opposition, sans pour autant réussir à arrêter la vague de violence croissante.

Sous le règne incomparable d'Aldo Moro, la crise gouvernementale se résolvait, en fait, par une sorte de mauvais tour pour la base communiste et ouvrière qui l'avait imposée : le gouvernement restait pratiquement le même — toujours dirigé par M. Andreotti et composé exclusivement de démocrates-chrétiens, les mêmes ou presque que ceux que les communistes avaient qualifiés d'inadaptés, incapables d'affronter la situation. Mais le P.C.I., sans entrer dans la « majorité de gouvernement » à cause des vetos américains et allemands, était accueilli dans la « majorité de programme », ce qui a suffi à *l'Unita* pour parler de *« pas en avant historique »*. Un tour de prestidigitation, en somme, qui permettait au P.C.I. de calmer sa base, à la démocratie chrétienne de rassurer l'opposition de droite, et surtout évitait le recours à des élections anticipées qui *« auraient risqué de compromettre le cadre politique, seule garantie de sauvegarde de la démocratie, en amenant le pays à l'affrontement »*.

Les messages déchiffrés

MAIS l'enlèvement d'Aldo Moro donnait aux événements un tour nouveau. Il provoqua la plus impressionnante mobilisation policière de l'histoire de l'Italie. Au cours de ces deux mois, d'après les chiffres du ministère de l'intérieur, entre sept et dix millions de personnes ont été contrôlées en Italie, c'est-à-dire la grande majorité de la population adulte, sans pour autant que cela ait permis d'identifier les terroristes et de découvrir leur cachette. La confiance fut votée au gouvernement sans débat ; et, menée par le P.C.I. — qui assuma un rôle identique à celui de la droite allemande durant l'affaire Schleyer. — une très dure campagne se déchaîna contre l'extrême gauche et contre les intellectuels accusés de « complicité morale » avec le terrorisme et les Brigades rouges.

On passa des paroles aux actes. La C.G.I.L. n'hésita pas à dissoudre les sections syndicales de certaines universités, comme celle de Cosenza, accusées d'être des repaires de sympathisants et de complices des terroristes, et proposa la création de *« milices ouvrières »* antiterroristes dans les usines. On demandait la loi martiale, la peine de mort, l'intervention de l'armée ; l'ex-président Saragat proposa même de recourir aux parachutistes, mais on n'a pas très bien compris où il comptait les envoyer. La presse écrite et parlée fit une gigantesque campagne en faveur de l'intransigeance dans la défense de l'Etat et contre toute négociation qui viserait à libérer Aldo Moro en échange de terroristes.

Au centre de la campagne, le P.C.I. portait l'enseigne du plus intransigeant parmi les intransigeants. La démocratie chrétienne, aussi, resta ferme dans le refus des négociations, bien qu'elle fût déchirée par les demandes toujours plus pressantes de la famille d'Aldo Moro. C'est là un fait nouveau pour un parti catholique qui a toute une tradition de défense de la vie humaine. Seuls certains secteurs de l'extrême gauche et quelques personnalités catholiques, quelques communistes même et de nombreux intellectuels étaient favorables aux négociations. Des partis qui soutenaient le gouvernement, seul le parti socialiste adopta une attitude ouvertement en faveur de négociations à buts humanitaires. En réalité, dans la consternation générale, le P.S. essayait de se démarquer politiquement de la démocratie chrétienne et du P.C.I., par qui il craignait d'être politiquement étouffé.

En attendant, Aldo Moro continuait à envoyer lettre sur lettre de sa prison. Des lettres embarrassantes, dures pour ses compagnons de parti, tellement dures que beaucoup de ses « amis » ont pu avoir la lâcheté de dire qu'elles n'étaient pas de lui, ni moralement ni intellectuellement, ce qui le liquidait comme dirigeant politique mais aussi comme fou. Certes, l'enjeu de ces lettres du « grand médiateur » était aussi sa vie, mais nous pensons que le souci d'Aldo Moro était plus vaste et qu'il a envoyé dans ces écrits de nombreux messages qui attendent d'être complètement déchiffrés.

De nombreux partis, et pas ceux qui lui étaient les plus proches, considéraient Aldo Moro comme l'homme qui conduirait le pays et la démocratie chrétienne au compromis historique sans douleur. Le P.C.I. surtout a fait de lui un martyr avant sa mort en indiquant clairement que la meilleure manière de l'honorer était d'accepter son « sacrifice » pour la noble cause. Mais ce qu'Aldo Moro laissait entendre dans ses messages était tout autre.

Leonardo Sciascia a comparé Aldo Moro au général Koutouzov de *Guerre et Paix* de Tolstoï, qui n'engage jamais la bataille contre Napoléon et l'attire sur un territoire immense qu'il croit conquérir alors que c'est la terre brûlée sur laquelle il sera piégé. Mais Aldo Moro n'avait pas calculé avec les Brigades rouges et avec sa mort, et la terre brûlée l'a brûlé lui, le premier. Prisonnier, Aldo Moro a sans doute beaucoup réfléchi et compris beaucoup de choses. Mais son aventure a aussi fait beaucoup réfléchir les Italiens, et ils semblent avoir compris certaines choses, malgré le bombardement de mensonges et de rhétorique des *mass media*.

Une semaine après l'assassinat d'Aldo Moro, quatre millions d'électeurs sont allés aux urnes en Italie. Un test politique à chaud extrêmement important. Les résultats ont été inattendus et ont marqué une nette défaite du parti communiste : celui-ci a perdu neuf points en pourcentage, jusqu'à onze points dans certaines régions du Sud. Si on voulait en tirer des conséquences rigoureuses, cela devrait signifier la fin de la politique de compromis historique.

« Naturellement, nous sommes devenus pompiers avec la classe ouvrière et policiers sur les problèmes de l'ordre public », commentait un dirigeant communiste en apprenant les résultats. M. Enrico Berlinguer a fait son autocritique en disant que le P.C.I. avait été, avec les démocrates-chrétiens, *« généreux au point de frôler l'ingénuité »*. Un dirigeant communiste ingénu !...

L'électorat n'a pas eu peur de l'ingénuité du parti communiste, mais de sa dureté, de son intransigeance sur l' *« ordre avant tout »* dans laquelle il a vu refleurir le stalinisme. Et en échange de quoi ? Le secrétaire de la C.G.I.L., le communiste Luciano Lama, a liquidé dans quelques interviews bruyantes les difficiles luttes ouvrières et leurs conquêtes des années passées comme étant une accumulation d'erreurs ; continuer à les défendre, a-t-il dit, équivaut à monter la garde auprès d'un tas de cendres. Ce n'était pas là le changement politique et social que beaucoup d'Italiens demandaient aux communistes, pas plus qu'ils n'exigeaient un alignement sur les thèses de M. Agnelli et de la confédération patronale, pour qui, pour résoudre la crise, il suffit de renvoyer la classe ouvrière italienne à l'exploitation capitaliste sauvage des années 50 et 60.

Quant à l'arrivée au pouvoir des communistes par la porte de la répression, c'est un film déjà vu dans trop de pays pour que les Italiens aient envie de le voir projeté sur les écrans de leur propre histoire nationale.

Le succès de la démocratie chrétienne n'est pas surprenant si on considère que les communistes l'ont absoute de toutes ses fautes passées en échange de la garantie de pouvoir continuer à pécher avec elle. Les démocrates-chrétiens, quant à eux, ne se sont pas privés d'accuser le P.C.I. d'être le père du terrorisme.

Les électeurs, au fond, ont montré qu'ils préféraient un Etat faible et corrompu à un Etat policier dont les préoccupations de justice et de réforme sont douteuses.

Le parti socialiste a obtenu un succès inattendu. Les Italiens ont repéré une préoccupation profonde et justifiée derrière l'humanisme un peu opportuniste du P.S.I. dans l'affaire Aldo Moro. Le vote pour les socialistes a été un vote contre le compromis historique ; des forces modérées et des forces de la gauche libertaire y ont contribué, opposées à la rencontre entre les deux Eglises, catholique et communiste, et préoccupés par le visage néo-stalinien du P.C.I.

Les déceptions causées autrefois par les socialistes rendent prudent quant à leurs capacités et objectifs réels ; il est pourtant certain que beaucoup de choses pourraient changer dans la politique italienne si leur renforcement se confirmait.

L'orgueil et la conscience

A LA veille du référendum, dans *l'Unita* du samedi 10 juin, le célèbre Fortebraccio, qui répond au courrier des lecteurs, s'appuie sur une lettre qui parle de la mort d'une militante dévouée pour inciter à voter « non » :

« Voilà une camarade qui, si elle était encore parmi nous, n'aurait pas eu besoin de mes paroles. Parce que, depuis longtemps, elle n'interrogeait plus sa conscience, depuis qu'elle l'avait écoutée, un jour lointain, pour accomplir son choix libre, irrévocable et décisif, et de ce choix était né un militantisme fait seulement de travail, d'engagement et de fidélité...

» Elle ne faisait pas comme certains malades imaginaires ou soi-disant imaginaires qui passent leur temps à se tâter le pouls...

» Elle, qui, pourtant, au fond de son âme, aurait pu avoir quelque hésitation, savait que le premier devoir à observer consiste à ne jamais trahir, en aucun cas, le parti des travailleurs, et aurait voté « non » avant tout et surtout parce que ce parti le demande. Toutes les autres raisons, aussi suggestives qu'elles soient, viennent après...

» Vous et nous, camarades, nous comporterons comme elle se serait comportée, accomplissant un devoir de fidélité et d'obéissance pour lequel, nous le disons avec orgueil, nous n'avons aucun besoin d'interroger notre conscience personnelle, qui cède la place à celle plus profonde et plus grande du parti qui nous rassemble. »

HISTOIRES DU PARTI COMMUNISTE DES ETATS-UNIS

Entre le rêve américain et le mythe soviétique

Par SCHOFIELD CORYELL

PLUSIEURS livres, favorables et critiques à la fois, sur l'expérience communiste américaine ont été publiés ces derniers mois aux Etats-Unis. Ecrits par d'anciennes militantes du parti communiste, des ouvrages comme Autobiography of an American Communist, par Peggy Dennis (1), ou A Fine Old Conflict, par Jessica Mitford (2), constituent une nouveauté dans le domaine de l'édition américaine.

Ces témoignages mettent en relief les tensions et contradictions entre les aspects nationaux et internationaux d'un mouvement complexe. — entre ses efforts pour promouvoir des changements sociaux et économiques à l'intérieur de la société américaine et les contraintes de la diplomatie soviétique à laquelle le petit P.C. des Etats-Unis a toujours été lié d'une façon particulièrement étroite. En effet, beaucoup de ses membres fondateurs (comme les parents de Peggy Dennis) étaient des juifs qui avaient fui la Russie tsariste à l'époque des pogromes mais restaient très attachés à leur pays d'origine.

Le livre de Peggy Dennis — militante du parti depuis ses origines, veuve de son secrétaire général Eugene Dennis — retrace tout l'itinéraire du parti communiste des Etats-Unis et contredit l'opinion largement répandue en Europe selon laquelle ce parti n'a jamais eu le moindre impact sur la vie sociale et politique du pays. Elle souligne, par exemple, le rôle central qu'il a joué en pleine crise économique des années 30 dans le développement du mouvement syndical ainsi que dans l'agitation massive qui a fini par arracher, sous le gouvernement réformiste de Roosevelt, une série de mesures sociales jusque-là inconnues dans cette « citadelle de l'entreprise privée ».

Les Dennis ont vécu tout cela intensément comme permanents du parti, mais ils ont aussi appartenu, à un moment de leur carrière, au cercle privilégié des communistes qui voyageaient d'un continent à l'autre pour le compte du Komintern. Dans un monde qui vivait sous la menace du fascisme montant, ils ont parcouru l'Espagne, l'Allemagne, la Chine, l'Afrique du Sud. Elle a aussi travaillé à Moscou dans les bureaux de l'Internationale, coupée de la vie soviétique, ne voyant que l'industrialisation rapide d'un pays arriéré, la suppression du chômage et de la prostitution. « Nous ne connaissions pas l'étendue des purges... nous lisions des comptes rendus des procès publics... nous considérions tout cela comme faisant partie des dures réalités de (...) la construction d'une oasis du socialisme », dit-elle.

Peggy Dennis insiste à plusieurs reprises sur l'impact du centre mondial, Moscou, sur l'orientation et les activités des communistes américains : le désarroi jeté dans leurs rangs par le pacte germano-soviétique, la transformation soudaine des mots d'ordre antimilitaristes en slogans antifascistes après l'attaque de l'Allemagne nazie contre l'U.R.S.S. Après l'entrée des Etats-Unis dans la guerre aux côtés de l'Union soviétique, les communistes américains ont fait preuve d'un patriotisme absolu, accordant leur plein soutien au gouvernement Roosevelt — à tel point qu'ils ont fini par se comporter presque comme de purs et simples démocrates, oubliant momentanément les luttes sociales et la dénonciation du capitalisme.

C'est à cette époque — vers la fin de la guerre — que le président du parti, Earl Browder, était allé jusqu'à décider la dissolution du P.C. et sa conversion en organisation purement éducative : l'Association politique communiste. Pour lui, la déclaration anglo-soviéto-américaine de Téhéran sur les perspectives d'harmonie et de coopération futures entre les trois grands vainqueurs du fascisme rendait caduques les conceptions traditionnelles sur la lutte des classes aussi bien aux Etats-Unis que sur la scène internationale.

Peggy Dennis explique que cette décision — qui a troublé beaucoup d'esprits communistes aux Etats-Unis — n'a pu être rectifiée et annulée que grâce à l'intervention directe du mouvement international, par le truchement de Jacques Duclos du P.C.F., qui, dans un article du numéro d'avril 1945 des Cahiers du communisme, critiquait sévèrement les thèses de Browder. Le prestige du P.C.F. était tel à l'époque, chez les communistes américains, que la publication de la traduction anglaise de cet article dans la presse du parti provoqua une crise profonde et immédiate. Un congrès extraordinaire allait bientôt décider la reconstitution du parti américain sur les bases d'un marxisme militant.

VINT ensuite la chasse aux sorcières dans les syndicats, l'enseignement, le cinéma. C'était une vaste épuration anticommuniste à l'intérieur des Etats-Unis, coïncidant avec une politique étrangère de provocation antisoviétique et d'interventionnisme militaire dont le point culminant fut la guerre de Corée.

Cette période est dépeinte avec beaucoup de réalisme et un humour mordant par Jessica Mitford dans A Fine Old Conflict, où elle relate sa propre expérience de militante du P.C. américain à un moment où les communistes étaient à l'avant-garde du combat pour les libertés démocratiques. « Il m'est difficile d'imaginer qu'on pouvait vivre en Amérique en ce temps-là sans être membre (du parti) », conclut ce transfuge de l'aristocratie britannique, naturalisée américaine en 1943. Un autre témoignage valable est celui de la dramaturge Lillian Hellman qui, dans Scoundrel Time (3), décrit avec simplicité et indignation la terreur intellectuelle et le chantage économique qui s'abattit alors sur les « libéraux » conséquents, comme Hellman elle-même, autant que sur les « rouges ».

Si le parti communiste a su — malgré son isolement et son sectarisme — tenir tête à la chasse aux sorcières, il a littéralement éclaté en morceaux sous l'effet du fameux rapport Khrouchtchev, avec son train de révélations accablantes sur les crimes et les mensonges de Staline et du stalinisme. Les membres du parti — comme l'expliquent P. Dennis et J. Mitford — étaient divisés à l'époque entre les partisans d'un radicalisme spécifiquement américain, indépendant des impératifs de la diplomatie soviétique, et les partisans d'un alignement étroit sur les positions de l'U.R.S.S. Ces derniers l'emportèrent, ce qui provoqua l'exode massif de tous ceux qui, comme Jessica Mitford, croyaient à la possibilité et à la nécessité d'une organisation souple, autonome et adaptée aux réalités de la vie américaine.

Ce fut une fois de plus Jacques Duclos, au nom du P.C.F., qui intervint en envoyant au congrès décisif du parti, en février 1957, un long message soutenant les thèses des « orthodoxes ».

Réduit alors à un petit cercle de quelques milliers de fidèles plutôt âgés — dont bon nombre de ses fondateurs — le parti américain n'a joué qu'un rôle mineur dans l'agitation tumultueuse de la jeunesse et des Noirs qui a secoué les campus et les ghettos américains dans les années 60. Les communistes américains ont participé aux côtés de milliers d'autres personnes au grand mouvement de protestation contre la guerre du Vietnam, mais — comme l'explique Peggy Dennis dans sa lettre de démission adressée à la direction du parti en 1975 — le P.C. a réagi avec méfiance et incompréhension envers les nouveaux mouvements de révolte contre le racisme et le sexisme.

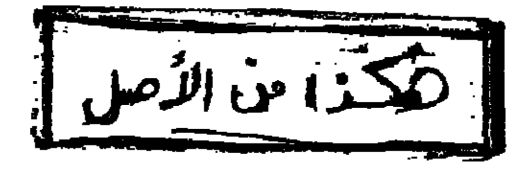
A l'heure actuelle, le parti américain n'est pourtant ni mort ni moribond, malgré son sectarisme pro-soviétique. Après la fin de la guerre du Vietnam, les groupes contestataires les plus dynamiques se sont affaiblis considérablement, lorsqu'ils n'ont pas disparu, et le parti communiste — qui a récemment retrouvé quelques milliers de recrues chez les jeunes, les Noirs, les femmes — reste, avec ses seize mille membres (selon ses propres estimations), la plus grande organisation de la gauche américaine dans cette période de « conservatisme triomphant » et de désillusion généralisée.

Le parti communiste américain — qui compte parmi ses dirigeants une personnalité aussi populaire qu'Angela Davis — est particulièrement actif en ce moment dans la lutte antiraciste. Ses membres animent notamment l'Alliance nationale contre la répression raciste et politique, qui mobilisa en mars dernier, à Washington et dans d'autres villes, des milliers de manifestants pour soutenir dix militants noirs emprisonnés depuis 1972 à Wilmington, en Caroline du Nord, pour un crime qu'il n'ont pas commis.

(1) Peggy Dennis, *The Autobiography of an American Communist*, Westport, Lawrence Hill, 1977.

(2) Jessica Mitford, *A Fine Old Conflict*, Alfred Knopf, New-York, 1977.

(3) Lillian Hellman, *Scoundrel Time*, Little Brown, Boston, 1976.



EN SUSPENS

et la « normalisation »

Un autre avertissement sérieux a été *celui des résultats des deux référendums* du 12 juin dernier. Les Italiens devaient se prononcer sur l'abrogation de deux lois, abrogation qui avait été proposée par les radicaux avec le soutien de plus de cinq cent mille signatures. D'autres référendums auraient dû avoir lieu, mais le gouvernement a tout fait pour les éviter, entre autres celui sur l'avortement.

Des deux lois en question, l'une concernait le financement public des partis, *l'autre était la fameuse loi Reale sur* l'ordre public, accusée de compromettre certains droits civils et libertés garantis par *la Constitution*.

Le P.C.I., prenant un ton apocalyptique, invitait à voter « *non* », c'est-à-dire pour le maintien de la loi Reale, sous prétexte *que la démocratie était en jeu, et ne s'embarrassait pas le moins* du monde d'avoir voté contre cette loi lors du scrutin au Parlement. Tous les partis de gouvernement faisaient campagne pour le « non » (les socialistes ayant laissé liberté de conscience) ; sur le papier, l'addition de leurs forces auraient donc dû assurer une majorité écrasante au « non » avec 90 % des voix. Or ce ne fut pas le cas : pour la loi Reale, il y eut presque 24 % de « *oui* » *et pour la loi sur le financement* des partis, 44 %.

« *Qualunquisme !* » ont aussitôt jugé les perdants-vainqueurs, combinant ainsi leur mépris pour presque la moitié de *l'électorat à une grave erreur de jugement* politique. La vérité est que ceux des électeurs qui ont refusé de suivre la *consigne des partis ont manifesté ainsi* leur inquiétude devant la détérioration du climat démocratique compromis d'un cœur léger, les limitations de la liberté décidées au nom de la défense de la démocratie n'étant pas considérées comme antilibérales. Quant au financement des partis, les Italiens n'avaient *pas oublié le vote précipité de la loi* lors de l'énorme scandale, étouffé régulièrement ensuite, des fonds occultes *apportés par les compagnies pétrolières* aux hommes et aux partis politiques. « *C'est comme récompenser le voleur en lui confiant le coffre-fort* », dit-on alors, et on l'a répété au moment du vote le 12 juin. Un vote qui est aussi symptôme d'intolérance aux relents de moisi du régime qui se met en place ; symptôme de rage devant la crise économique aggravée et toujours pas résolue, et ce n'est pas un hasard si la majorité des « oui » vient de la poudrière du Sud, toujours plus sous-développée, et des grandes villes ouvrières du Nord. Un vote qui marque la distance croissante entre la classe dirigeante et un pays qui rassemble désormais dans le mépris tous les partis politiques.

« *Les partis ne sont pas tous pareils, proteste* le P.C.I., *cette incitation au* qualunquisme *est très dangereuse.* » Il a raison : le danger est grand face à une *offensive* réactionnaire qui se profile à l'horizon. Mais qui est à l'origine d'une déception qui devient désintérêt et faiblesse ? Le mépris global ne naît pas de rien. Beaucoup des Italiens qui avaient fait confiance à la volonté de changement des communistes en leur donnant 35 % des voix n'ont pas compris pourquoi à Naples, par exemple, on cherche des accords avec certains personnages démocrates-chrétiens qui sont soudain réhabi*lités après avoir été présentés comme des* exemples de corruption et de mauvais gouvernement. *Ils n'ont pas compris pourquoi en Sicile*, à Palerme, le dialogue est engagé avec les plus disqualifiés des dirigeants démocrates-chrétiens, impliqués notoirement dans toutes sortes d'intrigues et de compromissions avec la Mafia. Ils n'ont pas compris comment certaines pratiques de répartition du pouvoir à la télévision, dans les régies d'Etat, dans l'infor*mation, etc., autrefois qualifiées du nom* infâmant de « *lotissement* », deviennent soudain « *participation démocratique* » quand le P.C.I. y est partie prenante.

Tous ces glissements et compromissions, qui ont déjà coûté cher au pays, commencent à être payés aussi par les communistes. Les mauvais résultats des élections et des référendums sont à l'origine du brusque changement d'attitude du P.C.I. dans l'affaire Leone. Les *communistes ont craint que les attaques* contre M. Leone ne continuent pendant le *semestre blanc,* en faisant pourrir encore plus la situation, et ils en auraient fait les frais en cas de dissolution des Chambres par le nouveau président. Les socialistes étaient accusés de manœuvrer cette affaire. On a voulu en prendre le contre-pied, tout en en profitant aussi pour redorer le blason de pureté devant une base toujours plus inquiète et une opinion publique toujours plus sceptique.

La démocratie chrétienne, de nouveau *sur la crête de la vague grâce à la géné*rosité communiste, n'a pas de problèmes et aura très probablement conclu avec le *P.C.I. un accord pour l'élection d'un de ses hommes au Quirinal.* Il était d'ailleurs encore préférable pour le P.C.I. d'organiser sans tarder, sur des positions encore fortes, l'élection d'un président de la République favorable au compromis historique. Et s'il doit y avoir des élections, étant donnée la façon dont les choses se passent, il vaut mieux les affronter tout de suite, avant que la situation n'empire encore.

C'est pourquoi les socialistes trépignent, craignent un complot et réclament un président socialiste en tout cas laïque.

Le choix du nouveau président de la République donnera des indications utiles sur la direction dans laquelle s'engage l'aventure politique italienne. *Mais*, en attendant, le terrorisme a recommencé à semer la mort après la pause incompréhensible qui suivit l'assassinat de Moro. Les interrogations sur l'avenir restent dramatiques dans une situation intérieure et internationale qui ne tend pas à s'améliorer.

L'Italie est un pays dont les ressources d'équilibre et de sagesse sont grandes, même dans les moments les plus déses*pérés. A l'observer aujourd'hui, pourtant,* elle semble osciller entre deux destins amers : soit un débordement réactionnaire, que désormais on peut vraiment craindre et qui profitera des erreurs communistes pour éliminer, en même temps que le P.C.I., des dizaines d'années de luttes et de conquêtes populaires ; soit *le compromis historique qui précisément* réussira à « normaliser » tout débat et toute opposition en enfonçant lentement le pays *dans un régime médiocre* et étouffant.

FERDINANDO SCIANNA.

A propos de « l'Affaire Mori » et « Un juge en danger »

UNE NOSTALGIE D'ÉTAT

« C'EST de l'Etat que souffre l'Italie, de son anémie, de son manque de pouvoir, et du grippage humiliant de ses appareils », semblent nous répéter depuis un certain temps les films politiques italiens (1). *Face à la panzer-démocratie allemande et au libéralisme musclé français, cette situation décrépite, ramollie, aurait dû pourtant réjouir tous les cinéastes qui, ayant lu Lénine, considèrent, comme lui, que l'Etat constitue* « un appareil spécial de coercition » (2). *Eh bien ! non, ceux-là précisément, les cinéastes de gauche, estiment indispensable (comme le P.C.I.) d'étayer et de soutenir la machine étatique italienne, seul gage, pensent-ils, d'un fonctionnement démocratique égalitaire.*

A cet égard, l'Affaire Mori, *de Pasquale Squitieri, est exemplaire ; mais aussi préoccupant car, à trop avoir la nostalgie d'un Etat fort et respecté, on finit par regretter le temps où Benito Mussolini et son parti tenaient d'une main de fer l'Italie fasciste. Partant de faits authentiques, enveloppés dans les structures narratives d'un western sicilien, Squitieri rappelle l'efficacité d'un incorruptible préfet mussolinien qui parvint à démanteler, dans les années 20, une meurtrière organisation secrète (la Mafia). Probe, moral, le préfet Mori tire sa force de son « sens de l'Etat », et surtout de son apolitisme (il n'est pas fasciste).*

Le petit policier qui a peur dans Un juge en danger *(de Damiano Damiani) est lui aussi apolitique, mais cela constitue par contre sa principale faiblesse. Dans l'Italie actuelle (le film de Damiani, tourné en 1976, fait référence à la période récente où l'extrême droite pratiquait le « terrorisme noir »), où l'Etat n'est plus qu'une institution flasque, un policier sans parti qui apprend (par hasard) que le chef de la D.S.T., des généraux et des juges respectables sont à la tête d'un réseau terroriste, devient pour ceux-ci un homme à abattre, et pour la gauche, appelée à la rescousse, un homme peu crédible, un « dangereux provocateur ».*

Ainsi, quelque part, ces deux films nous disent la même chose : à savoir que si tout le monde choisit son parti, le camp de l'Etat restera désert et deviendra lui-même l'enjeu de rivalités dangereuses dans lesquelles sombrera la démocratie. En creux, ils formulent le vœu de voir les fonctionnaires pratiquer un apolitisme énergique qui pourra enfin fortifier l'Etat et garantir son action.

Un tel vœu équivaut à regretter, en réalité, que ne soient guère appliquées en Italie des pratiques déjà en vigueur dans d'autres Etats européens où l'appartenance à certains partis politiques est incompatible avec la fonction publique. Curieux regret, curieuses fictions de gauche.

I. R.

(1) Cf. également : *Todo Modo*, d'Elio Petri, et *Cadavres exquis*, de Francesco Rosi.

(2) Lénine, *l'Etat et la révolution*.

La crise structurelle et politique du P.C.I.

Par PERCY ALLUM *

LES *récentes* consultations populaires (les deux référendums aussi bien que les diverses élections partielles) ont révélé une crise latente au *sein* du parti communiste italien. Un premier indice en a été fourni par la surprise avec laquelle les dirigeants du parti ont appris l'importance des pertes qu'ils subissaient (presque 10 % *des voix*) aux élections municipales partielles le soir du 15 mai — cela démontrant clairement que la relation *base - cadres - direction (traditionnellement* un des points forts du P.C.I.) ne fonctionne *plus* aujourd'hui aussi bien que dans le passé.

On peut analyser cette crise en s'attachant d'abord *aux problèmes structurels*. En premier lieu, il convient alors de remarquer qu'une des conséquences du succès communiste aux élections municipales précédentes (15 juin 1975) a été d'obliger le P.C.I. (comme pour le P.C.F. après les élections municipales françaises de mars 1977) à relever un grand nombre de cadres de leurs charges d'organisation du parti pour leur faire assumer des responsabilités dans l'administration locale, *régionale, communale et provinciale, ce* qui a laissé le parti dangereusement à découvert à la périphérie. En effet, dans *un moment aussi difficile*, tant pour la crise économique que pour son accès éventuel au pouvoir, le P.C.I. a manqué *de cadres en mesure de représenter* les *nouvelles aspirations* venant de la base.

En deuxième lieu, pendant les années 70, un changement considérable est intervenu dans les directions *régionales* et *provinciales*, comme l'ont démontré Barbagli et Corbetta dans une très importante étude sur la structure du P.C.I. entre 1968 et 1978, publiée dans la revue *Inchiesta* (n° 31, janvier 1978). Ils montrent, *chiffres à l'appui,* que les cadres d'origine estudiantine et intellectuelle ont remplacé les cadres d'origine ouvrière et *paysanne dans les comités fédéraux et* de section. Ainsi, le contact que le parti avait autrefois avec la base s'est considérablement *affaibli. En outre, les vieux* cadres ayant une longue expérience militante dans le « *partito di lotta* » (c'est-à-dire dans l'opposition) se *sont* trouvés désemparés devant les nouvelles tâches de « *partito di governo* ».

En troisième lieu, l'analyse de Barbagli et Corbetta indique, avec l'aide des indices d'organisation, que la croissance du parti et son influence ont enregistré une inversion de tendance, pour la première fois depuis 1968, dans les mois qui ont suivi la victoire communiste aux élec*tions législatives du 20 juin* 1976. Cela suggère que l'origine de cette inversion est presque sûrement d'ordre politique : l'incapacité du parti à *traduire dans les* faits la nouvelle situation politique créée par son propre succès. Dans ce sens, les récents résultats électoraux n'ont fait que traduire ce phénomène en termes de suffrages. C'est la raison pour laquelle la sévère autocritique de M. Berlinguer devant les secrétaires provinciaux du parti *à la fin du mois de mai,* où il a réaffirmé la validité générale du compromis historique, a été jugée plutôt décevante. Il est dénué *de sens de réclamer davantage* de participation si l'on considère que la ligne stratégique est immuable.

En quatrième lieu, en parlant des insuccès électoraux du P.C.I., il faut tenir compte d'un élément nouveau en Italie : la *mobilité* électorale. Jusqu'au référendum sur le divorce de mai 1974, l'électorat italien *s'était distingué par sa stabilité : les gains et pertes des partis se mesuraient* en décimales. Depuis quatre *ans, tout cela a bien changé, et l'électo*rat italien a démontré une mobilité *semblable à celle des autres pays européens*. On en *déduit* que l'électorat, *plus* instruit et plus conscient, est devenu plus indépendant des partis et ne peut pas être géré avec des méthodes essentiellement organisatrices, comme le faisait jusqu'alors le P.C.I.

Même si des problèmes structurels sont à l'origine de la crise du P.C.I., ils ne *peuvent pas masquer* le fait que cette crise est aussi, et surtout, politique. Au centre de l'analyse de la crise politique, *se trouve la formule communiste de « la nouvelle façon de gouverner »* qui était la justification explicite de la stratégie du « compromis historique ». En effet, *c'est sur la base de cette formule que* le parti a axé ses deux dernières campagnes électorales. Ces succès ont été interprétés comme un vote pour le changement. Alors, si tel est le cas, il est tout à fait légitime de se demander ce qui a changé en deux ans. C'est la question qu'ont dû se poser bon nombre d'électeurs et même de militants. Pendant ces deux années, le P.C.I. a donné l'impression d'être plus préoccupé de se rap*procher du pouvoir que de définir* la substance de tout accord politique ; il parut donc avoir perdu de vue le fait que, tandis qu'un parti conservateur peut se permettre le luxe de gérer le *statu quo*, même s'il s'agit d'une crise économique grave (c'est son métier), un parti progressiste, pour ne pas dire révolutionnaire, ne le pouvait absolument pas, sous peine de perdre sa raison d'être.

Il est assez facile d'accuser la direc*tion nationale du P.C.I. d'une prudence* excessive dans l'exploitation de son succès du 20 juin 1976, où il fut le premier *parti communiste au monde à gagner plus* de 30 % des suffrages dans une élection libre, mais on a eu l'impression qu'il avait trop peur pour être capable d'en tirer profit. En fait, cette *prudence* excessive des *chefs* communistes traduisait l'absence d'un projet crédible pour une « autre société » et d'un plan précis *d'action gouvernementale ; et le fait qu'ils* n'avaient pas compris qu'au-delà de 30 % des suffrages, c'était un tout autre jeu *politique qu'il s'agissait désormais de* jouer.

S'IL est juste, au moins sur le plan analytique, de formuler de telles critiques, il est tout aussi juste de remarquer que l'absence d'un projet crédible pour une « autre société » n'est pas certainement un problème propre à l'Italie. C'est, en *fait, la tragédie de toute* la gauche européenne d'aujourd'hui. Elle manque totalement d'analyse adéquate d'où se dégage*raient les transformations réalisables.* Il semble que les six prochains mois seront cruciaux pour l'avenir de la gauche en Italie.

Le P.C.I. semble l'avoir compris tardivement, avec l'aide de l'électorat, d'où son intervention pour obliger le président Leone à se démettre. En fait, la partie se joue ailleurs, en ce moment même, et non pas tant, comme on pourrait se l'imaginer, dans l'élection du nouveau pré*sident que dans les mesures de reconver*sion industrielle où la démocratie chrétienne, sous la conduite du ministre *Donat-Cattin, fait tout pour repousser les* propositions de la gauche et des syndicats. Si le P.C.I. n'a pas gain de cause, il vaudrait mieux pour lui qu'il claquât la porte. Le « compromis historique » sans contenu n'est bon pour personne, et surtout pas pour le P.C.I. Il détruirait ses derniers vestiges de crédibilité, et le *parti risquerait de se retrouver rapidement* dans la situation qui était la sienne avant le 20 juin 1976.

* *Centre de recherche sur la société italienne contemporaine, université de Reading.*

M. RAYMOND BARRE ET LES RECETTES DU CAPITALISME

Par CHRISTIAN GOUX *

RIEN ne devrait nous étonner d'un système qui repose sur ce qu'il y a de plus fort et de plus vil dans la nature humaine, l'orgueil et la cupidité, et qui met l'argent au premier rang de son échelle des valeurs. Et pourtant quand M. Barre, nouveau premier ministre, succède à M. Chirac et annonce d'une voix forte qu'avec lui tout allait changer, que toute la vérité devrait être dite aux Français, que son prédécesseur par une politique de facilité avait laissé galoper l'inflation sans enrayer le chômage, certains parmi les cadres moyens, les employés et même les ouvriers se laissèrent impressionner par ses arguments. Il faut dire à leur décharge que la pression sans cesse renouvelée de l'idéologie dominante par radio et télévision interposées réalise aujourd'hui un bourrage de crâne dont on se demande encore comment il peut être toléré et qui rappelle de bien fâcheux souvenirs.

Mais le temps est passé. Les chiffres sont là, implacables. Le bilan est désastreux. Non seulement M. Barre a fait plus mal que son prédécesseur, mais il nous a obstinément trompés. Quatre indicateurs résument la situation : celui de la production industrielle, bâtiment et travaux publics inclus, celui des prix à la consommation, celui du chômage et celui de la parité de notre monnaie par rapport au mark *(voir tableau I)* :

— la production stagne aussi bien sous M. Chirac que sous M. Barre. La grande crise amorcée en 1965 aux Etats-Unis et vers 1970 en Europe déroule implacablement ses effets. Il n'est plus possible de trouver de débouchés « rentables », c'est-à-dire permettant au capital mis en œuvre de réaliser des taux de profit satisfaisants ;

— l'inflation continue au rythme de 10 % l'an en moyenne, et M. Barre, en deux ans, n'aura pas fait mieux que M. Chirac, alors que celui-ci gouvernait au moment où les contrecoups directs de la hausse des matières premières se faisaient pleinement sentir. C'est peut-être dans ce domaine que les mensonges sont les plus graves, car de nombreux Français ont cru que les sacrifices qui leur étaient demandés serviraient au moins à enrayer la hausse des prix. Comme toujours, on a trompé les plus faibles, les moins bien informés ;

— conséquence de la stagnation de la production, le chômage s'est développé. Là encore, rien ne permet de constater un changement, la situation s'aggrave même ces derniers mois. Avec la politique dite libérale, de grands secteurs de notre économie vont être sacrifiés. Au lieu de laisser à un Plan le soin d'organiser les mutations nécessaires, on s'en remet à la « loi du marché » international, c'est-à-dire à celle des grandes firmes multinationales ;

— enfin, sur le plan de la monnaie, contrairement à ce qui est dit, M. Barre n'a pas empêché la dévaluation de notre monnaie. Certes, nous avons suivi le dollar dans sa chute, mais la parité du franc par rapport au mark a baissé de 15 % de 1978 à 1976, contre seulement 3 % de 1976 à 1974.

Faut-il pour autant en conclure que, malgré les apparences, M. Chirac était un bien meilleur économiste que le « premier économiste de France » ? Ce serait raisonner de façon simpliste. Contrairement à l'apparence, M. Barre n'innove en rien. Il met tout simplement en application, à un moment donné de notre histoire, les seuls moyens que le système capitaliste connaisse pour essayer, compte tenu de sa base sociale, de sortir de la crise : faire payer la note aux travailleurs. Comment ? En restaurant les profits au détriment des salaires. Est-ce possible ? Cela dépend de la résistance des travailleurs. Est-ce la solution pour sortir de la crise ? Non sur le plan intérieur français, peut-être à l'échelle internationale. La bataille à mener aujourd'hui est donc vitale pour notre pays. La politique pratiquée, si elle réussissait, conduirait à la ruine de l'économie française. Sous prétexte de concurrence internationale, la France entrerait dans le cercle vicieux du sous-développement et son économie comprendrait deux secteurs : l'un, celui des très grandes firmes, implantées sur notre territoire mais en fait isolées du reste de la nation, comme on le constate dans les pays sous-développés, et l'autre secteur en voie de sous-développement accéléré connaîtrait les bas salaires, le chômage et la misère. Paraphrasant un livre célèbre *(le Désert français)*, ce serait demain « *les grandes firmes multinationales et le sous-développement français* ».

Quel que soit le vocabulaire utilisé, le fondement de la politique actuelle est le rétablissement de la rentabilité des entreprises, qui ne peut se réaliser que par l'amélioration relative des profits au détriment des salaires dans la valeur ajoutée. S'il fallait donc choisir un *seul* indicateur permettant de connaître la bonne ou la mauvaise santé du système capitaliste, ce serait celui donnant la part des salaires dans la valeur ajoutée (corrigée de l'incidence du mouvement de salarisation croissante) qu'il faudrait retenir.

Quand cette part augmente, cela signifie que les salariés dans leur ensemble arrivent à améliorer leur situation ; quand elle diminue, c'est le chômage et la régression du pouvoir d'achat.

Or, au cours des vingt dernières années, cette part était restée relativement stable, oscillant entre des limites très étroites : aux environs immédiats de 48,5 %.

Cela tient à deux raisons : d'une part, la lutte entre les deux classes était relativement équilibrée, ce qui était rendu possible par la permanence d'une forte croissance, d'autre part la salarisation de très hauts revenus masquait en fait l'exploitation (qui se continuait) des classes modestes. Certains hauts salaires n'étaient pas en fait des salaires. Mais, quoi qu'il en soit, un équilibre s'était réalisé.

Arrivent la crise et ses bouleversements. Frappés de plein fouet, les entreprises comme les salariés en subissent les contrecoups mais, contrairement à ce que certains ont dit, ce sont les entreprises qui, dans la première phase de la crise de 1970 à 1975, ont subi le choc le plus fort. Et la part des salaires dans la valeur ajoutée a augmenté de 2 % sur la tendance moyenne, ce qui est considérable. Toute la politique de M. Barre consistera à revenir du niveau de 50 % atteint et dépassé en 1974, 1975, 1976 au niveau moyen de 48,5 %, et même en deçà, pour compenser autant que faire se peut les pertes antérieures. Il fait tout pour y arriver. En 1977, la part des salaires est revenue à 50 % et la politique d'austérité redoutable, actuelle, amènerait ce niveau à 49 % en 1978 et à 48 % en 1979. Du moins si deux conditions sont remplies : tout d'abord que les salariés acceptent de faire les frais de ce rééquilibrage, ensuite que la réduction de la production par suite de la stagnation ne vienne, en diminuant la valeur ajoutée elle-même, rendre impossible le rétablissement souhaité.

Quoi qu'il en soit, tout doit être analysé dans cette optique pour comprendre la politique actuelle : rétablir les profits suppose la liberté des prix, on la donne ; l'assainissement des comptes d'exploitation par le licenciement massif, on le permet ; la réduction du pouvoir d'achat par la hausse des tarifs publics, on la provoque ; enfin l'encadrement draconien des salaires, on l'impose aux grands groupes. Quant aux petites et moyennes entreprises, exsangues, incapables de faire face à la restructuration industrielle sauvage, elles n'ont plus qu'une solution : disparaître. On le souhaite sans oser le dire.

Mais cette politique du pire va-t-elle permettre à la France de s'en sortir en restaurant un règne capitaliste implacable et bien vivant ? Sans craindre de nous tromper, nous pouvons être assurés que non, car, dans la logique de ce système où les forts écrasent les faibles, la France, puissance moyenne, devra s'effacer pour laisser la place à d'autres. La sidérurgie, le textile, la construction navale, la construction aéronautique sont menacés de disparaître si les pseudo « règles du jeu » de la concurrence internationale s'appliquaient. Car ces règles sont celles des grandes firmes qui dominent le monde et, en fait de concurrence, imposent leurs lois par des mécanismes qui ne s'appellent pas le marché mais le monopole, le dumping et, s'il le faut, la contrainte militaire. Ou en tout cas la domination financière par l'intermédiaire du dollar.

Tout comme dans la tragédie grecque, le ressort est bandé, il n'a plus qu'à se dérouler tout seul, le capitalisme a mis en place un scénario bien huilé pour nous autres Français et, à moins d'un sursaut, nous serons laminés.

Demain on nous expliquera que l'Europe même est trop petite pour faire face aux problèmes de ce monde et qu'elle est, comme la nation, dépassée.

Sommes-nous condamnés à subir le mécanisme implacable et aveugle d'un capitalisme triomphant, emportant tout sur son passage dans sa nouvelle mutation ? Ce serait faire de l'économisme que l'on reproche bien souvent aux hommes de gauche qui attendaient que le capitalisme succombe de lui-même à ses propres contradictions. Mais il est nécessaire d'utiliser celles-ci pour créer en temps opportun la rupture salvatrice. Elle viendra de ceux qui se révoltent car, pour eux, la vie est devenue insupportable parce que les rapports de production actuels ne peuvent plus être... supportés.

TABLEAU I. — LES CHIFFRES D'UN BILAN DESASTREUX

	1974	1976	1978
— Production industrielle, bâtiment et travaux publics inclus (*)	115	117	116
— Prix à la consommation (*)	136	167	200
— Demandes d'emploi non satisfaites	498 000	934 000	1 200 000
— Parité mark/franc	1,85 F	1,90 F	2,20 F

(*) *Base 100 en 1970.*

* Professeur à l'université de Paris I, membre du parti socialiste.

Les insupportables rapports de production actuels

SI la deuxième crise économique et sociale de l'Occident peut être datée comme commençant en 1965 aux Etats-Unis, les événements de mai 1968 ont joué en Europe, et particulièrement en France, un rôle capital comme révélateur des contradictions profondes du fondement du mode de production capitaliste.

Prenons un exemple simple : en 1978, le travail posté à la chaîne dans une grande entreprise est la forme moderne du bagne. Tous les sociologues seront d'accord pour le dire. Et pourtant ce bagne existe. C'est la loi commune des travailleurs d'usines. Tout ne craque pas encore parce que ce sont les travailleurs immigrés qui assurent en majorité ces tâches, mais ils se révolteront demain. Ils se révoltent aujourd'hui. De plus en plus, grâce à l'introduction de l'automatisation, apparaîtra une coupure profonde entre un travail de plus en plus déqualifié et un encadrement surqualifié. Mais si cela est vrai dans les usines, cela l'est encore davantage dans les bureaux. L'ordinateur introduit lui aussi une nouvelle division du travail, créant deux catégories d'emploi : au sommet, l'analyste et le programmateur ; à la base, les opérateurs, dont notamment les perforateurs, exécutent des tâches précises, spécifiques et ne requérant presque aucune qualification.

Un processus de production inhumain, au sens fort du terme, est donc en train de se mettre en place. Il transforme la grande majorité des salariés en robots, en machines ou en personnel déqualifié et, demain, en chômeurs. L'homme devient chaque jour plus schizophrène, non seulement à cause de la coupure temps de travail/temps de repos, mais aussi dans le temps de travail lui-même.

Cela pourra-t-il effectivement se réaliser ? Tout dépend, là encore, de la capacité de résistance de ceux qui subissent cette exploitation. A ce niveau, la crise est là, au sens gramscien du terme, car le vieux est en train de mourir alors que le neuf n'arrive pas à naître.

De tout cela, il ne faudrait pas croire que le président de la République et son gouvernement ne sont pas conscients. Mais la base sociale qui les soutient, les minorités agissantes qui les maintiennent au pouvoir, ne peuvent pas vouloir une mutation qui les condamnerait.

Aussi demain, malgré les blocages, malgré les mensonges, les divisions, la réalité économique et sociale imposera des bouleversements décisifs. Cela peut être le socialisme, mais aussi la barbarie.

TABLEAU II. — PART DES SALAIRES DANS LA VALEUR AJOUTEE

(Corrigée de l'incidence du mouvement de la salarisation croissante)

— 1971	48,6 %
— 1972	48,6 %
— 1973	49,1 %
— 1974	50,4 %
— 1975	50,4 %
— 1976	50,5 %
— 1977	50,9 %

Critique de trente ans de politique industrielle

La France et l'impératif mondial

Par ANDRE-CLEMENT DECOUFLÉ

LE précis de géo-économique appliquée qu'est le dernier livre d'Alain Cotta (1) développe de bout en bout une thèse limpide : affrontée aux processus d'intégration croissante qui mondialisent l'économie longtemps appelée, d'un qualificatif désormais désuet, « internationale », l'économie française est condamnée au « transfert ». Ce concept central se précise progressivement au fil de la démonstration. Il désigne l'extension au niveau mondial d'une partie de la capacité d'action de l'économie nationale sur elle-même comme sur l'économie mondiale en voie de se faire. Ni la « construction européenne » ni le « dialogue Nord-Sud », encore moins les compétitions commerciales entre pays riches, ne sont les lieux adéquats de la définition et de la mise en œuvre d'une politique économique extérieure adaptée aux contraintes de la géo-économie actuelle, dont Alain Cotta analyse la nature et l'évolution probable en les situant, comme il convient, dans une perspective historique remontant aux lendemains du second conflit mondial. De ce point de vue, on lira aussi son livre comme une critique magistrale de la politique industrielle de la France depuis trente ans. De là sans nul doute le choix d'un titre qui se veut aussi écho à un livre naguère publié sous celui de « l'impératif industriel » (Lionel Stoléru, 1969) et fit à l'époque quelque bruit.

Ce que montre aujourd'hui Alain Cotta, c'est qu'il n'y a pas d'impératif industriel en soi : « Dans un monde en mutation très rapide, il ne suffit plus, avec évidence, de favoriser indistinctement l'activité industrielle pour réussir notre intégration, pas plus qu'il ne suffit d'avoir des "projets" pour être "indépendant" » (p. 171). Les voies et moyens de ce qu'implique tout transfert, à savoir « une redistribution des ressources nationales à l'avantage des autres nations » (p. 150), sont à définir et à mettre en œuvre dans le cadre d'une stratégie globale. On soulignera, entre autres perspectives ouvertes par le livre, l'insistance avec laquelle l'auteur met en avant l'importance décisive d'une politique agro-alimentaire conçue en d'autres termes que ceux de marchandages bruxellois à la petite semaine. Rien n'éclaire mieux sans doute que ce chapitre si longtemps négligé de notre politique économique le contraste essentiel entre une optique « européenne » de plus en plus étriquée et une vision mondiale des problèmes, laquelle n'est, rappelle à juste raison Alain Cotta, « développée sur notre sol que par les sociétés multinationales » (p. 189).

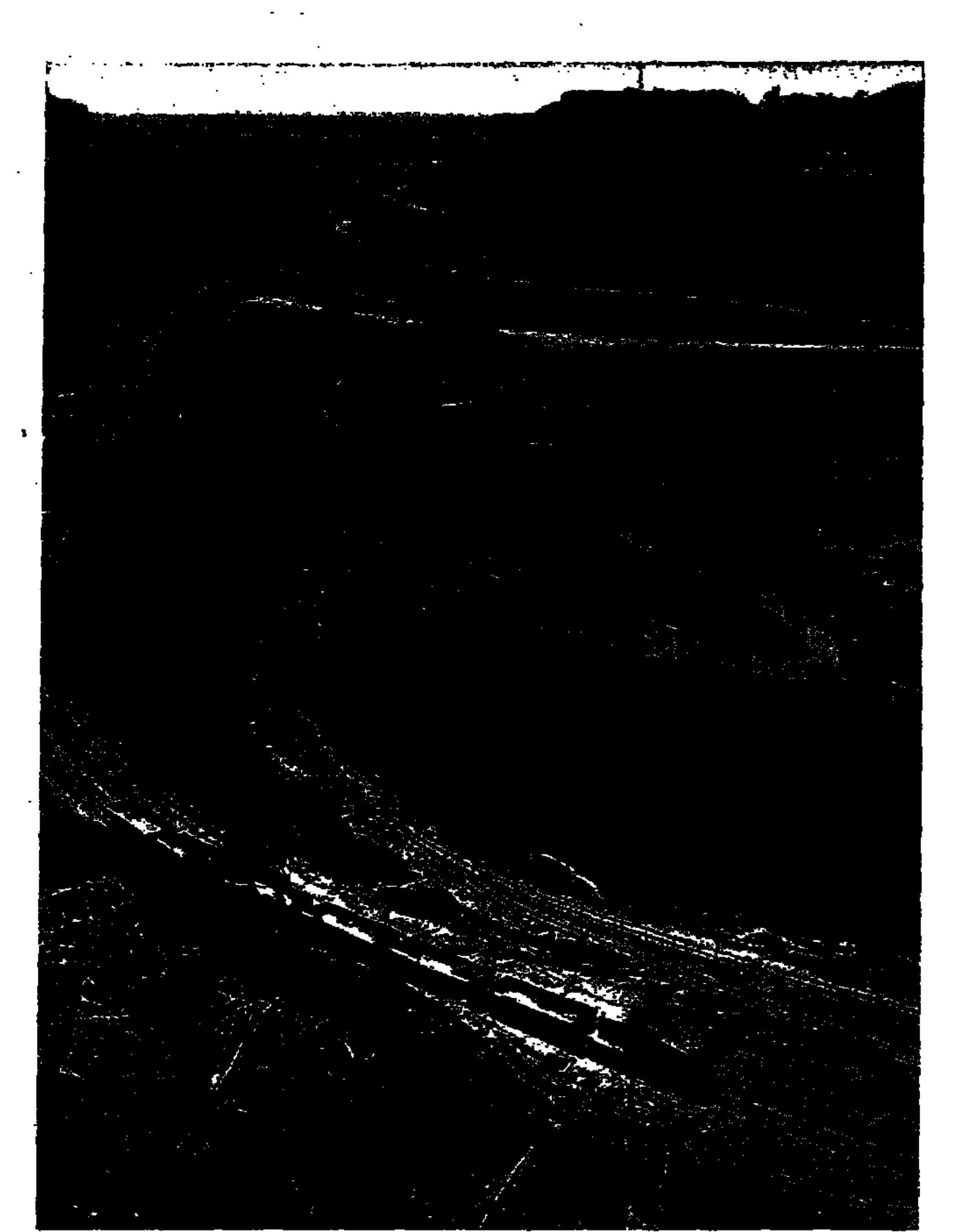
Mais sur ce point, pourtant vital comme sur les autres, l'auteur n'entretient aucun excès d'illusions : « tant d'intérêts sont en jeu et tant de carrières en cause », observe-t-il au passage, que les changements, à supposer qu'ils soient décidés, seront longs et difficiles. L'intégration mondiale, quant à elle, se fera avec ou sans la France : « Le monde, écrit-il en une formule dont on espère n'avoir pas à se souvenir dans une génération, peut fort bien se passer de la France, mais la France ne le peut pas du monde » (p. 225). D'où la dénonciation inlassable des tentatives protectionnistes dont on sait qu'elles ont inspiré plusieurs exercices de prospective économique des années récentes.

PARCE qu'il ne biaise jamais avec son sujet, qu'il repose sur l'analyse d'une information sûre, qu'il exprime des jugements d'autant plus remarquables qu'ils sont toujours nuancés, le livre d'Alain Cotta sera ici et là — partout où il va déranger — considéré avec l'indulgence obligée de l'homme d'action à l'égard de l'économiste en chambre. Souhaitons pourtant qu'il soit mieux que lu : médité. Et gardons-le à portée de main. Il pourrait bien s'avérer, après-demain, prophétique. On pense en particulier aux pages terminales du livre, où Alain Cotta plaide en faveur d'un ralentissement et d'une réorientation de la politique de croissance elle-même, qu'il considère comme une perspective « à la fois inévitable et beaucoup plus souhaitable qu'on ne se plaît aujourd'hui à l'envisager » (p. 202). Plaidoyer, du reste, le moins malthusien du monde, au moins pour qui en accepte une lecture sans préjugés. Et qui n'ignore pas l'indétermination consubstantielle à toute prospective ouverte, de celles qui, pour recopier Alain Cotta, mettent en déroute les prévisions monotones. C'est une autre façon de parler d'espérance.

(1) *La France et l'impératif mondial*, par Alain Cotta, P.U.F., Paris 1978, 232 p., 49 F.

هكذا من الأصل

L'enjeu africain



(Photo Almasy.)

La nouvelle tentative de rébellion au Shaba en mai dernier se traduit finalement par une aggravation de la tutelle étrangère au Zaïre, désormais soumis au contrôle direct du Fonds monétaire international et à l'assistance d'une force interafricaine d'intervention. La province du Shaba, où stationnent les soldats africains, assure à elle seule, grâce à ses richesses minières, près de 65 % des revenus d'exportation du pays. L'enjeu est évident : il s'agit de préserver l'accès de l'Occident aux gisements de matières premières — vitales pour la prospérité du monde riche. A cet égard, la nouvelle étape qui vient d'être franchie dans la mise en condition du Zaïre ne concerne pas ce seul pays et a valeur d'avertissement pour l'ensemble du continent africain.

Elle correspond aussi à une stratégie pour l'Afrique qui, progressivement, est en train de prendre forme dans les chancelleries occidentales à l'initiative de Washington. C'est ce qu'expose ci-dessous Barry Cohen tandis que Christophe Batsch montre les incertitudes qui pèsent encore sur le projet de force d'intervention africaine, du moins tel qu'il a été conçu de Paris. Un universitaire zaïrois, Elikia M'Bokolo, rappelle un aspect essentiel, souvent mal interprété, dans ce conflit : l'héritage historique des populations du Shaba (ex-Katanga), qui pourtant avait déjà été considérablement exploité lors de la « crise congolaise » voilà plus de quinze ans. Pierre de Vos évoque à ce propos les premières années de l'indépendance de l'ancien Congo belge, marquées par l'intervention des troupes de l'ONU.

Face à la faiblesse des régimes en place et aux tentatives de pénétration soviétique

L'ébauche d'une stratégie occidentale

Par BARRY COHEN *

LA rapidité et la vigueur avec lesquelles les pays occidentaux ont réagi à la menace qui pesait sur le régime Mobutu traduisent l'anxiété qu'ils éprouvent pour l'avenir de leurs intérêts sur le continent. En réalité, malgré l'importance économique et stratégique du Zaïre en Afrique, l'intervention occidentale a pris une tournure bien plus complexe que ne l'exigeait le règlement d'un simple conflit africain. Ce fut l'occasion de prendre le pouls de la « détente », et les chefs d'Etat qui se sont unis à ce propos dans les capitales occidentales ont trouvé des accents de dénonciation qui évoquaient l'atmosphère caractéristique du temps de la « guerre froide ». Mais la nature des relations internationales a beaucoup changé depuis lors, et l'on voit aujourd'hui l'Occident faire cause commune avec la République populaire de Chine, et avec une large gamme d'Etats conservateurs de l'Afrique et du Proche-Orient. De nouveau, un spectre hante l'Europe et si ce n'est pas tout à fait celui du communisme, du moins est-ce bien celui du bloc soviétique.

Le système impérialiste ne s'est pas encore complètement remis du choc causé par la défaite des forces auxquelles il avait accordé son soutien dans la guerre d'Angola. Avant l'indépendance de ce pays, il est vrai que les Etats-Unis et les anciennes puissances coloniales tenaient leurs intérêts pour acquis. Depuis la chute de N'Krumah en 1966 et la défaite du panafricanisme militant, l'Afrique, au sud du Sahara, restait solidement confinée dans le cadre des relations néocoloniales. Les Etats occidentaux se sentaient suffisamment en sûreté pour se livrer compétition dans les anciennes sphères d'influence coloniale. Les Etats-Unis, en particulier, tentaient de pénétrer en Afrique francophone où, de temps à autre, ils se heurtaient à l'hostilité des Français (1). Dans la zone vitale de l'Afrique australe, les minorités blanches exerçaient leur pouvoir en toute tranquillité, aux côtés du régime colonial portugais — pourtant un peu moins assuré.

C'est le coup d'Etat au Portugal et ses conséquences sur l'équilibre régional de l'Afrique australe qui éveillèrent la vigilance de l'Occident. Si les puissances occidentales voulaient ménager leur monopole d'accès aux sources présentes et futures de matières premières, il devenait évident qu'il leur faudrait mettre un frein à leurs rivalités pour affronter ensemble la menace des nouveaux régimes radicaux et des mouvements de libération. Pour les Américains, la défaite du Vietnam avait laissé une double plaie : non seulement leur hégémonie incontestée depuis la seconde guerre mondiale venait de recevoir une cuisante défaite, mais encore d'importantes restrictions étaient apportées par le Congrès aux pouvoirs du président pour entreprendre de nouvelles aventures militaires. S'ils voulaient intervenir avec succès dans les crises africaines, il leur faudrait se concerter bien plus étroitement avec leurs alliés européens.

Une aide intéressée

LORS de la deuxième rébellion au Shaba cette année, le bain de sang semble avoir été bien plus grave qu'en 1977, et l'intervention occidentale plus substantielle. Sans doute les enjeux sont-ils considérables pour l'Occident au Zaïre. C'est un immense pays de près de 2 345 000 kilomètres carrés, situé au cœur du continent et limitrophe de neuf autres Etats aux régimes politiques divers. Ses richesses naturelles et son potentiel agricole sont énormes. A supposer que le Zaïre tombe aux mains des rebelles « katangais », les responsables de la politique occidentale se verraient confrontés à une succession d'Etats favorables à Moscou, de l'Atlantique à l'océan Indien, coupant l'Afrique en deux. Du point de vue des intérêts occidentaux, le continent serait destabilisé du Cap à l'équateur. La Zambie pro-occidentale, partageant avec le Shaba, dans la Ceinture de cuivre, le même complexe géologique et ethnique, serait soudain isolée. Le président Kaunda s'est d'ailleurs rendu aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne au mois de mai et il a obtenu l'aide économique nécessaire pour faire face à une détérioration de la situation économique de son pays (2). En outre, après la rébellion au Shaba, il a donné l'assurance au président Mobutu qu'il déplacerait une partie de ses troupes de la frontière rhodésienne vers celle du Nord pour empêcher de nouvelles incursions des « Katangais ».

Depuis que le président Mobutu a accédé au pouvoir en 1965 à la suite d'un coup d'Etat fomenté avec le soutien de la C.I.A. (3), le Zaïre s'est fidèlement acquitté du rôle géopolitique qui lui était assigné. Non seulement il envoya ses soldats combattre aux côtés du F.N.L.A. dans la guerre d'Angola, mais encore il servit d'intermédiaire pour le transfert de 60 millions de dollars à la coalition du F.N.L.A. et de l'UNITA. A l'Organisation de l'unité africaine et dans d'autres forums du tiers-monde, il a pris fait et cause pour les points de vue américains dans les problèmes du Proche-Orient et du nouvel ordre économique international. Depuis 1960, il a reçu plus de 800 millions d'aide militaire et économique américaine, destinés à affermir sa « stabilité ». Un fonctionnaire du département d'Etat précisait au *New York Times*, le 4 janvier 1976, que « *les Etats-Unis envisageaient la position du Zaïre en Afrique à peu près comme celle du Brésil en Amérique du Sud (...) Il y avait au département d'Etat un courant en faveur du soutien au Zaïre, dans l'espoir qu'il pourrait étendre son hégémonie sur le continent.* »

Le Zaïre est le premier producteur mondial de diamants industriels et de cobalt. Il produit aussi d'importantes quantités de cuivre, d'uranium, de zinc, d'or, de nickel, de chrome et de manganèse (voir le tableau de la page 7). Les investisseurs étrangers se sont naturellement efforcés de participer à l'extraction de ses richesses minérales (4). En tant que métal essentiel à la fabrication des moteurs à réaction, le cobalt est rangé dans la gamme des produits stratégiques et l'Occident en importe au moins 65 % de ses besoins.

L'ancien sous-secrétaire d'Etat américain Chester Bowles évoqua dès 1956 la future importance des richesses minérales de l'Afrique : « *Si nous étions privés de l'accès aux matières premières de l'Asie, nous serions sérieusement handicapés mais nous pourrions encore maintenir notre croissance économique. Mais si nous étions en même temps coupés des ressources naturelles inépuisables de l'Afrique, en l'espace d'une décennie nous serions confrontés à des difficultés considérables, même à supposer que nous puissions encore disposer des ressources du Canada et de l'Amérique du Sud.* » (5).

Cette dépendance dans laquelle se trouvent les économies solidaires des Etats-Unis et de l'Europe à l'égard des importations de minerais africains a de tout temps joué en faveur d'une politique d'intervention. Ces dernières années, les pays occidentaux ont fait savoir qu'une instabilité permanente dans des régions telles que l'Afrique centrale et méridionale finirait pas décourager les sociétés multinationales de continuer à investir dans l'industrie extractive du tiers-monde. Il en résulterait une délocalisation du développement minier vers des Etats politiquement plus sûrs comme le Canada, les Etats-Unis et l'Australie, et, éventuellement, une exploitation à grande échelle des gisements océaniques.

En fait, l'argument ne tient guère. C'est un fait largement admis dans les sociétés minières qu'il faut de dix à quinze ans pour planifier et équiper une mine avant que son produit puisse être commercialisé. Récemment, Sir Ronald Prain, ancien président de Roan Selection Trust, déclarait ainsi qu' « *il ne fait aucun doute que les conséquences à court terme seraient désastreuses* » si des pénuries ou des hausses de coûts advenaient en raison d' « *événements sérieux* » en Afrique (6).

(Lire la suite page 6.)

* Journaliste canadien.

(1) Cf. les Mémoires des anciens ambassadeurs américains en Afrique : *The Reds and the Blacks*, par William Attwood, Harper and Row, New-York, 1967, et *African Betrayal*, par Charles et Alice Darlington, David McKay & Cº Inc., New-York, 1968.

(2) *Financial Times*, 9 juin 1978. La réunion à Paris, du 27 au 29 juin, d'un consortium de pays occidentaux et d'organisation internationales, a approuvé le principe d'une aide considérable à la Zambie, en échange de son acceptation des conditions posées par le Fonds monétaire international pour la mise au point du budget de l'année 1978.

(3) Cf. *In Search of Enemies — A C.I.A. Story*, par John Stockwell, W.W. Norton & Cº Inc., New-York, 1978. La C.I.A. maintiendrait toujours à Kinshasa sa station la plus importante d'Afrique, selon l'*International Bulletin*, de San Francisco, daté du 28 mars 1977.

(4) Cf. « la Dépendance et la Fragilité », par Daniel Bonehill, dans *le Monde diplomatique* de juin 1978.

(5) Cf. *Africa's Challenge to America*, par Chester Bowles, University of California Press, Los Angeles, 1956, p. 56.

(6) Cf. « Safeguarding Tomorrow's Mineral Supplies », par Paul Cheeseright, dans le *Financial Times* du 16 juin 1978.

Lire pages 6 à 9 :

PAGES 6 et 7 : Suite de l'article de **Barry Cohen**. — Les racines d'un drame national (**Pierre de Vos**).

PAGES 8 et 9 : *Le projet de* force interafricaine (**Christophe Batsch**). — Ethnicité, régionalisme et *nationalisme au* Shaba (**Elikia M'Bokolo**). — Fin de l'article de **Pierre de Vos**.

(Suite de la page 5)

De la part de l'Occident, le chantage à l'abandon des gisements du tiers-monde au profit d'autres sources d'approvisionnement — plus coûteuses certes, mais plus sûres — fait partie du jeu de marchandage qui se poursuit pour décourager la formation de cartels de pays producteurs et la conclusion d'accords sur les matières premières. Mais, surtout, il ignore délibérément les règles de la réalité capitaliste imposant une maximalisation des profits. Une division internationale du travail qui a ses racines dans l'exploitation coloniale garantit aux compagnies minières des activités bien plus profitables en Afrique ou dans d'autres régions relativement sous-développées que dans des Etats capitalistes avancés tels que le Canada.

Le Zaïre, quant à lui, est victime de la médiocrité de sa gestion, de son manque de main-d'œuvre qualifiée, de la grande insuffisance de son infrastructure et de l'énorme négligence de l'agriculture dont dépendent 80 % de la population. Tous les efforts se sont concentrés sur le secteur minier et la réalisation de projets de prestige de telle sorte que, d'exportateur de produits alimentaires avant l'indépendance, le pays en est maintenant un gros importateur, s'approvisionnant principalement en Afrique du Sud.

Le régime Mobutu, hautement centralisé et extraordinairement corrompu, a fait échouer toutes les tentatives d'améliorer la gestion de l'économie et le système de planification. Le grand souci des élites zaïroises était de s'assurer qu'elles avaient bien l'insigne distinction de disposer de la plus grande part des Mercedes vendues en Afrique. On a calculé qu'un tiers du revenu national zaïrois finissait par échoir à la disposition du président Mobutu.

Des facteurs externes ont aussi contribué à la détérioration de la situation économique. Ainsi la fermeture du chemin de fer de Benguela, lors de la guerre en Angola, a réduit d'un tiers la capacité d'exportation du Zaïre qui dut alors expédier la moitié de ses exportations par l'Afrique du Sud. Mais, surtout, la chute spectaculaire du prix du cuivre, sous le coup de la récession mondiale de 1974, a entraîné une forte baisse des revenus d'exportation. Les produits miniers représentent en effet 80 % du total des exportations, et le cuivre est au cœur de l'activité industrielle. A lui seul, le Shaba fournit plus de 60 % de la production zaïroise.

Au début des années 70, quand le cours du cuivre était au plus haut, le Zaïre s'était lancé non sans témérité dans une politique d'emprunt international à grande échelle. Les banques n'ont pas renâclé pour lui avancer de l'argent, mais, vers le milieu de l'année 1976, le pays s'est trouvé confronté à des difficultés économiques qu'aggravait le problème du service de la dette, d'un poids écrasant. Aujourd'hui, la dette zaïroise à l'égard de ses bailleurs de fonds, tant publics que privés, s'élève à peu près à 3 milliards de dollars — trois fois plus qu'en 1973. Le Zaïre risque fort d'être le premier des pays sous-développés à se déclarer en défaut de paiement. Les banques et autres institutions de crédit internationales s'en inquiètent d'autant plus que l'événement créerait un dangereux précédent pour les autres nations endettées du tiers-monde. C'est ainsi que le soutien à bout de bras du régime Mobutu a aussi pour but de préserver la stabilité d'un vaste système de prêts aux pays moins développés.

Derrière les contradictions de la politique américaine

QUAND on compare les déclarations politiques qui ont été faites aux Etats-Unis lors des deux guerres du Shaba, en 1977 et en 1978, on remarque qu'un changement substantiel est intervenu ces derniers mois. Au début de la présidence de M. Carter, son gouvernement se démarquait nettement de la rhétorique en usage du temps de MM. Nixon et Kissinger. Après huit années de pragmatisme et de *Realpolitik* à la Kissinger, le nouveau président insistait considérablement sur les « droits de l'homme » et parlait de remplacer « *la politique d'équilibre des forces par une politique d'ordre mondial* ». Reprenant les conceptions de la Commission trilatérale, des porte-parole de premier plan tel que M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, promettaient le passage de la politique de confrontation dans le style Kissinger à une politique d'accommodement dans le style Carter.

Dans une intervention lors de sa campagne électorale en 1976, M. Carter révéla que l'Afrique figurerait bien plus nettement parmi les priorités de sa politique étrangère. Il déclara alors qu' « *une bonne part de nos problèmes intérieurs et internationaux seront déterminés par le cours de notre politique en Afrique* ».

M. Andrew Young mit en forme cette nouvelle approche de l'Afrique avec un certain succès. Sa popularité parmi les leaders africains et dans la communauté noire américaine lui permit de se poser en champion des changements pour plus de justice et d'équité en Afrique. Et, de fait, durant la première année du gouvernement Carter, ce sont ses conceptions qui prédominèrent dans la politique africaine de l'Amérique. On le sait, elles se fondaient sur le principe essentiel de la « doctrine Nixon » voulant que les Etats-Unis s'abstiennent de tout engagement « à la vietnamienne » en Afrique. Les problèmes africains seraient tenus à l'écart de la grande stratégie américaine s'appliquant aux relations avec l'Union soviétique, à la négociation d'un accord de limitation des armements en particulier. En outre, la dette que M. Carter avait contractée auprès de l'électorat noir et la personnalité de M. Andrew Young auguraient d'un activisme sans précédent pour faire pression sur les régimes blancs de l'Afrique australe.

M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de la présidence pour les affaires de sécurité, a exercé une grande influence sur les vues du président Carter. De 1973 à 1976, il fut le directeur exécutif de la Commission trilatérale, où M. Carter reçut une grande part de sa formation en politique étrangère. M. Brzezinski se fait du monde une conception qu'on peut juger assez proche de la vision qu'a M. Kissinger de la politique globale. Pour M. Brzezinski, la « guerre froide » n'a jamais réellement pris fin ; c'est seulement la nature de la confrontation entre l'Est et l'Ouest qui a changé. Les activités soviéto-cubaines en Afrique seraient donc venues confirmer cette opinion selon laquelle l'Union soviétique est une dangereuse puissance expansionniste, et elles auraient incité M. Brzezinski à insister pour que l'Amérique ne dissocie pas les différents problèmes dans ses tractations avec l'U.R.S.S.

Interrogé à la télévision américaine le 28 mai dernier, M. Brzezinski répondit à ce propos : « *Je ne crois pas que ce genre d'engagement soviéto-cubain doive rester exempt de coût, et il existe toute une gamme de moyens par lesquels les pays intéressés peuvent convaincre les Soviétiques et les Cubains que leur engagement (...) comporte des conséquences qui peuvent tout aussi bien leur être défavorables.* »

Les virulents reproches adressés à Cuba, accusé d'être directement responsable de l' « invasion » du Front national de libération du Congo (F.N.L.C.) au Shaba, marquèrent le point culminant d'une intense campagne de dénonciation de l' « expansionnisme » soviétique en Afrique. La rapidité avec laquelle les Etats-Unis ont mis des moyens de transport et un soutien logistique à la disposition de l'intervention occidentale semble indiquer que les Etats-Unis sont maintenant décidés à jouer un rôle plus actif en Afrique.

Un grand nombre de commentateurs politiques se sont inutilement interrogés sur les contradictions qui pouvaient exister au sein de l'*establishment* américain du fait d'une opposition entre les thèses de MM. Vance et Young, d'une part, et de M. Brzezinski, d'autre part, à l'issue de laquelle les dernières auraient fini par l'emporter.

Le discours que prononça M. Carter le 7 juin à Annapolis devant l'Académie navale a justement fait la synthèse de ces conceptions opposées. Choisissant le ton de la conciliation, M. Carter a invité les Américains à « *se garder des variations d'humeur excessives (...) allant d'un sentiment exagéré de compatibilité avec l'Union soviétique à des expressions d'hostilité ouverte* ». D'une part, il a dit sans équivoque qu' « *il est d'une importance fondamentale* » de négocier un accord SALT ; d'autre part, il a affirmé que les Etats-Unis étaient « *profondément concernés par la poursuite et l'accroissement de l'engagement militaire des Soviétiques et des Cubains en Afrique* » et par la « *menace* (qui en découle) *contre la paix dans la région* ».

Bien que les crises en Afrique semblent affecter profondément les relations américano-soviétiques, il est évident que la course aux armements a une importance encore plus grande que l'intérêt stratégique du continent africain. Ce sont des considérations de politique intérieure qui ont obligé M. Carter à manifester sa volonté de contenir les ambitions soviétiques : la nouvelle vague conservatrice aux Etats-Unis (7) verrait sans faveur un président en état de faiblesse, qui serait incapable de répondre aux déceptions de l'électorat à l'égard de la « détente ». Ses conseillers en matière de politique intérieure ont donc incité M. Carter à adopter une ligne plus dure en politique internationale, de manière que ses candidats n'aient pas à risquer une défaite lors des élections au Congrès à l'automne prochain.

L'affirmation péremptoire du président selon laquelle Cuba a encouragé la guerre au Shaba doit donc être interprétée en fonction des nécessités de politique intérieure. Malgré l'absence de preuves suffisantes quant à l'ampleur d'un engagement cubain, l'administration a refusé de modérer ses critiques à l'encontre du régime Castro. Pourtant, même M. David Owen, le secrétaire d'Etat britannique, a exprimé des doutes à ce sujet et laissé entendre que l'Occident avait peut-être réagi de manière excessive. M. Carter a refusé de prendre en compte les efforts inhabituels faits par le président Castro pour disculper son pays en annonçant à une délégation de représentants au Congrès qu'il avait même pressé le président Neto d'empêcher la rébellion.

A coup sûr, Cuba a formé les « Katangais » en échange du soutien qu'ils ont accordé au gouvernement du M.P.L.A. à Luanda. Cependant La Havane souhaite sérieusement améliorer ses relations avec les Etats-Unis pour obtenir la levée de l'embargo, ouvrir aux marchandises cubaines l'accès du riche marché américain et arriver ainsi à réduire la dépendance à l'égard de l'Union soviétique. Il est peu probable, dans ces conditions, que les Cubains se soient engagés dans une politique aventureuse d'intervention directe au Shaba. En revanche, le président Castro a confirmé récemment (8) que les Cubains entraînaient des guérilleros de la SWAPO en Namibie, ainsi que des forces de la ZAPU (Zimbabwe African People's Union), l'organisation de maquisards rhodésiens de M. Joshua Nkomo. Sans doute la vigueur des attaques américaines signifie-t-elle alors, à l'adresse du président Castro, que l'Amérique est à bout de patience et qu'il doit s'abstenir d'envoyer ses soldats participer à la lutte en Rhodésie. Dans le cas contraire, les Sud-Africains seraient inexorablement incités à intervenir et il en résulterait une dangereuse extension du conflit. Voilà un type d'évolution qui pourrait sérieusement contrarier la détente.

L'Europe divisée

QUANT à l'Europe, bien que la Communauté économique européenne ait tenté de s'exprimer officiellement d'une voix unanime, les intérêts spécifiques des diverses puissances européennes en Afrique ont rendu ce « front uni » bien fragile. Pour la France, l'Afrique reste la dernière zone d'influence où la notion gaulliste de « grandeur » peut encore tenter de perdurer. Comme dans la précédente guerre du Shaba en 1977, la France a pris la tête de l'intervention occidentale avec un empressement que peu de nations occidentales oseraient aujourd'hui manifester de crainte de se faire accuser d' « impérialisme ». Certes, le président Giscard d'Estaing voulait offrir aux Etats francophones conservateurs des assurances sur la détermination de la France à combattre les intrusions communistes sur leur continent. Et pourtant, son action au Zaïre a montré que la rivalité interimpérialiste avec la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, n'avait pas cessé. Depuis la visite du président français au Zaïre en 1975, lorsqu'il fit part de son plaisir de se trouver « *dans le plus grand des pays francophones après la France* », cette dernière s'est efforcée de développer ses intérêts politiques et économiques au Zaïre. Cherchant évidemment à se procurer de l'uranium pour mener à bien son programme nucléaire, la France souhaite avoir accès aux réserves encore largement inexploitées qui se trouvent au Shaba.

Le président français doit certes compter, à l'intérieur, avec l'opposition de la gauche et des gaullistes, qui l'ont accusé de se livrer à une entreprise d' « otanisation » de la politique française. La France ayant des accords de coopération militaire avec vingt Etats africains, entretenant environ quatorze mille militaires sur le continent africain, et se trouvant engagée dans des opérations militaires plus ou moins avouées dans les régions allant du Sahara occidental aux zones tenues par l'UNITA au Sud de l'Angola, la dénonciation à Paris des interventions étrangères en dit long sur la signification du slogan « *l'Afrique aux Africains* ».

Mais, surtout, l'incapacité dans laquelle la France s'est trouvée de transporter rapidement ses légionnaires au Zaïre et la nécessité pour elle de faire appel au concours des Etats-Unis ont révélé un point faible dans la stratégie française. Pour persévérer dans sa politique activiste, Paris dépend du soutien américain.

La Grande-Bretagne s'est montrée plus prudente dans son appréciation du rôle de l'Occident au Zaïre. Le premier ministre, M. Callaghan, a évoqué le spectacle de « *Christophe Colomb s'embarquant des Etats-Unis à la découverte première de l'Afrique* », voulant signifier par là que l'Amérique ne se soucie des problèmes africains que lorsqu'ils affectent ses intérêts internationaux plus vastes. Particulièrement sensible à l'opinion des chefs d'Etat africains anglophones, la Grande-Bretagne recueille un autre son de cloche en réaction à l'intervention occidentale. Des responsables comme les présidents Nyerere, de Tanzanie, ou Obasanjo, du Nigéria, envisagent évidemment cette intervention d'une autre manière que les présidents Senghor, du Sénégal, ou Bongo, du Gabon. Il n'en reste pas moins que M. David Owen a reconnu récemment que l'opération de secours à Kolwezi avait incité la Grande-Bretagne à considérer d'un œil neuf les plans d'urgence pour une opération militaire de secours en Rhodésie. Il ajouta que les forces britanniques « *pourraient certainement s'assurer de disposer d'un aéroport africain* » (9). Après les opérations d'Entebbe et de Kolwezi, voilà qu'éclate à nouveau l'impuissance de l'Afrique face à la puissance militaire occidentale.

Élargir la sphère de l'OTAN ?

LA crise du Zaïre a aussi donné l'occasion à l'OTAN en tant que telle d'exprimer son souci de combattre les activités soviétiques en Afrique. Depuis quelque temps déjà, une tendance conservatrice se manifestait au sein du conseil de l'Organisation pour réclamer un rôle plus actif de l'alliance sur ce continent. En particulier, c'est depuis le début des années 70 que les responsables de la planification à l'OTAN s'inquiètent du sort de l'Afrique australe et de la sécurité de la route du Cap. L'Afrique du Sud elle-même n'a pas ménagé ses efforts de propagande pour répandre l'anxiété quant aux intérêts stratégiques de l'Occident. Dans un livre publié le 25 mai sous le titre *No Soft Options - The Politico-Military Realities of NATO*, Sir Peter Hill-Norton, qui, l'an dernier encore, présidait le comité militaire — la plus haute instance où s'élabore la politique de l'OTAN, — accuse les responsables de l'OTAN de n'avoir pas su faire échec à l'avance des Soviétiques en Afrique. Sir Peter défend la thèse selon laquelle l'OTAN doit étendre le

(7) Cf. P. Dommergues, « Une droite triomphante aux Etats-Unis », *le Monde diplomatique*, mai 1978.

(8) Cf. *International Herald Tribune*, 15 juin 1978.

(9) Cf. *Financial Times*, 16 juin 1978.

Nos précédents articles :

- **LES MILITAIRES ET LE POUVOIR EN AFRIQUE NOIRE :**
  Le pouvoir absolu d'un militaire d'occasion au Zaïre, par **Jean Rymenam** (numéro de décembre 1975).
- **LA FICTION ZAIROISE** (numéro de mai 1977) :
  — L'Afrique aux Africains, une stratégie multilatérale « non concertée », par **Robert A. Manning** ;
  — Effondrement de l'économie, pouvoir corrompu : comment le régime Mobutu a sapé ses propres fondements, par **Jean Rymenam** ;
  — La grande impuissance des oppositions, par **René Lefort** ;
  — Les trois grands mérites de l'intervention française au Zaïre (C. J.) ;
  — A propos d'un ouvrage de Cléophas Kamitatu-Massemba : Du « modèle » faisons table rase, par **Micheline Paunet**.
- **LE ZAIRE PARI PERDU ?**
  La dépendance et la fragilité, par **Daniel Bonehill** (numéro de juin 1978).

Dix-huit ans d'une fragile indépendance

LES RACINES D'UN DRAME NATIONAL

Par PIERRE DE VOS

« LE premier ministre belge aura été mon nègre. » Patrice Lumumba ricane, *l'après-midi du 30 juin 1960 à Léopoldville, dans les couloirs du Palais de la Nation : M. Gaston Eyskens, son homologue de Bruxelles, vient de lui écrire un discours d'hommage à la Belgique pour réparer l'affront fait au roi Baudouin le matin, et le premier ministre congolais a accepté d'en lire le texte au déjeuner.*

Le roi s'est rendu aux fêtes de l'indépendance, mais la cérémonie officielle au Parlement a « dérapé ». Après le discours de Baudouin et celui, lénifiant, du nouveau président de la République, M. Joseph Kasavubu, le premier ministre a bondi à la tribune pour une harangue qui a fait blêmir le roi :

« Nul Congolais digne de ce nom ne pourra oublier que c'est par la lutte que l'indépendance a été conquise, une lutte de tous les jours, ardente et idéaliste, dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni notre sang. Une lutte noble et juste, indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force. »

Les Africains, stupéfaits, applaudissent frénétiquement. Les Belges sont consternés, et Patrice Lumumba poursuit inlassablement, haussant sa voix frémissante :

« Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient pas de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décemment, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oubliera qu'à un Noir on disait « tu », non certes comme à un ami, mais parce que le « vous » honorable était réservé aux seuls Blancs ?

» La loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir. Accommodante pour les uns, inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses : exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même. Il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les Blancs et des paillotes croulantes pour les Noirs ; un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits européens. Un Noir voyageait à même la coque des péniches au pied du Blanc dans sa cabine de luxe. Qui oubliera les fusillades où périrent tant de nos frères et les cachots où furent jetés ceux qui ne voulaient pas se soumettre à un régime d'injustice, d'opposition et d'exploitation ? »

Un long silence, une ovation sans fin. « Cette minute de vérité, disent les Congolais, nous paie de quatre-vingts ans de domination. »

Ils viennent de vivre un rêve extraordinaire, mais le réveil sera terrible... pendant dix-huit ans. Les lampions de la fête à peine éteints, sept jours plus tard le Congo va sombrer dans l'anarchie et payer l'addition d'une indépendance acquise sans préparation. Toujours, les Belges avaient pratiqué la « politique du ventre plein et du cerveau vide ». Leurs réalisations sociales étaient remarquables, leur éducation, abandonnée aux seuls missionnaires, absolument nulle. Le jour de l'indépendance, il n'y a qu'un seul universitaire congolais, Thomas Kanza, formé à Louvain.

Les Belges, cependant, n'ont pas peur. Ils sont satisfaits de leur politique, sont convaincus que le Congo indépendant fonctionnera comme par le passé, dirigé par des Européens assistés d'Africains un peu mieux payés qu'avant le 30 juin.

Lumumba face aux mutineries

C'EST d'ailleurs ce qui provoque l'explosion. Le lendemain des fêtes de Léopoldville, le général Janssens, commandant en chef de la force publique (il a été maintenu par Patrice Lumumba à la tête de l'armée), réunit les cadres africains et, sur le tableau noir, il écrit une formule lapidaire : « Après l'indépendance = avant l'indépendance. » Le « Massu » belge ajoute, pour ceux qui ne l'auraient pas compris :

« Le premier qui ne marchera pas droit aura de mes nouvelles. »

Est-ce l'étincelle qui met le feu aux poudres ? Le 5 juillet, la mutinerie commence dans le Bas-Congo, à Thysville, et les soldats marchent sur la capitale. Ils veulent des promotions et le départ des officiers blancs. La violence commence et ne s'arrêtera plus. Les militaires massacrent les Européens, violent leurs femmes, mais s'en prennent aussi aux populations africaines, assiègent les missions, pillent et volent. Les Belges fuient à Brazzaville, le premier ministre Lumumba se cache : les soldats veulent le tuer parce qu'il « a vendu l'armée au général Janssens ». Le commandant en chef belge, déguisé en caporal, s'est réfugié de l'autre côté du fleuve Congo, chez l' « abbé » Fulbert Youlou.

Patrice Lumumba décide de faire face. Il africanise son armée d'un coup de baguette. Le président de la République est nommé commandant en chef ; l'oncle de Lumumba, le sergent Victor Lundula, devient lieutenant général. Mais il est trop tard, rien n'arrêtera plus l'anarchie.

Patrice Lumumba tourne comme une toupie folle, ne sait plus où donner de la tête. Il est désespérément seul, il n'a pas d'entourage et peu d'amis. Le tribalisme se déchaîne et achève de détruire l'unité du Congo imposée par les Belges. Lumumba ne dort plus, parcourt le pays, mais tout est vain. Son courage ne suffit plus, il va s'effondrer — d'autant plus que ses derniers conseillers belges ont pris la fuite, et qu'il n'a pas la formation nécessaire pour diriger un Etat. Patrice Lumumba est un génie politique, ce qui n'est pourtant pas suffisant.

Fils d'un paysan Mutetela, il est né en 1925

champ de ses opérations au-delà du tropique du Cancer pour faire face à l'expansion navale soviétique.

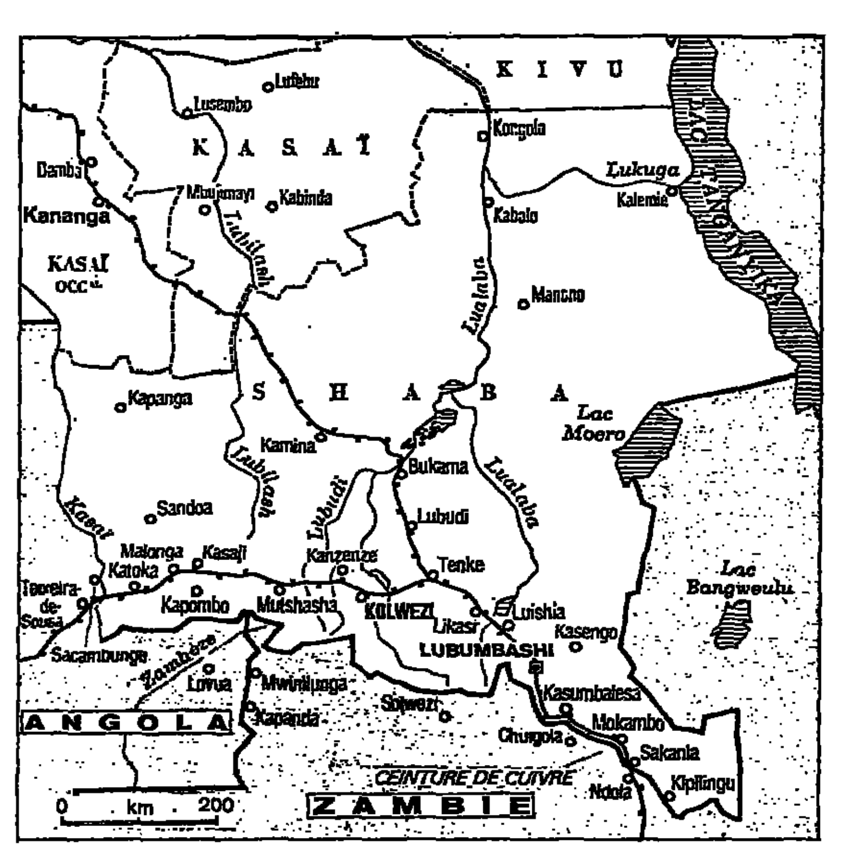
Ce désir d'élargir la sphère traditionnelle d'intervention de l'OTAN trouve une nouvelle impulsion dans les plans conçus actuellement pour revitaliser l'alliance après une période de stagnation relative. Et ceux qui partagent ce point de vue trouveront des arguments supplémentaires en faisant valoir le soutien sans équivoque que les Chinois ont prêté au Zaïre comme preuve de la gravité des intentions soviétiques.

Dans son discours devant les chefs d'Etat ou de gouvernement *des pays membres de l'OTAN* réunis à Washington le 30 mai dernier, le président Carter a lancé une mise en garde : « *Notre alliance est centrée sur l'Europe, mais notre vigilance ne peut se limiter à ce continent (...) Tandis que je parle aujourd'hui, les activités auxquelles l'Union soviétique et Cuba se livrent en Afrique sont en train d'empêcher des nations particulières de suivre leur propre cours (...). Nous ne pouvons être indifférents à ces événements (...).* » Ensuite, il se félicita des « *efforts des alliés individuels de l'OTAN pour l'aide qu'ils apportent aux nations et aux peuples qui en ont besoin — tout récemment au Zaïre.* »

La Belgique et la France n'ont pas caché leur enthousiasme devant ces déclarations de M. Carter, mais des pays de l'OTAN plus libéraux, comme le Danemark et les Pays-Bas, ne manqueraient pas de s'opposer fermement à une intervention ouverte de l'Organisation dans les affaires africaines. Il est *donc* plus vraisemblable qu'une aide éventuelle de la part de l'OTAN emprunterait des voies déguisées, comme il advint *avec le Portugal lorsqu'on lui fournit* généreusement les moyens militaires qui allaient lui permettre de mener ses guerres coloniales en Afrique *(10)*. Plutôt que d'avoir à utiliser les structures de l'organisation militaire de l'OTAN, les principaux pays européens pourraient fournir une aide économique et technique importante en tant que membres de la C.E.E. Dans un sens, l'OTAN aurait ainsi exploité l'inquiétude suscitée par les événements d'Afrique pour en tirer argument afin d'obtenir un renforcement de ses dispositifs en Europe. Et le bloc soviétique n'aurait guère avantage à s'engager dans une « déstabilisation » de l'Afrique, si tel était le cas.

Le 5 juin, des représentants officiels de la Belgique, de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de l'Ouest se sont rencontrés à Paris pour discuter du soutien militaire à apporter au Zaïre. Pour relayer les forces occidentales, on s'est mis d'accord pour organiser une force de maintien de la paix africaine principalement composée d'un contingent marocain, le Maroc étant devenu le principal partenaire de la France en Afrique. Des unités supplémentaires devaient être fournies par le Sénégal, le Togo et le Gabon, la Côte-d'Ivoire devant quant à elle envoyer des conseillers.

Une autre réunion, qui a eu lieu le 14 juin à Bruxelles, a *envisagé* une opération de transfusion financière pour sauver l'économie zaïroise de l'effondrement. Outre les pays représentés à la précédente rencontre de Paris, les Pays-Bas, le Canada, le Japon, l'Iran, l'Arabie Saoudite ainsi que la Commission européenne *et le Fonds monétaire* international y participèrent. On avait là un échantillonnage assez vaste des forces capitalistes qui se *chargent généralement* de réparer les accrocs qui se produisent à l'intérieur du système impérialiste. Les créditeurs du Zaïre y ont décidé *que la mise en tutelle complète* du système financier zaïrois serait le prix à payer pour de nouvelles attributions d'aide. En particulier, *un délégué du Fonds* monétaire devait prendre les fonctions de directeur principal de la Banque centrale du Zaïre. A-t-on déjà vu, depuis la fin de l'ère coloniale, un Etat souverain consentir aussi librement à un tel carcan de domination étrangère ?



LA PROVINCE ZAIROISE DU SHABA.

le chaos et le communisme. Mais il est possible qu'à terme l'Occident le trouve trop encombrant et cherche des éléments plus « progressistes » avec lesquels collaborer. Le procès intenté au début de cette année à des officiers accusés de comploter pour renverser le régime Mobutu a révélé l'existence d'un profond sentiment de mécontentement dans le corps des officiers. Les différents groupes d'opposants civils au régime étant désunis, si un changement doit intervenir dans le pouvoir il se pourrait bien que les instigateurs en soient des militaires déçus par le président Mobutu.

Finalement la crise du Zaïre pose aussi la question de la future stratégie de l'Occident à l'égard de l'Afrique australe. Le climat politique régnant actuellement à Washington pourrait encourager les responsables à mettre un frein aux pressions exercées contre les régimes de MM. Smith et Vorster afin de favoriser la conclusion d'un règlement politique en Rhodésie et en Namibie et pour inciter l'Afrique du Sud à desserrer chez elle l'étau de l'apartheid. Réunis à Copenhague le 12 juin, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont décidé de ne pas imposer de nouvelles sanctions à l'Afrique du Sud.

Espoirs sud-africains

POURTANT le programme de sauvetage du régime Mobutu mis en place par l'Occident ne saurait avoir d'autre effet que de permettre de gagner du temps. Car les problèmes de structure qui ont *précipité le Zaïre dans cet état* désastreux ne disparaîtront pas tant qu'une bourgeoisie corrompue et inefficace demeurera au pouvoir, laissant s'exacerber *les contradic*tions de classes et de régions. Les Européens du Shaba, dont dépend l'industrie minière, hésiteront à reprendre leurs postes en nombre suffisant si la même instabilité persiste.

La force interafricaine pourrait hésiter à rester au Zaïre si l'accomplissement de sa mission doit entraîner un grand nombre de victimes. Malgré l'adoption au sein de l'O.U.A. d'une convention interdisant le recours aux mercenaires sur le continent, le président Mobutu a déjà entrepris de recruter une armée d'Européens et de Sud-Africains dont la solde est financée à l'aide de sa fortune personnelle (11). Cette opération est coordonnée par le colonel Mike Hoare, l'ancien commandant du fameux sixième commando qui avait aidé le président Mobutu à asseoir son autorité après le coup d'Etat de 1965 qui le porta au pouvoir. Des officiers français sur le point de prendre leur retraite loueront leurs services pour assurer la formation des mercenaires. Il est dans les intentions *du président Mobutu de faire de ces* soldats le noyau de sa « force de frappe » chargée de lancer des opérations de revanche contre l'Angola. *Conçu pour prêter main forte* au F.N.L.A., un tel dispositif ne pourra qu'exacerber le conflit le long de la frontière avec l'Angola.

Pour le moment, les leaders occidentaux savent gré au président Mobutu d'avoir su maintenir l'unité du Zaïre au cours des treize dernières années. Aussi le tiennent-ils pour la seule solution valable entre

Cette dernière s'est vue confortée par la réaction des occidentaux dans la guerre du Shaba. Le premier ministre Vorster a loué l'Occident, pour s'être « *réveillé* » devant le danger des desseins communistes. Le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, a exprimé l'espoir qu'il en résulterait une « *révision réaliste* » de la politique d'embargo *sur les armes à destination de* l'Afrique du Sud. En même temps, les Sud-Africains espèrent que la dépendance extrême de l'Occident *à l'égard de la production* sud-africaine de minerais essentiels, comme le platine et le chrome, sera de nature à l'amener à composition.

Les débordements du racisme dans les médias occidentaux à la suite des informations relatant le massacre des Blancs au Shaba ont montré à quel point le préjugé racial obérait encore la perception du fait africain en Europe. Depuis lors, on sait mieux, peut-être, quelles réactions instinctives de sympathie raciale se déclencheraient dans de larges couches des sociétés occidentales si l'effondrement des défenses militaires rhodésiennes devaient entraîner de nombreuses pertes parmi les colons européens. Et sans nul doute est-ce là une éventualité dont les responsables politiques s'efforceront de tenir compte.

Mais, dans l'ensemble, le cours de la stratégie occidentale ne peut pas changer d'une manière fondamentale. Spécialement aux Etats-*Unis, les pouvoirs d'intervention* du président restent limités par la législation qui a été adoptée après la guerre du Vietnam. De récentes *informations en Amérique ont fait* état du désir du président Carter d'accorder de nouveau un soutien substantiel aux guérilleros de l'UNITA dans le *Sud* de l'Angola (12). Mais une telle décision nécessiterait une abrogation de l'amendement Clark, qui actuellement empêche le gouvernement d'accorder une aide clandestine, sans avoir reçu auparavant l'approbation du Congrès.

Les responsables politiques du département d'Etat, qui se font une idée plus complexe des événements africains que M. Brzezinski, finiront probablement par faire prévaloir leurs conceptions favorables à une stabilisation politique du conflit en Afrique australe. Ils feront valoir que la crise du Zaïre a prouvé qu'il était plus que jamais nécessaire de faire progresser une solution allant dans le sens de *l'accession* de la *majorité noire* au pouvoir, de manière à éviter de nouveaux empiétements soviéto-cubains sur les intérêts occidentaux *en Afrique*. Et parce *que* la situation en Afrique australe est d'une importance cruciale pour l'évolution politique de l'ensemble du continent, c'est bien ce problème qui continuera de déterminer l'ordre des priorités dans les calculs politiques de l'Occident.

BARRY COHEN.

(10) Cf. *l'Afrique australe — De Kissinger à Carter*, par Barry Cohen et Howard Schissel, éd. L'Harmattan, Paris. 1977 (et, à propos de ce livre, *le Monde diplomatique* de janvier 1978.)

(11) Cf. *The Observer*, 11 juin 1978.

(12) Cf. *New York Times*, 1er juin 1978.

LES PRINCIPALES MATIERES PREMIERES PRODUITES EN AFRIQUE DU SUD, AU ZAIRE, EN ZAMBIE, EN NAMIBIE ET EN RHODESIE

MATIERES PREMIERES — Production (en milliers de tonnes, sauf spécif. diff.)	AFRIQUE DU SUD — Production 1977	AFRIQUE DU SUD — % Production mondiale	AFRIQUE DU SUD — % Réserves mondiales	ZAIRE			ZAMBIE			NAMIBIE			RHODESIE			ENSEMBLE — %prod. mond.	ENSEMBLE — % rés. mond.
METAUX COURANTS																	
Cuivre	209	3	1	490	6	6	622	9	6							18	13
METAUX D'ALLIAGES																	
Antimoine (métal)	10,7	16	5													16	5
Chrome	2450	30	74										610	7	22	37	96
Cobalt				13,6	50	32	2,45	8	8							58	40
Manganèse	5440	23	37													23	37
Vanadium	29	35	19													35	19
METAUX PRECIEUX																	
Or (millions d'onces troy)	22	57	50													57	50
Groupe du platine (millions d'onces troy)	3	47	71													47	71
SUBSTANCES ENERGETIQUES																	
Uranium	3,6	12	10							1,36	5	4				17	14
SUBSTANCES NON METALLIQUES																	
Diamant industriel (millions de carats, av. prod. Botswana)	5,5	19	15	11	38	74										57	89
Amiante (fibres)	360	7	6													7	6
Spath fluor	317	7	17													7	17
Valeur de la production minière en 1974 (en millions de dollars des Etats-Unis)	5 900			1 280			970			500			215				
Part de la production minière dans le P.N.B. en 1974	17 %			33 %			44 %			50 %			7 %				

— Source : Bureau of Mines, U.S. Department of the Interior.
* *Commodity Summaries* (janvier 1978) : Productions en 1977.
* *Mining Industry in Africa* : Valeurs des productions en 1974 rapportées aux P.N.B. de 1974.
N'ont été retenues pour chaque pays que les matières premières dont la production nationale excède 5 % de la production mondiale.
— Pour chaque pays et par produit les colonnes donnent :
— Production 1977.
— Part de la production nationale dans la production mondiale en 1977.
— Part des réserves nationales dans les réserves mondiales, estimée en 1977.
— La définition des réserves est la suivante : tonnage du minerai identifié dont l'exploitation serait économiquement possible dans les conditions de prix actuelles.

à Katako-Kombe, un petit village du Kasaï. Il a été élevé chez les missionnaires, qui voulaient qu'il devienne prêtre ou soldat. *Il n'a voulu ni l'un ni l'autre, il est devenu « clerc »*, employé aux écritures, il s'est inscrit au « cercle des évolués » de Kindu et a découvert la politique au lendemain de la guerre, à vingt ans, quand il a constaté que les Belges exportaient au Congo leurs querelles linguistiques, philosophiques et syndicales. Il s'est *inscrit au parti libéral, la plus réactionnaire* des formations belges, parce que le ministre des colonies, M. Buisseret, en était un membre influent. En 1955, il est vice-président du parti libéral de Stanleyville, puis il « monte » à Léopoldville. Il y devient directeur communal de la Brasserie et y fonde le Mouvement national congolais. *Il découvre le nationalisme*, Kwame Nkrumah, du Ghana, devient son idole. Il suit les événements de Brazzaville, où le général de Gaulle annonce en 1958 l'indépendance des territoires africains.

Il exploite la moindre occasion. Quand des émeutes éclatent à Léopoldville, le 4 janvier *1959, il en tire tout le parti voulu. Il se déclare* solidaire de Joseph Kasavubu, le président de l'Association des Bakongos, accusé par les *Belges d'être* responsable du soulèvement. Kasavubu et Lumumba n'ont cependant rien en commun. Autant Lumumba est généreux, autant Kasavubu est méfiant. On l'appelle « M. Kasa » ; il ne croit qu'aux Bakongos, méprise les autres races du pays et rêve d'un fédéralisme, ou de la reconstruction d'un « *royaume du Bakongo » qui s'étendrait sur* l'Angola, le Congo belge et le Congo ex-français.

Les deux hommes se combattront jusqu'au bout. *Mais* en attendant, ensemble, après les émeutes du 4 janvier, ils obtiennent l'indépendance par intimidation. Le 13 janvier 1959, le roi annonce *l'autonomie du Congo* « sans atermoiements funestes et sans précipitation inconsidérée ». C'est une première victoire pour Kasavubu et Lumumba. A partir de ce moment, Lumumba ne laissera plus une seconde de répit à la Belgique : il organise systématiquement le désordre dans la colonie jusqu'à ce que les Belges, excédés, jettent l'indépendance à la tête des Congolais, lors de la « table ronde » de Bruxelles en janvier 1960. Ce sera, *sur le papier*, l'indépendance totale, sans la moindre restriction — mais le gouvernement de M. Eyskens compte bien que rien ne changera pour les gigantesques affaires développées en quatre-vingts ans de colonisation.

En un clin d'œil, début juillet 1960, tout cela aussi est menacé. La frêle alliance conclue en juin entre Kasavubu et Lumumba pour le partage du pouvoir ne résiste pas à l'anarchie. La mésentente s'installe, ne s'estompe que devant l'intervention des parachutistes belges, qui viennent évacuer les Européens assiégés dans plusieurs centres et qui peuvent garantir la sécession du Katanga proclamée *par Moïse Tshombe*. La Belgique soutient celui qu'on a baptisé « M. Tiroir-Caisse », parce qu'il a évité les violences contre les Européens à Elisabethville, Jadotville et Kolwezi, mais aussi parce que 75 % des intérêts belges sont concentrés dans sa région. Le Katanga a été dès le siècle dernier, qualifié de « scandale *géologique* », *parce que, avec son cuivre*, son cobalt et son uranium, il est le plus riche territoire minier du monde.

Avant l'indépendance déjà, divers milieux d'affaires ont envisagé de provoquer la sécession katangaise et d'installer à Elisabethville un régime à leur solde qu'aurait dirigé Moïse Tshombe, un nationaliste « modéré », commerçant manipulé par les colons de l'endroit. Parfaitement obéissant à la Belgique, il n'a *cessé de contrecarrer les projets de Lumumba* et de Kasavubu. Jovial, rondouillard, il est l'image du « bon Noir ». Quand l'anarchie embrase le Congo, cinq jours après l'indépendance, il fait sécession immédiatement. Le contraste est saisissant : tandis que la violence se déchaîne dans toute l'ancienne colonie, *l'ordre règne au Katanga, et la production* minière reprend, intacte, sous la protection des baïonnettes belges et des gendarmes katangais. Rapidement, quand les Nations unies condamneront l'intervention belge, les premiers « gendarmes » katangais — formés par des techniciens belges et français (commandés par *les colonels d'Algérie Faulques et* Trinquier) — prendront le relais des soldats flamands et wallons. Les « casques bleus » de l'ONU ne réussiront à vaincre la sécession que deux ans plus tard, au prix de batailles sanglantes, avec l'aide d'une armée nationale reconstituée. Mais Lumumba sera mort depuis *longtemps*.

L'ascension de Mobutu

LA sécession katangaise, en juillet 1960, fait tache d'huile. Le Kasaï, autre province minière, riche en diamants, suit l'exemple quand Albert Kalonji, autre adversaire du premier ministre, se proclame empereur sous le *titre d'Albert Ier*.

Les événements se précipitent. Lumumba fait appel aux Russes et aux Américains en *même temps*. Les « *casques bleus* » *ramènent* un peu d'ordre, et l'armée, ivre de violence, retrouve un embryon de discipline sous les ordres d'un nouveau venu, le colonel Joseph-Désiré Mobutu.

Mobutu est un ancien sergent-comptable *de la force publique*, fils du cuisinier blanc de l'évêque de Lisala et brillant élève des missionnaires *qui lui ont appris* le français et le football. N'ayant pas voulu être prêtre, il est donc devenu soldat. Mais il a aussi la passion du journalisme et est devenu collaborateur à *Léopoldville* de l'Avenir colonial belge. C'est *dans les bureaux de ce journal qu'il a* rencontré Patrice Lumumba, et les deux hommes se sont appréciés, surtout parce que Mobutu, calme et réfléchi, prodigue au trop bouillant nationaliste des conseils de prudence, de patience et de diplomatie. Quand il constitue son gouvernement, fin juin 1960, Lumumba *prend Mobutu comme secrétaire d'Etat à la* présidence, puis, lorsque éclate la mutinerie dans l'armée, il le nomme colonel. Aussitôt, Mobutu prend comme adjoint son ancien chef, un Belge, le colonel Marlière, qui deviendra pendant des années son principal conseiller, avec le général marocain Kettani, un saint-*cyrien commandant des « casques bleus » de* l'ONU.

Le colonel Mobutu jouit parmi ses soldats d'un prestige certain et, avec l'aide de Kettani et de Marlière, il rétablit un minimum de discipline. Par contre, son influence sur Lumumba *fléchit*, et quand, en septembre 1960, la querelle entre le premier ministre et le président de la République éclate au grand jour, ils se démettent mutuellement de leurs fonctions. Mobutu décide alors d'intervenir. Le 14 septembre 1960, il monte sur une table de la terrasse de l'hôtel Regina à Léopoldville pour annoncer qu'il « neutralise » Kasavubu et Lumumba et qu'il « fait appel à des techniciens congolais et des spécialistes étrangers pour sauver le pays du chaos ».

(Lire la suite page 8.)

Accueil mitigé et risques de nouveaux clivages au sein de l'O.U.A.

Le projet de force interafricaine

Par CHRISTOPHE BATSCH

PARMI les chefs d'Etat qui vont se réunir à Khartoum du 18 au 24 juillet sous l'égide de l'O.U.A., l'intervention française au Zaïre ne suscitera pas la même unanimité dans la condamnation que celle de l'Afrique du Sud en Angola il y a trois ans. De même ne verra-t-on sans doute pas se reformer la division de l'O.U.A. en deux camps « progressistes » et « modérés » d'égale importance.

La donnée principale de l'affaire angolaise résidait dans l'intervention de l'armée sud-africaine à l'appel de l'UNITA, qui, par là, se discréditait. Pour l'ensemble des Etats africains, la condamnation de cette initiative était acquise, même aux yeux de ceux — les « modérés » regroupés autour du Sénégal et du Zaïre — qui regrettaient l'appel du gouvernement angolais à ses alliés cubains.

Dans l'affaire du Shaba, la donnée remarquable reste l'intervention française, dont les conditions ont indigné l'opinion africaine. Le prolongement que lui a donné la conférence de Paris avec le projet de force interafricaine d'intervention a également suscité l'inquiétude. Sur un point essentiel, pourtant, la situation diffère de celle qui prévalait en Angola. On peut juger fondée l'action du F.N.L.C. : la corruption du régime Mobutu est un fait avéré, et le président Neto rappelait il y a quelques mois que deux cent vingt mille Zaïrois avaient dû chercher refuge en Angola. Il reste qu'en pénétrant au Zaïre le F.N.L.C. s'est mis dans une situation délicate puisqu'il risque d'être assimilé à ce que le président Giscard d'Estaing a défini comme *« des éléments venus de l'extérieur »*. Aucun des Etats membres de l'O.U.A. ne peut à l'heure actuelle admettre de tels franchissements de frontières par un groupe de combattants armés, quels que soient ses motifs. Le problème est crucial pour les gouvernements africains qui voient là une menace et craignent par-dessus tout la remise en cause du principe de l'intangibilité des frontières. Les affinités et les mouvances ethniques constituent presque partout encore un obstacle à l'émergence d'une conscience nationale que les dirigeants cherchent par tous les moyens à faire surgir. L'intervention au Shaba de Lunda dont l'aire de peuplement s'étend sur trois pays de langues et de régimes différents (Zaïre, Angola, Zambie), a ainsi suscité la plus large réprobation.

La mesure en a été donnée par le voyage à Kinshasa du président de la Zambie, dont les troupes du F.N.L.C. ont traversé le territoire. L'Angola et Cuba, directement mis en cause en raison de liens anciens ainsi que dans un souci de propagande, ont pris leurs distances et démenti toute participation à l'opération du Shaba. De sorte que l'intervention française pourrait bien se trouver justifiée par forfait des critiques.

Le projet de force d'intervention interafricaine pourrait se heurter à bien d'autres difficultés. Déjà évoquée l'an dernier au cours de la quatrième conférence franco-africaine à Dakar, l'idée a progressé depuis. Le communiqué final de la cinquième conférence, réunie à Paris le mois dernier, insiste sur *« le droit à la sécurité de tous les Etats africains à l'intérieur de leurs frontières »* et exprime le souhait qu'une *« concrétisation de leur solidarité intervienne à bref délai »*. Conçue comme une alliance antimarxiste en Afrique, saluée à ce titre avec enthousiasme par le premier ministre Vorster, la force interafricaine ne risque-t-elle pas d'aggraver la « rivalité de blocs » au sein du continent ?

Trois pays connaissent un début d'application du principe « poitrines africaines/armes occidentales ». Le Zaïre, où les troupes marocaines constituent l'ossature de la force commune de sécurité au Shaba. La Mauritanie et le Tchad, où les Jaguar et parfois les troupes françaises tiennent à bout de bras des régimes chancelants. On rappellera aussi que Djibouti entretient quatre mille cinq cents soldats français sur son territoire.

La France ou ses partenaires sont donc militairement présents dans les trois grandes zones de conflit du continent : Corne, Afrique australe et bande saharienne. On ne s'étonnera pas que les réactions les plus vives aux projets français soient parties de là.

Ce qui se passe en Ethiopie semble confirmer le point de vue de l'ambassadeur américain Andrew Young sur l'enlisement soviétique en Afrique : le gouvernement d'Addis-Abeba, soutenu par des troupes cubaines, affronte des mouvements érythréens qui affirment garder confiance en ces mêmes Cubains dont ils ont obtenu la non-participation à l'offensive éthiopienne en cours. Bien que l'O.U.A. considère toujours la lutte de l'Erythrée comme une entreprise séparatiste du type Biafra, la question des frontières se pose ici de façon particulière, en raison des modalités du rattachement de cette province à l'empire du Négus. Paris est-il favorable à une sécession ? Déjà, le plus modéré des mouvements nationalistes érythréens a indiqué que la France et les Etats africains qui lui sont liés devraient *« entrer en lice pour imposer une solution négociée »*. Les inquiétudes égyptiennes et soudanaises devant la présence cubaine dans la région sont partagées à Paris, où l'on a remarqué avec satisfaction l' « appui total » apporté par le président Sadate au général Mobutu. En tout état de cause, on entend ici garantir l'indépendance de Djibouti, qu'une Ethiopie forte et réunifiée ne manquerait pas de convoiter.

Fermeté de la « ligne de front »

AU sud du continent, la réaction de M. Vorster aux événements du Shaba, derrière ses glacis de Namibie et de Rhodésie, n'était évidemment pas de nature à rallier les suffrages des Etats de la « ligne de front ». Dans une région où Cuba ne se cache pas de l'aide qu'il apporte à l'Angola et aux mouvements de libération, y compris dans la très modérée Zambie qui héberge l'un des mouvements nationalistes du Zimbabwe, l'initiative de la conférence de Paris a surtout contribué à affermir la solidité du front. Provoquant l'irritation du gouvernement britannique, elle a en même temps ravivé l'image d'une France fer de lance de l'impérialisme que les voyages du ministre des affaires étrangères et de récentes déclarations s'étaient efforcés de dissiper. Beaucoup, dans cette région, dépendra des choix du président Carter pour sa politique africaine :

— volonté de « répondre » énergiquement aux menées soviétiques sur le continent : la force interafricaine de sécurité pourrait alors au moins compter sur une « assistance économique » des Etats-Unis ;

— souci d'assurer de la manière la plus pacifique les indispensables transferts de pouvoir aux populations noires : la voie des négociations serait alors ouverte et la présence cubaine « dédramatisée ».

A moins que Washington ne poursuive ses atermoiements actuels, qui ne sont peut-être qu'une forme élaborée du pragmatisme anglo-saxon.

La position du Mozambique, qui mène actuellement campagne en faveur de la reconnaissance du Front Polisario, pourrait se révéler de quelque importance à la prochaine réunion de Karthoum : c'est le président Samora Machel qui, en 1976 déjà, avait défendu la position des pays favorables à l'Angola, dont le Nigéria, face au président Senghor.

Craintes algériennes

LA question saharienne risque, en effet, de se trouver au cœur des débats de la prochaine assemblée de l'O.U.A. Elle constitue en même temps le point faible de la politique française qui pourrait se trouver à nouveau mise en accusation.

Bien qu'il n'y ait pas de soldats cubains au Sahara, c'est à propos de ce problème qu'ont été formulées les critiques les plus vives contre le projet de sécurité collective. L'Algérie et la Libye, rapprochant leurs positions, ont dénoncé de concert le *« néo-colonialisme portant un masque africain »* et affirmé leur soutien à la lutte menée par le Front Polisario. Alger souhaite que l'O.U.A. s'empare de la question du Sahara occidental, ou alors qu'elle y renonce officiellement, afin de pouvoir la porter devant l'ONU. L'intervention des Jaguar français dans une zone où, jusque-là, l'Afrique disposait d'une complète liberté de mouvement lui était apparue comme une menace pour sa sécurité. La mise sur pied au Shaba d'une force commune d'intervention dont les contingents marocain et sénégalais fournissent l'essentiel illustre à ses yeux la menace d'encerclement à laquelle elle se sent soumise ; l'appui verbal du roi Khaled aux initiatives françaises et le soutien égyptien aux régimes zaïrois et tchadien ne sont pas de nature à calmer ses craintes.

Au Tchad, l'intervention des mêmes Jaguar et de parachutistes français n'a pas contribué à rapprocher Tripoli d'Alger. Combien de temps la France pourra-t-elle maintenir la fiction d'une présence uniquement destinée à garantir le cessez-le-feu ? Elle ne pourra guère compter à Khartoum que sur ses alliés les plus fidèles, autour de la Côte-d'Ivoire, du Gabon et du Sénégal, dont la crainte de voir s'installer à ses frontières une Mauritanie dominée par l'Algérie n'est pas étrangère à sa détermination en faveur de la force interafricaine. Tripoli et Alger ont déjà obtenu des gouvernements malien et nigérien, riverains du Sahara, qu'ils se maintiennent dans une prudente expectative quant au projet français. D'autres pays francophones, tels le Bénin ou le Congo, sont restés sur la réserve. Quant aux pays anglophones, pour la plupart, ils regardent toujours avec méfiance des tentatives qui leur semblent trop marquées du sceau de Paris. Quoique très lié aux Etats-Unis, le plus important d'entre eux, le Nigéria, pratique volontiers une politique extérieure progressiste. La majorité des Etats africains préfèrent ainsi s'en tenir au *wait and see* à l'égard du pacte de sécurité collective.

La France ne paraît pas offrir de garanties suffisantes face au danger d'éclatement de l'unité africaine sous l'effet de la transposition sur le continent des rivalités Est-Ouest. Le recours systématique à la force, même si les moyens financiers saoudiens permettent de l'assurer durablement, ne serait payant qu'à court terme. Il risque de coûter très cher s'il consiste à ne soutenir que des régimes dont la nature provoque d'incessants mouvements de révolte.

Les populations du Shaba dans le jeu des intérêts divergents et des idéologies contradictoires

Ethnicité, régionalisme et nationalisme

Par ELIKIA M'BOKOLO *

L'AGITATION et l'instabilité politiques du Katanga — rebaptisé Shaba par le régime du général Mobutu Sese Seko — durent depuis près de vingt ans et se sont exprimées sous les formes les plus variées : sécession territoriale pure et simple dirigée par Moïse Tshombe, « Monsieur Tiroir-Caisse », entre 1960 et 1963 ; en 1967, révolte jumelée des « gendarmes katangais », anciens soldats de l'Etat séparatiste, et des « Affreux » ; et aujourd'hui, incursions militaires menées par des « rebelles » qu'on présente comme des « gendarmes katangais » et qui, de l'avis unanime, trouvent dans leur province d'origine la complicité agissante de la masse de la population. Devant des troubles aussi persistants, on est tenté de recourir à des clichés commodes. On évoque ici le « régionalisme katangais » sans en préciser le contenu, les contours idéologiques ou les bases sociales ; on agite ailleurs le « séparatisme lunda », pour indiquer aussitôt que les chefs de ce mouvement ont toujours été des pantins irresponsables, manipulés naguère par le capitalisme mondial et aujourd'hui par la main diabolique de l'internationale rouge.

Les troubles du Shaba apparaissent au contraire comme un terrain privilégié où l'on peut observer de quelle manière, dans une conjoncture de crise prolongée — crise du régime colonial d'abord, crise de l'Etat indépendant ensuite, — la conscience ethnique et le sentiment régionaliste peuvent servir de support à des idéologues et à des intérêts profondément différents.

Il faut d'abord détruire le très tenace « mythe lunda » qui assimile avec une facilité étonnante « katangais » et lunda. En effet, comme le Zaïre, dont on dit qu'il est composé de « plusieurs centaines de tribus », le Katanga n'est à vrai dire qu'« une expression géographique » qui laisse à peine deviner l'extraordinaire complexité des groupes ethniques répartis sur ce territoire. On a du mal, aujourd'hui encore, à en proposer un chiffre précis : les estimations varient de vingt-cinq à cinquante environ. La difficulté ne vient pas seulement de l'imprécision des notions telles que « tribus » ou « ethnies » : elle tient aussi au fait que ces différents groupes se sont constamment mêlés les uns aux autres, au cours de l'histoire, les dominateurs prêtant et empruntant aux dominés nombre de traits culturels, techniques ou sociologiques. L'actualité politique des vingt dernières années a jeté au devant de la scène quatre de ces groupes, plus importants par leur rôle que par leur nombre : les Luba, les Lunda, les Tshokwe et les Yeke.

Contrairement à certaines allégations, les Luba, installés au nord de la région, ne sont pas venus en « envahisseurs » au Katanga. C'est bien plutôt leur pays d'origine. Toutes leurs traditions situent leur berceau dans un endroit proche de la base militaire actuelle de Kamina. Le royaume luba, fondé au XVI[e] siècle par le héros légendaire Kongolo, devait couvrir, au moment de son apogée, l'immense territoire qui va de la rivière Bushimai, au Kasaï, jusqu'au lac Tanganyika et du Maniéma jusqu'au sud du Katanga. Malgré les démembrements successifs, la personnalité luba reste très accusée : une langue commune ; de nombreux traits de civilisation, tels que le culte de Kongolo assimilé au serpent arc-en-ciel ; enfin, l'institution des *balopwe* (chefs) à qui leur sang sacré donne droit à l'exercice du pouvoir. Plusieurs groupes, qui ont jadis fait partie du royaume des Luba, se sentent très proches de ces derniers : il s'agit notamment des Kaonde, des Sanga et des Hemba.

La civilisation lunda, qui s'est développée au sud après celle des Luba, doit beaucoup à cette dernière. Selon les traditions, l'empire lunda aurait été fondé peu avant 1600 par une femme rweej mariée à Kibinda Ilunga, le fils du deuxième grand roi des Luba ; pour cette raison, les institutions lunda comportent un héritage luba impressionnant. Cet empire, dirigé par un souverain qui prit le titre de Mwata Yamvo, recouvrait, au moment de son apogée (1760-1850), le nord-est de l'Angola, le sud du Zaïre du Kwango au Katanga et le nord de la Zambie. Comme l'empire semblait lourd à administrer, le souverain confia la partie est, en gros le Katanga et la Zambie, à une sorte de vice-empereur appelé le Mwata Kazembe. Il y eut donc, au début du XIX[e] siècle, un antagonisme croissant et plusieurs guerres entre les Etats luba, alors en difficulté, et les Lunda en pleine expansion. Le souvenir de ces conflits, habilement entretenu, est l'une des composantes du « problème katangais » depuis 1957-1958.

* Historien zaïrois, maître-assistant à l'E.H.E.S.S., directeur du Centre d'études africaines.

(Suite de la page 7)

En fait, le coup d'Etat ne vise que Lumumba, placé en résidence surveillée, tandis que Kasavubu reprend bientôt ses prérogatives et qu'un nouveau gouvernement est formé sous la présidence de Cyrille Adoula. Lumumba, après une tentative d'évasion, est repris et incarcéré dans le Bas-Congo. Le 18 janvier 1961, il est livré aux Katangais en guise de cadeau de réconciliation. A son arrivée à l'aéroport d'Elisabethville, il est assassiné par les hommes de Tshombe. On affirme même qu'un Belge lui a donné le coup de grâce. Son corps ne sera jamais retrouvé.

A Léopoldville, le pouvoir du nouveau commandant en chef de l'armée ne cesse de se développer. Avec l'aide des Belges, Mobutu réorganise tout, et il devient la « belle-mère du gouvernement ». Rien ne se décide plus sans son accord. Il est devenu l'homme fort du régime. Peu à peu, le Congo se réédifie, et les rébellions s'achèvent. C'est sur les conseils de Mobutu que le président Kasavubu charge Moïse Tshombe, le sécessionniste katangais en exil à Madrid, de diriger le gouvernement central. Les trois hommes accepteront en 1964 l'opération parachutée belgo-américaine sur Stanleyville, où Christophe Gbenye menace de massacrer des centaines d'otages blancs.

La situation politique et économique, cependant, s'aggrave. Kasavubu redoute des élections qui pourraient porter Moïse Tschombe à la présidence de la République. Pour écarter son concurrent, il le révoque le 13 octobre 1965, et le Katangais repart pour un nouvel exil à Madrid. Mobutu a laissé faire. Mais, quelques semaines plus tard, le 25 novembre 1965, le commandant en chef de l'armée nationale congolaise organise son second coup d'Etat. Il élimine Kasavubu et le premier ministre Kimba. Kasavubu est assigné à résidence et Evariste Kimba sera exécuté avec ses compagnons, quelques mois plus tard, en public, après « le procès de la Pentecôte ». Plus tard encore, en 1967, Moïse Tshombe, l'exilé trop actif, sera enlevé en plein ciel. L'avion se pose à Alger. Moïse Tshombe mourra dans les prisons de Boumediène.

Pas de solution ?

CHEF de l'Etat, le général Mobutu tentera avant tout de redresser l'économie, mais l'expérience échoue. Il nationalise les grandes compagnies, comme l'Union minière, puis « zaïrianise » tout le commerce et l'industrie pour mettre fin aux privilèges exorbitants des Belges. Quand il constate l'échec de l'opération, il fait marche arrière, en reconnaissant ouvertement l'erreur : « Connaissez-vous beaucoup de chefs d'Etat qui ont le courage d'admettre qu'ils se sont trompés ? », rétorque-t-il à ses détracteurs.

Il lance aussi l'authenticité, et africanise les noms européens. En 1972, le Congo devient Zaïre ; le Katanga, Shaba ; Léopoldville, Kinshasa ; Stanleyville, Kisangani ; Elisabethville, Lubumbashi. Il ne s'appelle plus Joseph Désiré, le nom que lui ont donné les missionnaires, mais Sese Seko Kuku Ngbendu wa za Banga, « l'intrépide guerrier terreur des poules ».

Mais le tribalisme aussi ressurgit et prolifère à la faveur de la crise économique. Le Zaïre résiste moins bien que les pays européens à la crise du pétrole, compliquée par une baisse considérable des cours du cuivre. Les événements de l'Angola aggravent encore la situation puisqu'un régime hostile à Mobutu s'installe à Luanda, et la route du cuivre est coupée : le minerai était exporté par le port angolais de Lobito, mais la frontière est fermée parce que le président Neto reproche au chef de l'Etat zaïrois l'aide qu'il apporte à Holden Roberto, son adversaire, dirigeant du Front national de libération de l'Angola.

Par représailles, Neto soutient les « gendarmes katangais » réfugiés dans son pays depuis la sécession avortée des années 60. Battus en mars 1977 par le corps expéditionnaire du roi du Maroc, les Katangais rééditent l'opération au printemps de 1978 et échouent une nouvelle fois quand les parachutistes français et belges se portent au secours du président Mobutu.

Y aura-t-il une troisième tentative katangaise ? Deux cent cinquante mille habitants de la région, réfugiés en Angola, ne renonceront pas de sitôt au retour, et ils constituent pour Mobutu une menace constante.

Mais, paradoxalement, la situation s'est brusquement améliorée pour le président. Son conflit, intérieur jusqu'ici, s'est internationalisé avec l'intervention franco-belge et la mise en cause de Cuba. L'Occident veut maintenant le soutenir pour sauver son pays de « l'agression des Soviétiques et des Cubains ». On découvre l'intérêt stratégique du Zaïre à la suite de la présence des Cubains non seulement en Angola, mais en Ethiopie et dans d'autres pays africains. On veut protéger la base de l'OTRAG dans l'Est, sur les bords du lac Tanganyika, où les Allemands ont construit un petit « Peenemünde » qui pourrait un jour se transformer en « Cap-Kennedy africain » et braquer ses fusées sur l'océan Indien où les Occidentaux perdent leurs bases les unes après les autres.

On ne veut pas non plus perdre les richesses du Zaïre, son cuivre, son cobalt, son diamant, son uranium. Dès lors, les pays industrialisés n'ont plus le choix : ils doivent s'unir pour sortir le Zaïre du marasme et faire appliquer d'urgence le « plan Mobutu » mis au point avec le concours d'experts étrangers au lendemain de la première invasion du Shaba. Il faut rétablir les équilibres fondamentaux, relancer la production agricole, mettre fin aux difficultés de transport qui paralysent les exportations, arrêter la corruption, la fraude et la contrebande : le café sort par toutes les frontières, et 65 % de la production de diamants du Kasaï au moins sont détournés. La monnaie doit être soutenue : le cours officiel du zaïre est fixé à 43,5 francs belges, mais on l'achète à 10 francs. L'inflation atteint ou dépasse le taux de 80 %, et la dette extérieure oscille autour des 2 milliards de dollars.

Pour redresser cette situation désastreuse, il faudra de nouveaux experts (le Fonds monétaire international propose de les mettre à la disposition de Kinshasa), mais surtout une aide financière massive et un moratoire pour les dettes contractées en Amérique, en Belgique, en France et en R.F.A.

Il faudra aussi rétablir la stabilité politique et assurer la sécurité des techniciens et coopérants européens, que ce soit avec le concours d'une force interafricaine ou autrement. Sans paix, il n'y aura pas de production.

Certains pays occidentaux ont perdu l'envie de soutenir le régime de Kinshasa et critiquent avec sévérité le président de la République. Mais, aussitôt, ils reconnaissent qu'il n'y a pas de solution de rechange, pas de personnalité en mesure de le remplacer. Aucun opposant de l'intérieur ou de l'exil ne possède une stature suffisante, et tous les mouvements de contestation se disputent la succession. C'est pourquoi l'Occident se résigne : « Après Mobutu, ce ne peut être que pire. »

PIERRE DE VOS.

Les Tshokwe et les Yeke ne sont entrés dans le jeu que dans la deuxième moitié du siècle dernier. Il s'agit dans les deux cas de groupes numériquement peu importants mais qui ont réussi à imposer leur domination aux dépens des Lunda, en utilisant les faiblesses de l'empire lunda et les armes à feu achetées aux trafiquants portugais et arabes. Les Tshokwe, partis de l'Angola actuel, entrèrent au Katanga par l'ouest. Les Yeke, littéralement « chasseurs », sont les Nyamwezi de Tanzanie venus au Katanga pour le commerce de l'ivoire, du cuivre et des esclaves. Leur chef Msiri était, à la fin du siècle, le roi le plus puissant d'Afrique centrale. Ces deux groupes devaient opposer une vive résistance à la colonisation belge.

Ces faits d'histoire ne sont pas des pièces de musée, délaissées dans un coin obscur de la mémoire collective : ils continuent d'informer des comportements contemporains. Au Katanga comme dans d'autres régions du Zaïre, la conscience historique fut le prélude à la conscience politique. Beaucoup de politicien de la première génération (c. 1955-1965) se sont fait connaître d'abord comme historiens amateurs : Jason Sendwe, assassiné en 1964, écrivit sur les Luba ; et Godefroid Munongo, aujourd'hui retiré de la politique, s'attacha aux Yeke. Par ailleurs, *chaque groupe ethnique cherche à préserver son identité et multiplie, pour des raisons qui seront invoquées plus bas,* les marques de solidarité entre ses membres.

L'héritage de la colonisation

IL existe pourtant, au-dessus de ces particularismes ethniques, un sentiment *régionaliste* typiquement katangais. Ce fut Moïse Tshombe qui lança le premier, en 1959, une expression appelée à un riche avenir : celle de « Katangais authentiques » par opposition aux immigrés « étrangers » venus des autres régions du Zaïre. Ce régionalisme est un héritage de la colonisation belge : il se caractérise par une très grande méfiance à l'égard du pouvoir central de Kinshasa et par une intolérance extrême envers les groupes ethniques non katangais. Comme on ne prête qu'aux riches, les premiers nationalistes ont accusé les Belges d'avoir créé de toutes pièces ce particularisme. Les choses sont beaucoup plus complexes.

Ce sentiment trouve ses racines dans le système économique mis en place sous la colonisation. L'Union minière du Haut-Katanga, fondée en 1906, a précipité cette région *dans la voie du capitalisme industriel.* L'industrialisation, basée au départ sur l'exploitation exclusive du cuivre, des autres métaux non ferreux associés au cuivre et des minerais stratégiques, commença dans le sud-est du Katanga (Lubumbashi) pour gagner ensuite le centre (Likasi et Kolwezi — voir la carte page 7). L'activité minière entraîna l'apparition d'une métallurgie différenciée et des industries d'équipement ou de grande consommation. Au *moment de* l'indépendance, le Katanga était de loin la première région industrielle du pays. Cette situation et ses conséquences sociales (50 % de salariés, en majorité des ouvriers) auraient pu faire du Katanga le fer de lance de la lutte sociale et politique. En réalité, l'avance économique sur le reste du pays avait pour contrepartie un retard idéologique et politique, qui s'exprimait par le régionalisme.

Economiquement, le Congo ne pouvait pas vivre sans le Katanga : or la réciproque n'était pas vraie. La province minière exportait ses minerais par l'Angola et, à travers les deux Rhodésies (Zambie et Zimbabwe), par l'Afrique du Sud et par le Mozambique : le B.C.K. (chemin de fer du Bas-Congo Katanga) ne jouait qu'un rôle d'appoint. *Ainsi, sur le plan économique,* le Katanga était plus intégré au glacis blanc d'Afrique australe qu'au Congo. Les Européens de la province, environ trente-deux mille en 1960, représentaient 2,1 % de la population totale : c'était la proportion des Blancs du Kenya et de la Rhodésie, encore que les colons proprement dits (quelque trois mille) *fussent beaucoup moins nombreux* que les fonctionnaires de l'administration coloniale et le personnel employé par les firmes privées. Mais, jusqu'à l'indépendance, tous ces Européens demandaient l'autonomie du Katanga et luttaient contre la centralisation réalisée au profit de Kinshasa ; la petite bourgeoisie noire de la province reprit à son *compte ces idées autonomistes* : c'est le schéma assez classique dans lequel on voit des groupes dominés *faire leur, totalement ou partiellement,* l'idéologie des groupes dominants.

Dans la masse du peuple, le régionalisme, sous sa forme intolérante, eut une autre origine. Avec une *densité inférieure à deux* habitants au kilomètre carré, les régions minières du Sud étaient incapables de fournir les nombreux travailleurs recherchés par les entreprises industrielles : après quelques opérations de recrutement dans le Sud-Katanga, on fit venir la main-*d'œuvre du Nord-Katanga (Luba) et* surtout du Kasaï (Luba et Songe). Ces derniers arrivèrent dans les villes industrielles après la seconde guerre : c'était l'époque où, à l'exemple de l'Union minière, les firmes soucieuses de diminuer leurs charges salariales renonçaient à embaucher des Européens au-dessous du grade d'ingénieur et lançaient *une politique « libérale » vis-à-vis des* travailleurs noirs : formation professionnelle, hausse des salaires. Il y avait ainsi, au sein du prolétariat katangais, deux fractions distinctes au moment de l'indépendance. La minorité était composée des travailleurs les plus anciens, recrutés dans le Sud, engagés dans les tâches exigeant le moins de qualification, mal rémunérés : *ces ouvriers vivaient* le plus souvent dans les camps construits par les entreprises, soumis au paternalisme le plus rétrograde, à la surveillance tatillonne des milices patronales et au contrôle discret des émissaires des « chefs *coutumiers ». Les travailleurs venus* du Kasaï, sorte d'aristocratie ouvrière, vivaient librement en ville grâce à leurs meilleurs salaires : ils s'étaient d'ailleurs regroupés dès 1955 dans une organisation culturelle en principe, mais politiquement liée aux groupes nationalistes de la Rhodésie du Nord (Zambie). Ce deuxième groupe est devenu la bête *noire de l'administration et de la* chefferie coutumière, qui sut mobiliser contre lui la masse des manœuvres et des chômeurs des villes, ainsi que le petit peuple des campagnes.

On imagine la complexité des forces politiques susceptibles de voir le jour sur la base de cette multitude de particularismes, de groupes sociaux et d'intérêts en présence. Ne *retenons ici, par souci de clarté,* que les deux épisodes les plus significatifs.

Le premier correspond aux années de l'indépendance (1959-1964). Les regroupements politiques auxquels on a assisté alors se sont faits apparemment sur une base ethnique ou pluri-ethnique. Deux coalitions se partageaient alors, presque à égalité, les suffrages populaires :

— Le Cartel katangais (23 sièges sur 60 à l'Assemblée provinciale en 1960) regroupait : la Balubakat (association des Baluba du Nord-Katanga), l'ATCAR (Association des *Tshokwe du Sud-Katanga*) et la Fedeka, qui rassemblait les travailleurs originaires du Kasaï ;

— La Conakat (25 sièges sur 60) réunissait plusieurs associations tribales du Sud-Katanga, principalement les Lunda et les Yeke, ainsi que l'Union katangaise, parti des petits colons européens.

Derrière cette apparence ethnique, les deux mouvements véhiculaient une idéologie beaucoup plus complexe.

● La Balubakat était dirigée par la petite bourgeoisie urbaine et ses troupes rassemblaient la jeunesse prolétarienne des villes et les paysans ; les « chefs coutumiers » du Nord-Katanga, affaiblis par l'émiettement politique survenu avant la colonisation et par la politique des autorités belges, n'intervenaient pas comme force politique. La Balubakat hésita longtemps entre une *idéologie particulariste et hyper-*ethnique proche de Kalondji, à l'époque chef des Luba du Kasaï, et une idéologie nationaliste unitaire incarnée par Lumumba. Il n'est pas étonnant qu'après l'élimination physique de ce dernier l'aile gauche, si l'on peut dire, de ce parti ait évolué vers des positions plus radicales : ce fut elle qui dirigea en *1964 la rébellion qui embrasa le* Nord-Katanga ; dans sa direction figurait notamment Laurent Kabila, fondateur et principal responsable du P.R.P. (Parti révolutionnaire du peuple), qui contrôle aujourd'hui, selon certaines sources, des maquis *dans* l'est du Zaïre ;

● *La base sociale* de la Conakat était différente : sa direction, recrutée elle aussi dans la petite bourgeoisie des commerçants et fonc*tionnaires, se réclamait néanmoins* des « chefs coutumiers » demeurés assez puissants au Sud-Katanga ; Moïse Tshombe mettait en avant ses liens familiaux avec le mwata Yamvo, le grand chef lunda, tandis que Godefroid Munongo était acclamé comme le petit-fils du fameux Msiri et comme le frère du « roi » des Yeke. Le soutien des colons et *de l'Union minière acheva de don*ner à la Conakat son caractère de mouvement conservateur et réactionnaire. Son régionalisme exacerbé, qui alla jusqu'à la sécession (juillet 1960 - janvier 1963), répondait à une double aspiration : c'était d'une part la revanche des « Katangais authentiques » sur les travailleurs immigrés des autres provinces ; pour *les grandes firmes, effrayées par le* régime « rouge » de Lumumba, c'était un moyen de pression irrésistible pour imposer un changement à Kinshasa et l'avènement d'une équipe modérée. Ce fut à ces conditions que le Katanga réintégra *le Congo* et, ironie suprême de l'histoire, l'ancien chef sécessionniste se retrouva au poste de premier ministre de l'État réunifié (1964-1965).

Face à l'État central

LA conjoncture actuelle impose la plus grande circonspection. Deux questions au moins se posent, sur lesquelles on risquera quelques hypothèses. Que reste-t-il des particularismes ethniques et régionalistes au Shaba, nouveau nom du Katanga ? Ces particularismes, au cas où ils existeraient, sont-ils la base des *mouvements de contestation actuels ?* Il ne fait pas de doute que le régime actuel, instauré en 1965 par le général Mobutu, s'est *efforcé* de réaliser l'un de ses objectifs majeurs : briser les tendances centrifuges et forger une « nation zaïroise ». Mais on n'efface pas en si peu de temps des sentiments aux racines aussi profondes. Beaucoup de *mesures prises pour lutter contre* les particularismes contribuent paradoxalement à les entretenir : c'est le cas en particulier de la règle des quotas, qui fixe par régions, sinon par ethnies, les places disponibles dans les emplois publics et dans l'enseignement supérieur ; c'est le cas aussi de la pratique selon laquelle le commissaire d'une région (gouverneur de province) *doit* être originaire d'une autre province. La persistance des particularismes, unanimement reconnue aujourd'hui, est bien sûr particulièrement nette dans la région où ces sentiments ont été les plus vifs.

Il est plus difficile de répondre à la deuxième question. Dans un message publié récemment par le F.N.L.C., son chef Nathanaël Mbumba explique que la plupart des « gendarmes katangais » sont morts, dans des conditions controversées, entre 1963 et 1967 : ses troupes seraient *formées de « militants (...) originaires de toutes les régions et ethnies du Congo »,* et *ses objectifs seraient la prise du* pouvoir dans l'ensemble du Zaïre, *« contrairement à l'opinion de ceux qui croient ou qui veulent faire croire qu'il s'agit de la continuation de la sécession katangaise ».* Ces déclarations semblent cependant contredites par l'isolement du F.N.L.C. au sein de ce qu'il est convenu d'appeler l'opposition zaïroise et par l'acharnement des troupes de Nathanaël Mbumba à s'emparer du Shaba.

Quoi qu'il en soit, il faut retenir comme une constante de la vie politique au Shaba le fait que le particularisme ethnique ou régionaliste est une forme creuse : il sert presque toujours à véhiculer une idéologie globale. Peut-il être aujourd'hui le support d'un mouvement révolutionnaire comme il a été dans le passé la base d'une machination typiquement néo-coloniale ?

ELIKIA M'BOKOLO.

Dans les revues...

■ Dans la **REVUE DES DEUX-MONDES**, M. Constantin Caramanlis exprime ses idées *sur l'Europe et fait un acte de foi* dans une unité dont le principe existe, fondamental et le seul incontestable : la communauté de culture. Idée qui fut développée tout récemment en Grèce même, par des intellectuels et des politiques, au symposium inaugural du Centre culturel européen de Delphes. (Juin, mensuel, 12 F. - 15, rue de l'Université, Paris-9e.)

■ *FAIRE*, qui agit comme stimulant à l'intérieur du parti socialiste, notamment par son militantisme autogestionnaire, donne à ce numéro deux pôles plus liés qu'opposés : « *refuser la facilité* » et « comment rompre avec le capitalisme ». Ce qui sous-entend — et même, sur le dernier point, est entendu très explicitement — qu'il pourrait y avoir tentation de facilité et inclination à coopérer avec la « société présente » pour « gérer la crise ». (N° 31, mensuel, 12 F. - 43, rue Sainte-Anne, Paris-2e.)

■ **DOCUMENTS**, « revue des questions allemandes », consacre son dernier numéro à l'Autriche, ou : « une manière d'être neutre ». L'économie tient une large place dans ces études ; non sans qu'il en *soit fait* une, non négligeable, à la littérature. (Juin, trimestriel, 18 F. - 50, rue de Laborde, Paris-8e.)

■ *HUMANISME*, *revue du Grand Orient* de France, ouvre son dossier sur la marginalité. Notion — comme celle d'anormalité — plus aisée à formuler qu'à définir, car *elle répond* à des *attitudes* ou à des « états » plus que divers : contestation de la société — bourgeoise, ou autre, — associabilité ou rébellion, homosexualité, drogue, droit à la paresse, évangélisme vécu, retour à la nature, etc. Ce numéro passe en revue ces formes principales, les analyse, produit des témoignages. Sans s'arrêter, toutefois, sur ce qui est, au bout du compte, le critère et la limite de la marginalité, ou plutôt de la non-marginalité : l'argent. Aussi non conformiste ou insurgé qu'il puisse être (cela arrive), quels que soient ses modes de vie, même délirants, le riche n'est jamais « marginal ». (N° 123, mai-juin, bimestriel, 14 F. - 16 bis, rue Cadet, Paris-9e.)

■ *C'est une « émergence de nouvelles* pratiques sociales dans la jeunesse marginale » que discernent deux sociologues dans **RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES** ; *et, ce qui est plus significatif* encore, après ce qui fut essentiellement la marginalité d'une jeunesse bourgeoise : l'apparition d'une marginalité ouvrière autonome. (N° 18, juin, trimestriel, 29 F. - La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, Paris-7e.)

■ Avec son second numéro, **L'HISTOIRE** tient les promesses du premier. E. Le Roy Ladurie dresse un état de la recherche historique dans les dix années écoulées. L'article de P. Veyne, professeur au Collège de France, révèle ce que fut en réalité la gladiature dans le monde romain : non pas un jeu brutal, mais un phénomène social effrayant et... très « humain » mais qui, sous cette forme, n'a heureusement jamais eu d'équivalent. *M. Widock donne* une interprétation socio-politique de l'incendie du Bazar de la Charité. (N° 2, mensuel, 15 F. - Editions scientifiques, 57, rue de Seine, Paris-6e.)

■ Dans son premier numéro, la belle *et très* pugnace revue **DISCORDANCE** présente — sans légende ou commentaire superflus, — un magnifique tableau. On y a « peint », grâce à l'objectif, le couronnement de l'empereur Bokassa Ier *en* surimpression d'un autre sacre célèbre : celui de Napoléon, par David. (N° 1, trimestriel, 60 F. - Editions de la Différence, 22, *rue Saint-Paul, Paris-4e.*)

■ Pour la **REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES**, Moshe Ammi-Oz saisit l'occasion du même événement historique et fastueux pour écrire l'histoire du coup d'État du colonel Bokassa en 1966. L'auteur semble prévoir *pour le nouveau régime une précarité à* peine moindre, sans l'éclat, que celle de l'empire napoléonien. (N° 149, mensuel, 29 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris-10e.)

■ Publiée par le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, la revue **AFRICA *DEVELOPMENT*** *(bilingue) consacre* un article aux effets de la migration rurale sur la révolution urbaine au Nigéria, l'un des problèmes les plus urgents au Nigéria, dit *l'auteur (M. Oshomba Imoagene)* à juste titre. Outre l'étude de Samir Amin sur le développement autocentré, on signalera aussi au sommaire celle de B. Pounou-Tchuigoua sur les travailleurs saisonniers dans la région de la Guezireh au Soudan. (Vol. III, n° 1, 1978, trimestriel, 17,50 F.F. - Codesria, B.P. 3304, Dakar.)

■ Dans le **JOURNAL OF PALESTINE STUDIES**, M. George Ball — qui écrivait récemment dans **FOREIGN AFFAIRS** qu'il fallait « sauver Israël de lui-même » — répond à des questions sur la politique américaine au Proche-Orient aux lendemains de l'initiative de paix égyptienne. D'autre part, deux universitaires de l'université hébraïque de Jérusalem, ainsi qu'un universitaire anglais, exposent les problèmes des Palestiniens en Israël. (Vol. VII, n° 3, printemps 1978, trimestriel, 4 dollars ou 7 livres libanaises. - P.O. Box 19449, Washington D.C. 20036 ou P.O. Box 11-7164, Beyrouth.)

■ La **REVUE EGYPTIENNE DE DROIT INTERNATIONAL**, publiée au Caire (et dont le dernier numéro portant une date assez ancienne vient de nous parvenir), analyse le rôle de la Ligue arabe dans le règlement des conflits inter-arabes, sous la signature du Dr S.J. Al-Kadhem. J.G.C. van Aggelen traite, dans le même numéro, de la protection des droits de l'homme dans les territoires occupés par Israël à la lumière de la quatrième convention de Genève. (Vol. 32, 32e année, 1976, en anglais et en arabe. - 16, avenue Ramsès, Le Caire.)

■ **L'ARCHE** consacre, en quelque sorte, le regain d'intérêt que suscite en Israël la communauté des juifs sépharades avec deux articles consacrés, l'un à la personnalité du nouveau président de l'État, M. Itzhak Navon, l'autre au rôle que l'on envisage soudain dans certains milieux pour les juifs demeurés au Maroc dans l'amélioration des rapports avec les Arabes. (N° 256, juillet, mensuel, 7 F. - 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)

■ L'idéologie de l'Alliance israélite universelle au dix-neuvième siècle, les sources de sa philosophie, ses méthodes puis sa remise en cause sous l'effet de trois facteurs principaux (nationalismes, renouveau de l'antisémitisme, naissance du sionisme) font l'objet d'une intéressante étude de Georges Weill dans **LES NOUVEAUX CAHIERS**, revue publiée sous *l'égide de l'Alliance.* Au même sommaire, des articles de Carol Iancu sur les juifs roumains « de l'idéal sioniste à la révolution socialiste 1878-1916 » ; d'Elie Elmaleh (« Errance du signe juif ») ; d'Alexandre Adler, Guido Bugini, etc. (N° 52, printemps 1978, trimestriel, 15 F. - 45, rue La Bruyère, Paris-9e.)

■ Avec l'aide de la Communauté indienne mondiale, le bulletin trimestriel **INFORMATION ET COMMENTAIRES** fait paraître un numéro entièrement consacré au mouvement de libération indienne où l'on trouvera, entre autres, l'exposé des programmes politiques actuels. (N° 23, avril-juin, trimestriel, 7 F. - J.-L. Herbert, Le Corbusier, 7e rue 380, 42700 Firminy.)

■ « Décoloniser l'information » : avec une participation très variée, **TRIMEDIA**, revue éditée par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, tente sous ce titre une synthèse des problèmes qui se posent aux pays du tiers-monde dans la recherche d'un nouvel ordre de l'information. (N° 4, juin, trimestriel, 25 F. - 67, boulevard Vauban, 59046 Lille Cedex.)

■ Alors que l'Europe — et la France en particulier — s'intéressaient plus particulièrement au potentiel militaire chinois, **PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX** saisissait cette occasion, fin mai, pour consacrer un numéro très complet à « la défense nationale de la République populaire de Chine et ses moyens en 1978 », réalisé à l'aide d'études *et d'articles publiés en Occident.* (N° 337, 26 mai, bimestriel, 6 F. - La Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris-7e.)

■ Le rôle assigné aux forces armées italiennes en cas de catastrophe naturelle fait l'objet d'une analyse critique dans la revue italienne **QUALE DIFFESA**, qui vient de publier son deuxième numéro. Celui-ci comprend aussi des études sur la crise de l'officier aujourd'hui, les *femmes et les forces armées, la politique* militaire de M. Carter, etc. (Nos 2 et 3, six numéros par an, abonnement : 6 000 lires. - 10, via Cavour, 10123 Turin.)

■ « L'armée a besoin de certitudes qu'elle ne peut accepter de voir constamment remises en cause. L'Université a pour sa part une vocation critique... Il faut... établir des rapports réellement nouveaux et dénués de tout préjugé entre « gens de pensée » et « gens d'épée » : telle est, définie par son directeur Michel Schneider, la vocation d'une nouvelle revue consacrée aux problèmes de défense et qui se déclare d'emblée « non conformiste » : **STRATEGIE ET DEFENSE**. Pour le premier numéro, un large éventail de signatures (allant du général Becam au général Gallois) et *de thèmes.* (N° 1, mai 1978, trimestriel, 15 F. - Association pour les recherches et les études de défense, B.P. 359, 75064 Paris Cedex 02.)

CINÉMA

■ Une nouvelle revue de cinéma latino-américaine vient de naître : **FILM/HISTORIA**. Au sommaire, très riche, on trouve un texte de J. Sanjinés sur *le* cinéma bolivien ; une analyse de O. Getino sur « la mémoire populaire à l'écran » ; une réflexion sur le cinéma colombien par Marta Rodriguez et un dossier, écrit par A. Gumucio Dagron, sur le cinéma mozambicain. (N° 1, printemps 1978, trimestriel, 35 pesos. - Casilla 5828, La Paz, Bolivie.)

■ Henri Micciolo propose, dans **CINEMA 78**, une très intéressante étude *sur le cinéma indien. Dans le même* numéro : fin du grand entretien avec Luigi Comencini, et réflexions de Gordon Reid sur le cinéma indépendant britannique. (N° 234, juin 1978, mensuel, 12 F. - 6, rue Ordener, 75018 Paris.)

■ Nagisa Oshima, auteur de « l'Em*pire des sens », publie une partie de ses* passionnants « Ecrits » dans le dernier numéro de **POSITIF** qui propose aussi un dossier sur le réalisateur américain Bob Rafelson, et deux entretiens de Michel Ciment avec les cinéastes soviétiques O. Ioseliani et A. Mikhalkov-Kontchalovski. (N° 206, mai, mensuel, 15 F. - 19, rue Turgot, 75009 Paris.)

EN ARGENTINE

Le « Mundial » terminé, la terreur demeure

GRACE à la victoire de son équipe nationale, la junte militaire argentine a largement réussi son opération « Coupe du monde » : le délire d'une population passionnée de football et l'absence de tout incident notable pendant le déroulement des épreuves ont quelque peu éclipsé les démarches des courageuses « folles de mai » demandant des nouvelles de leurs proches portés disparus.

Après la fête, toutefois, la facture à payer sera très lourde : sept cent millions de dollars. L'appareil répressif n'est donc pas à la veille de relâcher son emprise. Les projecteurs s'étant enfin détournés d'eux, les militaires ont bon espoir que l'opinion internationale voudra bien les laisser sévir en paix. Raison de plus pour lire et méditer l'accablant dossier (1) établi par la Commission argentine des droits de l'homme. Pas seulement pour les témoignages atroces qu'il comporte et auxquels on finirait, hélas, par s'habituer, mais pour la description détaillée de la structure de l'Etat répressif et l'analyse de la signification politique du terrorisme d'Etat. Sous une forme condensée, on trouvera là l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le régime du général Videla.

Plusieurs revues ont consacré une large place à l'Argentine. Nous en signalerons trois. Urgent Amérique latine *(2) étudie la situation de « l'après-Coupe », cependant que l'écrivain argentin Osvaldo Soriano évoque le premier but qu'il a marqué et dont le souvenir le poursuit encore.*

Notre combat *(3) consacre l'intégralité de son numéro de juin à l'Argentine. François Simon s'interroge sur la difficulté qu'il y a à fixer un seuil au-delà duquel le boycottage se justifie alors que, dans les pages suivantes, le COBA se prononce pour l'isolement total de la dictature argentine. On trouvera également une analyse du terrorisme d'Etat par Hipolito Solari Yrigoyen, un dialogue entre Julio Cortazar et l'universitaire chilien Miguel Rojos Mix sur « Foi et idéologie au secours des dictatures », et l'émouvante lettre ouverte adressée à la junte militaire par l'écrivain Rodolfo Walsh et qui valut à son auteur d'être enlevé le 25 mars 1977. Il n'a pas reparu depuis et sa maison a été détruite à coups de canon...*

Croissance des jeunes nations *(4) publie un témoignage recueilli par Thérèse Nallet sur le drame d'une femme argentine qui a perdu ses trois enfants et leurs conjoints, disparus à quelques mois d'intervalle. On lira également une analyse approfondie d'Alain Rouquié sur la « logique de la terreur d'Etat » et le génocide culturel auquel se livre la junte et qui vise à ramener l'Argentine aux structures sociales et aux mentalités du siècle dernier. A signaler également une étude des étonnants rapports de tolérance mutuelle — voire de complaisance — entre la junte militaire, l'Union soviétique et le P.C. argentin ainsi qu'un portrait robot collectif de la caste des officiers généraux tracé par Pierre Castel.*

B. C.

(1) *Argentine : dossier d'un génocide*, Flammarion, coll. « Textes », 344 pages, 58 F.
(2) *Urgent Amérique latine*, n° 4, mai 1978, 8, rue au Maire, 75003 Paris ; abonnement annuel 60 F.
(3) *Notre combat*, juin 1978 (numéro publié simultanément avec *Echanges*), 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris ; abonnement annuel 60 F.
(4) *Croissance des jeunes nations*, numéro spécial Argentine, juin 1978, 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17 ; abonnement annuel 70 F.

[Dénonçant les « terroristes » pourchassés par la junte, M. Henry Kissinger a déclaré le 26 juin à Buenos-Aires que les Etats-Unis et l'Europe « ne sont pas conscients des problèmes » posés à l'Argentine et qu'il ne faut pas utiliser les droits de l'homme comme « prétexte à des attaques contre les pays amis »...]

BOLIVIE

Une dictature militaire sans prisonniers politiques

Des élections arrachées par l'action des femmes, des syndicats, de l'Église

LE 28 décembre 1977, à 18 heures, quatre femmes accompagnées de leurs enfants commencent une grève de la faim illimitée dans les locaux de l'archevêché de La Paz. Venues du centre minier Siglo XX, elles réclament une amnistie générale et sans condition ; la réintégration des mineurs licenciés par le régime militaire ; la reconnaissance des syndicats ; le retrait de l'armée des centres miniers. Trois semaines plus tard, le 18 janvier 1978, les grévistes de la faim sont plus de mille dans tout le pays. Un accord est signé entre leurs représentants et ceux du gouvernement militaire du général Hugo Banzer, qui cède sur les trois premiers points. Les douze derniers prisonniers politiques, parmi lesquels des chefs de l'organisation de guérilla E.L.N.-P.R.T. (1), sont libérés le 14 février à 13 heures. Les dirigeants de l'opposition rentrent en Bolivie ou quittent la clandestinité. Des élections syndicales sont organisées dans les centres miniers.

Les protagonistes de cette lutte (grévistes, membres de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, militants syndicaux et politiques, prêtres progressistes) ont été abasourdis par l'ampleur de leur victoire. Comment l'initiative de quatre mères de famille a-t-elle pu faire céder une des dictatures militaires les plus stables de la région, jouissant de la confiance des investisseurs étrangers (2) ?

Il s'agit, en réalité, d'une évolution complexe dont l'origine remonte à novembre 1977, lorsque le général Banzer a brusquement annoncé que les élections générales (présidentielles et législatives), initialement prévues pour 1980, se dérouleraient le 9 juillet 1978. Le sens de cette décision apparaît dans un rappel rapide des événements qui se sont déroulés en Bolivie durant les deux dernières décennies.

En mai 1951, le Mouvement national révolutionnaire (M.N.R.), dirigé par Victor Paz Estenssoro, remportait les élections. Un coup d'Etat militaire l'ayant frustré de sa victoire, une révolution populaire éclatait le 9 avril 1952 sous l'impulsion des mineurs de l'étain. En trois jours d'émeutes, ils défont l'armée et remettent le pouvoir au M.N.R.

Sous les présidences de Victor Paz Estenssoro et de Hernan Siles Zuazo (3), le Mouvement réalisa d'abord de profondes transformations (nationalisation des mines, réforme agraire, introduction du suffrage universel) avant que des difficultés économiques et les pressions des Etats-Unis ne provoquent un virage à droite du régime.

En novembre 1964, les généraux Ovando et Barrientos, ce dernier vice-président de la République, prennent le pouvoir. Barrientos se fait élire en 1966 grâce au vote paysan et à la répression violente de l'opposition des mineurs.

La Bolivie connaît alors une période d'instabilité : en 1967, la guérilla du « Che » Guevara, liquidée en octobre, puis, en juin, un nouveau massacre des mineurs (4). En avril 1969, René Barrientos trouve la mort dans un accident d'hélicoptère, qualifié à l'époque de « suspect ». La présidence est assumée par Luis Siles Salinas que renverse le 26 septembre le général Ovando. Ce dernier réalise quelques réformes, dont la nationalisation de la compagnie américaine Gulf Oil.

En octobre 1970, un coup d'Etat militaire provoque une réaction de la gauche de l'armée, dirigée par le général Juan José Torres. Il proclame son gouvernement *« nationaliste et révolutionnaire »*. En juin 1971, une Assemblée populaire se réunit dans le but d'accélérer la radicalisation du régime. Mais, en août 1971, un soulèvement militaire appuyé par l'Argentine, par le Brésil et — en *sous-main* — par les Etats-Unis porte au pouvoir le général Hugo Banzer. Il forme un premier gouvernement, au sein duquel on retrouve des membres de la Phalange bolivienne, de caractère fascisant, et le M.N.R., qui institutionnalisait ainsi son virage à l'extrême droite.

Le caractère répressif du régime a été dénoncé en particulier dans une publication d'octobre 1977 de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, dirigée par l'ancien président Luis Siles Salinas : entre 1971 et 1977, 14 750 personnes ont été détenues ; une vingtaine d'entre elles ont été sommairement exécutées ; un grand nombre de celles qui ont été libérées ont été ensuite assignées à résidence. La torture est systématiquement utilisée dans les prisons. Près de 20 000 personnes ont quitté le pays pour des raisons politiques.

L'Université a été fermée un an en 1971-1972, puis à nouveau trois mois en 1973. Une dizaine de stations de radio appartenant aux syndicats de mineurs ou à l'Eglise ont été occupées par l'armée et leurs installations détruites. Le gouvernement a affronté l'Eglise à plusieurs reprises : en 1974 et en 1975 en particulier, quand les militaires s'en sont pris à la commission épiscopale *Justice et Paix*.

En janvier 1974, à la suite d'une hausse de 100 % des prix alimentaires, 10 000 paysans bloquent les routes dans la région de Cochabamba. La répression fait plus de cent morts.

En juillet 1974, le général Banzer rompt avec la Phalange et le M.N.R. et forme un cabinet exclusivement militaire. Le 9 novembre, une série de décrets « institutionnalise » la dictature : suspension des activités politiques et syndicales, interdiction des grèves, création d'un service civil, ce qui permet de mobiliser les opposants. L'armée occupe à nouveau les mines en juin 1976, à la suite du congrès de la Fédération des mineurs (F.S.T.M.B.), à Corocoro, qui exige du gouvernement une augmentation de 110 %. Le syndicat décrète alors une grève qui se prolonge pendant un mois. Des centaines de travailleurs sont arrêtés ou perdent leur emploi ; cinquante-trois dirigeants sont exilés dans le sud du Chili.

Si le régime pouvait se targuer de certains succès dans sa politique économique, seule une infime partie de la population en bénéficiait.

Croissance sans développement

LES indicateurs économiques paraissent traduire une situation relativement favorable. En 1977, le taux de croissance est voisin de la moyenne 1973-1977 : 6,8 %. L'inflation n'a été que de 15 %. La balance commerciale est en équilibre. Le déficit de la balance des paiements (150 millions de dollars) est dû pour l'essentiel à l'amortissement des prêts très importants consentis à la Bolivie au cours des dernières années. Un plan quinquennal ambitieux a été lancé en 1976, qui prévoit entre autres le développement de la métallurgie, la création d'une industrie pétrochimique et la mise en valeur des importants gisements de fer de Mutùn.

Ces données économiques cachent mal la misère de la plus grande partie de la population. Avec un revenu moyen de 390 dollars par an, les Boliviens appartiennent au groupe des cinq pays dont les habitants sont les plus pauvres d'Amérique latine et devancent seulement Haïti. Un travailleur agricole ne consomme que 1 800 calories par jour ; le salaire d'un mineur de fond est de 1 dollar et demi par jour.

Alors que la part de la production de matières premières et de la production industrielle est, depuis 1965, en diminution constante à l'intérieur du P.I.B., le secteur des services passe de 37 à 45 %. Les gratte-ciel surgissent dans le centre de La Paz — en opposition avec les logements insalubres qui s'accrochent aux pentes de la cuvette dans laquelle est située la capitale : manifestation la plus visible de cette économie de croissance sans développement (5).

Le secteur tertiaire tend à monopoliser les investissements improductifs au prix d'un endettement croissant du pays. Le débat sur la dette extérieure, lancé par le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), est devenu le cheval de bataille de l'opposition. La dette est passée de 670 millions de dollars en 1970 à 2 500 millions en 1977. Son amortissement a représenté, à la fin de l'année écoulée, 176 millions de dollars (27 % du produit des exportations), soit 483 dollars par habitant.

Alors que des élections présidentielles étaient prévues pour 1980, le général Banzer annonçait le 9 novembre qu'elles se tiendraient le 9 juillet 1978, et qu'elles seraient précédées d'une amnistie politique. Ce revirement a surpris ; les raisons n'en apparaissent pas clairement.

Les pressions exercées par l'administration Carter sur les dictatures d'Amérique latine sont indiscutables : le département d'Etat se félicitait dès le 15 novembre de la décision du général Banzer.

L'échec des négociations avec le Chili sur l'accès de la Bolivie à la mer a également pesé sur cette décision.

Le prestige du général Banzer a souffert de cet échec aux yeux de l'opinion publique, ainsi qu'à ceux des « jeunes officiers » qui trouvaient humiliante l'acceptation par le chef de l'Etat de la proposition chilienne de couloir démilitarisé. Ils vont jusqu'à

Par ALAIN LABROUSSE

proposer un transfert des pouvoirs politiques aux civils, afin que l'armée puisse se consacrer à préparer un éventuel affrontement avec le Chili en 1979 pour le centenaire de la guerre du Pacifique...

Plusieurs scandales, enfin, ont affaibli le régime. Celui, surtout, provoqué par les malversations liées à la construction d'une autoroute reliant le centre de La Paz aux hauteurs de la ville. Des ministres et des proches du président y ont été compromis.

L'annonce des élections était donc pour le général Banzer le moyen d'affermir sa position et de donner une légitimité nouvelle à son régime. La proscription d'une partie de l'opposition et le « contrôle » par l'armée du vote paysan rendaient l'opération sans risque. Elle était, en outre, facilitée par une situation économique favorable, qui risquait de se détériorer ensuite, et par un afflux d'investissements étrangers, investissements susceptibles de se tarir.

Si le général Banzer a finalement renoncé à présenter sa candidature pour soutenir celle du ministre de l'intérieur, le général Juan Pereda Asbun, c'est que les militaires ont exigé qu'il quitte l'uniforme et se présente en simple citoyen afin d'éviter que l'armée ne soit éclaboussée par les retombées de la campagne. Craignant sans doute de perdre le contrôle de la situation, le général Banzer a alors préféré lancer un de ses proches dans la mêlée.

Restait la question de l'amnistie. Depuis l'annonce des élections, l'Assemblée permanente des droits de l'homme, présidée par M. Luis Siles Salinas, multipliait les pressions pour qu'elle soit générale et sans condition. La Conférence épiscopale se prononçait dans le même sens le 2 novembre. En l'absence de toute autre possibilité d'expression, l'Assemblée permanente devint bientôt un vaste front regroupant tous les secteurs de l'opposition : partis, syndicats, bourgeoisie libérale, secteurs progressistes de l'Eglise... Le gouvernement commit l'erreur de négliger ce phénomène, et de sous-estimer la force d'une campagne en faveur d'une véritable démocratisation de l'Etat.

LE PAYS DE L'ÉTAIN

— **SUPERFICIE** : 1,1 million de kilomètres carrés.

— **POPULATION** : 4 700 000 habitants (4,3 hab. au kilomètre carré), dont 60 % d'Amérindiens, 30 % de métis et 10 % de Blancs ; la population est rurale à 65 %.

— **CAPITALE** : Sucre (100 000 hab.), mais le siège du gouvernement est à La Paz (650 000 hab.).

— **REGIONS NATURELLES** :
- Hauts plateaux andins et montagnes : 16 % de la superficie ; 55 % de la population.
- Hautes vallées : 13 % de la superficie ; 30 % de la population.
- Plaine tropicale : 71 % de la superficie ; 15 % de la population.

— **STRUCTURE DES EXPORTATIONS** :
- Minéraux .... 60 % (dont 40 % pour l'étain)
- Pétrole et gaz .... 30 %
- Agriculture et élevage .... 7 %
- Industrie .... 3 % (sucre blanc

L'exploitation des mines, du pétrole et du gaz naturel, qui n'occupent que 5 % de la population active, fournit 18 % du produit intérieur brut et 90 % des exportations. L'agriculture et l'exploitation des forêts, qui fournissent 15 % du produit intérieur brut et 3 % des exportations, occupent 65 % de la population.

La grève de la faim

AINSI, le 21 décembre, il libérait 33 détenus et amnistiait 284 exilés, mais, en même temps, était rendue publique une liste de 348 citoyens auxquels on interdisait de rentrer en Bolivie, en raison de crimes commis *« contre la tranquillité et la paix de la nation »*. Figuraient sur cette liste des leaders syndicaux comme M. Juan Lechin, président de la Centrale ouvrière bolivienne (C.O.B.), un des principaux chefs de la gauche, l'ancien président Hernan Siles Zuazo, et l'un des dirigeants de la Phalange, M. Carlos Valverde. Mais la liste comportait aussi les noms de personnes mortes, d'enfants en bas âge et de gens sans aucune activité politique... Cette mesure eut pour effet de mécontenter les opposants de tous bords. Une grève de la faim déclenchée une semaine plus tard commençait donc dans un contexte politique favorable à son succès.

L'assemblée permanente avait approuvé le principe d'une grève de la faim. Mais son déclenchement fut le fait de quatre femmes de travailleurs de Siglo XX. La période des fêtes de fin d'année était, en effet, considérée comme peu propice à la sensibilisation de l'opinion publique. Le gouvernement partageait sans doute ce point de vue car il négligea de proposer aux quatre premières grévistes une solution à leurs problèmes individuels.

Quatre jours plus tard, une série d'organisations syndicales et culturelles appuyaient cette initiative ; surtout, un second groupe de grévistes, au nombre de onze, avec à leur tête Domitila Chungara, épouse de mineur et présidente du comité des femmes de Siglo XX (6), s'installait dans les locaux du journal catholique d'opposition *Presencia*. Dès lors, le mouvement fit boule de neige : ouvriers, étudiants, paysans, prêtres, intellectuels, occupaient des églises, des facultés et même les bureaux des Nations unies à La Paz. Le 10 janvier, les grévistes de la faim étaient plus de cinq cents dans tout le pays.

A la suite de *Presencia*, la presse écrite et un certain nombre de stations de radio progressistes (Fides, Cruz del Sud, avec son émission « Facetas ») contribuèrent à populariser cette lutte. Les grévistes reçurent alors un appoint qui donna une dimension nouvelle à leur combat. La Fédération clandestine des mineurs (F.S.T.M.B.) lança un premier mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures : il fut massivement suivi. Lourde déconvenue pour le gouvernement, qui pensait avoir démantelé l'organisation ouvrière la plus puissante du pays. Il tente alors de négocier. Le cardinal Mauer, archevêque de Sucre, signe avec lui un accord prévoyant l'amnistie, sauf pour les syndicalistes qui auraient commis des délits de *« droit commun »*. Les grévistes désavouent le cardinal et exigent l'application des quatre points de leur mémorandum initial. Au vingtième jour de grève, près de mille trois cents personnes se sont jointes au mouvement. La Fédération des mineurs a appelé, avec succès, à une seconde grève de quarante-huit heures. Les travailleurs de l'industrie de La Paz obligent leurs entreprises à fermer à tour de rôle. Les étudiants manifestent dans les différentes villes du pays. Lasse de la corruption et de l'arbitraire, l'opinion publique sympathise, dans son ensemble, avec la grève.

Le gouvernement oblige alors les fonctionnaires à cesser le travail durant une journée, en signe d'opposition à la grève. Mesure impopulaire qui achève de le déconsidérer. Dépassé, le général Banzer commet alors l'erreur de recourir à la manière forte.

Le 17 janvier, à 3 heures du matin, la police et l'armée investissent la plupart des locaux où sont installés les grévistes, un certain nombre d'églises en particulier. Deux prêtres et une religieuse sont arrêtés. Ces mesures entraînent un durcissement de la position du clergé. L'évêque de La Paz suspend jusqu'à nouvel ordre la célébration des offices et menace d'excommunier tous ceux qui s'en prendraient aux grévistes. A bout de forces, ces derniers poursuivent cependant leur mouvement dans les locaux de l'hôpital de la police.

L'attitude de l'évêque de La Paz a un impact considérable, et le gouvernement traverse la crise la plus grave qu'il ait connue jusque-là. Un secteur de l'armée dénonce le *« vide du pouvoir »* et menace d'intervenir si le problème n'est pas rapidement réglé.

Le général Banzer cède donc sur les trois premiers points : amnistie sans condition, réintégration des travailleurs, libre exercice des activités syndicales. Mais l'armée continuera d'occuper les centres miniers les plus importants.

La victoire découle en définitive de l'ampleur d'un mouvement d'opinion auquel la grève de la faim a donné l'occasion de s'exprimer de manière unitaire. On a pu vérifier une fois de plus l'extraordinaire conscience politique des mineurs, qui, privés de structures et de cadres syndicaux, ont unanimement appuyé les mots d'ordre de leurs fédérations clandestines. La petite bourgeoisie urbaine, qui a bénéficié, dans une certaine mesure, du développement du secteur tertiaire, aspire maintenant à une véritable ouverture démocratique. L'opposition de l'Eglise, enfin, a joué un rôle déterminant en permettant au secteur de la presse qui lui est lié de contrecarrer la propagande officielle. Des facteurs extérieurs ont pu jouer aussi : pressions des Etats-Unis d'une part (des observateurs américains ont participé aux tractations des derniers jours), échec des négociations avec le Chili d'autre part, qui, en suscitant des contradictions à l'intérieur de l'armée, a affaibli le gouvernement du général Banzer.

Une opposition en liberté surveillée

GRACE à la vigilance constante de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, aux pressions de l'Eglise et des syndicats, les accords signés le 18 janvier ont été dans l'ensemble respectés. Les dirigeants syndicaux et les chefs de partis sont rentrés dans le pays sans être inquiétés et ont pu participer à la campagne électorale. Les mineurs renvoyés au cours de ces dernières années ont peu à peu retrouvé leur travail. Les élections syndicales consacrent partout l'écrasante victoire des listes de gauche sur les candidatures officielles.

Cependant, l'opposition est en liberté surveillée. L'armée continue d'occuper les centres miniers les plus importants. L'arsenal juridique de la dictature (loi de sécurité de l'Etat, loi de service civil obligatoire) est toujours en vigueur. Les étudiants prétendant rétablir l'autonomie universitaire, l'armée occupa le 28 avril l'université de La Paz. Celle-ci est fermée et de nombreux étudiants ont été arrêtés.

La répression dans les zones paysannes reste très forte. Or 65 % de la population, indienne et rurale, étroitement contrôlée par des caciques tout dévoués à l'armée, décide traditionnellement des élections. Jusqu'à une date récente, le président et son candidat, le général Pereda, ne paraissaient guère redouter l'opposition sur le terrain électoral.

Mais des éléments nouveaux sont intervenus depuis peu. Le mouvement Tupac Katari (7), qui lie les luttes syndicales aux revendications ethniques, connaît un extraordinaire développement et vient d'adhérer au front de la gauche-U.D.P. (Unité démocratique populaire).

D'autre part, la démocratie chrétienne, petit parti, mais qui reçoit une aide importante de ses homologues latino-américains et européens, a, elle aussi, lancé une candidature militaire : celle du général René Bernal, ex-ministre de la défense du général Banzer, qui parle les langues indigènes.

Les contradictions à l'intérieur de l'armée se traduisent encore par la candidature du colonel José Patino Ayoroa, pour la Phalange bolivienne, et par le retour du général Ovando, qui a gardé des appuis dans les secteurs « nationalistes » de l'armée.

Face à cette triple candidature militaire, la gauche se présente, elle aussi, divisée. L'Unité démocratique populaire (U.D.P.) regroupe le Mouvement révolutionnaire de gauche (M.N.R.I.), le P.C. orthodoxe, le M.I.R., le parti socialiste et le mouvement de la gauche nationale (M.N.I.). Se voulant une sorte d'unité populaire à la chilienne, l'U.D.P. soutient la candidature présidentielle de M. Hernan Siles Suazo. Plus radical, et moins « électoraliste », le Front de la gauche révolutionnaire (F.R.I.) regroupe le parti révolutionnaire de la gauche nationaliste (P.R.I.N.) du leader syndical Juan Lechin, le P.C.M.L. (maoïste), et un secteur du P.O.R. (trotskiste). Il présente symboliquement la candidature d'un leader paysan, Casanio Amurro, à la présidence, et à la vice-présidence celle de Domitila Chungara, organisatrice de la grève des femmes.

Mais, au-delà des élections, chacun est conscient que l'armée reste maîtresse du jeu. Et l'on voit mal comment elle pourrait remettre le pouvoir à une équipe civile qui s'attaquerait fondamentalement à la politique suivie depuis 1971. Et cela d'autant moins que les syndicats réorganisés ne vont guère tarder à lutter avec vigueur pour l'amélioration de conditions d'existence qui, dans la plupart des cas, restent infra-humaines. Les contradictions ne peuvent que s'exacerber entre les deux vrais partis de Bolivie : l'armée et le syndicat des mineurs. Seules les divisions de la première rendent encore incertaine l'issue de tels affrontements.

(1) Parti révolutionnaire des travailleurs, fondé en 1975 sur le modèle du P.R.T. d'Argentine, et dont la branche militaire est l'E.L.N. (Armée de libération nationale), fondée par Che Guevara.

(2) Un film super-8, *la Grève de la faim des femmes de mineurs boliviens*, réalisé par Jean-Luc Chéron, est distribué pr AUDIO-PRADIF, 14, rue de Nanteuil.

(3) Respectivement présidents en 1952-1956 en 1960-1964 et en 1956-1960.

(4) Sujet du film de Jorge Sanjines, *le Courage du peuple*.

(5) D'après une formule d'Alain Mounier dans « Formes initiales de l'industrialisation bolivienne » in *Problèmes d'Amérique latine*, Documentation française XLVI, 12 décembre.

(6) Organisatrice de la grève des femmes (voir l'encadré ci-contre).

(7) Du nom du chef indien qui combattit les Espagnols sur le territoire de l'actuelle Bolivie, tandis que le cacique Tupac Amaru menait la révolte au Pérou. Il fut exécuté en 1781.

DOMITILA, SI ON ME DONNE LA PAROLE...

IL est rare que la parole soit donnée à une femme du peuple, qui lutte pour le pain quotidien, se politise et prend l'envergure d'un leader populaire. Ce livre (1) devient alors une sorte de Germinal *du tiers-monde qui aurait été écrit par la Maheu.*

La vie de Domitila Barrios, épouse Chungara, se confond depuis quinze ans avec la lutte des mineurs boliviens. Il était naturel que le cinéaste Jorge Sanjinès lui demande de jouer son propre rôle dans le film le Courage du peuple.

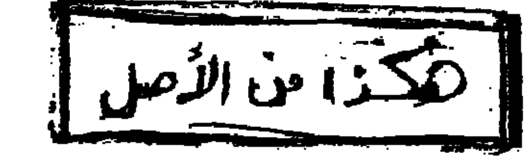
A la mine, ce sont les femmes qui souvent décident du début de la grève, lorsque le buffet est vide et que la pulperia *(magasin d'Etat) refuse de faire crédit. Elles ne sont pas les dernières à affronter la police et l'armée. Domitila en sait quelque chose, elle qui a avorté une fois sous la torture et qui a mis au monde un enfant mort-né, intoxiqué par les gaz lancés à l'intérieur des puits de mine. Plus récemment, elle a pris une part décisive dans l'organisation de la grève de la faim qui a obligé la dictature militaire à reculer.*

Mais ce témoignage prend une dimension supplémentaire lorsqu'elle raconte son expérience à la tribune de l'Année internationale de la femme, à Mexico en 1975. Une cinéaste l'ayant fait inviter malgré l'opposition du gouvernement bolivien, elle s'y affronte aux féministes américaines : sans sous-estimer le machisme, elle estime que l'ennemi principal, c'est le système. Affronter l'homme, oui, mais pour obtenir de pouvoir lutter comme lui.

Quelle est dans ce livre la part de Moema Viezzer, journaliste brésilienne qui, pendant des semaines, a suivi Domitila pour recueillir ce témoignage irremplaçable ? Il suffit de l'avoir entendue dans un meeting syndical, de l'avoir vue présider une séance de l'assemblée des droits de l'homme à Siglo-XX, où elle réside. Le doute n'est pas permis : elle parle comme son livre.

(1) *La Vie d'une femme de la mine bolivienne*, témoignage recueilli par Moema Viezzer, éditions Maspero, « Actes et mémoires du peuple ».

● LES ELECTIONS EN EQUATEUR. — Des élections présidentielles se dérouleront en Equateur le 16 juillet. Dans notre numéro de juin, un article intitulé : « La fréquence des élections (en Amérique latine) n'élargit pas le champ de la démocratie » signalait que *« deux candidats ont jusqu'ici rempli les conditions requises »* pour entrer dans la compétition. Il s'agit en fait de six candidats qui se disputeront les faveurs de quelque deux millions d'électeurs. La presse fait largement écho à la campagne, qui paraît extrêmement active, dans laquelle s'affrontent les représentants du parti libéral, de la droite, de la social-démocratie, du front de gauche, de la démrocratie-chrétienne et d'une scission du parti libéral.



« SHATTERED PEACE », de Daniel Yergin

La paix a-t-elle été manquée en 1945 ?

DANS un gros ouvrage, qui est sa thèse universitaire, un jeune historien américain, D.H. Yergin, s'exerce les dents sur un vieil os : les origines de la « guerre froide » (1). On connaît la multiplicité des études publiées aux Etats-Unis sur ce sujet depuis plus de vingt ans. Aux premiers travaux, plutôt durs sur l'Union soviétique, ont succédé des livres très sévères à l'égard de la politique américaine. Aujourd'hui, la guerre du Vietnam terminée, les analyses sont mieux équilibrées. *Le livre de Yergin en est un exemple. Il ne* considère pas comme impérialistes les responsables américains de l'après-guerre. Il cherche à les comprendre et en donne d'excellents portraits. Mais il ne se fait pas leur avocat.

Résumons sa thèse : la « guerre froide » est due à un *malentendu*. Les successeurs de Roosevelt ont cru que l'Union soviétique était un « Etat révolutionnaire mondial » représentant pour le monde une *menace « militaire »*. Ils ont donc édifié une théorie et une structure, « l'Etat de sécurité nationale », et ont ainsi multiplié les motifs de conflit au lieu de les réduire par la négociation et le compromis. *Opposant les « axiomes de Riga »* (la tendance des diplomates américains qui ont appris le russe dans les pays baltes avant 1933) aux « axiomes de Yalta » (la tendance de Roosevelt), Yergin pense que l'école de Riga conduit à la tension, l'école de Yalta à une coexistence « incommode ».

Non moins importante que la thèse est la méthode. Alors que les ténors du révisionnisme (2) s'inspiraient d'un certain degré de marxisme ou de léninisme, Yergin ne part d'aucune vue idéologique préconçue. Il ramène à leurs justes proportions les jugements de l'école révisionniste. Mais il travaille dans les conditions de la recherche américaine d'aujourd'hui, c'est-à-dire une incroyable richesse de documents et un appareil conceptuel plus à l'aise dans la déduction que dans l'induction. *Les documents sont les archives officielles* ouvertes jusqu'au début de 1949, et surtout les Papers, les collections laissées par la plupart des responsables, journaux personnels, correspondances, notes, etc., ainsi que les archives orales. Devant une telle masse, il faut à la fois des critères très affinés et une méthode sûre permettant de découvrir les vraies questions. Ce n'est pas facile.

Considérée en elle-même, la méthode de Yergin est objective et raisonnable. Par rapport à l'ensemble des matériaux qu'elle brasse, elle n'est pas toujours assez critique. Par rapport aux concepts directeurs, la méthode pourrait être plus élaborée. Qu'est-ce qu'un « Etat révolutionnaire mondial » ? Est-il vrai que les Etats n'aient d'autre tâche que de « faire progresser » leurs intérêts ? L'équilibre des forces, les sphères d'influence, la politique de puissance sont-ils vraiment, comme le pense H. Morgenthau, « l'essence de la politique mondiale » ? A ces doutes, ajoutons une constatation que Yergin fait lui-même : « Les *Occidentaux n'ont pas accès aux archives* soviétiques » (les Orientaux guère plus, peut-on ajouter). Il en résulte un grand déséquilibre. Mais s'il n'y a pas d'archives disponibles, il existe beaucoup de documents, discours, accords, articles, à travers lesquels on peut *apercevoir quelque chose. Faute de les avoir* approfondis, Yergin n'étudie guère la politique soviétique. Il la pose d'emblée comme une politique fondée sur la défense des intérêts d'Etat et donc apte au compromis. Mais cela aurait mérité au moins une discussion. A défaut, la thèse du malentendu (qui est loin d'être entièrement fausse) repose sur un malentendu (ou un mal vu) et risque d'en susciter pas mal d'autres. Prenons quelques exemples.

Par JEAN LALOY

A Yalta, la question de Pologne est la plus importante. Elle surgit à peu près à chaque séance. Yergin la traite brièvement. Selon lui, il s'agissait de savoir si le futur gouvernement polonais serait « le gouvernement de Londres soutenu par l'Ouest ou le gouvernement de Lublin, qui n'était guère qu'une marionnette soviétique ». La question n'est pas là. Il s'agit de savoir si le gouvernement polonais sera un gouvernement nouveau ou un gouvernement dérivé de celui de Lublin. *Personne en 1945 ne soutient plus le gouver*nement de Londres que du bout des lèvres. Or cette dispute révèle une part du problème d'après-guerre : gouvernements (plus ou moins) représentatifs ou gouvernements désignés par eux-mêmes sinon par l'armée qui les a mis au pouvoir ? Ce n'est pas la même chose et ce n'est pas seulement le réalisme classique qui anime Staline dans sa bataille pied à pied pour le gouvernement de Lublin, bataille qui sera gagnée en juin 1945. Qu'à l'époque, Roosevelt ait eu du mal à le comprendre, c'est naturel. Mais aujourd'hui c'est un problème bien exploré et dont chacun connaît le sens.

A cela est lié le débat sur les « zones d'influence » que Yergin évoque à de nombreuses reprises. Pourquoi, dit-il en substance, n'avoir pas laissé à Staline la zone qu'il revendiquait ? *Mais, répondra-t-on, qui la lui disputait ?* Le problème, ici encore, n'est pas celui-là. Il était de savoir si l'influence serait *relative* ou exclusive. En Italie, en France, en Belgique, Anglais et Américains avaient une influence relative importante, mais l'Union soviétique n'y était ni sans influence ni sans moyens. En Pologne, les partisans d'une entente avec les Occidentaux ont été pourchassés dès 1945 et l'influence soviétique était exclusive dès l'origine. Pourquoi ? Entre autres raisons, parce que Staline, loin de ménager ses amis polonais, exigeait d'eux qu'ils acceptent, à quelques kilomètres près, la frontière définie en 1939 entre Hitler et lui-même. Pas d'autre solution que de placer tout le monde sous le boisseau. Est-ce une politique de compromis et d'intérêts d'Etat ? Cela ne conduit-il pas à des tensions profondes dont l'effet est encore sensible aujourd'hui, trente-trois ans après les *événements ? Metternich, Talleyrand ou* Bismarck étaient d'une autre école.

A partir de là, on peut apercevoir quelque chose du problème allemand. Staline l'a posé sans détours à Potsdam, lorsque dans un aparté il a dit à Philip Mosely : « Tout gouvernement librement élu serait antisoviétique, et cela nous ne pouvons le permettre » (3). Fallait-il donc accepter pour diriger l'Allemagne un gouvernement non élu ou en tout cas un gouvernement mixte ? Sinon, comment éviter la division, quels que soient les axiomes, ceux de Riga ou de Yalta. Quand Jdanov déclare en septembre 1947 devant les futurs membres du Kominform que « l'Allemagne occidentale sera la pomme de discorde entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France », n'annonce-t-il pas ce qui est l'un des objectifs possibles de l'U.R.S.S., une Allemagne maintenue dans *la division* mais entraînée peu à peu tout entière dans l'orbite soviétique : mi-soviétique, mi-finlandaise ? C'est peut-être un signe de modération. C'est peut-être une tactique à finalité révolutionnaire. Peu importe. Car, de toute façon, pour les voisins européens de l'Allemagne, ce n'est pas bon.

Si l'on redresse ainsi certains jugements, le livre prend sa valeur. Il expose avec des références nouvelles les conclusions exagérées qui ont été tirées à Washington des maximes dites de Riga. Croire, comme le faisaient certains, que l'U.R.S.S. allait lancer ses forces armées vers le côté atlantique était simpliste. Il l'aurait été autant de penser qu'aucun danger n'existait dès lors que, l'ogre repu, « l'ordre régnait à Varsovie ». Il est vrai que le général Clay était parfois impulsif ou tranchant et que Forrestal manquait d'équilibre. Mais, dans l'ensemble, les réactions du gouvernement américain au blocus de Berlin (réplique à la réforme monétaire, mais aussi premier test de la capacité de résistance des Occidentaux) ont été fermes et prudentes. Un mélange de Riga et de Yalta. Il faut se méfier des explications massives. L' « Etat de sécurité nationale » ou le « complexe militaro-industriel » sont certes de lourdes machines. Il est excellent d'en démonter les rouages pour en prévenir les excès. Mais il faudrait pouvoir le faire des deux côtés.

Daniel Yergin en est le premier conscient, lui qui écrit à la dernière page de son livre : « La guerre froide est toujours avec nous comme le sont la question jamais résolue du *rôle de l'Union soviétique dans les affaires* du monde, et celle des moyens, du sens et des dimensions de la sécurité des Etats-Unis. »

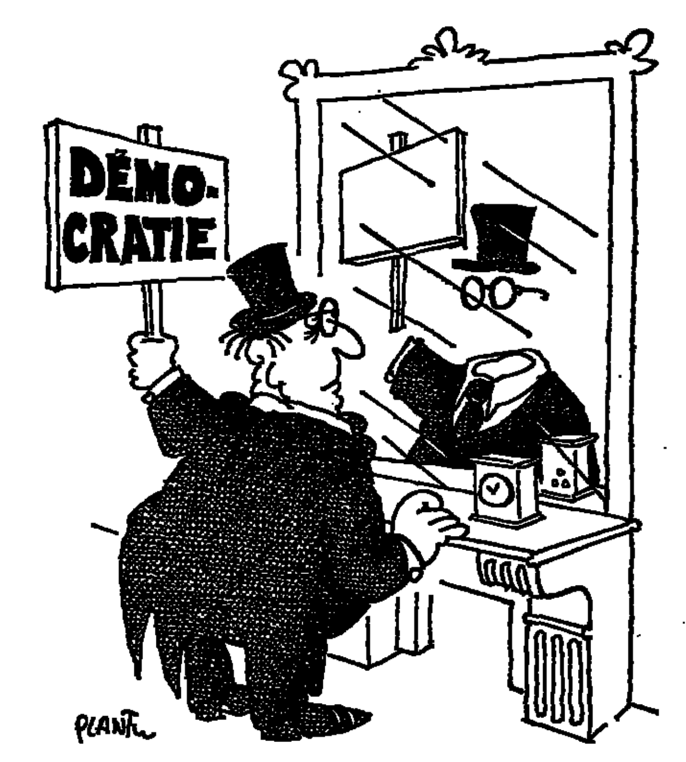
(1) D.H. Yergin, *Shattered Peace, The Origins of the Cold War and the National Security State*, Houghton Mifflin Company, Boston, 1977, 528 pages, avec bibliographie et index.

(2) G. Kolko, *The Politics of War*, New-York, *1968* ; G. Alperovitz, *Atomic Diplomacy : Hiroshima and Potsdam*, New-York, 1965 ; D. Fleming, *The Cold War and its Origins, 1917-1969*, New-York, 1961.

(3) Ph. Mosely, *The Kremlin in World Politics*, New-York, 1960, p. 214. Cet excellent ouvrage d'un universitaire, devenu expert gouvernemental de 1941 à 1946, ne figure pas dans la bibliographie du livre de Yergin.

Les voies du capitalisme et de la démocratie vont-elles diverger ?

LE POING INVISIBLE



(Suite de la première page.)

La seconde faille dans la thèse de la compatibilité est la contradiction entre les conditions idéologiques nécessaires à la reproduction de la démocratie libérale et les conditions de préservation du contrôle capitaliste sur le procès de production. Cette faille, tout comme la première, peut être attribuée à une erreur de la théorie économique libérale.

L'économie capitaliste, même sous sa forme concurrentielle, ne saurait être correctement formalisée comme un système de relations volontaires d'échanges. Le *« domaine de ... Bentham »* (2) ne recouvre pas la totalité des relations économiques ni même les plus centrales. Ce que les travailleurs vendent au capitaliste ce n'est pas leur travail lui-même — leur labeur — mais simplement la compétence formelle sur leur puissance de travail, c'est-à-dire leur force de travail (3). Cependant le profit du capitaliste ne dépend pas de la force de travail *mais* du travail concret, c'est-à-dire de la dépense de cette force de travail sous une forme productive déterminée. Or, si l'achat et la vente de la force de travail constituent une relation médiatisée par le marché, le processus visant à obtenir de l'ouvrier un travail concret, lui, ne l'est pas. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, la quantité de travail à accomplir ne peut être exprimée sous forme contractuelle : elle est le résultat d'un conflit permanent et jamais complètement résolu entre l'ouvrier et l'employeur. En considérant à tort le travail concret comme une marchandise, l'économie libérale est passée à côté du rôle essentiel joué par l'exercice direct du pouvoir du capitaliste sur le travailleur. « *L'économie a gagné le titre de reine des sciences sociales*, remarquait à juste titre Abba Lerner (4), *en choisissant pour domaine les problèmes politiques déjà résolus.* » Les politologues libéraux des conditions politiques de refus des économistes néo-classiques d'explorer les relations non contractuelles qui se situent au cœur du fonctionnement de l'entreprise capitaliste.

Des libéraux plus anciens comme Adam Smith (5) et Alexis de Tocqueville soutenaient l'idée que la division du travail au sein de l'entreprise capitaliste était antithétique avec la démocratie. Et pourtant, si le contrôle hiérarchique sur le procès de travail, c'est-à-dire sur une fraction considérable de la vie de la plupart des adultes, ne constitue pas en soi une violation formelle de la démocratie libérale, il n'en donne pas moins naissance à une contradiction dans la reproduction de l'ordre social capitaliste démocratique et libéral. De John Stuart Mill (6) à Gabriel Almond et Sidney Verba (7), les théoriciens politiques de diverses écoles ont affirmé que des engagements démocratiques toujours plus larges ou, d'une manière générale, une culture démocratique, constituaient une condition nécessaire à la préservation d'une forme de gouvernement démocratique. Dans les sociétés capitalistes avancées, le fossé entre, d'une part, une idéologie libérale et démocratique et d'autres, Schumpeter argue de de domination hiérarchique, entraîne des luttes populaires pour étendre le domaine de la prise de décision démocratique au procès de travail lui-même. Cependant, une contestation démocratique généralisée des structures et du pouvoir au sein du procès de travail mettrait en péril les conditions de reproduction du capitalisme. En fait, on peut même dire que toute extension de la démocratie sur le lieu de travail — qui ne se limiterait pas à des mesures purement symboliques — mettrait vraisemblablement en marche un processus d'érosion progressive non seulement du pouvoir capitaliste sur la production, mais également des bénéfices. Ainsi, les valeurs démocratiques essentielles à la reproduction de la démocratie libérale créent un climat idéologique qui sape les conditions essentielles de reproduction du capitalisme.

L'État, les classes et la production

La troisième faille dans la thèse de la comptabilité, tout comme la seconde, s'explique par la non-prise en compte par les théoriciens libéraux des conditions politiques de reproduction du système capitaliste. La question de savoir si un régime de démocratie libérale est compatible avec la reproduction d'une société de classes a été étudiée à des fins diverses par des auteurs aussi différents que James Madison (8) et Antonio Gramsci. On peut avancer deux conditions qui facilitent une telle reproduction : l'existence d'un grand nombre de groupes, classes ou couches politiquement différenciées, et l'élimination, au sein du débat politique, des questions qui divisent l'opinion sur des clivages de classe. La juxtaposition de différentes formes de production — petite exploitation agricole, artisanat, entreprise capitaliste — et l'imparfaite intégration régionale, avaient permis l'apparition de regroupements politiques ne recoupant pas des classes sociales et réduit la polarisation politique articulée sur le conflit capital-travail. Par ailleurs, l'Etat, même lorsqu'il menait une politique économique dirigiste, n'était pas impliqué de manière significative dans la relation capital - travail salarié. Les relations de classe dans le domaine de la production étaient très largement médiatisées hors de la sphère étatique. En conséquence, les conflits engendrés par l'exploitation directe d'une classe par une autre pouvaient être présentés comme étrangers au cadre du discours et du débat politiques. On peut même dire que la plus importante intervention économique de l'Etat libéral, la fixation des tarifs douaniers, contribua à renforcer l'unité politique de tous ceux qui étaient engagés dans une production donnée. C'étaient des régions entières, ou la population rurale dans son ensemble, qui en tiraient profit, plutôt qu'une classe particulière.

C'est le succès même du processus d'accumulation capitaliste qui a fondamentalement modifié les deux conditions mentionnées plus haut. L'intégration des économies nationales et l'élimination des formes de production non capitalistes a réduit l'importance des regroupements politiques à base régionale, paysanne ou petite-bourgeoise. La classe capitaliste elle-même, en tant que fraction de l'ensemble de la population, a considérablement diminué. Dans le même temps, le processus d'accumulation a, quelque critère que l'on retienne, créé des majorités salariées dans tous les pays capitalistes avancés.

La classe capitaliste, de son côté, s'efforçant de perpétuer les conditions nécessaires à la préservation du processus d'accumulation, a concédé, voire encouragé, une intervention plus directe de l'Etat dans les relations capital - travail salarié. En outre, les conflits engendrés par le processus d'accumulation, l'incapacité du marché à fonctionner correctement en raison de l'urbanisation, de la concentration industrielle, des cycles économiques où alternent prospérité, crise et reprise, etc., ont fait perdre à la loi de l'offre et de la demande son rôle de mécanisme essentiel de répartition des biens : l'Etat est ainsi devenu le plus important des agents économiques en s'impliquant directement dans la production, dans la coordination de l'activité économique, dans la médiation des relations de classe et dans la distribution des récompenses économiques. Les problèmes de classe sont ainsi devenus ouvertement politiques et la lutte des classes s'est partiellement déplacée à l'intérieur de la sphère de l'Etat.

Cette mutation est de mauvais augure pour la reproduction à long terme du capitalisme libéral et démocratique. Les mouvements populaires, centrés autour des problèmes de droits civiques et d'écologie, ont imposé des restrictions au concept de propriété privée des moyens de production. La reconnaissance légale des syndicats ouvriers et le développement de vastes systèmes de garantie des revenus ont radicalement modifié le marché du travail et fait accéder l'échange de la force de travail contre un salaire au statut de relation quasi politique. Une fraction importante du niveau de vie ordinaire de la classe ouvrière — entre la moitié et le tiers des revenus salariaux dans tous les pays capitalistes avancés, à l'exception du Japon — est maintenant assurée sous forme de couverture médicale, de garantie des revenus, d'enseignement public, etc. Ce qui est peut-être encore plus significatif, c'est que les conquêtes démocratiquement arrachées en matière de dépenses sociales — ce que le magazine *Fortune* appelle, de manière exquise, le *« boulet social »* — semblent constituer un obstacle d'importance au processus de croissance capitaliste. Aux Etats-Unis, la redistribution des revenus par le canal de la fiscalité, des transferts de dépenses et des budgets sociaux aux différents niveaux (fédéral, d'Etat et local) a conduit à une situation de plus en plus franchement égalitaire au cours des années 1950-1970. Dans l'ensemble des pays capitalistes avancés, les deux dernières décennies ont vu évoluer de façon inversement proportionnelle le taux d'investissement et la fraction du P.N.B. consacrée aux dépenses sociales. Il en va de même du rapport entre le taux de croissance de l'économie et la fraction du P.N.B. consacrée aux dépenses sociales.

Ces données se prêtent bien entendu à différentes interprétations, mais elles ne sont nullement de nature à corroborer la thèse de la comptabilité de la démocratie libérale et du capitalisme. Elles donnent au contraire à penser que son processus de croissance — partie intégrante de sa reproduction — a engendré une série de forces politiques qui, tout en n'étant nullement révolutionnaires, poussent à la stagnation économique.

Deux courants

Dans une large mesure, l'évolution des théories sociales d'inspiration libérale, et ce depuis un siècle, peut être perçue comme une réponse à ces contradictions. Deux courants sont particulièrement frappants. L'un est une extension naturelle de la théorie libérale démocratique connue chez les économistes, principalement au travers de l'œuvre de Joseph Schumpeter (9). S'inspirant des analyses antérieures de Mosca, Pareto (10) et d'autres, Schumpeter argue de l'incapacité supposée de l'électorat à prendre des décisions pour réduire la démocratie à une compétition entre des élites. L'expertise remplace la participation comme principe de base de cette nouvelle thèse de l'élitisme démocratique. La tâche de l'électorat se limite à ratifier ou à sélectionner un nouveau groupe d'experts.

L'autre courant est l'effort persévérant pour parvenir à une définition satisfaisante d'une sphère privée de relations économiques et sociales qui serait à l'abri des revendications démocratiques et de l'intervention légitime de l'Etat. Le processus d'accumulation n'a nullement favorisé cet effort, comme le montre l'histoire récente. L'évolution du climat intellectuel n'a guère été plus propice. A l'inverse des idées de Locke en matière de droit de propriété, les théories utilitaires qui dominent maintenant les sciences sociales, la morale et la jurisprudence, ont constitué un rempart bien fragile contre l'Etat. La théorie du moindre mal, la sécurité sociale et les transferts globaux de revenus indiquent que l'économie moderne, intégrant la protection sociale, a pratiquement abandonné le « laisser-faire » et le droit de propriété. On pourrait même dire que, pour répondre aux conflits sociaux et aux irrationalités du capitalisme avancé, la théorie économique a, dans l'ensemble, plutôt justifié que vilipendé l'intervention de l'Etat.

L'instabilité dynamique du capitalisme démocratique et libéral contribue à la décomposition du corpus de la théorie sociale libérale qui, bien que moribond, occupe encore une position dominante. Elle doit faire face à un défi : élaborer une formalisation plus adéquate de la relation entre démocratie libérale et capitalisme. Deux éléments de cette théorie paraissent essentiels.

En premier lieu, il faut admettre que la relation entre capitalisme et démocratie libérale n'est pas de nature logique, qu'on ne peut pas inférer la démocratie libérale de la structure économique. Au contraire, ce système politique doit être perçu comme le résultat historiquement contingent d'un rapport de forces — dont les classes sociales ne sont pas la seule composante — engendré dans une large mesure par le processus d'accumulation capitaliste. A l'exception éventuelle des Etats-Unis, le triomphe de la démocratie libérale date de la fin du XIX[e] siècle et du début du XX[e], c'est-à-dire de la *période* de la montée du prolétariat et non de la domination de la bourgeoisie. Le suffrage universel n'a jamais été un objectif de la bourgeoisie mais, tout au contraire, une concession durement arrachée par les paysans et les ouvriers. Par analogie, on peut raisonnablement supposer qu'une démocratie socialiste ne surgira pas toute prête des projets de conseils ouvriers et de transformation des relations de propriété, mais naîtra — si elle doit naître — d'un rapport de forces de classe qui engendreront le socialisme et lui communiqueront sa propre dynamique.

En second lieu, l'extension du suffrage et la garantie des libertés civiles se comprennent mieux si on les met en parallèle avec les augmentations de salaire dans le domaine économique. Pour l'ouvrier, échanger sa force de travail contre un salaire constitue une conquête en même temps qu'une renonciation ; en effet, percevoir son salaire c'est, pour lui, renoncer en même temps à ses droits sur le produit et à sa participation à la décision sur le procès de production ; historiquement, l'apparition du salariat représente l'élimination progressive d'un système complexe et varié de droits sur le produit et sur la maîtrise du procès de production. Le phénomène est identique en matière de participation au suffrage : l'ouvrier y gagne le droit de vote et celui de participer au débat électoral ; il renonce de ce fait à la légitimité du recours à d'autres formes d'expression politique, autrefois tout à fait légitimes et efficaces (grèves politiques, émeutes contre la famine, bris de machines, agressions contre des agents de douanes, voire déversement des cargaisons de thé dans le port de Boston) (11). L'élargissement du suffrage et l'augmentation du salaire réel sont simultanément des conquêtes de la classe ouvrière et des instruments de son intégration.

Si donc la démocratie libérale n'est nullement l'expression politique logique de l'économie capitaliste et si, au contraire, elle constitue un compromis obtenu sous la pression, ses défenseurs doivent lutter en permanence pour mettre à jour les termes de l'accord. Si notre argumentation est exacte, on peut dire que l'économie capitaliste avancée constitue un des plus mauvais terrains possibles pour une telle entreprise.

Il se pourrait bien qu'il n'existe, pour la démocratie libérale, aucune stratégie défensive viable. Pour assurer aux institutions de la démocratie libérale un appui de masse, on ne pourrait sans doute pas faire l'économie d'une redéfinition du concept lui-même, qui mettrait l'accent sur une substantielle participation populaire en même temps que sur le respect des procédures formelles du système. La défense de la démocratie libérale pourrait impliquer un processus allant bien au-delà de la transformation de l'économie capitaliste. Elle pourrait mettre en marche des forces visant à un dépassement de la démocratie libérale elle-même en direction d'une démocratie socialiste (qui reste à définir) associant l'égalité politique, la loi de la majorité et la souveraineté populaire.

SAMUEL BOWLES
et HERBERT GINTIS.

(2) N.D.L.R. Formule utilisée par Marx dans *le Capital*, vol. I, chap. 6.

(3) N.D.L.R. Pour un ouvrier donné, sa force de travail est constituée par l'ensemble de ses aptitudes *physiques* (dextérité, acuité physique, endurance, vigueur physique, degré d'attention, etc.) et intellectuelles (degré d'instruction, niveau technique, aptitude à maîtriser les processus naturels, etc.) qui le définissent comme un ouvrier d'un certain type (capable de fournir un travail concret déterminé) et non comme homme d'une manière générale (*Dictionnaire économique et social*, Centre d'études et de recherches marxistes, Editions sociales, Paris, 1975).

(4) N.D.L.R. Economiste américain d'origine russe né en 1903.

(5) N.D.L.R. L'auteur de l'*Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), qui voit dans le fonctionnement du marché *« la main invisible »* qui permet à la communauté économique de se développer harmonieusement.

(6) N.D.L.R. Fils de James Mill et également l'un des pères fondateurs de l'économie politique libérale (1808-1873).

(7) N.D.L.R. Politologues américains contemporains.

(8) N.D.L.R. Quatrième président des Etats-Unis et auteur des *Federalist Papers*, contribution de premier plan à la pensée politique américaine.

(9) N.D.L.R. Economiste autrichien (1883-1950) qui enseigna aux Etats-Unis.

(10) N.D.L.R. Economiste italien (1843-1923) qui occupa la chaire d'économie de l'université de Lausanne.

(11) N.D.L.R. Allusion à la fameuse « Boston tea-party » de 1773 d'où devait sortir la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Lorsque la Compagnie des Indes orientales obtint le monopole de la vente du thé en Amérique cette année-là, les négociants contrebandiers de Nouvelle-Angleterre refusèrent d'acheminer les cargaisons de thé ou les détruisirent.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur de Grande-Bretagne et Mme Henderson ont offert une réception le 1[er] juin à l'occasion de l'anniversaire de la reine Elizabeth II.

● A l'occasion des consultations franco-canadiennes, l'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont offert une réception le 6 juin.

● M. Sverker Aström, ambassadeur de Suède, a donné une réception le 8 juin à l'occasion du départ de M. Curt Lidgard, ministre plénipotentiaire, et de l'arrivée de son successeur, M. Orjan Berner.

● L'ambassadeur du sultanat d'Oman et Mme Ahmed Macki ont offert une réception le 8 juin à l'occasion de la visite à Paris de M. Abdel Aziz Al-Rawas, secrétaire d'Etat à l'information.

● M. Constantin Atanassov, ambassadeur de la République populaire de Bulgarie, a honoré de sa présence le 8 juin le vernissage de l'exposition « Connaissance de la Bulgarie, peintres contemporains bulgares », organisée par le Comité pour le développement des relations économiques franco-bulgares, le comité d'Etat au tourisme et la Société du commerce extérieur Hemus.

● M. Antonio Coimbra Martins, ambassadeur du Portugal, a donné une réception le 9 juin à l'occasion de la fête nationale.

● M. Constantin Atanassov, ambassadeur de la République populaire de Bulgarie, a offert un cocktail le 14 juin à l'occasion de la sortie en France d'un recueil d'articles et d'interviews de M. Todor Jivkov, premier secrétaire du parti communiste et chef de l'Etat bulgare.

● L'ambassadeur de Turquie et Mme Orhan Eralp ont donné une réception le 22 juin à l'occasion de leur départ de Paris et de la nomination de M. Eralp au poste de délégué permanent de son pays aux Nations unies.

● A l'occasion de l'inauguration du portrait du président Anouar El Sadate, MM. Mohamed Hafez Ismail, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, et Régis Gabriel Thomas, président-directeur général du musée Grévin, ont offert une réception le 22 juin.

● M. Radomir Radovic, ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, a donné un cocktail le 29 juin, à l'occasion du départ de M. Budimir Babovic, conseiller de l'ambassade.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 JUILLET	
20 COLOMBIE	Fête de l'indépendance
21 BELGIQUE	Fête nationale
22 REP. POP. DE POLOGNE	Fête nationale de la libération
23 REP. ARABE D'EGYPTE	Fête nationale
26 LIBERIA	Fête de l'indépendance
26 ILES MALDIVES	Fête nationale
28 PEROU	Fête de l'indépendance
1[er]-15 AOUT	
1 SUISSE	Anniv. de la fondation de la Confédération
6 BOLIVIE	Fête de l'indépendance
7 JAMAIQUE	Fête de l'indépendance
9 SINGAPOUR	Anniv. de l'indépendance
10 EQUATEUR	Fête de l'indépendance
15 REP. POP. DU CONGO	Fête nationale

L'ESPAGNE de la transition



Le 20 juin 1978, la commission constitutionnelle du Congrès des députés espagnols a mis un terme à ses travaux. Elle s'était réunie pour la première fois le 22 août 1977, deux mois après les premières élections libres et générales en un peu plus de quatre décennies. Le projet de Constitution, qui comprend cent soixante et un articles et cinq dispositions transitoires, doit être soumis à référendum, sans doute à l'automne, après avoir été étudié par le Sénat puis approuvé par les Cortès en séance plénière. Ainsi prendra fin ce que les Espagnols appellent la transition du régime franquiste à la démocratie.

Transition pacifique et originale, puisque d'un commun accord *toutes les formations politiques* issues des élections de juin 1977 ont choisi d'établir de nouvelles institutions démocratiques en partant de la légalité des institutions franquistes. Entre la rupture immédiate préconisée avant la mort de Franco par les partis de gauche interdits et la réforme prudente souhaitée par les héritiers de Franco, les nouveaux dirigeants et les chefs d'une opposition raisonnable ont opté pour une voie moyenne. Au bout du chemin, la rupture sera totale. Associés pendant la transition pour tenter de juguler les conséquences les plus graves de la très sérieuse crise économique, le gouvernement et l'opposition reprendront leur liberté d'action. De nouvelles élections générales, et municipales, devront être organisées. Dans le cadre d'une monarchie parlementaire acceptée par tous, les partis politiques, de la droite à la gauche, engageront le fer sur des grands thèmes seulement esquissés dans la nouvelle Constitution par souci de compromis. Les ambiguïtés constitutionnelles d'aujourd'hui risquent de nourrir les affrontements de demain.

M. N.

«La démocratie espagnole a besoin de l'appui de l'Europe démocratique»

nous déclare M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères

Sollicité par le premier ministre, M. Adolfo Suarez, de prendre le portefeuille des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja avait accepté, parce que, confiait-il, il était persuadé que « le second gouvernement de la monarchie conduirait la *réforme démocratique à son terme* ». En deux ans, M. Oreja, l'un des fondateurs du groupe chrétien et libéral Tacito, a dirigé le palais de Santa-Cruz avec dynamisme. Il a également la satisfaction de représenter une nation dont le label démocratique n'est plus contesté par personne dans les instances internationales. *Il* expose ci-dessous les grandes lignes de la diplomatie espagnole en 1978.

« NOTRE politique extérieure, dit-il, est basée sur quatre grands principes : le respect des normes du droit international par la voie des Nations unies, dont nous avons toujours défendu les principes ; la paix et la sécurité par la détente et le désarmement ; la défense des droits de l'homme ; enfin la lutte pour un ordre économique international plus juste.

» Voilà notre philosophie générale. J'ajouterai que nous avons une profonde vocation européenne non seulement du point de vue économique, mais aussi en ce qui concerne les valeurs spirituelles qui nous unissent à l'Europe libre.

— L'Espagne a officiellement présenté sa demande d'adhésion à la Communauté économique européenne. Quels sont les obstacles que le gouvernement de Madrid doit surmonter pour franchir cette étape ?

— Il me faut redire une nouvelle fois notre désir d'adhérer pleinement au Marché commun européen. Je crois que cette adhésion est fondamentale pour la démocratie espagnole. Nous avons, à la demande de la Communauté, nommé une commission spéciale d'études, et notre dialogue a été renoué mais il ne peut pas s'agir seulement de problèmes techniques. L'affaire est également politique, et les membres de la Communauté doivent penser que la démocratie espagnole a besoin de l'appui de l'Europe démocratique. Un appui résolu qui permette de surmonter si nécessaire les problèmes techniques qui se ramènent en fait à des questions de concurrence dans certains secteurs industriels agricoles. Ces questions-là ne doivent pas conditionner notre adhésion. Nous autres, Espagnols d'aujourd'hui, nous estimons que les questions techniques sont importantes, mais qu'elles ne doivent pas être prioritaires. L'Europe doit nous apporter la solution que nous cherchons entre le « oui » politique et le « mais » économique.

— Le « oui » politique assorti d'un « mais » technique et économique est précisément la position du gouvernement français. Qu'en pensez-vous ?

— La position de la France a été maintes fois exposée par le gouvernement français. C'est un point de vue totalement favorable à l'adhésion de l'Espagne et qui prévoit un soutien politique sans équivoque. Du côté français, on a signalé avec réalisme les difficultés pratiques qui ne pourront manquer de surgir avec l'accroissement du nombre des adhérents à la Communauté. Mais le gouvernement français a été catégorique : pour lui, l'interprétation excessive de certaines difficultés ne doit pas être un obstacle à notre adhésion. Paris maintient que les les difficultés, aussi grandes soient-elles, pourront être surmontées, même s'il faut faire des efforts sérieux. Bien que nous nous trouvions toujours, très loin d'une structure supranationale, le gouvernement espagnol et le gouvernement français sont pleinement conscients des intérêts communs et de la solidarité de tous les pays membres.

» En résumé, il n'y a pas de condition préalable à l'adhésion de l'Espagne, mais seulement une prise de conscience des difficultés et la volonté de les surmonter. De ce point de vue, l'attitude de la France est très constructive.

«Notre nouvelle politique africaine»

— La question des Canaries est l'un des principaux soucis de Madrid aujourd'hui. Vous devez affronter les critiques ou les réserves de nombreux pays africains à la veille de la conférence de Khartoum où se décidera, en principe, la reconnaissance du mouvement indépendantiste de l'archipel ?

— Je suis ennemi de tout triomphalisme mais j'estime que mes derniers voyages en Afrique sont positifs. Beaucoup de points ont été éclaircis à l'occasion de dialogues directs et j'ai pu expliquer notre nouvelle politique africaine. Pour de vieilles raisons la réalité espagnole n'était pas bien connue et cela est tout à fait évident en ce qui concerne l'archipel des Canaries. Je peux vous dire que j'ai découvert avec surprise que certains dirigeants africains reconnaissent qu'il y a un problème de minorités aux Canaries et par conséquent un sentiment d'« africanité ». Je leur ai dit que notre territoire national est ouvert à tout le monde et que les ambassadeurs africains peuvent se rendre librement aux Canaries. Ils peuvent aller là-bas sans problème et j'ai confiance dans le résultat de leurs recherches et de leurs informations. Et j'espère ainsi que des intérêts étrangers aux justes revendications des peuples d'Afrique n'interviendront pas au cours de la réunion des chefs d'Etat africains.

— Quel est l'état actuel de vos relations avec Alger ?

— Elles ne sont pas satisfaisantes. C'est certain. Elles connaissent un moment difficile mais personne ne peut nous reprocher de ne pas avoir accepté le dialogue dans le respect mutuel. Il y a quelques jours à New-York, à la conférence du désarmement, je me suis longuement entretenu avec M. Bouteflika. Nous avons expliqué en toute franchise nos points de vue et je considère qu'il s'agit d'un pas en avant. Cela ne veut pas dire que nous ayons obtenu des résultats spectaculaires mais simplement que nous avons commencé à mettre un peu de clarté dans nos relations afin qu'elles soient plus normales. Nous avons également envisagé que des contacts au plus haut niveau aient lieu entre les deux pays.

— Le roi Juan Carlos a effectué plusieurs voyages en Amérique latine et d'autres doivent avoir lieu prochainement. Que recherchez-vous dans ce secteur du monde ?

— Nous voulons éviter les erreurs qui ont pu être commises jusqu'à maintenant. Notre sensibilité pour les problèmes de l'Amérique latine est naturellement différente de celle des autres nations. Aussi nous avons engagé une action que je qualifierais de rénovatrice et le roi a joué un rôle déterminant. N'oublions pas que les pays d'Amérique latine d'aujourd'hui ont vécu en commun sous la couronne espagnole pendant plus de trois siècles. Cela nous permet aujourd'hui de définir un avenir libre et indépendant sans oublier une tradition que les Latino-Américains et nous-mêmes comprenons très bien. Nous adoptons par conséquent un principe d'interdépendance dans tous les domaines. Tout est lié, le culturel, l'économique, la coopération technologique. Tout doit être dynamisé en même temps et de façon équilibrée. Nous ne voulons pas développer des relations bilatérales qui puissent léser un pays au détriment d'un autre.

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 15.)

L'Espagne, la France et la C.E.E.

Un marché ou un ami ?

Par JUAN ANTONIO CREMADES SANZ-PASTOR *

ON s'est récemment étonné dans les milieux officiels français de la position espagnole tendant à « globaliser » l'ensemble des négociations entre la France et l'Espagne. Pour l'Espagne, en effet, l'achat de centrales nucléaires, d'avions ou d'un procédé de télévision français ne peut être dissocié de l'attitude de la France quant à la sidérurgie ou aux textiles espagnols ou quant à la demande d'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne.

Pourquoi cette volonté de globalisation ? N'est-ce pas parce que la manière d'aborder les problèmes existant entre les deux pays a conduit les Espagnols à se demander si, pour la France, l'Espagne était un ami ou simplement un marché ?

Certes, les relations entre les deux pays sont bonnes dans leur ensemble. Au plus haut niveau, cela fait même longtemps qu'elles n'avaient pas été aussi cordiales. Mais cette bonne ambiance ne doit pas nous cacher qu'il existe des prises de position du côté français qu'une certaine susceptibilité espagnole risque de rendre lourdes de conséquences. On peut en donner quelques exemples.

L'Espagne comprend difficilement, par exemple, la réaction française face à sa demande d'adhésion aux Communautés européennes. Sans doute le président de la République a-t-il déclaré que « *la France a toutes raisons de souhaiter l'admission de l'Espagne, pays voisin, latin, démocratique et ami* ». Mais l'Espagnol moyen est désappointé lorsqu'il entend les déclarations hostiles des politiciens français : depuis le P.C.F., qui fait connaître son « *opposition résolue* » à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., jusqu'au R.P.R., qui, par la bouche de M. Jacques Chirac, proclame qu'« *il est exclu que nous puissions admettre la possibilité pour les producteurs agricoles espagnols d'entrer dans l'Europe verte* ».

Les industriels espagnols voient également avec stupeur que, lorsque la première fois de mémoire d'homme la balance commerciale entre la France et l'Espagne devient légèrement favorable à cette dernière, des mesures sont adoptées (contingentements, visas techniques) qui ont pour conséquence de rendre difficiles les exportations dans les secteurs les plus importants du commerce extérieur de l'Espagne.

Les pêcheurs espagnols n'admettent pas qu'en invoquant des règlements de la C.E.E. on leur interdise les eaux où ils travaillaient depuis toujours.

(Lire la suite page 15.)

* Avocat au barreau de Madrid, président de la Chambre officielle de commerce d'Espagne à Paris.

ÉCONOMIE

Une relance difficile

Par RAIMUNDO ORTEGA

A LA mort de Franco, l'économie espagnole subissait la plus grave récession qu'elle ait connue depuis 1957. De 1965 à 1974, elle avait progressé au rythme annuel moyen de 6,6 %, avec un déficit extérieur de la balance des paiements courants qui équivalait à moins de 0,5 % du produit intérieur brut (P.I.B.). En 1974, l'accroissement ne fut plus que de 4,9 % et, parallèlement à la crise mondiale, de 0,8 % en 1975.

Au début de 1976, le premier gouvernement de la monarchie s'efforça de promouvoir une reprise fondée sur les exportations et les investissements, tout en essayant de freiner les tendances inflationnistes. Il tenta de favoriser une relance modérée qui n'aggraverait pas les déséquilibres internes, tout en ralentissant l'accroissement du chômage. En fait, l'inflation s'accéléra — les prix à la consommation s'accrurent de 17,6 % — et la balance des paiements continua de se détériorer — le déficit augmenta de 710 millions par rapport à 1975, soit 4,2 % du P.I.B. de 1976.

Cependant, l'Espagne connaissait d'importantes transformations économiques et sociales. Ainsi, la hausse des coûts de production s'est traduite par une redistribution accélérée des revenus en faveur du travail et à l'encontre du capital : la part des traitements et des salaires bruts dans le revenu national est passée de 49,7 % en 1974 à 51,5 % en 1976. Il s'ensuivit une diminution des investissements, une aggravation du déficit commercial, une stagnation de l'activité et une forte augmentation du chômage.

Le « plan Fuentes »

AU commencement de 1977, alors que le pays vivait dans un angoissant climat d'enlèvements et d'attentats criminels, la situation économique n'était pas bonne. La timide relance amorcée dans les derniers mois de 1976 grâce à la reconstitution des stocks et à l'accroissement de la consommation privée s'évanouissait rapidement. Les Espagnols semblaient concentrer toutes leurs illusions et leurs efforts jusqu'à l'échéance des élections générales du 15 juin.

Cependant, M. Suarez tint amplement compte de l'économie au moment de former son cabinet. Il nomma super-ministre de l'économie, avec le titre de second vice-président du gouvernement, un prestigieux professeur de finances publiques à l'université de Madrid, M. Fuentes Quintana. Celui-ci entreprit immédiatement la dure tâche de sauver et de réformer l'économie en s'attaquant aux trois déséquilibres fondamentaux intimement liés entre eux : l'inflation, le chômage et le déficit extérieur.

Il convenait tout d'abord de rompre la spirale inflationniste au moyen d'une modération de la hausse des salaires. Pour l'accepter, les syndicats exigeaient logiquement une plus grande contribution des groupes privilégiés à un meilleur équipement collectif. Il fallait donc réaliser cette réforme fiscale tant de fois promise. Comptant sur cette politique de revenus et menant une politique budgétaire légèrement restrictive, le gouvernement pouvait espérer une réduction du rythme d'inflation. En outre, grâce à la forte dévaluation de la peseta — 20 % par rapport au dollar en juillet 1977, — les prix espagnols devraient être à nouveau compétitifs, ce qui faciliterait une diminution du déficit de la balance des paiements courants.

Ces objectifs ont été atteints en grande partie : le rythme annuel d'inflation a baissé de 37,9 % au troisième trimestre de 1977 à 14,8 % au premier trimestre de 1978 ; les augmentations de salaires en janvier et février de cette année ont été de l'ordre de 21 % contre 34 % au début de 1977 ; le déficit extérieur a diminué jusqu'à 1 780 millions de dollars l'an dernier. En revanche, le chômage est passé de 5,3 % en 1976 à 6,3 % de la population active en décembre 1977.

Le programme du professeur Fuentes comptait, il est vrai, une seconde partie, qui n'a obtenu que peu ou pas de succès : la modernisation globale du système économique. Le gouvernement Suarez en renouvela la promesse dans les « accords de la Moncloa », qui constituèrent une habile tentative pour soustraire les problèmes économiques et leurs solutions à la lutte politique des partis. Toutefois, les obstacles n'ont fait que croître avec le temps. Pour de nombreux observateurs, la démission du professeur Fuentes, en février, est due à la conviction qu'il avait de l'impossibilité d'obtenir l'appui du parti gouvernemental pour la mise en œuvre de son plan de modernisation de l'économie.

Un système déséquilibré

A EN juger par les prévisions officielles, 1978 sera une année encore difficile pour l'économie espagnole. Le P.I.B. connaîtra un faible accroissement (de l'ordre de 1,5 %), la consommation privée augmentera faiblement et, pour la quatrième année consécutive, les investissements privés seront en baisse. Résultat prévisible : une aggravation du chômage qui affectera, selon toutes probabilités, plus d'un million de personnes, soit 7,2 % de la population active. Seule note positive : une nouvelle réduction du déficit de la balance des paiements courants, qui s'établira à environ un milliard de dollars.

Les quarante années de dictature franquiste ont poussé à une certaine organisation de la production qui continue de peser lourd sur l'économie espagnole et ses possibilités de transformation. Actuellement, l'Espagne lutte encore pour se libérer d'un système excessivement fermé, très déséquilibré en ce qui concerne le développement des secteurs et des régions à la suite d'une transformation industrielle désordonnée et d'un abandon de l'agriculture, doté d'un secteur public insuffisant, et comptant des limites très fortes au fonctionnement efficace des mécanismes du marché.

Quelles sont les solutions présentées par les partis politiques ? Les déclarations n'ont pas manqué avant et après les élections du 15 juin, mais, à l'heure actuelle, l'Espagnol moyen se sent perplexe devant des programmes qui promettent simultanément, entre autres, de conjurer l'inflation et de réduire le chômage, de favoriser la croissance et de diminuer le déficit extérieur, de maintenir l'équilibre du budget et de doubler l'allocation chômage, de réduire la pression fiscale et de financer les autonomies régionales, de restructurer les secteurs industriels et de limiter l'intervention de l'Etat. Ces vœux pieux apparaissent clairement dans les articles du chapitre VII du projet constitutionnel consacrés à l'économie et aux finances et trouvent leur expression la plus achevée dans l'article 36, aux termes duquel *« les pouvoirs publics s'engagent à promouvoir une politique de concurrence qui assure la stabilité économique, le plein emploi, la formation et le recyclage professionnels... »*

Selon les calculs les plus optimistes, la nouvelle Constitution ne sera pas approuvée par la Chambre des députés avant le milieu de l'automne prochain. Jusque-là, les Espagnols devront continuer de se battre avec leurs problèmes économiques quotidiens. Le gouvernement, une fois passée avec succès la première phase du « plan Fuentes », la plus simple puisqu'elle avait un but stabilisateur, semble un peu indécis sur les moyens les plus appropriés de relancer l'économie : réorganiser un secteur agricole qui, paradoxalement, ne satisfait pas les aspirations des exploitants et constitue un élément moteur de l'inflation ; restructurer une industrie dans laquelle de nombreux secteurs ne pourront que survivre, si on les protège avec la même force qu'à l'époque de la plus grande autarcie.

Un dur héritage

CEPENDANT, le parti socialiste, le plus fort parti de l'opposition et qui a de grandes chances de devenir un parti de gouvernement aux prochaines élections générales, souhaite atteindre rapidement une société plus égalitaire au moyen d'une redistribution générale des revenus, tout en conservant un système social dans lequel les mécanismes du marché constituent l'élément de base de l'économie.

Il faut craindre par conséquent que, quel que soit celui qui gouverne, l'Espagne ne continue de lutter pendant quelques années encore contre les maux qui ont caractérisé son économie pendant les années 60 et les premières années 70 : l'intervention centraliste, le mélange entre secteur public et intérêts privés, le manque d'efficacité dans l'allocation des ressources, l'oubli de l'agriculture et la marginalisation du secteur rural, l'industrialisation et l'urbanisation désordonnées, l'indifférence devant le coût d'un développement anarchique, l'absence d'une véritable satisfaction des besoins collectifs les plus élémentaires (éducation, santé et sécurité sociale), l'emploi artificiel du système financier comme moyen de détournement des ressources vers des secteurs privilégiés, la protection d'industries inefficaces grâce à un tarif douanier très élevé.

Sur cette toile de fond, l'Espagne devrait, avant son entrée dans la Communauté européenne, mettre l'accent sur les points suivants :

— accroître la productivité d'un système dans lequel l'intervention de l'Etat est restée jusqu'à présent très forte dans l'allocation des ressources, tout en demeurant inefficace ;

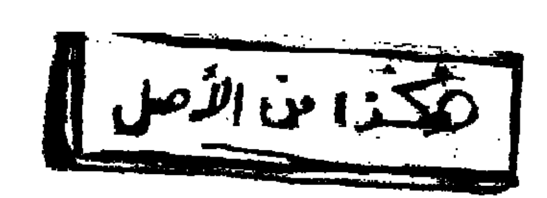
— définir correctement les limites des fonctions du secteur public en le dotant, grâce à une authentique réforme fiscale, des moyens nécessaires pour répondre aux besoins collectifs ;

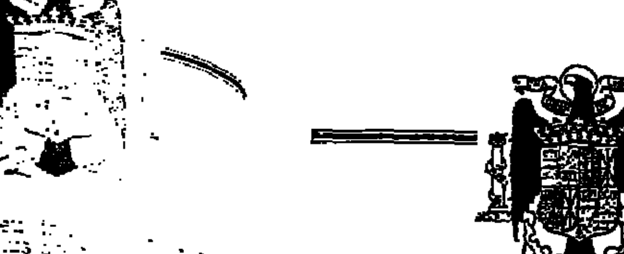
— tracer une politique énergétique qui tienne compte de la grave dépendance extérieure et explique clairement les choix possibles, de façon que le peuple espagnol puisse choisir en connaissance de cause la solution qu'il préfère ;

— établir une authentique liberté dans le marché du travail avec droit de grève et participation ouvrière aux décisions des entreprises. Si, au droit de grève, répond la liberté de licenciement, la classe ouvrière ne peut accepter une politique de limitation des salaires, sans, en échange, participer, par l'entremise de ses représentants syndicaux, à la gestion et au contrôle des décisions qui, directement ou indirectement, affectent son niveau de vie ou son emploi ;

— trouver une formule qui permette d'atteindre le triple objectif : respect des autonomies régionales, développement de la décentralisation administrative et correction des déséquilibres économiques.

Cette énumération, nullement exhaustive, n'est qu'un échantillon des immenses difficultés que l'économie espagnole devra surmonter durant les années à venir. Sur le terrain économique comme dans le domaine politique ou culturel, les quarante années de franquisme constituent un héritage dont la société espagnole mettra longtemps à se libérer.





Supplément Espagne

POLITIQUE

Un marché ou un ami ?

(Suite de la page 13)

Ils auraient aimé que beaucoup de voix s'élèvent en France dans le même sens que celle du tribunal de Bayonne lorsqu'il a relaxé des marins espagnols des poursuites pour exercice illégal de la pêche. On peut lire, en effet, dans les attendus du jugement : « *Le respect de la tradition, le souci des bonnes relations avec un Etat voisin et l'estime que mérite le labeur souvent ingrat et peu rémunérateur de toute une population côtière constituent des valeurs indiscutables* » ; « *Si l'autorité du droit communautaire est grande, celle d'un traité international ne l'est pas moins* » ; « *Si le règlement communautaire du 30 septembre 1977 est considéré comme un traité, on se trouve en présence d'un conflit entre deux traités concurrents, le plus ancien étant l'accord bilatéral France-Espagne* ».

Il est sans doute aisé de trouver une explication à chacune de ces questions. Tout le monde sait que les déclarations des politiciens français étaient faites en une période électorale où les voix des paysans comptaient beaucoup. Les mesures restrictives des importations prises par la France visaient des secteurs en crise qu'il fallait protéger. Le problème de la pêche n'a pas été créé par Paris, mais par Bruxelles.

Mais, et c'est là qu'intervient la susceptibilité espagnole, d'autres interprétations sont souvent retenues par l'opinion publique de ce pays. Celle-ci se rappelle qu'on lui avait dit pendant des années que l'Espagne n'entrerait pas dans la C.E.E. pour des raisons politiques, et elle croit que, une fois ces raisons heureusement disparues, on trouve d'autres prétextes pour ne pas vouloir d'elle. On souligne aussi que, parce que la balance commerciale devient favorable à l'Espagne, et même si les exportations françaises vers l'Espagne ont augmenté en 1977 de 27,2 % par rapport à 1976 (alors que les importations espagnoles de la C.E.E. n'ont augmenté que de 21,9 % et le total des importations espagnoles de 17,10 %), les responsables français parlent de détérioration des échanges, comme si l'Espagne avait la vocation d'être perpétuellement déficitaire. On prétend enfin que l'aspect humain n'intéresse nullement les autorités françaises, pas plus dans la pêche qu'ailleurs, et on en trouve la preuve dans le fait que, jusqu'en mai, les émigrants espagnols n'ont pas pu bénéficier du même régime que les émigrants portugais pour faire venir leur famille en France.

Un certain état d'esprit

PEU importe de savoir qui a raison dans ce genre de débat. Probablement personne. Mais il prouve qu'un certain état d'esprit existe et que, malgré l'amitié proclamée dans les déclarations officielles, on a peut-être besoin de changer l'approche des relations franco-espagnoles pour que tous aient conscience de la nécessité de considérer l'interlocuteur comme un partenaire véritable.

Depuis des années, de nombreux ministres français déploient des efforts, aussi méritoires qu'infructueux, pour faire adopter par l'Espagne le procédé SECAM, alors que d'innombrables ménages espagnols possèdent déjà un téléviseur PAL. Plutôt que de donner l'impression que l'on veut à tout prix que l'Espagne achète une deuxième technique pour faire de la télévision en couleur, ne vaudrait-il pas mieux négocier des contrats d'association qui auraient pour conséquence qu'à l'avenir le choix de l'Espagne se porterait tout naturellement vers des produits français ?

Dans un très vieux registre de procès-verbaux de la chambre officielle de commerce d'Espagne à Paris, il est consigné que, le 15 mai 1909, le conseil d'administration s'est prononcé favorablement sur la candidature comme membre de la compagnie de « *Monsieur Louis Renault, constructeur d'automobiles* ». On ne peut s'empêcher alors de penser que le succès de la Régie en Espagne est dû à ces liens étroits, tissés depuis presque soixante-dix ans, qui lui ont permis de voir en ce pays, non pas seulement un marché à conquérir mais un partenaire.

L'Espagne évolue à une vitesse vertigineuse ; ses relations extérieures doivent suivre le rythme de ce changement. Les observations précédentes ne doivent pas être prises comme une critique négative. C'est un cri d'alarme d'un Espagnol — profondément attaché à la France pour des raisons familiales, sentimentales et professionnelles, et pour des impératifs de la présidence à laquelle il a été élu — qui craint que, dans cette période cruciale, des maladresses regrettables n'interdisent aux relations franco-espagnoles de connaître tout le développement qu'on serait en droit d'attendre.

JUAN ANTONIO CREMADES SANZ-PASTOR.

Un entretien avec le ministre des affaires étrangères

(Suite de la page 13)

— Pour la première fois, un souverain espagnol s'est rendu en Chine. Quels sont les résultats de ce voyage ?

— *La République populaire de Chine occupe chaque jour un rôle plus important sur la scène mondiale. La France l'a reconnu en étant un des premiers pays à se rendre compte de ce nouveau facteur de l'équilibre mondial. Le voyage du roi à Pékin a été l'aboutissement d'un processus qui avait commencé il y a cinq ans avec l'établissement de relations diplomatiques entre Madrid et Pékin. Ce voyage nous a permis de mieux connaître nos réalités réciproques, de procéder à l'analyse de la situation internationale et d'approfondir l'harmonisation de nos points de vue, communs dans de nombreux domaines. Nous pensons que le voyage en Chine du roi est un aspect très important de la diplomatie espagnole. Il nous a semblé que la technologie espagnole à l'exécution du nouveau programme économique présenté devant l'Assemblée nationale populaire de Pékin par le président Hua Kuo-feng.*

— Les relations entre l'Espagne franquiste et le Vatican ont connu des moments très difficiles dans les dernières années du régime. Il semble que l'Espagne démocratique maintienne cependant certains des privilèges de l'Eglise catholique ?

— *Nos relations avec le Saint-Siège sont parfaitement définies dans le préambule de l'accord du 28 juillet 1976. Les profondes transformations de la société espagnole au cours des dernières années y étaient expliquées en même temps que les principes fondamentaux du concile Vatican II. Liberté religieuse comme un droit inaliénable de la personne, indépendance des deux parties et collaboration. C'est sur ces bases que nous cherchons à définir un nouveau type de relations entre l'Eglise et l'Etat afin de remplacer le concordat dépassé de 1953. Il s'agit par conséquent de normaliser des relations qui avaient connu de très fortes tensions dans les derniers temps du régime franquiste.*

» L'Etat espagnol a renoncé au privilège de « présentation » et l'Eglise a renoncé, de son côté, à ses privilèges. Cela nous conduira à de nouveaux accords qui permettront de nouvelles relations. Je ne suis pas membre de la commission constitutionnelle de la Chambre des députés et je n'ai pas appartenu au groupe qui a rédigé le paragraphe 3 de l'article 15 du projet de Constitution. Je pense cependant que si la liberté religieuse est un droit fondamental de la personne, l'Etat doit la reconnaître et, en outre, la protéger. Dans l'avant-projet, il est dit que l'Etat devra tenir compte des croyances religieuses de la société espagnole et maintenir les relations de coopération avec l'Eglise catholique et les autres confessions.

» Il me semble que cela n'implique pas un privilège ou un régime spécial pour l'Eglise catholique. On parle simplement de confessions religieuses en général et l'on parlera, comme c'est tout naturel, de l'Eglise catholique, qui est une de ces confessions. Toutes les confessions auront le même traitement juridique mais elles n'auront pas toutes la même importance car leur poids dans la réalité sociale espagnole n'est pas le même. Nous aurons des accords particuliers avec l'Eglise catholique mais les relations ne seront jamais privilégiées.

— Les droits de l'homme et la sécurité internationale ?

— *Nous pensons que les principes de base sont interdépendants. Il n'y a pas de droits de l'homme sans développement économique et social des peuples. Il ne peut pas y avoir de paix ou de sécurité internationale sans respect des droits de l'homme. Nous pensons que les organisations internationales, qui sont un cadre où les Etats peuvent coexister avec le plus grand nombre d'affinités juridiques et culturelles, doivent être chargées par la Communauté internationale de veiller au respect de tous ces principes. Si la sécurité, les droits de l'homme et le développement doivent être les buts des Etats, le désarmement doit être le moyen d'y parvenir. Le désarmement général et complet sous contrôle international est la condition nécessaire à une véritable sécurité. Ce désarmement libérerait d'énormes ressources pour le développement et faciliterait la protection des droits de l'homme, souvent violée par des intérêts militaires. Nous avons présenté aux Nations unies une proposition pour étudier le problème des armements et éviter qu'ils ne soient utilisés comme moyens de pression politique. Le désarmement n'est pas seulement une affaire de technique réservée aux spécialistes mais il nous intéresse tous. Aussi étudions-nous avec beaucoup d'attention les propositions constructives du président Giscard d'Estaing.*

— Les Etats-Unis exercent-ils des pressions en faveur d'une intégration rapide de l'Espagne à l'OTAN ?

— *C'est un des grands thèmes que nous devons affronter. Comme c'est un problème d'Etat, il ne doit pas se décider sur une base étroite de partis politiques, mais la décision doit être dégagée à l'issue d'un ample débat national et parlementaire. La question de l'accession éventuelle de l'Espagne au traité de l'Atlantique nord se situe dans le contexte plus vaste des options possibles pour la défense et la sécurité du pays. C'est seulement après un examen à fond que nous pourrons prendre une décision. Nos amis américains n'ont pas caché leur sympathie pour une éventuelle intégration de l'Espagne à l'alliance. Mais ils ont affirmé en même temps qu'il s'agissait d'un problème uniquement espagnol et que la décision devait être prise sans aucune pression extérieure.* »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

POLITIQUE

Le P.C.E. troisième force politique

Par FERNANDO CLAUDIN *

Principale force d'opposition clandestine au régime franquiste pendant quatre décennies, le parti communiste d'Espagne (P.C.E.), légalisé à la veille des élections générales du 15 juin 1977, est aujourd'hui la troisième force politique de la nouvelle Espagne démocratique. Cette évolution s'est faite sans à-coups et n'est pas l'un des moindres symboles de la surprenante transition espagnole.

LES dernières élections partielles pour le Sénat dans les Asturies et à Alicante ont confirmé la tendance qui se reflétait dans les élections syndicales au début de l'année : le P.C.E. est en train de s'affirmer comme la troisième force politique du pays.

Les élections du 15 juin 1977 ne lui avaient pas été très favorables. Le P.C.E. avait alors obtenu un peu plus de 9 % des suffrages : 1 221 093 voix en face des 5 282 580 voix obtenues par le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol). Sur ce chiffre, 510 708 suffrages correspondaient au P.S.U.C. (le parti communiste catalan). Ce qui veut dire que, dans le reste de l'Espagne, il avait seulement obtenu 700 000 voix concentrées à Madrid, dans quelques villes d'Andalousie et du Levant et dans le bassin minier des Asturies. Mais la victoire des commissions ouvrières aux élections syndicales a montré que l'importance politique du P.C.E. ne se mesurait pas seulement à sa base électorale. En outre, cette base augmente. Aux élections partielles d'avril, il fut le seul parti épargné par la vague d'abstention. Ses progrès ont été importants dans les Asturies passant de 10 à 23 % et appréciables à Alicante, de 9 à 16 %.

Le P.C.E. est en train de s'insérer solidement dans la nouvelle Espagne au bout d'une longue marche qui n'a pas été un chemin de roses. Né en 1920-1921 de la scission au sein du P.S.O.E. entre partisans et adversaires de l'intégration à l'Internationale communiste, il a souffert quarante-trois années de clandestinité et de dures persécutions (sept années sous la dictature de Primo de Rivera et trente-six sous celle de Franco), plus trois années de guerre civile. Jusqu'au virage que l'Internationale communiste a pris en 1934-1935 en faveur d'une politique d'unité antifasciste, le P.C.E. fut un petit groupe sans grande influence. Pendant la guerre civile, il est devenu une force de premier ordre grâce surtout à deux facteurs : l'aide militaire de l'Union soviétique à la République espagnole et la capacité manifestée par le parti pour la tâche prioritaire du moment, à savoir l'organisation de l'armée populaire. Les caractéristiques paramilitaires propres aux partis formés dans le cadre de l'Internationale communiste ont produit tous leurs effets pendant la guerre civile. Mais, d'autre part, la politique modérée du P.C.E. l'a conduit à affronter les secteurs majoritaires de la classe ouvrière : celui de l'anarcho-syndicalisme et celui qui se regroupait à gauche du P.S.O.E. et de l'U.G.T. Aussi n'a-t-il pas réussi à augmenter sa base ouvrière de manière substantielle. Ces caractéristiques expliquent que le P.C.E. après la déroute de 1939 ait pu devenir la force d'opposition au franquisme la mieux organisée.

Une grande base syndicale

DE l'exil, l'état-major du parti organise un corps de militants professionnels pour l'action clandestine. Ce système a un inconvénient, il n'est pas enraciné dans la réalité du pays. D'autres facteurs ont cependant contribué à développer la force du parti pendant la longue nuit franquiste : sa politique de réconciliation nationale, commencée dans les années 50, qui lui a permis de se lier à d'autres secteurs sociaux et politiques ; d'autre part, sa tactique d'utilisation des « possibilités légales » dans les luttes ouvrières, c'est-à-dire les propres structures des syndicats verticaux. Cette tactique a permis d'organiser les commissions ouvrières qui avaient d'abord surgi spontanément. Ainsi se sont créées les bases de l'actuelle hégémonie des commissions ouvrières. Pour la première fois dans son histoire, le P.C.E. a réussi à disposer d'une grande base syndicale.

Mais des éléments négatifs expliquent la relative faiblesse du P.C.E. à la mort de Franco. En premier lieu, son identification, jusqu'à l'invasion de la Tchécoslovaquie, avec les dictatures staliniennes de l'Est. Le décrochage progressif du P.C.E. à l'égard de Moscou n'a pas réussi à dissiper cette image aux yeux de l'immense majorité du peuple espagnol. Le franquisme l'a exploitée, mais la propre évolution du P.C.E. a été contradictoire et ambiguë. Deuxième point négatif : la conception métaphysique que le parti a de lui-même comme unique parti authentiquement révolutionnaire et marxiste appelé à diriger la lutte pour le socialisme. Ce qui rend difficiles ses relations avec le parti socialiste. Troisièmement, les analyses subjectives du P.C.E. qui l'ont amené à considérer de manière permanente que le régime franquiste était sur le point de s'effondrer ont eu des conséquences néfastes sur la tactique du parti. Des dizaines de milliers de militants et de sympathisants l'ont abandonné à cause de cette fausse vision de la réalité. Sans parler de l'absence de liberté de discussion et de critique dans ses rangs.

Les analyses du parti sont démenties par la manière dont le changement de régime s'est effectué. Il n'y a pas eu de « rupture révolutionnaire », il n'y a pas eu chute de la dictature provoquée par la « grève nationale » préconisée sans cesse par le P.C.E. Après la mort de Franco, un processus réformiste a été mis en route par les mêmes classes dirigeantes, par le roi et par l'armée, dans le cadre de la légalité franquiste. Un processus dont la probabilité avait été niée par le P.C.E. jusqu'au dernier moment.

La pression des masses a été, certes, un facteur, mais non pas le facteur décisif de la légalisation du parti qui intervint un an après la mort de Franco. Cette légalisation est imposée par la nature même du processus réformiste, par la solidarité des autres forces démocratiques, en particulier celle du P.S.O.E., et facilitée par la politique de compromis tacite avec le chef du gouvernement adoptée par Santiago Carrillo. Pour le parti gouvernemental, le grand rival commence à être le P.S.O.E., et l'entrée en scène d'une formation qui peut être le grand adversaire des socialistes lui convient.

Compromis de transition

DANS toute sa campagne électorale, le P.C.E. a préconisé une sorte de compromis historique à l'espagnole. Il veut avant tout jouer la carte de la modération et de la respectabilité. Il reconnaît, avant les autres forces de gauche, le drapeau de la monarchie comme drapeau national, et il écarte la discussion de la légitimité de la monarchie. Cette stratégie n'est pas très rentable électoralement, et l'aspiration au socialisme d'un grand secteur de l'électorat se polarise sur le P.S.O.E. La consécration de ce dernier comme grand parti de la gauche est un coup dur pour les espérances entretenues par le P.C.E. pendant les quarante années du franquisme. Après les élections de juin 1977, il a proposé un gouvernement dit de « concentration démocratique », insistant sur la nécessité de tout subordonner à la consolidation du processus démocratique, mais ce type de gouvernement ne peut pas ne pas exacerber la résistance des grands intérêts économiques et des pouvoirs de fait, en particulier de l'armée. Tout en affaiblissant l'audience du P.S.O.E., cette solution risquait de « brûler » la possibilité réelle à moyen terme d'une solution de rechange de gauche ou de centre-gauche. Aussi la formule a été rejetée. Le pacte de la Moncloa a seulement été un compromis de transition dans un moment d'équilibre difficile, mais le P.C.E. l'a présenté triomphalement comme un succès de sa stratégie. Les faits se chargeront sans doute bientôt de démentir cette interprétation.

Le congrès de l'« aggiornamento »

LE P.C.E. a accentué son évolution vers une ligne qualifiée d'eurocommuniste. Dans son livre *l'Eurocommunisme et l'Etat*, Santiago Carrillo va plus loin que les communistes français et italiens dans la critique du système soviétique, provoquant ainsi une violente campagne de Moscou contre ses positions. Dans tous les aspects de sa politique, le parti valorise la démocratie comme seul moyen possible d'arriver au socialisme. Mais, en même temps, le parti conserve à l'intérieur beaucoup des vieux mécanismes antidémocratiques. Cela jette un doute sur sa crédibilité démocratique et suscite en même temps le mécontentement de secteurs de plus en plus nombreux du parti. Aussi un *aggiornamento* était inévitable. Cela a été l'œuvre du neuvième congrès tenu en avril. A cette occasion, il y a eu un progrès réel dans la démocratisation interne, bien que reflété de manière insuffisante dans la rénovation du groupe dirigeant. Il est probable que la lutte de rénovation des forces du parti va s'accentuer.

En résumé, le rôle du P.C.E. dans la consolidation de la nouvelle démocratie espagnole, encore fragile, tend à s'accroître : il a déjà plus de deux cent mille membres ; il dirige la plus grande centrale syndicale du pays avec plus de deux millions d'adhérents ; il participe aux gouvernements de pré-autonomie en Catalogne et en Andalousie ; il est présent dans les mouvements de masse et il intervient activement au Parlement et dans l'élaboration de la nouvelle Constitution. Toute solution de rechange de gauche, ou de centre-gauche — et c'est la solution la plus probable lorsque la Constitution aura été adoptée, — devra compter avec le P.C.E. d'une manière ou d'une autre.

* Ancien membre du bureau exécutif du P.C.E. exclu du parti en 1964, auteur de *Eurocommunisme et socialisme*, paru en 1977 chez Maspero.



REGAIN D'AGITATION POPULAIRE EN IRAN

Les échecs du développement à l'occidentale accroissent les difficultés du régime

Par THIERRY-A. BRUN *

EN un semestre, la façade de stabilité et de prestige de l'empire d'Iran s'est profondément lézardée. L'impitoyable répression qui bâillonnait l'opposition des intellectuels a dû affronter un adversaire que l'on avait quelque peu oublié : la foule urbaine révoltée. Par leur ampleur et leur violence, les manifestations qui se sont succédé depuis le mois de janvier dépassent toutes celles qui ont marqué le règne du chah depuis quinze ans.

C'est dans la très religieuse ville sainte de Qom qu'eut lieu, le 9 janvier de cette année, le premier affrontement entre la police et des groupes qui protestaient contre la publication d'un article insultant le plus respecté des chefs religieux, l'ayatollah Khomeiny (1). C'était en janvier. Depuis, de quarante jours en quarante jours, durée du deuil islamique, les villes manifestent, à l'appel des chefs religieux, leur opposition au régime et prolongent le deuil à l'égard des victimes : plus d'une centaine de morts à Qom en janvier, un nombre du même ordre à Tabriz le 17 février, puis de nouveau les 29 et 30 mars des affrontements sanglants à Yazd et dans de nombreuses villes d'Iran.

La commémoration des incidents des 29 et 30 mars provoque le 11 mai de nouveaux affrontements sanglants à Qom, Tabriz, Kazeroun. Le centre de Téhéran est occupé par l'armée, les magasins de Meched et Babol sont en grève. A Ispahan, des cinémas, des bars et des voitures sont incendiés. Beaucoup plus grave : à Qom, la police poursuit deux prêtres chiites jusque dans la maison de l'ayatollah Shariat Madari (2) et les abat devant lui. Il est hospitalisé, victime d'un infarctus. Un autre dignitaire, également très respecté, l'ayatollah Golpayegani, atteint aux yeux par les gaz lacrymogènes, est également transporté à l'hôpital, tandis que l'ayatollah Nadjafi est évacué vers l'étranger pour y être soigné. En violant le droit d'asile sacré, le *bast*, dont jouissent les demeures des chefs religieux, la police a franchi une étape de plus dans l'escalade de la violence.

Pourquoi le clergé est-il au centre de ces manifestations ? L'appareil religieux recherche-t-il dans ces combats de rue le triomphe de la cause islamique face au paganisme matérialiste qu'imposeraient à l'Iran ses partenaires occidentaux ? Ou faut-il voir là l'expression d'une crise structurelle plus profonde qui porte à leur point de rupture les tensions sociales créées par le mode de développement iranien ?

Le chah, pour sa part, attribue les désordres à une *« subversion de la part d'éléments sans foi ni loi »*, à des *« saboteurs et terroristes islamo-marxistes »*. Son ministre de la cour, M. Amir Abbas Hoveyda, y voit l'expression d'une crise de croissance : *« Ce sont*, déclare-t-il en mai à Téhéran, *les tares inévitables d'un développement économique accéléré. Si nous avions pu ralentir le rythme de notre expansion, ces bavures auraient été moins voyantes. Mais nous étions condamnés à aller de l'avant, vite, toujours plus vite. »*

La presse occidentale n'a pas manqué de rapporter et de commenter de façon détaillée les événements sanglants qui ont eu lieu en Iran. Le clergé chiite y est souvent sommairement décrit comme conservateur, voire rétrograde et traditionnellement opposé au gouvernement. A lire cette presse, on a parfois l'impression qu'il suffirait que le chah se débarrasse de cette réaction religieuse, la réaction « noire », alliée à la réaction marxiste « rouge », pour que l'Iran poursuive sans entrave sa marche vers la *« Grande Civilisation »*. Rien ne paraît plus éloigné de la réalité iranienne (3).

La place du clergé chiite

LES Occidentaux, largement laïcisés, sous-estiment généralement l'influence profonde du Coran dans le monde de l'islam. Le professeur Régis Blachère (4) parle très justement d'une *« imprégnation »* que subit l'enfant *« quels que soient son origine et son rang »*. Le respect qu'il constate à l'égard du Coran ainsi que la déférence à l'endroit de ceux qui le savent ou l'enseignent constituent des traits essentiels de la formation de l'adolescent iranien. Les adultes, dans la grande majorité, connaissent par cœur des sourates et gardent des souvenirs de l'école coranique.

Les catégories sociales illettrées, tels les paysans, ont pour tout ce qui est écriture sainte une véritable vénération, à laquelle se mêle une crainte superstitieuse pour ces versets coraniques qui ont des pouvoirs magiques contre le mauvais œil, la maladie et la mort.

Avant la création d'une administration moderne et de l'enseignement public par Reza chah, père du souverain actuel, le clergé assurait, comme au Moyen Age en Europe, l'éducation, les cérémonies de mariage et d'enterrement ainsi que l'exercice du culte. A plus de 90 %, la population iranienne est non seulement croyante mais extrêmement pratiquante. Il existait pour tous les chefs de famille un système de double imposition : d'une part, les impôts et taxes dus au gouvernement ; d'autre part, les obligations à l'égard de la mosquée de la localité. Cette imposition religieuse comprenait elle-même deux parties appelées *khoms* et *zakat* : la première, qui concerne surtout les commerçants, doit être égale au cinquième des bénéfices, la seconde s'applique à l'agriculture et surtout à l'élevage. Dans certains cas, relativement rares, les commerçants doivent verser une taxe supplémentaire appelée *radé mazalem* qui est un don purificateur pour purger l'activité marchande de son amoralité. Les prêtres chiites, les *mollahs*, avaient leurs mandataires qui recevaient cet argent des mains des chefs de corporation. Chaque corps de métier occupait dans le bazar une ou plusieurs galeries marchandes et choisissait celui qui serait chargé de recevoir les *khoms* et *zakat* pour le ou les chefs religieux de la région, qui en consacraient une partie à la mosquée du lieu. Chaque bazar a sa *« mosquée du vendredi » : masched-é-jum-é »*, et un rapport très étroit existait entre la prospérité marchande et l'importance des édifices religieux de la ville.

C'est ainsi que le bazar finance directement le fonctionnement des mosquées et des écoles coraniques, ainsi que les œuvres de charité de la communauté religieuse. Car le clergé chiite a été depuis des temps immémoriaux le défenseur des pauvres. Il redistribue une partie de ses revenus sous forme de dons aux familles les plus démunies.

Contrairement à la hiérarchie catholique dirigée par un chef suprême, le clergé chiite n'est pas tenu d'obéir à un chef désigné, mais il choisit assez librement pour guide les docteurs de la foi, appelés ayatollahs, dont le prestige et la sagesse lui paraissent les plus élevés. Les fidèles eux-mêmes suivent l'enseignement des mollahs qu'ils préfèrent, ceux qui partagent leurs préoccupations et dont les conseils les aident pour résoudre leurs problèmes quotidiens. Il est très fréquent d'aller consulter les « sages », les *moudjtahids*, pour arriver à un consensus *(idjma)* par un procédé appelé *istifta*.

On conçoit, dans ces conditions, les liens très étroits qui se sont tissés entre la masse musulmane iranienne, son clergé et les marchands, et la nécessité pour les mollahs de répondre aux aspirations populaires, faute de quoi ils perdraient leur audience et leur légitimité.

« Ni le capitalisme ni le communisme »

DANS un régime où la surveillance et la répression sont aussi impitoyables, il était inévitable que les lieux d'exercice du culte deviennent des centres privilégiés de discussion et de réflexion sur les méfaits de l'occidentalisation forcée. Les milliers de mosquées dispersées dans tout le pays, les écoles de théologie des grands centres religieux tels que Qom et Mashed échappent encore à l'absolutisme et à l'arbitraire impérial. Le chah a, certes, réussi à imposer aux plus grandes fondations religieuses, telles que le mausolée de l'Imam Reza à Mashed, l'autorité d'un colonel de l'armée. En revanche, le projet de création d'une « armée de la religion », semblable à l'« armée du savoir » de la « révolution blanche », a échoué. Il s'agissait de placer dans les villages un réseau d'auxiliaires religieux comparables aux instituteurs du service national actif iranien.

Tandis que les écoles de théologie forment des jeunes mollahs qui vont prêcher jusque dans les régions les plus reculées, les fidèles qui le peuvent font le chemin inverse vers les lieux de pèlerinage. Par autobus, il arrive chaque année plus d'un million de pèlerins à Ghom, et un million et demi à Mashed (par comparaison : trois millions à Lourdes). Contrairement au pèlerinage à La Mecque, qui est l'une des obligations rituelles de l'islam, ces pèlerinages appelé *ziyârat* sont particuliers au chiisme duodécimain (qualificatif dû aux douze imams vénérés par les Iraniens).

Le brassage géographique et social intense qui s'effectue aux abords des tombeaux des descendants d'imams permet depuis de nombreuses années au clergé d'être à l'écoute des problèmes quotidiens des fidèles, ce qui a conduit assez naturellement à une évolution remarquable du chiisme iranien.

Il n'est pas de question idéologique ou sociale actuelle qui n'ait été abondamment discutée, commentée, défendue et contestée par les chefs religieux et leurs disciples. Chardin (5) et Gobineau (6) ont admirablement décrit ce goût immodéré des Iraniens pour l'argumentation minutieuse des choses terrestres et divines. Dans les « madressé » de théologie, les docteurs de la foi, les « ayatollahs », abordaient aussi bien les problèmes posés par l'influence étrangère que la nécessaire modération (« tassahol ») et tolérance (« tassamoh ») à l'égard des minorités religieuses, ou discutaient la notion de propriété privée dans le Coran, ou encore la légitimité du pouvoir impérial. De même que dans la chrétienté se sont développés divers courants de pensée sur *l'avortement ou la justice sociale*, différentes écoles chiites ont abordé de façon très progressiste les problèmes posés par l'intégration de l'Iran dans l'économie mondiale. En sont témoins les écrits de l'ayatollah Taleghani et de M. Bazargan.

A la recherche d'une voie qui ne serait, selon l'ayatollah Shariat Madari, *« ni le capitalisme ni le communisme »*, certains chefs religieux ont donné des interprétations du Coran très progressistes. *« Nous voulons*, déclarent-ils, *une société égalitaire où disparaisse l'exploitation de l'homme par l'homme »* (7).

Le Coran, rappelons-le, affirme le respect du droit de propriété, et la subordination réciproque des classes sous l'égide de chefs équitables et sages. Contrairement aux sunnites, qui se contentent d'un réformisme modéré, les chefs religieux chiites ont proposé des réformes beaucoup plus progressistes. C'est pourquoi on ne peut réduire l'interprétation du soulèvement religieux, comme certains l'ont fait, à une réaction contre le paganisme et la corruption occidentale. Certes, une fraction des manifestants a saccagé des cinémas qui présentaient des films jugés pornographiques ou des débits de boissons ou des banques, mais ces actes ont été condamnés par les ayatollahs, qui ont toujours prêché la tolérance.

Si les revendications des religieux ont eu des répercussions aussi graves, c'est bien parce qu'elles correspondaient à un mécontentement très profond dans les milieux urbains de commerçants et d'artisans en particulier. Vie religieuse et vie sociale étant étroitement liées, c'est dans le dédale des petites rues, des échoppes et des ateliers des bazars, à proximité des mosquées, que se sont propagés les appels à la révolte.

Le malaise des marchands et artisans a des racines anciennes. L'intensification des échanges commerciaux avec l'Europe, dès la fin du siècle dernier, a progressivement réduit l'artisanat très florissant qui existait en Iran. Au fil des années, les usines ont remplacé certains ateliers, les importations étrangères ont anéanti les produits artisanaux et les grands magasins ont drainé une partie croissante de l'activité économique hors des bazars. C'est ainsi que, dès les années 40, une vive opposition au programme économique du chah s'est développée dans le bazar de Téhéran où le Front national du docteur Mossadegh avait trouvé ses plus fidèles alliés.

Favorisée par la cour impériale, une nouvelle bourgeoisie marchande qui prospère sur les circuits d'importation s'est développée depuis cette époque. Les membres les plus proches de la famille régnante parviennent même à introduire des marchandises étrangères en détaxe, et à concurrencer sévèrement les revendeurs moins bien placés à la cour. Les tentatives gouvernementales de juguler l'inflation en contrôlant sévèrement les prix ne pouvaient qu'aviver l'amertume des commerçants de « seconde zone » sur lesquels s'abattaient avec plus de vigueur les inspecteurs des prix et les milices du parti Rastakiz.

L'émergence de cette nouvelle classe de *businessmen* et de bureaucrates a expulsé du centre de la vie économique populaire toute une génération de commerçants et d'artisans qui ne pouvaient se convertir aux transactions florissantes de l'import-export.

L'évolution de l'agriculture iranienne sous le règne du chah est à cet égard exemplaire. Dans aucun autre secteur, la destruction du mode de production traditionnel au profit des importations n'est aussi nettement marquée.



Tout à leurs préoccupations urbaines et industrielles, les économistes iraniens et leurs conseillers semblent ignorer la dégradation rapide de ce secteur qui, depuis la fin des années 60, ne couvre plus les besoins alimentaires du pays, devenu l'un des grands importateurs de produits agro-alimentaires du Proche-Orient. Les importations de denrées alimentaires augmentent actuellement de 14 % par an. A ce rythme, l'Iran importerait avant 1985 plus de la moitié de son alimentation (8).

Dans un rapport adressé en mai 1977 à M. Madjidi, ministre du plan et du budget, M. René Dumont soulignait que l'indépendance économique d'un pays exige un certain degré d'autonomie alimentaire qui, sans viser un totale autarcie, lui permette de surmonter d'éventuelles difficultés d'approvisionnement de l'étranger. Il manifestait à ce propos son désaccord total avec la Banque mondiale, qui soulignait dans un rapport que l'Iran devrait importer de plus en plus : *« L'Iran ne doit pas se sentir vraiment vulnérable aux approvisionnements et prix mondiaux, si une politique logique d'importation à long terme est adoptée... L'Iran peut encore importer beaucoup de produits agricoles moins chers que s'ils étaient produits dans le pays. Les importations peuvent donc être utilisées pour réduire les prix à la consommation* (9). » Dangereuse politique de facilité qui renforcerait, si elle était appliquée, la capacité de chantage des grands exportateurs de céréales, concluait M. René Dumont.

Contrastant étrangement avec les statistiques officielles qui indiquent de spectaculaires augmentations de la production entre 1974-1975 et 1976, de nombreux témoignages font état de la désorganisation des nouvelles unités de production, de rendements médiocres, d'abandon de récoltes, d'insuffisance de main-d'œuvre pour la cueillette des agrumes du Guilan ou la récolte de l'opium du pavot à Hamedan. Partout, l'exode rural prive le monde paysan de ses éléments les plus actifs et laisse des champs en friche. Les canaux d'irrigation traditionnels, les *qanats*, se tarissent ou s'effondrent faute d'entretien ou à cause de l'abaissement des nappes phréatiques causé par un motopompage non contrôlé.

La réforme agraire n'a pas détruit seulement l'aristocratie latifundiaire, aujourd'hui associée dans sa majorité à la modernisation agricole, mais également les formes ancestrales d'unité de travail coopératif paysannes qu'était le *boneh*. Au sein de celui-ci, chaque titulaire de *nassagh* avait des droits en terre et en eau, ainsi que des obligations à l'égard de la collectivité. Cette organisation assurait autrefois une répartition relativement équitable de la production et la prise en charge collective des services communs.

En ne reconnaissant pas cette organisation traditionnelle lors de la création des coopératives de production et en ne distribuant des terres qu'aux titulaires de *nassagh*, la politique agricole exprime clairement la négation du pouvoir paysan.

L'extrême morcellement des parcelles individuelles, leur dispersion, l'isolement du petit exploitant sans accès au crédit et endetté sont autant de facteurs qui favorisent l'entrée progressive des paysans dans des structures de production nouvelles.

Bien que différentes dans les textes, les *sociétés coopératives et les sociétés agricoles* par actions fonctionnent de façon très semblable avec le groupement des achats et des ventes et une gestion centralisée confiée à un directeur nommé et *à quelques ingénieurs payés par l'Etat.*

(Lire la suite page 18.)

* Chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

(1) L'ayatollah Khomeiny (ayatollah signifie « signe de Dieu »), arrêté en juin 1962, relâché, s'éleva avec violence contre la signature d'un accord conférant l'immunité judiciaire aux conseillers américains en Iran. Il fut exilé en Turquie, puis en Irak, où il se trouve depuis quatorze ans.

(2) L'ayatollah Shariat Madari est une autorité religieuse, parmi les plus hautes en Iran, qui a affronté ouvertement le gouvernement après la publication de l'article injurieux pour l'ayatollah Khomeiny.

(3) *Voir à ce sujet nos études récentes :* Brun (T.A.), Geissler (C.) et Bel (F.), « le Balouchistan iranien : un réservoir de travailleurs sous-alimentés pour les émirats », revue *Tiers-Monde*, 18, 69, janvier-mars 1977 et Naraghi (Khosraw) et Montazami (Behruz) : *Analyse du processus de la réforme agraire* (miméo) et *Le « boneh » : possibilités d'organisations coopératives sur le mode du « boneh »* (miméo).

(4) Blachère R., *le Coran*, 3 vol., G.-P. Maisonneuve, Paris, 1947-1951, et *Introduction au Coran*, édit. Besson et Chantemerle, Paris, 1959.

(5) Chardin Jean, *Voyages en Perse*, L. Langeles, Paris, 1811.

(6) Gobineau, *Religions et philosophies de l'Asie centrale*.

(7) *Libération*, 12 mai 1978.

(8) Dumont (René) : *Quelques remarques sur la situation agricole de l'Iran en 1976*, miméo, avril-mai 1976.

(9) BIRD, *Etude de l'économie agricole de l'Iran*, rédigée pour la Banque iranienne de développement agricole, 1974.

(Suite de la page 17)

Les sociétés anonymes agricoles (S.A.A.) sont constituées « en principe » après accord des propriétaires dotés de terres par la réforme agraire ; mais il semble bien que ceux-ci n'aient guère la possibilité de manifester leur désaccord, qui serait assez fréquent. Ces sociétés sont dirigées par un directeur, émanation de l'administration, et les paysans ont l'impression d'être dépossédés des terres. Ils n'ont pratiquement pas voix au chapitre pour l'organisation de la production.

La loi concernant la création de ces S.A.A. indique qu' « *il serait souhaitable que les actions de chacun des actionnaires ne soient pas inférieures à l'équivalent de 20 hectares de terre irriguée ou 40 hectares de terre non irriguée* ». La moyenne des petites exploitations individuelles étant actuellement inférieure à 2 hectares, il en résulte que, dans toute la mesure du possible, on incitera au départ les petits actionnaires qui n'ont plus alors qu'à céder leurs actions à ceux qui restent et chercher un emploi salarié (10).

Un autre aspect de la politique agricole définie par la loi du 9 juin 1975 vise à *créer des « pôles de développement »*. Elle donne la priorité à vingt pôles couvrant une aire potentielle de 1,8 million d'hectares, tandis que tout soutien gouvernemental est délibérément refusé aux fermes dispersées et aux zones marginales. D'après M. Hushang Saedloo (11), l'ancien ministre de l'agriculture, M. Mansour Rowhani E., prévoyait « *un découragement positif hors des limites des pôles... La banque agricole ne doit pas y accorder de crédits, la Société nationale des pétroles y vendre du fuel à bon marché, le ministère de l'agriculture n'y doit pas assurer la protection des cultures, la vulgarisation, la location-vente des machines agricoles... On n'y doit point bâtir d'écoles rurales ni de dispensaires, ni fournir de routes ni de l'électricité. Ainsi la migration des populations vivant en dehors des pôles vers ceux-ci pourra être encouragée* ».

De tels propos font frémir : la dispersion de l'habitat iranien correspond à celle des ressources en eau, et nombreuses — *même si elles sont modestes — sont celles* situées hors de pôles. L'élimination des zones « hors pôles », qualifiées souvent de zones marginales, augmenterait le sous-emploi et le chômage, réduirait la production agricole d'au moins 30 % et conduirait à la désertification de vastes zones du pays (12).

A terme, l'abandon délibéré des zones marginales et des petites exploitations familiales consiste à éliminer d'Iran les bases même du système de production antérieur à la réforme agraire. Ainsi les parcours occupent une large fraction des terres non habitées et non cultivées, soit 80 % de l'étendue du territoire ; le cheptel ovin et caprin y prélève annuellement l'équivalent fourrage de 8,5 millions de tonnes d'orge, soit en unités fourragères plus que la production céréalière totale iranienne. La viande, le lait, la laine et les peaux produites sur les terrains de parcours représentent une valeur ajoutée nette annuelle de 40 millions de rials, soit le quart de la valeur ajoutée nette du secteur primaire.

Les échecs de « l'agrobusiness »

LA politique actuelle consiste donc à abandonner des ressources naturelles pratiquement gratuites qui, même aménagées pour éviter leur dégradation, reviennent très bon marché. Le remplacement actuellement en cours de l'élevage ovin et caprin par des bovins importés à grands frais ne pourra s'appuyer que sur des importations massives d'aliments concentrés à base de soja ou de déchets d'industries alimentaires. Or le commerce international des aliments du bétail est dominé par quelques firmes multinationales.

L'exploitation familiale étant encore très largement dominante, l'implantation de grandes et moyennes entreprises, comme elle est pratiquée actuellement, ne pourra assurer un volume de production globale comparable avant longtemps. Certes, dans une large proportion, le niveau technique de ces petites exploitations est faible : les rendements du blé irrigué (de 15 à 18 quintaux à l'hectare) ou ceux de la betterave sucrière (de 20 à 25 tonnes à l'hectare) pourraient être doublés sans accroissement important des coûts de production. D'ailleurs, dans certaines régions comme Ispahan, Yazd, Rezaieh ou Nishapour, des exploitants traditionnels atteignent déjà des rendements élevés grâce à de modestes aménagements.

Parallèlement, on enregistre sur les périmètres nouvellement mis en valeur ou dans les pôles agricoles qui bénéficient de toute l'aide de l'Etat des performances économiques médiocres, voire désastreuses, que les rapports officiels tentent de dissimuler par une falsification systématique des bilans d'exploitation.

Durant la dernière décennie, la province qui a fait l'objet du plus gros effort de développement a été celle du Khuzistan avec la construction du barrage de Dez, achevé en 1962, qui permettait de mettre en valeur 95 000 hectares ; en 1974, il n'y avait encore que 20 000 hectares irrigués, bien que l'on ait expulsé trente-huit mille familles paysannes de 57 000 hectares et confié la plus grande partie de l'exploitation des terres à quatre sociétés agricoles géantes du type « agrobusiness ». La Banque mondiale ne conclut-elle pas à ce sujet : « *... Il n'est pas clairement établi que les investissements importants effectués pour le développement agricole du Khuzistan soient un succès sur le plan économique et social. L'accroissement de la production agricole a été obtenu au prix d'investissements en capitaux d'un montant colossal, de pertes financières de la part des sociétés d'agrobusiness, de manque à gagner majeur du gouvernement, du fait des concessions en matière de loyer, de droits de douane, de prix de l'eau, de prêts à faible taux d'intérêts et autres formes de subventions à l'agrobusiness. Le fait que, dix ans après l'achèvement du barrage, un cinquième seulement du périmètre dominé soit effectivement mis en valeur (...), a des implications lourdes de signification pour la viabilité économique des investissements effectués dans ce barrage. Du point de vue social, la masse de la population rurale a peu bénéficié du développement agricole de la région* » (13).

Le cas du barrage de Dez n'est probablement pas unique. Bien qu'ils aient été achevés respectivement en 1968 et en 1970, les barrages d'Aras et de Chah-Abbas ne sont pas encore pratiquement exploités. Malgré leur importance vitale dans les régions arides en voie de dépeuplement accéléré (14), les aménagements hydrauliques sont souvent réalisés avec une lenteur et une absence d'organisation spectaculaires. Ainsi, le petit barrage du Pishin, au Sud-Balouchistan, est toujours au stade de début de chantier au printemps 1977, soit sept ans après le lancement des études d'aménagement. L'atmosphère du campement évoque une tour de Babel où les techniciens iraniens, autrichiens, pakistanais et français se rejettent mutuellement la responsabilité des incohérences et de la pagaille indescriptible due en partie à la diversité des langues et des pratiques de travail.

De la part des agences iraniennes comme des sociétés étrangères, *il semble* que l'on ait donné le plus souvent la priorité aux aménagements gigantesques comportant des achats de matériel considérables et l'intervention d'ingénieurs en tous genres. L'Iran achète le développement agricole comme un « kit » à l'échelle de ses ambitions : barrages, réseaux d'irrigation, *engins de terrassement, machines* agricoles, abattoirs, frigorifiques, laiteries, bovins sélectionnés... Importé par avion, rien n'est trop beau ni trop cher pour permettre à l'Iran d'accéder au rang des pays industrialisés. Et l'on trouve toujours des multinationales et des bureaux d'études pour encourager, par des plans d'aménagement très sophistiqués, cette débauche d'achats somptuaires.

Dans l'agriculture iranienne, l'Etat est de loin le plus grand investisseur. Brutalement libéré des contraintes financières grâce au quadruplement du prix du pétrole *à la fin de l'année 1973*, il a pu choisir un modèle de développement *à la mesure* des ambitions impériales sans se soucier du coût. Des théoriciens idéalistes auraient pu imaginer bien d'autres solutions, tirant profit des expériences de l'Orient comme de celles de l'Occident, appliquant à l'Iran certaines expériences chinoises, africaines, israéliennes ou américaines. Des experts *bien intentionnés* n'ont d'ailleurs pas manqué de prodiguer des conseils en ce sens, et certains d'entre eux ont même été écoutés. Cependant, les « médecins aux pieds nus », dans la région de Rezaieh, ont échoué ; les sociétés agricoles ont converti les paysans en salariés et la « participation » prônée par la « révolution blanche » se heurte encore à l'incompréhension la plus totale.

Tout se passe comme si l'édification d'une nouvelle structure de production ne pouvait refléter autre chose que la collusion d'intérêts financiers, politiques, *stratégiques propres à la situation iranienne*. La presse occidentale s'est souvent scandalisée de l'inefficacité, du népotisme et de la corruption qui règnent à Téhéran. Ces traits de caractère ne sont pourtant pas propres à la bourgeoisie et à l'administration iraniennes, même s'ils atteignent ici des sommets.

Ce n'est d'ailleurs là qu'un aspect mineur du détournement de la richesse nationale au profit d'une minorité. Beaucoup plus grave est l'orientation massive donnée aux investissements d'intérêt national. Appuyé par une armada de mercenaires en cols blancs — américains, britanniques, allemands et français, — l'appareil au pouvoir engloutit des sommes fabuleuses dans des projets inappropriés et souvent contraires aux intérêts des masses rurales et urbaines. Dans un bourdonnement d'affairistes, de spéculateurs et d'intermédiaires en tous genres s'opère, dans la stricte légalité et au plus haut niveau, le détournement des revenus pétroliers.

Le mot d'ordre est simple : créer en Iran une société industrielle analogue à celle des pays capitalistes. En rupture totale avec les anciens modes de production, on a importé les apparences extérieures du développement. En juxtaposant *des enclaves modernes telles que les* installations de l' « agrobusiness », les supermarchés ou les complexes sidérurgiques, le gouvernement imaginait créer peu à peu tous les liens organiques qui constituent la trame d'une vie économique de type industriel. Mais toutes ces enclaves demeurent inarticulées entre elles, totalement tributaires de l'étranger par leur conception, pour leur maintenance et leur approvisionnement. Elles ne constituent nullement des « pôles de développement » mais des gouffres financiers où l'Etat engloutit des sommes fabuleuses pour donner à ces grandes réalisations une apparence de viabilité économique.

M. Carter et les droits de l'homme

RIEN ne convient mieux pour décrire cette mascarade de développement que le terme d' « expansion mimétique » (15) ; il s'agit de singer l'Occident dans ses moindres détails en faisant table rase du passé. C'est dans ce contexte de mimétisme institutionnalisé qu'il faut replacer la vague de mécontentement qui a ébranlé en quelques mois l'apparente stabilité du régime. Dans la mesure où la dégradation des conditions de vie des classes populaires n'est pas nouvelle et où l'insatisfaction des autorités religieuses et du bazar dure depuis longtemps, il convient aussi de s'interroger sur les facteurs qui ont déclenché en 1978 une crise aussi violente, avec une participation populaire aussi vaste. Le calendrier des faits politiques majeurs de l'année 1977 contient des éléments d'explication. Avant même son accession à la présidence des Etats-Unis, M. James Carter ouvre une campagne en faveur des droits de l'homme. Après son élection, il presse un certain nombre de gouvernements — dont celui de l'Iran — de libéraliser la vie politique. Au sein de l'intelligentsia et des universités, ces prises de position du président des Etats-Unis suscitent un grand espoir. *En mars 1977, l'un des écrivains iraniens les plus connus*, M. Haj-seyed Dhavadi, publie une première lettre ouverte au chah qui a un grand retentissement. Il n'est ni arrêté ni inquiété. Quelques mois plus tard, c'est un collectif d'écrivains de toutes tendances qui lui emboîtent le pas. Rapidement, se forment de nombreux comités et associations réclamant le respect des libertés fondamentales.

Soucieux peut-être de ménager l'allié dont il dépend, le chah hésite à museler ces intellectuels contestataires. Il attend. Tout peut se négocier. Le sort de la libéralisation du régime s'est-il noué à Washington, comme certains l'ont suggéré ? Quoi qu'il en soit, à l'issue des entretiens qu'eurent le chah et M. James Carter en novembre 1977, un marché semble conclu entre les deux chefs d'Etat concernant l'achat d'armement et de centrales nucléaires, ainsi que la position de l'Iran sur le « gel » du prix du pétrole. En échange, le président des Etats-Unis, en visite à Téhéran le 31 décembre 1977, affirme que le chah « *partage ses vues sur les droits de l'homme* ». Fort de ce brevet de démocratie, le chah *décide* alors de frapper à la tête l'opposition religieuse en autorisant, voire en suscitant, la publication dans la presse gouvernementale d'un article injurieux contre l'ayatollah Khomeiny, la plus haute autorité religieuse chiite.

Or, à cette époque, la mévente du pétrole en 1976 et la baisse relative des revenus pétroliers (19,5 milliards en 1977 contre 20,5 milliards en 1976) avaient affaibli considérablement le facteur essentiel de l' « *expansion mimétique* », totalement dépendante de l'injection de dollars. La répression devait alors conditionner l'adhésion (forcée) des masses à ce type de développement économique. On conçoit qu'une libéralisation passagère, au moment où l'appareil économique révélait ses insuffisances structurelles, ait porté les tensions sociales à leur point de rupture : émeutes, répression brutale, nouvelles émeutes matées à nouveau dans le sang.

L'épreuve de force engagée par le chah s'est retournée contre lui. Pour ses partenaires occidentaux, son rôle essentiel était d'établir sur les rivages du Golfe et aux frontières de l'Orient communiste une base stable et prospère du capitalisme international. Son projet de « *Grande Civilisation* » n'ayant pas trouvé jusqu'à présent une large adhésion populaire, comme en témoignent les soulèvements récents, il n'a d'autre choix que celui de la répression armée. Or l'armée impériale d'Iran est, comme les autres créations modernes du chah, tributaire — par son organisation, son équipement et son orientation — de la structure militaro-industrielle nord-américaine. Elle est trop étroitement intégrée au réseau stratégique américain pour que des officiers puissent prendre des positions différentes de celles de leurs protecteurs d'outre-Atlantique. Il est donc probable que le sort du régime se jouera en dernier ressort non à Téhéran mais à Washington, où, malgré le paravent des croisades pour le respect des droits de l'homme, on semble préférer encore les dictatures musclées aux monarchies constitutionnelles.

THIERRY-A. BRUN.

(10) Brun (T.A.) et Dumont (René) : « Des prétentions impériales à la dépendance alimentaire », revue *Peuples méditerranéens*, nº 2, janvier-mars 1978.

(11) Saedloo (Hushang), *A critique of a policy for agricultural development at the poles of soil and water* » (le rapport de M. Rowhani critiqué ici était intitulé *Développement économique des pôles de ressources en sols et en eau*).

(12) Cf. René Dumont, *op. cit.*

(13) Cf. l'étude de la BIRD déjà citée.

(14) Cf. « le Balouchistan iranien... », article cité.

(15) Selon les travaux (non publiés) de l'économiste iranien Khosrow Naraghi.

L'opposition interne face au chah et à la domination étrangère

Par AHMAD FAROUGHY *

LA succession des émeutes, des grèves et des manifestations au cours des derniers mois révèle à l'opinion internationale la persistance d'une résistance populaire au régime du chah, malgré *le formidable appareil policier* qui sévit depuis vingt-cinq ans. De fait, depuis le coup d'Etat de 1953, ourdi avec l'aide de la C.I.A., contre le gouvernement de Mossadegh, une opposition multiforme et clandestine n'a jamais cessé d'exister.

Durant la première décennie qui suit le coup d'Etat, la résistance est essentiellement *urbaine et tribale*. Dans les grandes villes, les intellectuels et les étudiants politisés — mossadeghistes ou communistes — sont à la pointe d'une opposition qui n'est pas, cependant, circonscrite aux seules universités. En 1957, dans une briqueterie de Téhéran, une grève des ouvriers n'est brisée que par une répression armée *qui fait* soixante-quinze morts parmi les grévistes.

Au début des années 60, dans le sud du pays, la tribu des Qashqaïs — qui voit son indépendance séculaire menacée par la destruction systématique de son cheptel du fait du pouvoir central — déclenche une révolte armée contre le chah. Il faudra l'intervention massive de l'armée et des bombardements aériens intensifs de la population pour casser définitivement l'insurrection en 1965.

Cette première opposition urbaine et tribale qui suit la chute de Mossadegh traduit déjà la résistance populaire qui s'amorce face à l'emprise croissante de l'Etat sur les affaires de la nation.

En effet, dès que Mohammed Reza chah est rétabli sur le trône, l'administration Eisenhower le pousse à concentrer son pouvoir et à centraliser l'organisation du pays au moyen d'un appareil d'Etat géré par des militaires qui ne sont responsables que devant lui. L'omniprésence du pouvoir central et la militarisation de la vie iranienne correspondent aux *objectifs* politiques de Washington.

Une importante aide militaire est apportée au régime. Des conseillers militaires américains viennent sur place pour former des officiers, dont certains sont envoyés en stage aux Etats-Unis. De 1954 à 1962, la moitié de l'aide américaine prévue pour l'Iran, soit 500 millions de dollars, est attribuée à des fins militaires.

Cependant, le rôle assigné à l'armée était essentiellement de mater une insurrection de grande envergure, de faire face à une éventuelle organisation militaire mise en place par l'opposition (une guérilla rurale par exemple), car l'appareil militaire n'était guère structuré pour infiltrer ou contrôler la société civile. De toute évidence, ces tâches devaient être remplies par une nouvelle organisation qui serait, toutefois, dépendante de l'armée.

Ainsi, dès 1955, une police politique entièrement administrée par des officiers de l'armée est mise sur pied avec le concours de la C.I.A. : la SAVAK (1). Créée officiellement par la loi du 20 mars 1957, elle a notamment pour fonction « *l'acquisition et le rassemblement des informations nécessaires à la sauvegarde de la sécurité du pays ; d'empêcher l'activité des groupements dont l'idéologie et la pratique sont contraires à la Constitution ; d'empêcher les complots et les machinations contre la sécurité du pays, etc.* » (art. 2). En fait, elle peut espionner, interdire et interroger qui bon lui semble. En outre, « *les agents de la SAVAK sont considérés dans l'accomplissement de leurs fonctions comme des agents de la police judiciaire militaire, et le jugement de tous les crimes et délits qui sont cités par la présente loi sera de la compétence des tribunaux militaires permanents* » (art. 3).

Sous le couvert de la SAVAK, l'armée enquête, arrête, juge et condamne à elle seule, au mépris et en violation flagrante du pouvoir judiciaire — seul compétent en la matière et dont l'indépendance à l'égard du pouvoir exécutif est garantie par les lois constitutionnelles de l'Etat iranien.

Son pouvoir politique ainsi affermi, le chah amorce une seconde phase qui vise à étendre le contrôle de l'Etat sur les affaires économiques du pays : ce que le chah appelle sa « révolution blanche » — en fait, une création de l'administration du président Kennedy.

Première tentative de libéralisation

EN effet, lorsque ce dernier arrive à la Maison Blanche en 1961, il esquisse une nouvelle politique à l'égard de l'Iran. Rompant avec celle qui était en vigueur durant le mandat d'Eisenhower — un appui inconditionnel au pouvoir monarchique absolu militarisé, à une économie féodale, sous-développée et structurellement inégalitaire, — le nouveau président pousse à une libéralisation de la vie politique iranienne. Toutefois, celle-ci doit aller de pair avec une réorganisation de l'économie nationale qui a pour but d'intégrer l'Iran au marché mondial. Mais, pour cela, encore fallait-il que le chah jouât le jeu, qu'il acceptât de renoncer à une partie de son pouvoir.

Washington oblige donc le monarque à soulever la chappe de plomb qui recouvre la vie politique iranienne. Le Front national — coalition des partis et des mouvements progressistes qui avaient porté Mossadegh au pouvoir en 1951 — sort de la clandestinité. Des émissaires du régime tentent de convaincre ses dirigeants de reconnaître l'autorité de Mohammed Reza chah, après quoi le Front pourrait même, sous certaines réserves liées précisément à l'ascendant qu'aurait eu le monarque sur le pouvoir exécutif, accéder au gouvernement.

Alors que les négociations traînent en longueur, il devient clair que ni le Front national ni le chah n'ont l'intention de partager leur autorité avec qui que ce soit, et que les pourparlers en cours ne sont, en fait, qu'un prétexte saisi par le monarque pour couper bon nombre des leaders du Front de leur base — une tentative de division par le discrédit, selon une stratégie qui est restée rigoureusement la même aujourd'hui, à l'heure du président Carter. *Le but est clair* : diviser pour régner.

En effet, un des problèmes fondamentaux qui se pose à l'ensemble de l'opposition iranienne n'a guère changé depuis quinze ans. C'est celui de la légitimité. Légitimité de la dynastie Pahlevi en général, puisqu'elle est née d'un coup d'Etat ourdi par les Anglais en 1921 ; légitimité de Mohammed-Reza chah en particulier, puisqu'il fut rétabli sur son trône par un coup d'Etat fomenté avec l'aide des Américains en 1953. Faut-il reconnaître ou ne pas reconnaître le chah *de jure ?* Ce dilemme a engendré un *clivage* parmi ceux qui s'opposent au régime Pahlevi, le « front du refus » se trouvant — en majeure partie — constitué par le Front national et la majorité du mouvement islamique dont l'ayatollah Khomeiny assume la direction depuis qu'il s'est élevé, voilà quinze ans, contre le deuxième volet du projet Kennedy rebaptisé « révolution blanche ».

Le 27 janvier 1963, le peuple avait approuvé par voie de référendum « *à la quasi-totalité des voix* » un programme de réformes, dont la plus importante est la réforme agraire (2). Comprenant que cette dernière allait permettre au chah, par le biais de l'économie, d'étendre son contrôle politique à tout le pays, les milieux religieux chiites sonnent l'alarme : il faut à tout prix éviter la mainmise du pouvoir impérial sur l'économie et la société nationale. Ainsi, sous l'impulsion de l'ayatollah Khomeiny — *aujourd'hui exilé en Irak*, — un soulèvement populaire dirigé contre le chah et son plan de réformes éclate le 5 juin 1963. Après trois jours d'émeutes qui font rage aux quatre coins du pays, l'armée reprend le contrôle de la situation. Bilan : plus de cinq mille morts (3).

Ce soulèvement *sonne le glas* de l' « ouverture politique » du régime. Désormais, ce n'est plus seulement par rapport à la légitimité du chah, mais aussi par rapport à sa « révolution blanche » que va se situer la ligne de démarcation entre opposants.

Forte de sa victoire sur l'insurrection populaire, l'armée *renforce son* contrôle sur l'appareil d'Etat, et, par sa « révolution blanche », le chah étend son pouvoir absolu dans tous les domaines de la vie publique. Aucune critique n'est plus tolérée ; *toute* expression, qu'elle soit politique, sociale ou culturelle, doit dorénavant passer par le filtre de la censure impériale, et l'omniprésente SAVAK veille à ce que l'ordre Pahlevi soit rigoureusement respecté.

Une répression impitoyable s'abat sur le pays. De 1963 à l'arrivée de M. James Carter à la présidence des Etats-Unis en 1977, la police politique fait régner un climat de violence et de terreur. Les emprisonnements *d'opposants* ou de quiconque désigné comme tel — plus de vingt mille personnes en 1977, selon les estimations d'Amnesty International, — les déplorables conditions de détention, les tortures systématiques pratiquées sur les détenus, les tribunaux militaires qui condamnent en violation de la législation, les centaines *d'exécutions* auxquelles s'ajoute la longue liste de ceux qui sont tués « *en combattant les forces de l'ordre* », provoquent l'indignation unanime des organisations humanitaires amenées à enquêter en Iran.

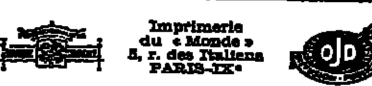
* Journaliste iranien résidant en France.

(1) Abréviation de *Sazmané Amniyat va Etela'até Keshvar* (Organisation de sécurité et de renseignement de l'Etat). Sur le rôle que la C.I.A. joua dans la création puis dans la gestion de la SAVAK voir, entre autres, l'enquête du journaliste américain Jack Anderson parue dans le *Washington Post* des 26 octobre, 29 octobre et 4 novembre 1976.

(2) Cf. les deux ouvrages de A.K.S. Lambton : *Landlord and Peasant in Persia*, Oxford University Press, 1953 et *Land Reform in Iran*, Oxford University Press, 1969.

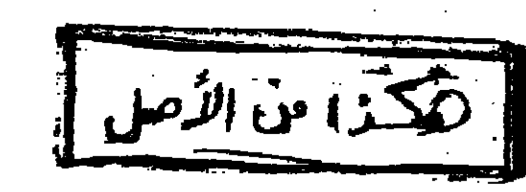
(3) Paul Vieille et A.H. Banisadr, *Pétrole et Violence*, éd. Anthropos, Paris, 1974.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438



هكذا من الأصل

« Aucun pays au monde ne détient un record aussi terrible concernant les droits de l'homme », déclare M. Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty International (4).

Toute possibilité d'expression leur étant refusée, les militants politiques se tournent vers des actions de guérilla. Deux grandes organisations rivales se forment, les Fédâï-yé Khalq (marxiste) et les Modjâhédine-é-Khalq (islamique), dont le recrutement se fait principalement parmi les couches intellectuelles et les étudiants issus de milieux urbains. Cependant, contrairement aux espoirs des jeunes combattants, leur lutte armée ne déclenche pas l'insurrection populaire escomptée. Même si les guérilléros jouissent d'un large courant de sympathie parmi les masses, ils ne sont guère perçus par elles comme les pionniers d'une guerre populaire à venir. Pourquoi ? En mars 1978, la direction des Modjâhédine publie une autocritique dans laquelle elle avoue que, pendant de longues années, « *la mentalité de la lutte armée coupée des masses a dominé notre idéologie et notre propagande* ». Ainsi, malgré un combat continu qui oblige les forces de l'ordre à mobiliser d'importants effectifs spécialisés dans la contre-guérilla, la lutte armée reste un phénomène isolé.

L'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche jette le trouble parmi les dirigeants du régime iranien, car, au cours de sa campagne électorale, le nouveau président avait fait état de la situation déplorable dans laquelle se trouvaient les droits de l'homme en Iran. Sans tarder, le chah se voit obligé de réduire les « *excès* » de sa police politique. Immédiatement, une énorme vague de contestation déferle sur tout le pays. Durant toute l'année 1977, des lettres ouvertes au chah ou à son gouvernement circulent sous le manteau. Emanant d'écrivains, de journalistes, de magistrats ou d'anciens dirigeants du Front national, elles s'élèvent en termes vigoureux contre la répression, la corruption, la censure, la suppression du pouvoir judiciaire, le parti unique, la SAVAK... En bref, elles demandent au régime d'appliquer les lois constitutionnelles, seules garantes des libertés publiques et individuelles (5).

Parallèlement à la diffusion de ces manifestes, des écrivains et des artistes tiennent des réunions publiques pour réclamer la liberté d'expression et l'autorisation de créer des associations; des comités de défense des droits de l'homme et des prisonniers politiques s'établissent, tandis que, pour la première fois depuis quinze ans, le régime semble tolérer une critique ouverte et une certaine contestation. Aucun des intellectuels ou des dirigeants du Front national — rebaptisé Union des forces du Front national (U.F.F.N.) — n'est sérieusement inquiété, malgré quelques brutalités et intimidations sans grande conséquence, chose impensable dix-huit mois auparavant.

A première vue, il semble donc que le régime se soit libéralisé. Mais, au regard des événements de ces six derniers mois, l'on s'aperçoit que cette libéralisation est aussi relative que sélective.

En effet, le 7 janvier, la SAVAK fait paraître dans un quotidien de Téhéran un article injurieux à l'égard de l'ayatollah Khomeiny. Le lendemain, les oulémas (religieux chiites) de la ville sainte de Qom organisent une immense marche pacifique de protestation. La SAVAK ouvre le feu, et plus d'une centaine de personnes sont tuées. Désormais, tous les quarante jours, les villes iraniennes participent à une protestation répétée qui, parfois, dégénère en émeute. Le 7 mai, l'armée doit intervenir dans la capitale pour rétablir l'ordre. Des banques sont systématiquement attaquées par les manifestants, ce qui indique que le système économique du régime est visé. Fin mai, le chah annonce qu'il fustigera les fauteurs de trouble, mais que sa politique de libéralisation sera maintenue. Deux poids, deux mesures ?

En fait, la répartition des forces politiques en Iran aujourd'hui est rigoureusement la même qu'il y a quinze ans lorsque Kennedy obligea le chah à amorcer une « ouverture politique » à l'égard de l'opposition. D'un côté, le clergé chiite et le Front national ; de l'autre, le chah ; et, au milieu, les Américains. Si les règles du jeu sont les mêmes, le terrain sur lequel se déroule la confrontation a été totalement bouleversé.

En effet, depuis la chute de Mossadegh, le budget de l'Etat est devenu devenu de plus en plus dépendant des seuls revenus pétroliers qui l'alimentent aujourd'hui à près de 95 %. Pétrole mis à part, la production interne est quasiment inexistante. L'Iran a été réduit à l'état de pays monoproducteur, et son appareil de production interne systématiquement détruit.

Dans les campagnes, les paysans quittent leurs terres, menacées maintenant par une désertification galopante. Ils affluent vers les villes, notamment à Téhéran, où la rente pétrolière, ne pouvant évidemment s'investir dans un appareil de production inexistant, crée une spéculation foncière effrénée. Les paysans sont rejetés dans les bidonvilles au sud de la capitale où règne un chômage endémique. Les plus fortunés se font embaucher dans la construction ou comme O.S. journaliers dans les usines de montage de produits importés.

La dépendance de l'industrie suit celle de l'agriculture, car le pays importe aujourd'hui la quasi-totalité de ses biens d'équipement, plus de 70 % de ses produits intermédiaires et 80 % de la main-d'œuvre qualifiée. En fait, l'Iran est devenu une plaque tournante pour les firmes multinationales qui montent leurs produits à bas prix et tentent de les exporter vers des pays limitrophes (6).

La dépendance à l'égard des Etats-Unis s'applique également à l'armée. Non seulement les achats massifs d'armements américains dévorent plus de 30 % du budget actuel et font du chah, depuis 1975, le premier client des Etats-Unis pour les achats d'équipements militaires, mais encore le perfectionnement des matériels livrés est tel que la présence de « conseillers » américains devient logiquement indispensable pendant une dizaine d'années pour assurer leur fonctionnement. Il y aurait aujourd'hui plus de quarante mille Américains en Iran, et, selon un rapport publié par le Sénat américain en août 1976 (7), il en faudrait, d'ici deux ans, vingt mille de plus au bas mot pour former l'armée iranienne au maniement de ces armes sophistiquées. Une telle concentration de militaires américains a transformé l'Iran en une des plus importantes bases militaires des Etats-Unis en Asie.

Tout cela est payé à l'aide des revenus pétroliers mais, au rythme actuel d'extraction, le pétrole iranien sera épuisé d'ici quinze à vingt ans. L'orientation même de l'économie exclut qu'une autre branche puisse compenser, ne serait-ce qu'en partie, la rente pétrolière d'aujourd'hui. D'ailleurs, rien n'est prévu à cet effet, comme le confirme le sixième plan quinquennal qui prend effet cette année. Ainsi l'Iran court droit à la catastrophe.

Deux stratégies complémentaires

L'OPPOSITION est donc confrontée à deux grands problèmes : la mainmise des Etats-Unis sur le pouvoir exécutif et l'intégration de l'économie nationale au marché mondial. La première se traduit par la dictature du chah ; la seconde, par la destruction de l'appareil de production intérieure, la dépendance de l'économie, tributaire des revenus pétroliers et des importations, devenues nécessaires pour assurer la survie de la population. L'opposition iranienne s'articule en fonction de ces données.

Les textes publiés par ses soins ces derniers mois à l'intérieur du pays, indiquent clairement que, indépendamment des idéologies, l'opposition s'est organisée en fonction de deux stratégies complémentaires : il y a, d'une part, ceux qui veulent combattre le chah uniquement sur le thème des libertés démocratiques et, d'autre part, ceux qui ont choisi de le combattre d'abord en tant que facteur déterminant de la dépendance nationale.

Pour les premiers, parmi lesquels, rappelons-le, se trouvent des religieux, des marxistes, l'ensemble de l'U.F.F.N. (ex-Front national) et d'autres mouvements que l'on peut qualifier de libéraux, trois points sont fondamentaux : application intégrale des lois constitutionnelles ; dissolution du Parlement et du Sénat et organisation d'élections libres, poursuite de tous ceux qui ont transgressé la Constitution. A l'égard de la monarchie, leur position peut se résumer ainsi : « *Que le chah reste chef de l'Etat ou non ne nous concerne pas* » (8). Pas un mot sur la mainmise américaine sur l'Iran ni sur l'intégration de l'économie au marché mondial.

En revanche, ceux qui ont choisi de combattre le régime en priorité sur ces deux derniers points demandent une guerre totale contre le chah, rejetant aussi bien la légitimité des Pahlevi que le système monarchique, acceptant la loi constitutionnelle mais du bout des lèvres (9). Parmi ceux-ci se trouve en premier lieu l'ayatollah Khomeiny, mais aussi des marxistes révolutionnaires.

C'est précisément sur ces différences de mots d'ordre au sein de l'opposition que le chah tente de jouer en essayant de rompre l'unité d'action qui s'est faite contre lui. A cette fin, il applique exactement la même stratégie qu'à l'époque de Kennedy, alors que l'opposition s'était unanimement mobilisée contre la dictature.

Le chah laisse entendre que sa politique de « libéralisation » est réservée à ceux qui ont choisi de le combattre uniquement sur le terrain de la Constitution, tandis que la répression la plus sévère est maintenue à l'égard de ceux qui prônent l'anéantissement total du régime. En divisant l'opposition en « *réformistes* » et en « *révolutionnaires* », il espère ainsi dresser les uns contre les autres (10). Toutefois, c'est oublier que, au-delà des manœuvres prudentes des uns et des tactiques maximalistes des autres, aucune des formations de l'opposition politique iranienne aujourd'hui ne vise à se substituer au régime ; mais toutes exigent que le pouvoir soit rendu au peuple, que ce soit uniquement lui qui, par un libre choix, détermine l'avenir de la nation. Sur ce principe fondamental, l'opposition reste depuis vingt-cinq ans indivisible, et, en fin de compte, pour le peuple c'est bien là l'essentiel.

AHMAD FAROUGHY.

(4) *The Observer*, 26 mai 1974.

(5) Voir *le Monde* du 16 novembre 1977.

(6) Paul Vieille et A.H. Banisadr, « l'Iran et les multinationales », *Esprit*, novembre 1977.

(7) « U.S. Military Sales to Iran », Subcommittee on Foreign Assistance of the Committee on Foreign Relations, U.S. Senate, 2 août 1976.

(8) Déclaration de l'ayatollah Chariat Madari à l'*International Herald Tribune* des 20-21 mai 1978.

(9) Voir les déclarations de l'ayatollah Khomeiny au *Monde* du 6 mai 1978.

(10) « *Les partisans du chah pensent que sa meilleure stratégie est d'essayer de diviser l'opposition en ouvrant des pourparlers avec son groupe le plus fort : les musulmans traditionalistes* », *International Herald Tribune* des 20-21 mai 1978.

Centenaire d'une insurrection

La résistance des Canaques à la colonisation

A douze ans, Roselène Leenhardt, fille de l'ethnologue bien connu, découvre qu'en matière coloniale « *les choses ne sont pas aussi simples que « la bénévolence » de son père l'avait jusqu'alors laissé paraître* ». Quelques-uns de ces Canaques, parmi lesquels elle vécut si intimement avec son père, ont été traînés jusqu'à Paris pour être exhibés comme « sauvages » à l'Exposition coloniale. Apprenant de surcroît qu'ils sont misérablement logés, Maurice Leenhardt emmène sa fille jusque dans la cave où ils sont parqués. Ils s'en font brutalement refouler par des gardiens. Roselène, révoltée, rendra copie blanche ce jour-là à la composition de grammaire qu'elle avait pourtant si soigneusement préparée.

Ce livre (1) frémit encore de cette indignation que suscite chez l'auteur un meurtre culturel indéfiniment perpétré.

En 1878, après une succession de révoltes, une insurrection éclate en Nouvelle-Calédonie qui, par son ampleur, sa violence et la terrible répression qui suivit, marque toujours, un siècle plus tard et sans doute pour longtemps encore, l'histoire d'Ohao, la Grande Terre.

Roselène Dousset-Leenhardt met au service de l'évidente passion qui l'anime et qui rend si captivant son ouvrage, une érudition sans faille et un esprit d'analyse d'une grande finesse, pour rechercher les causes proches et lointaines de ce terrible événement ressenti par elle comme une déchirure entre deux cultures qu'elle aurait voulues fraternelles.

Elle constate et documente le comportement différent des Canaques selon la manière dont ils sont traités : « *respectée, la société néo-calédonienne est prête à l'échange ; bafouée, elle riposte* ». Une comparaison entre les contacts amicaux établis par l'Anglais Cook et les rapports hostiles que suscite le Français d'Entrecasteaux avec les mêmes populations, à quelques années d'intervalle, en fournit une fascinante démonstration. L'auteur montre aussi comment les bonnes intentions du capitaine Cook, désireux d'accorder à ses amis de la Grande Terre quelques bienfaits en leur laissant un couple de chiens et une paire de cochons, confrontent les Canaques à d'impossibles problèmes matériels et moraux sur

Par CLAUDE MEILLASSOUX

cette terre où ne vivait jusqu'alors aucun mammifère. La connaissance des mœurs et de la personnalité canaques intervient ici pour donner à l'événement sa dimension historique et exemplaire.

Fille et ex-épouse de pasteur, l'auteur n'en est pas moins sans complaisance envers l'intrusion des religieux en Nouvelle-Calédonie. Par les faits, elle démontre l'inévitable collusion de l'apostolat et du sabre. Lorsque, lassés de voir sans cesse les vivres et les merveilles débarquées des navires français s'accumuler dans les magasins des missionnaires sans que rien leur revienne en contrepartie des dons qu'ils n'ont pas comptés à leur endroit, en dépit, aussi, de ce que leurs enfants se soient fait baptiser — au risque de leur vie peut-être, — les Canaques décident d'attirer ce pactole vers eux par les procédés mêmes qu'emploient les hommes de Dieu. Ils se débarrassent des missionnaires, endossent leurs soutanes, s'exhibent sur les côtes un missel à la main à l'approche des navires, inventent avant toutes les autres populations du Pacifique le culte du cargo et reçoivent l'incompréhensible et injuste punition de leur présomption.

LE missionnaire bafoué attire le militaire ; le militaire plante le drapeau qui abritera l'administrateur ; celui-ci installe les colons et les hommes d'affaires. Colonisation libre et pénitentiaire. La seconde devient un Etat dans l'Etat. En promouvant les condamnés au rang d'artisans, de fermiers, d'éleveurs, elle réduit les Canaques à celui de main-d'œuvre gratuite et forcée. Le bétail s'empare des terres, ravage les champs d'ignames précieux. *Des concessions — certaines immenses — sont* accordées aux colons sans grand respect pour les terres occupées par les Canaques (et considérées de toute manière comme appartenant au domaine national). Ceux-ci sont refoulés petit à petit, expropriés, dépossédés, recrutés, exploités, bientôt acculés dans cette île devenue trop étroite pour eux et pour la colonisation blanche.

Un rapport inédit du général Trentinian, envoyé en 1879 par la métropole pour comprendre les causes de l'insurrection, ne cache pas les injustices, les négligences, les extorsions commises tant par l'administration que par les colons. Le témoignage du général, sanglant ennemi des communards pourtant, rejoint l'attentif récit de R. Leenhardt dont tant de petites filles canaques sont les devine (ses homonymes nommées par amitié pour elle et pour son père). Souhaitons que l'un et l'autre soient lus cette fois, car la Nouvelle-Calédonie reste à ce jour une colonie. Terre de repli de coloniaux nostalgiques et aigris, on y pratique encore la discrimination et les brimades, on y mesure la liberté, on force les hommes à l'exil, on réprime la volonté d'indépendance.

A lire cet ouvrage, certains comprendront que le sang d'Ataï — le leader de la révolte — n'est pas encore sec et pourquoi les Canaques, encore patients, encore prêts à croire — peut-être ? — à l'amitié avec le visiteur étranger, sont obstinément résolus néanmoins à reconquérir leur terre natale.

(1) Roselène Dousset-Leenhardt : *Colonialisme et contradictions* (Nouvelle-Calédonie, 1878-1978). Les Causes de l'insurrection de 1878, L'Harmattan, Paris, 1978, 208 pages, 45 F. (Photos, index, cartes.)

Un an de gouvernement de droite en Israël

LES TROIS ÉCHECS DE M. BEGIN

Par AMNON KAPELIOUK

NEUF mois à peine après l'initiative de paix du président Sadate, personne en Israël ni en Egypte ne s'attend plus à des miracles. Des deux côtés, prises de position et manœuvres politiques sont principalement destinées, depuis des mois, à convaincre les Américains que c'est l'adversaire qui est coupable de l'échec des pourparlers de paix.

Selon les responsables israéliens, le président Sadate n'aurait rien fait d'autre, en fin de compte, qu'un geste dépourvu de contenu réel. Pendant des années, on avait prétendu que le véritable obstacle à la paix était le refus arabe de reconnaître Israël. Propos vite oublié dès qu'il fallut, après la visite de Sadate, envisager de « *payer en territoires* » l'instauration d'une paix. Aujourd'hui, le président égyptien est de nouveau taxé d'intransigeance.

En fait, le gouvernement Begin, tout comme les précédents gouvernements de Mme Golda Meïr et de M. Rabin, cherche l'impossible : la reconnaissance et la paix tout en conservant une bonne partie des territoires occupés.

On évoque désormais en Israël la possibilité d'une nouvelle guerre avec les pays arabes, et, cette fois, des avertissements non déguisés font intervenir l'arme du pétrole. « *Ce ne sont pas uniquement les Arabes qui peuvent arrêter l'écoulement du pétrole ; nous aussi, nous pouvons le faire* », déclarait récemment le général Sharon, l'un des membres les plus éminents du gouvernement Begin (1), tandis qu'un autre militaire, le général Beni Peled, qui, récemment encore, dirigeait l'aviation israélienne, relevait fièrement que « *les Etats-Unis dépendent de nous, car nous aussi nous pouvons arrêter le flot du pétrole...* » (2).

La moitié des Israéliens soutiennent toujours la politique du Likoud, qui s'oppose catégoriquement à toute restitution de territoire aux Arabes en Cisjordanie et à Gaza (3). Cependant, il existe un malaise dans l'opinion publique qui trouve son expression dans le mouvement populaire La paix maintenant, qui a réussi à semer le doute quant à la « sagesse » de la politique de Begin. Les chefs de ce mouvement se bornent à trois slogans : « *Non au Grand-Israël* », « *Non à des faits accomplis qui font obstacle à la paix* » et « *Non à la domination israélienne sur les Palestiniens* », évitant de formuler un programme détaillé pour ne pas entrer dans des « discussions stériles » : c'est ce qui fait en même temps la force et la faiblesse de ce mouvement qui pourrait servir de catalyseur pour radicaliser les courants modérés du Maarakh travailliste (4). Mais, dans la phase actuelle, aucun changement ne pourra se produire en Israël sous la seule impulsion des groupes extra-parlementaires. Tant que le Maarakh ne se sera pas remis de son échec catastrophique aux élections de mai 1977, ou qu'une nouvelle formation parlementaire n'aura pas vu le jour, le Likoud continuera à gouverner le pays.

Pourtant, un an après l'arrivée de la droite au pouvoir, le sentiment qui règne, même parmi une fraction de ses partisans, est que le gouvernement Begin répète les erreurs du Maarakh en y ajoutant les siennes. « *J'ai pensé qu'une ère nouvelle, qui porterait le nom de Begin, était arrivée ; maintenant, j'en doute fort* » dit un ministre du Likoud (5). Le déclin du mouvement Dash du général Yadin, partenaire de poids dans la coalition et qui fut présenté lors des élections comme une formation nouvelle et dynamique, est devenu évident. Bien des signes indiquent que, en cas de nouvelle consultation électorale, le Dash disparaîtrait de la scène politique (tout au plus recueillerait-il deux ou trois sièges, contre quinze aujourd'hui). En particulier, un récent sondage auprès de mille deux cents personnes a montré que les cent quatre-vingts électeurs parmi elles qui avaient voté pour le Dash l'an dernier se réduiraient maintenant à deux s'il y avait une nouvelle élection...

Le gouvernement Begin a échoué dans trois domaines essentiels. La croyance, répandue en Israël (mais surtout en France, d'après l'exemple du général de Gaulle), que les extrémistes de l'opposition cèdent à la modération lorsqu'ils arrivent au pouvoir ne s'est pas réalisée avec M. Begin. Ancré dans ses principes sacro-saints, surtout en ce qui concerne la Cisjordanie et les Palestiniens, il a raté une chance historique de faire la paix. Aujourd'hui, il y a crise de confiance envers le pouvoir — surtout parmi les jeunes. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre le dogme faisant de l'occupation de la Cisjordanie un but national. « *Ne prononçons pas de paroles de mauvais augure*, écrit M. Ben Porat, journaliste célèbre et assez proche du pouvoir, *mais il faut le dire en toute clarté : à l'horizon se dessine une contestation de la légitimité de la prochaine guerre, lorsqu'elle nous sera imposée. Nous n'avons pas connu un aussi grand danger pendant toute l'histoire de notre pays. Celui qui tient aujourd'hui les rênes du pouvoir en Israël doit avoir le courage de faire un pas douloureux et décisif pour qu'il ne reste pas l'ombre d'un doute que nous avons fait tout notre possible pour éviter la guerre* » (6).

Pendant ce temps, la création de nouveaux faits accomplis en Cisjordanie se poursuit sans répit, avec l'achat et la confiscation de terres arabes. En ce moment même, un grand effort est déployé en vue de la création de la ville de Kherès au cœur de la Cisjordanie. L'étape actuelle comporte la création de l'infrastructure et de cent unités d'habitation mais, d'après les plans, elle abritera finalement quatorze mille familles israéliennes. Les activités d'implantation du Gouch Emoumim (Bloc de la foi) en Cisjordanie se déroulent avec la bénédiction, tantôt tacite, tantôt ouverte, du gouvernement. Jusqu'à maintenant, ce mouvement fanatique à caractère religieux-nationaliste a créé dix-neuf agglomérations en Cisjordanie, dont douze depuis l'arrivée du Likoud au pouvoir. Quelques implantations restent encore à l'intérieur des camps militaires en attendant que les préparatifs sur le terrain s'achèvent. Un nouveau dessein grandiose de ce mouvement concerne la création d'une cité juive à Naplouse « *pour exclure, une fois pour toutes, les options en faveur de la restitution de la Cisjordanie* ».

Deuxième déception : la détérioration (relative, bien sûr) des rapports privilégiés avec les Etats-Unis. Avant les élections de 1977, les divergences entre les travaillistes et le Likoud portaient essentiellement sur la question de savoir qui pourrait le mieux préserver les bons rapports avec l'administration américaine, car l'accord était à peu près unanime pour refuser de restituer une grande partie des territoires occupés, de permettre la création d'un Etat palestinien et de discuter avec l'O.L.P. Au terme d'une année, il est manifeste que le manque de souplesse de M. Begin, face au pragmatisme travailliste, a nui aux relations israélo-américaines, si vitales pour l'Etat hébreu. Le vote du Sénat américain sur la triple transaction mettant Israël sur un pied d'égalité avec l'Egypte et l'Arabie Saoudite pour les ventes d'avions a été ressenti en Israël comme une défaite politique énorme. Ni l'appel de M. Begin aux sentiments anticommunistes des Américains, d'une part, ni son interprétation contestable de la résolution 242 du Conseil de sécurité qui, selon lui, exclut tout retrait de Cisjordanie (la « *terre des ancêtres* »), d'autre part, n'ont convaincu le gouvernement des Etats-Unis ni même l'opinion publique américaine, qui, pour la première fois dans l'histoire de la crise du Proche-Orient, a montré au cours de récents sondages sa préférence pour la politique du président égyptien. Voilà que l'Afrique du Sud est maintenant le seul pays qui soutienne le gouvernement israélien dans sa politique à l'égard des Palestiniens et des territoires occupés (7). On notera, cependant, que même du temps des gouvernements travaillistes, des périodes de tension s'étaient déjà produites entre Washington et Jérusalem. En particulier après la guerre d'octobre, les Américains avaient interrompu pendant quelques mois leurs fournitures d'armes pour inciter le gouvernement Rabin à assouplir ses positions. C'est ainsi que des accords intérimaires avaient été conclus avec l'Egypte et la Syrie de préférence à un accord global, sur lequel Israéliens et Américains avaient des conceptions opposées.

Le général Gour et les bombardements de civils

MAIS c'est dans le domaine économique que la déception causée par le Likoud est la plus profonde. En effet, les Israéliens n'avaient pas désavoué le Maarakh à cause de sa politique dans le conflit du Proche-Orient. Les principaux griefs qui lui étaient adressés étaient la corruption, la dégradation de la situation économique et l'inflation, etc. Mais il apparaît maintenant qu'une année de libéralisme économique à la Milton Friedman a encore approfondi la crise. M. Begin avait promis que le taux de l'inflation ne dépasserait pas 15 % par an ; pour le seul mois d'avril dernier, il était de 5,5 %, et on prévoit qu'il atteindra 50 % à la fin de 1978, battant tous les records de l'époque travailliste en ce domaine. La crise du logement s'est accentuée de façon dramatique ; avec la hausse des prix, la valeur des appartements a augmenté en un an de 60 à 150 %. Et le budget militaire risquant fort de rester aussi élevé dans les années à venir, il y a peu de chances que s'améliore une situation économique dont les jeunes, les petits salariés et, en général, les juifs orientaux sont les premiers à faire les frais. Non sans lucidité, un observateur a fait ainsi remarquer que « *les frontières de la pauvreté sont plus dangereuses pour Israël que les frontières d'avant la guerre de six jours* ». Est-ce au sein de ces mêmes couches populaires qui ont porté le Likoud au pouvoir que la contestation prendra les dimensions les plus alarmantes ? C'est du moins ce que laissait entendre ce délégué (du Likoud) des travailleurs des entreprises de phosphate de la mer Morte qui, dans une mise en garde solennelle au gouvernement, déclarait : « *Si le gouvernement ne se met pas à penser à nous* [les travailleurs], *nous paralyserons le pays tout entier pour vingt-quatre heures en signe d'avertissement. Si cela ne produit pas l'effet voulu, nous irons jusqu'au bout* » (8).

Mais le « libéralisme » en économie n'a pas son pendant dans les rapports entre la religion et l'Etat. Jamais depuis trente ans les exigences des partis orthodoxes — partenaires indispensables de la coalition gouvernementale — n'avaient obtenu aussi rapidement satisfaction : la loi sur l'avortement a été annulée ; une loi qui restreint l'activité des missions chrétiennes a été approuvée ; la réglementation du service militaire a été amendée de façon que toute jeune fille puisse se faire réformer en déclarant qu'elle est pratiquante — ce qui a permis à des milliers de femmes d'échapper au service militaire obligatoire ; et, par-dessus tout, des subventions énormes ont été octroyées aux écoles rabbiniques et aux institutions religieuses.

La guerre au Sud-Liban a laissé, elle aussi, un malaise dans la population. Aucune autre opération militaire israélienne n'avait suscité tant de critiques et de contestations. « *Un pays qui est capable de transformer un quart de million de Libanais paisibles et innocents en réfugiés*, écrit le général Matityaheu Peled, *ne pourra pas facilement convaincre l'opinion mondiale que seules des considérations d'autodéfense dictent ses actes* » (9). De son côté, le député travailliste Yossi Sarid, membre de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, estime que les coups portés aux fedayin ont été minimes et que le bilan de cette opération est très contestable : « *Aucune arme n'a été saisie ; l'infrastructure des fedayin n'a pas été anéantie. Par contre, des maisons ont été démolies. Pour justifier les bombardements, on nous a raconté qu'un soldat israélien avait été tué en entrant dans une maison sur laquelle flottait un drapeau blanc, mais on ne peut pas mettre sur le compte d'un seul soldat 150 000 à 180 000 réfugiés et la destruction du Sud-Liban... Pour que cette dévastation soit plus esthétique, des bulldozers ont rasé les villages détruits ; les maisons ont été effacées avec les biens qu'elles contenaient. Finalement, cette opération a renforcé la position d'Arafat ; il est devenu un partenaire pour les pourparlers, et l'ONU voit en lui un élément bien présent sur le terrain* » (10).

Devant les remous suscités par les bombardements des agglomérations civiles et l'exode des réfugiés, le général Gour, chef de l'état-major qui dirigeait les opérations, s'est vu contraint de se justifier en déclarant carrément, à la grande stupéfaction de l'opinion israélienne, que des civils avaient déjà été frappés à plusieurs reprises dans le passé. Dans une interview qui a fait grand bruit dans le pays (11), il a apporté les précisions suivantes :

Q. — Est-ce que nous avons réellement bombardé [des agglomérations] sans distinction ?

— *Moi, je n'ai pas la mémoire sélective. Je suis dans l'armée depuis trente ans. Est-ce que j'ignore ce que nous avons fait toutes ces années-là ? Qu'est-ce que nous avons fait le long du canal de Suez ? Un million et demi de réfugiés ! Vraiment, où vivez-vous ?... Nous avons bombardé Ismaïlia, Suez, Port-Saïd et Port-Fouad. Un million et demi de réfugiés... Depuis quand la population du Sud-Liban est-elle devenue aussi sacrée ? Ils savaient bien ce que les terroristes faisaient... Après le massacre d'Avivim, j'ai fait bombarder quatre villages du Sud-Liban sans autorisation.*

— Sans distinction ?

— *Quelle distinction ? Qu'avaient fait les habitants d'Irbid (au nord de la Jordanie) pour mériter d'être bombardés par nous ?*

— Mais les communiqués militaires ont toujours parlé de riposte à des tirs et de coups portés aux objectifs terroristes ?

— *Soyez sérieux... Vous ne savez pas que toute la vallée du Jourdain fut évacuée lors de la guerre d'usure ?*

— Vous prétendez que la population doit supporter la punition ?

— *Et comment, je n'ai jamais eu de doute, pas même un seul instant. Lorsque j'ai autorisé Yanouch* [diminutif du nom de commandant du front nord] *à utiliser l'aviation, l'artillerie et des chars, je savais parfaitement ce que je faisais. Cela fait trente ans, depuis la guerre de l'indépendance jusqu'à nos jours, que nous luttons contre la population civile qui habite les villages et les villes, et chaque fois c'est la même question qui revient : frapper ou ne pas frapper les civils* ».

Sous les gouvernements précédents, les propos du général Gour auraient probablement été censurés ; mais pour les dirigeants de la droite nationaliste, les actes dont il parle n'ont sans doute rien de honteux et il n'est nul besoin de les cacher. Néanmoins, ces déclarations devaient plonger le pays dans le désarroi. Un chroniqueur militaire réputé, Zeev Schiff — du quotidien *Haaretz*, — en tira la conclusion suivante : « *A partir d'aujourd'hui, je ne croirai aucun communiqué de Tsahal* [l'armée israélienne] *prétextant une riposte à des tirs ennemis ou prétendant que les ordres donnés font la distinction entre objectifs militaires et civils. Celui qui était chef de l'état-major général il y a un mois encore nous dit qu'on nous a menti dans les communiqués ; pourquoi devrais-je y croire à l'avenir ?* » (12).

---

(1) *Maariv*, 5 juin 1978.

(2) *Haaretz*, 2 juin 1978. Ces déclarations rappellent celles des généraux israéliens avant la guerre d'octobre. Le général Beni Peled voudrait inclure dans l'Etat d'Israël tous les territoires occupés ainsi que le Sud-Liban jusqu'au Litani ; dans le Sinaï, il est prêt à se contenter seulement de la moitié du terrain. Il laisse entendre que ces territoires constituent l'« *espace vital* » de l'Etat d'Israël. A propos des Palestiniens, il déclare : « *Les Palestiniens, ça n'existe pas. Les Arabes qui voudront nous résister, nous les chasserons au-delà des frontières, ou nous nous débarrasserons d'eux par d'autres moyens.* »

(3) 49,6 % des personnes interrogées lors d'un sondage effectué pour le quotidien indépendant *Haaretz* (14 mai 1978) s'opposent à tout retrait de Cisjordanie et de la bande de Gaza, même si cela est indispensable pour un règlement de paix global avec le monde arabe.

(4) Cf. Amnon Kapeliouk : « Une contestation qui a cessé d'être sporadique », *le Monde*, du 4 avril 1978.

(5) *Yediot Aharonot*, 19 mai 1978.

(6) *Ibid.*

(7) M. Beguin a récemment nommé comme responsable de l'information et de la propagande à destination de l'étranger un nouvel immigrant venu d'Afrique du Sud, M. Harry Horowitz, qui a été rédacteur en chef d'un journal de Johannesburg.

(8) *Maariv*, 17 mai 1978.

(9) *Davar*, 9 juin 1978.

(10) *Davar*, 2 juin 1978.

(11) *Al-Hamishmar*, 10 mai 1978.

(12) *Haaretz*, 13 mai 1978.

Recherches universitaires

TROIS ANNÉES DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE

SEPTEMBRE 1970 : à la veille de la mort de Nasser, l'Egypte, si elle continue à jouir du « charisme » de son leader, souffre d'une évidente absence de projet politique. A l'intérieur, la torpeur bureaucratique du parti unique, la stagnation de l'effort de transformation sociale et économique ; à l'extérieur, la surenchère des régimes intransigeants de Syrie et d'Irak et de certaines fractions du mouvement palestinien, la montée en influence des monarchies arabes traditionnelles aux énormes disponibilités financières, l'engagement croissant des Deux Grands, qui ouvre la voie à un règlement négocié, imposent autant de limites à l'action du raïs. Bien plus, en août, Nasser a accepté le plan de paix américain, et cette brèche ouverte dans sa diplomatie le contraint à rester passif lors des sanglants affrontements palestino-jordaniens — il parvient, il est vrai, à mettre un terme au différend lors du « sommet » du Caire du 26 septembre 1970. Deux jours plus tard, la disparition brutale du leader égyptien recouvre de mystère l'orientation qui se dessinait dans les ultimes semaines de l'ère nassérienne : l'adhésion au plan Rogers fut-elle tactique ou stratégique ? Source de controverses inépuisables...

Octobre 1973 : alors que les forces égyptiennes s'apprêtent à franchir la ligne Bar-Lev, la morosité règne sur l'Egypte post-nassérienne, précipitant une situation de crise politique, économique et sociale qui met en péril un pouvoir sans grande assise populaire, crispé sur sa légitimité d'« héritier » de la révolution de juillet 1952. Pourtant, la grisaille des temps de « ni guerre ni paix » masque d'importants changements sociaux, politiques, économiques qui s'épanouiront au lendemain de la guerre d'octobre. Libéralisation politique relative : les idéologues, écartés au profit des technocrates, la vie parlementaire est « réactivée » tandis que s'accélère le dépérissement du parti unique. Emergence de nouvelles classes sociales — essentiellement la bourgeoisie rurale — généralement hostiles à l'orientation socialiste nassérienne : la planification centralisée est ajournée, le système bancaire est diversifié, et l'appel aux capitaux étrangers, arabes et occidentaux préfigure la future politique de l'ouverture économique (ou de l'« infitha »). Renonçant à son leadership régional, le régime égyptien confirme son alliance avec les monarchies arabes et s'imprègne de leur logique politique ; les Soviétiques assistent, impuissants, à la montée des forces qui leur sont hostiles ; le jeu des gouvernants du Caire avec leur nouveau partenaire nord-américain contribue à l'isolement international d'Israël : la guerre d'octobre permettra de créer cette situation « à chaud » à même de débloquer, selon M. Henry Kissinger, les impasses proche-orientales.

De ces trois premières années de l'« ère Sadate », qui menèrent de la succession à la conquête effective du pouvoir et à l'affirmation d'une stratégie, Marie-Christine Aulas trace un récit sobre, scrupuleux

Par CHARLES ZORGBIBE

et intelligent (1). Minutieuse chronique des événements, cette thèse de troisième cycle est fondée sur un recensement systématique des faits, sur une documentation rassemblée avec une patience artisanale. Les interprétations, toujours rigoureuses, le ton, souvent fort vif, la construction, qui éclaire les interactions entre les scènes nationale, régionale et internationale, font de cette excellente étude — malgré certaines imperfections de forme — un « point de passage obligé » pour la connaissance de ces trois années, décisives.

PERMANENCE et évolution du monde égyptien. Permanence du comportement et des genres de vie — chez les musulmans comme chez les coptes ou les fellahs de la vallée du Nil et du Delta. Mais aussi évolution, d'abord sous l'aiguillon d'une Europe interventionniste, puis grâce à l'action de penseurs et d'hommes politiques réformateurs. La force de certains traits permanents a permis de sauvegarder une identité millénaire, de tenir compte des contraintes imposées par la nature géographique. L'explosion démographique, l'industrialisation, la diffusion d'une idéologie nouvelle, n'en ont pas moins opéré une transformation profonde des structures économiques et sociales et des systèmes de pensée. Autour de ces deux aspects de l'Egypte d'aujourd'hui s'ordonne le livre collectif — ni guide touristique superficiellement descriptif, ni étude savante réservée aux seuls initiés — que publie le Centre national de la recherche scientifique, avec pour maître d'œuvre M. Robert Mantran (2).

Parmi les essais ainsi rassemblés, on retiendra particulièrement celui d'Olivier Carré sur Pouvoir et idéologie dans l'Egypte de Nasser et de Sadate.

Insistance vigoureuse sur l'ordre intérieur et l'indépendance nationale en 1952-1957 : un « Rassemblement national » est instauré à la place des partis ; la réforme agraire dépossède l'aristocratie foncière ; la nationalisation du canal et la guerre de Suez placent Nasser à la tête de la lutte arabe pour l'indépendance. Le mot d'ordre de l'arabisme culmine donc en 1958-1961 : l'union syro-égyptienne s'accompagne de la création d'un vaste parti unique, l'Union nationale ; le « neutralisme positif », antisoviétique et anticommuniste, suscite la formation du mouvement des non-alignés, avec Nehru et Tito. A la sécession syrienne, Nasser réagit par le socialisme arabe des années 1961-1967 qui tend au regroupement de la nation arabe autour de la charte d'action nationale, et qui légitime le rapprochement avec l'Union soviétique. Après le séisme politique de juin 1967, Nasser puis Sadate se replient sur l'Egypte et ses racines islamiques...

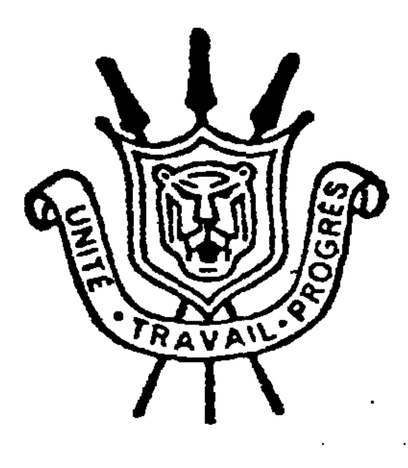
L'EGYPTE de Sadate fait-elle encore partie de l'ère nassérienne ? Pour Olivier Carré, si M. Anouar El Sadate a réorienté l'organisation politique et économique du pays, le « Document d'octobre » qu'il a proclamé n'entend être que le commentaire de la « charte d'action nationale » à laquelle avait progressivement abouti Nasser, modifiant sa première méditation, la Philosophie de la révolution. Document, Charte, Philosophie, *peuvent être distingués mais non séparés : ils sont trois moments du jeu égyptien entre pouvoir et idéologie. Au demeurant, selon l'auteur, le régime du Caire n'a pas réellement mobilisé un peuple innombrable et affamé : le paysan est resté hors de toute décision.* « Ainsi le pouvoir a mis au jour l'idéologie que portait, puis qu'a tolérée, sa base sociale. Il l'a popularisée d'en haut pour protéger sa révolution. Mais cette même idéologie mûrit par elle-même en marge du pouvoir. A l'heure où il l'aura trop visiblement trahie, elle pourra se retourner contre lui au nom même de l'ordre révolutionnaire, du socialisme, de l'islam, de l'arabisme et, embrassant le tout, de l'indépendance nationale égyptienne. »

---

(1) *L'Evolution politique de l'Egypte (28 septembre 1970-6 octobre 1973)*, thèse de doctorat de troisième cycle (sociologie politique). Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1978, 332 pages ronéotypées.

(2) *L'Egypte d'aujourd'hui, permanence et changements, 1805-1976*, éditions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 Paris, 332 pages 68 F.

BURUNDI
An II de la Deuxième République



Le monde extérieur ignore à peu près *tout de la* République du Burundi. Petit Etat enclavé au cœur du continent noir, l'ancien royaume de la région des Grands Lacs se trouve à l'écart des grands courants économiques. Seule la *brutalité de quelques* mutations intervenues à Bujumbara au cours des deux dernières décennies a momentanément attiré l'attention de l'opinion internationale sur ce territoire, qui est *entré, il y a maintenant* seize ans, dans le concert des nations.

Le putsch de novembre 1966, qui porta le président Michel Micombero au pouvoir, entraîna la chute de la monarchie et la proclamation de la République, contribua à faire connaître un pays qui entrait dans le cercle, déjà étendu, des Etats d'Afrique placés sous régime militaire. Les sanglantes bagarres ethniques entre Hutu et Tutsi qui, au cours des années 1972 et 1973, firent plusieurs dizaines de victimes, eurent un effet analogue. Ce fut également le cas, de façon plus éphémère, pour le coup d'Etat de la Toussaint 1976 : une équipe de jeunes officiers s'assura alors de la personne du président Micombero, gestionnaire sans envergure, usé par dix ans d'autoritarisme, et porta le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza à la tête de l'Etat.

En cet an II de la IIe République, le Burundi paraît traverser une période d'apaisement et de stabilité politiques. Les nouveaux dirigeants militaires, qui ont adroitement associé les civils à la conduite des affaires publiques, se sont efforcés de mettre un terme aux règlements de compte de caractère *tribal* ou régional.

En matière économique, une tentative de développement *planifié est actuellement en cours. Cependant, la bonne volonté* du gouvernement de Bujumbura ne saurait suffire à assurer l'essor d'un pays que les organisations internationales classent généralement parmi les vingt plus pauvres de la planète. Le *lieutenant-colonel Bagaza doit, en effet, à la fois pallier les* conséquences d'une pression démographique excessive, celles du coût et de la précarité des communications avec l'extérieur (étroitement dépendantes de la Tanzanie voisine) dûs à l'enclavement du pays à l'intérieur des terres, celles de l'inadaptation du système d'encadrement et de formation aux exigences du développement.

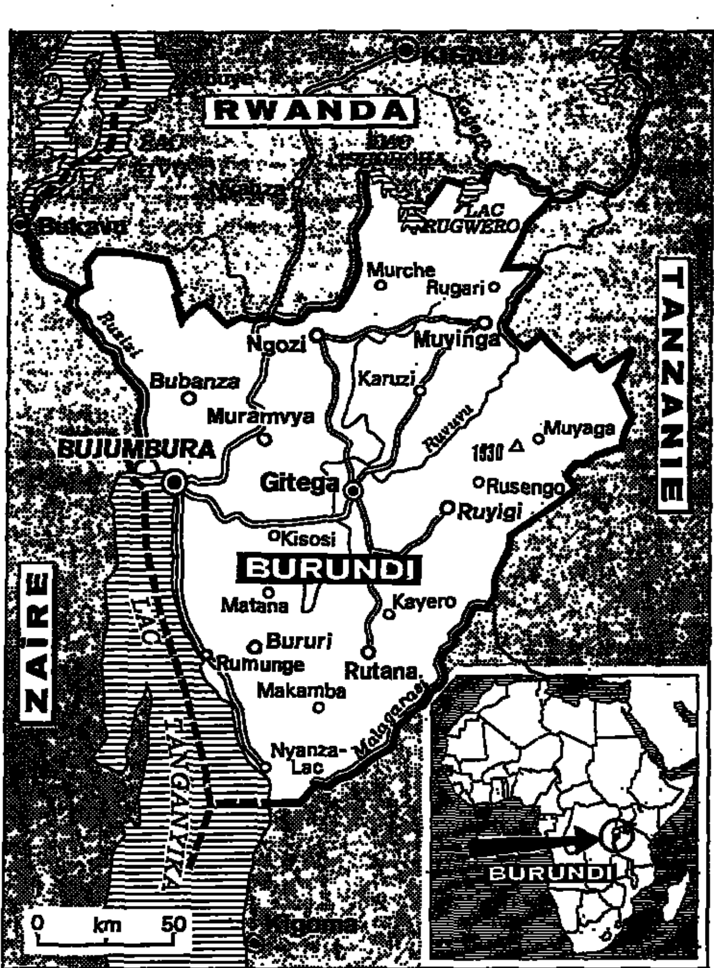
L'héritage laissé par les colonisateurs est, d'autre part, relativement pauvre. Administré par l'Allemagne jusqu'à la première guerre mondiale, le territoire fut confié par la Société des Nations au mandat de la Belgique. Après 1946, la puissance mandataire exerça sa tutelle sous la responsabilité de l'Organisations des Nations unies. Pendant les quarante dernières années, le pays fut ainsi géré, en même temps que le Rwanda voisin, au sein de l'ensemble administratif du Ruanda-Urundi. Les Belges considéraient alors le Burundi comme un simple appendice du Congo — l'actuel Zaïre. Aussi en firent-ils essentiellement l'un des réservoirs de main-d'œuvre et « le grenier à vivres » de leur province minière du Katanga — l'actuel Shaba.

Ce n'est qu'en 1959 que le Ruanda-Urundi fut doté d'un véritable statut d'autonomie interne et réellement détaché du Congo. En 1959 et 1960, une vingtaine de partis politiques virent le jour et s'affrontèrent au cours des premières consultations électorales de l'histoire du pays. Dès cette époque, le parti UPRONA — aujourd'hui parti unique — affirmait sa suprématie. Et il fallut attendre 1966 pour que prît fin l'autorité des bami, les souverains traditionnels. L'expérience des institutions républicaines remonte donc seulement à douze ans.

Economiquement, l'agriculture est la véritable richesse du pays. Le café et, dans une moindre mesure, le thé constituent les deux seules ressources d'exportation d'un pays où la récente découverte d'importants gisements de nickel suscite de nouveaux espoirs de développement.

Coopérant avec la Belgique, ancienne puissance tutrice, avec les pays de la Communauté économique européenne — au premier rang desquels la France, — les dirigeants du Burundi ne conçoivent *la mise en valeur de leur pays que dans le cadre d'un ensemble* territorial plus vaste. C'est la raison pour laquelle ils attachent un prix particulier à la Communauté économique des pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.), dont ils sont membres avec le Rwanda et le Zaïre.

PHILIPPE DECRAENE.



Le Burundi couvre 27 834 kilomètres carrés, soit sensiblement le vingtième de la superficie de la France.

La population compte environ quatre millions d'habitants. Les villes principales sont Bujumbura (cent mille habitants environ), la capitale, et Gitega. Plus de 60 % des Burundais sont chrétiens, en majorité catholiques romains. Moins de 1 % de la population est de confession musulmane.

La principale ressource économique du pays est le café.

Ancienne colonie allemande, territoire sous mandat de la S.D.N., puis sous tutelle de l'ONU, alors administré par la Belgique au sein *du Ruanda-Urundi, le Burundi* accéda à l'indépendance le 1er juillet 1962 et resta une monarchie jusqu'au 28 novembre 1966.

Le régime républicain a confirmé, en 1970, le système du parti unique, instauré par le décret royal en faveur du Parti de l'unité et du progrès social (UPRONA) dès le 24 novembre 1966.

« Nous appartenons, comme Cuba, au mouvement des non-alignés »
nous déclare le lieutenant-colonel Bagaza

BUJUMBURA. — Au loin, la vue s'étend sur les eaux émeraude du lac Tanganyika, et les somptueuses chaînes de montagnes du Zaïre oriental ferment l'horizon. Sous les fenêtres mêmes du bureau présidentiel, on peut embrasser d'un même regard le haut campanile de la cathédrale romaine de Regina mundi, les coupoles néo-byzantines de l'église grecque orthodoxe de la Dormition de la Vierge, et la silhouette anonyme du temple anglican. Le colonel Jean-Baptiste Bagaza, président de la République du Burundi depuis le 1er novembre 1976, indique en souriant : « *Toutes les religions sont représentées à Bujumbura, non seulement les Eglises romaine, orthodoxe et anglicane — qui sont les trois principales, — mais aussi toutes les sectes protestantes, l'Eglise zaïroise de Jésus-Christ sur la terre par le prophète Simon Kimbangu, et, bien entendu, l'islam...* »

Le chef de l'Etat commence par faire le procès de la monarchie renversée en 1966 par un premier coup d'Etat militaire : « *Le Burundi n'était pas prêt à accepter le système de monarchie constitutionnelle que les autorités coloniales belges avaient mis au point à son intention... A sa façon, la monarchie était, elle-même, une sorte de régime colonial... Le dernier monarque (1) se révéla d'ailleurs incapable de faire face à ses responsabilités...* »

Précisant ce qui distingue la Deuxième République de la Première, aux destinées de laquelle présida le général Michel Micombero, aujourd'hui en exil à Mogadiscio, le président Bagaza indique : « *Les institutions de la Deuxième République diffèrent assez peu de celles de la Première, mais les méthodes de gouvernement ont été profondément modifiées. Le peuple est désormais étroitement associé à toutes les décisions politiques. Alors que, autrefois, tout partait du sommet, tout part aujourd'hui de la base...* »

Le chef de l'Etat écarte l'épithète de « *militaire* » appliqué au régime actuel. Il dit à ce sujet : « *Ce que je viens de vous expliquer en témoigne... Je vous répète que tout procède de la base... bien sûr, c'est un militaire qui exerce la magistrature suprême. Mais les militaires sont minoritaires au sein du gouvernement* (2). *C'est le parti unique UPRONA, et ce sont ses organismes spécialisés, qu'il s'agisse de la Jeunesse révolutionnaire rwagasore (J.R.R.), de l'Union des travailleurs burundais (U.T.B.) ou de l'Union des femmes burundaises (U.F.B.), qui dirigent effectivement le pays...* »

Dressant un bilan de ses dix-huit premiers mois d'exercice du pouvoir, le président ne verse pas dans le triomphalisme. Il insiste sur la nécessité de sensibiliser la population tout entière aux questions politiques : « *Nous nous sommes surtout efforcés de sortir nos concitoyens de leur torpeur, de les inciter à s'intéresser au sort du pays, de leur faire comprendre que nous ne pouvions pas indéfiniment compter sur la manne de l'aide extérieure et que l'esprit de mendicité qui prévalait sous la Première République et nous incitait à solliciter une aide alimentaire était révolu...* » Il ajoute : « *Réalisant ce que le régime Micombero n'avait pas osé faire au cours des dix dernières années, nous avons aboli les systèmes traditionnels de tenure, l'ubugawire et l'ubergerugwo* (3), *tandis que nous amorçons un début de réforme agraire en distribuant de premières terres aux paysans...* »

La tentation du recours au tribalisme

NOTRE interlocuteur n'esquive pas l'épineuse question de la réconciliation entre les deux communautés hutu et tutsi. Mais il tient d'abord à exprimer son point de vue sur ce que furent, dit-il, les rapports entre les uns et les autres à travers l'histoire : « *On a écrit en Europe beaucoup de choses erronées à ce sujet. Au Burundi, contrairement aux affirmations des colonisateurs qui ont racialisé la vie locale, la tradition orale parle de rois et de chefs qui provenaient indifféremment des deux ethnies. De même, le système de l'ubugawire créait des rapports de serfs à maîtres, indistinctement entre Hutu et Tutsi. S'il y a eu, au cours des siècles passés, des guerres civiles dans cette région, elles n'avaient aucun caractère tribal...* » Puis, revenant à la période actuelle : « *Nous sommes unionistes avant tout. L'UPRONA n'est ni un parti hutu, ni un parti tutsi... Nous avons au sein du gouvernement quatre ministres hutu...* »

En réponse à une question sur les événements sanglants de 1972, le président Bagaza indique : « *Lorsqu'un dirigeant politique est confronté à de graves difficultés, il est souvent tenté de recourir au tribalisme. Il est enclin à l'exacerber... Ce fut le cas du dernier résident belge à la fin de la période coloniale et cela fut à l'origine de premiers désordres... Cela se reproduisit à la fin de la monarchie et sous la Première République... C'est dans cette volonté de radicalisation que réside l'explication des événements tragiques de 1972...* » (4).

C'est pour éviter toute nouvelle tentative de racialiser les rapports entre Burundais que, dit le chef de l'Etat, il restera fidèle à la formule du parti unique, « *car, c'est la méthode la plus apte à préserver l'unionisme* ».

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 23.)

(1) Le dernier Mwami, Mwambutsa IV, est mort en 1977 à Genève, où il vivait en exil depuis plusieurs années.

(2) Sur dix-huit ministres, le cabinet burundais ne compte que quatre officiers.

(3) Systèmes de mise en servage d'un paysan qui, de père en fils, devenait l'obligé d'un « patron ».

(4) Pendant les mois d'avril et mai 1972, plusieurs centaines de Tutsi, puis plusieurs milliers de Hutu trouvèrent la mort au cours de sanglants affrontements tribaux.

Lire pages 22 à 30

SEIZE ANS D'INDÉPENDANCE
Une histoire mouvementée

Par ROBERT CORNEVIN *

LES conditions particulières de l'accession du Burundi à l'indépendance le font considérer comme la « Monarchie rouge » de l'Afrique noire. Mais si les Chinois forment et entraînent les Simba de Gaston Soumialot, qui vont déclencher la grande révolte de 1964 à l'est du Zaïre, la politique intérieure du Burundi est singulièrement plus complexe. Elle a considérablement évolué au cours des quatre années (1962-1966) d'une monarchie agonisante.

L'assassinat de son fils Rwagasore avait ramené vers la personne de Mwambutsa un certain nombre de personnalités soucieuses d'ordre et de légitimité. La Constitution, proche de celle de la Belgique, limitant ses pouvoirs, Mwambutsa va jouer très vite des rivalités locales pour affermir son autorité.

L'éclatante victoire du parti UPRONA aux élections de 1961 portait en elle ses tensions en raison des origines diverses de ses composantes. Dès septembre 1962, deux tendances se partagent le parti, correspondant aux divisions de l'Afrique d'alors : Casablanca (*Afrique révolutionnaire*), Monrovia (Afrique progressiste). La scission de l'UPRONA permet au souverain d'utiliser les oppositions familiales ou scolaires (anciens séminaristes, et anciens élèves d'Astrida). Le premier ministre André Muhirwa, prince du clan Bataré rallié au roi, ne réussit pas à asseoir son autorité désavouée par l'Assemblée et il démissionne le 7 juin 1963.

Le Mwami rentre alors sur la scène politique. *Il fait appel à* Pierre Ngendamduwe, Hutu, soucieux d'unité nationale. Mais en même temps il se constitue un domaine réservé en érigeant armée et gendarmerie en secrétariat d'Etat.

Albin Nyamoya (un Tutsi) lui succède de mars à décembre 1964, mais la crise demeure d'autant plus grave que le Congo voisin est en *flammes. Conscients* de ces difficultés, les dirigeants de l'UPRONA décident de tenir une conférence à Gitega, sorte d' « examen de conscience » du parti qui aboutit à une dénonciation du tribalisme et à des projets de réformes.

La défaite à l'automne 1964 des Simba considérés comme les alliés des Tutsi, puis les difficultés internes croissantes entraînent le remplacement de Nyamoya par Pierre Ngendamduwe.

Ce Hutu, remarquable à tous égards, semble pouvoir dénouer la crise. Malheureusement, il est assassiné le lendemain de la présentation du gouvernement par un réfugié tutsi du Rwanda. *Ce qui donne un prétexte pour* expulser l'ambassade de Chine.

Son successeur, Joseph Bamina, également hutu, se trouve rapidement en *difficulté* devant un Mwami qui, le 4 mars 1965, dissout l'Assemblée élue en 1961. Mwambutsa profite de l'occasion pour ajouter à ce qu'il considère comme son domaine réservé le plan et la justice, ce qui lui permet de tenir en respect l'aile gauche des fonctionnaires et la fraction hutu.

La nouvelle Assemblée, élue le 10 mai, compte trente-trois députés : deux indépendants, vingt et un UPRONA et dix membres du Parti du peuple. Les Hutu occupent vingt-trois sièges sur trente-trois. Huit députés sortants ont été réélus. En l'absence du Mwami retourné à Lausanne, Gervais Nyangoma présente un discours programme d'une très haute tenue. Mais, à la surprise générale, c'est Léopold Biha, hostile à l'UPRONA, qui est désigné et qui forme, en septembre, un gouvernement comprenant sept ministres hutu.

(Lire la suite page 30.)

* Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, auteur d'une trentaine d'ouvrages sur l'Afrique.

ÉCONOMIE

Bujumbura et la Communauté des pays des Grands Lacs

Par MATHIAS SINAMENYE *

LA signature, le 20 septembre 1976 à Gisenyi au Rwanda, de la convention portant création de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.) marque l'aboutissement d'un long processus dans la coopération entre le Burundi, le Rwanda et le Zaïre. Ces trois pays, qui constituaient autrefois l'ancienne Afrique belge, ont formé, de 1929 à l'indépendance, une union administrative, douanière et économique, qui fut rompue à la suite des difficultés de sa décolonisation et de la mésentente qui ont dominé les rapports dans la région. Ce démembrement de l'Union douanière et économique intervenu après les indépendances, et jalonné d'ailleurs de quelques moments de tension, témoigne du climat de malaise qui a prévalu pendant plusieurs années.

Cependant, au fur et à mesure que des changements politiques s'opéraient à l'intérieur des pays (au Zaïre en 1965 et au Burundi en 1966), l'idée et la nécessité d'une collaboration dépassant le simple bon voisinage s'imposaient progressivement. D'autant que chaque pays percevait clairement l'avantage qu'il pourrait tirer d'une entente et d'une coopération dans la région. Le premier accord intervenu à la fin d'août 1966 réglait les questions de sécurité et ouvrait la voie à d'autres arrangements dans des domaines très variés (social et culturel, politique et juridique...)

Le processus d'intégration économique visant à reconstituer l'ancien ensemble Zaïre (Congo) — Burundi — Rwanda ne sera sérieusement entamé qu'en 1975 par la signature de l'accord commercial et de l'accord sur le commerce frontalier, puis renforcé par la création de la C.E.P.G.L. en septembre 1976.

Un climat d'entente et de coopération

L'ACCORD sur le commerce frontalier vise, d'une part, à exempter de la formalité de demande de licence d'importation les échanges frontaliers dont la valeur en douane ne dépasse pas 100 D.T.S. et, d'autre part, à lutter plus efficacement contre la fraude par la concertation et l'échange régulier d'informations. Sa portée économique paraît donc limitée, mais il est complété par l'accord commercial signé en même temps et qui se donne pour objectif l'intensification des échanges, notamment ceux qui figurent sur les listes respectives des trois partenaires. Il est convenu, en outre, que le paiement de ces échanges se fera par clearing trimestriel entre les banques centrales, et que le solde sera réglé en devises convertibles.

Ces échanges demeurent néanmoins soumis au tarif douanier plein, mais l'accord prévoit que les parties contractantes « *pourront s'accorder des avantages tarifaires sur les droits d'entrée et de sortie (...) suivant des modalités à convenir* ». Soulignons toutefois que jusqu'à ce jour aucune réduction tarifaire n'a été ni conclue ni négociée, mais que l'on s'oriente vers l'actualisation de l'accord commercial, à la lumière de récentes évolutions, principalement la création de la C.E.P.G.L.

La mise sur pied de la C.E.P.G.L. illustre le climat d'entente et de coopération retrouvé dans la région. En plus des stipulations en matière de sécurité des Etats (premier but énoncé dans la convention), les objectifs de la convention en matière économique s'articulent autour de deux points principaux. Au niveau de la production, il est convenu de développer des activités d'intérêt commun et, en matière d'échanges, les parties contractantes s'engagent à intensifier le commerce et à faciliter la circulation des personnes. A cet énoncé de principes généraux, la convention ajoute l'engagement solennel de « *mettre en œuvre des solutions appropriées aux problèmes posés (...)* »

Elle n'explicite pas cependant, même pas dans les grandes lignes, comment on entend concrétiser ces objectifs. En ce qui concerne le développement d'activités d'intérêt commun, elle charge simplement le secrétariat exécutif « *d'élaborer des projets (...) de les soumettre aux Etats membres avec des propositions concrètes* ».

Ce qui a été fait, puisque la conférence ordinaire des chefs d'Etat tenue au mois de septembre 1977 à Bujumbura, soit une année après la création de la Communauté, retient une série de projets régionaux que les partenaires se proposent de réaliser. Il s'agit, entre autres, des projets de développement de la plaine de la Ruzizi, de l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu, du développement de la pêche dans le lac Tanganyika, de la création de circuits touristiques intégrés. Chacun de ces projets intéresse au moins deux pays, et, on peut affirmer que la coopération en ce domaine est bien orientée.



(Photo A.B.P.)

Les présidents Juvenal Habyarimana (Rwanda), Mobutu Sese Seko (Zaïre) et Jean-Baptiste Bagaza se rencontrent périodiquement dans le cadre des activités de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.).

Des échanges encore insignifiants

LA politique en matière d'échanges paraît hésitante. Tout d'abord, l'application de l'accord commercial de 1975 s'est heurtée à des difficultés techniques qui en ont limité singulièrement les résultats. Ensuite, la convention créant la C.E.P.G.L., tout en inscrivant l'intensification des échanges dans ses objectifs, ne prévoit explicitement aucun programme de désarmement tarifaire ou un quelconque autre moyen destiné à stimuler le commerce entre les trois pays membres. Or, en consultant les tarifs douaniers de ces pays, on constate qu'ils sont très élevés et il y a lieu de se demander si leur réduction, ou leur progressive suppression, relancerait à la longue les échanges dans la région.

Actuellement, ces échanges sont quasiment inexistants. En 1976, par exemple, les importations du Burundi en provenance du Zaïre et du Rwanda représentaient respectivement 1,2 % et 0,035 % du total des importations. La part des exportations à destination des mêmes pays s'élevait respectivement à 1,06 % et 0,054 %. Ajoutons que des propositions similaires s'observent dans le commerce Zaïre-Rwanda. Même en tenant compte du commerce frontalier souvent non enregistré et de la contrebande, il apparaît clairement que les courants d'échanges sont encore à créer.

Cette situation s'explique sans doute par la nature des produits que ces pays exportent (tous sont producteurs et exportateurs de produits primaires), par le caractère encore rudimentaire des secteurs de production, par la désorganisation de l'ancien ensemble Zaïre-Rwanda-Burundi, enfin par l'inadéquation des moyens de transport. En libéralisant les échanges par la suppression ou la réduction des droits de douane, en limitant les formalités administratives d'importation-exportation, peut-on espérer accroître substantiellement le volume du commerce à l'intérieur de la C.E.P.G.L. ? Il est difficile de répondre clairement à cette question, mais avec des niveaux de départ aussi bas il serait erroné de penser que les mesures de libéralisation y suffiront à elles seules, même s'il faut souhaiter qu'elles soient progressivement prises. Elles ranimeraient peut-être les échanges du Burundi, du Rwanda et de l'est du Zaïre, autrefois beaucoup plus importants.

Néanmoins, la voie de coopération la plus prometteuse paraît être la mise sur pied de projets régionaux permettant, d'une part, de restructurer les économies de telle sorte qu'elles procèdent à des échanges ; d'autre part, d'éviter l'implantation d'entreprises similaires et sous-utilisées.

C'est dans le souci de faciliter le lancement de tels projets qu'ont été créées l'Association pour l'électrification des Grands Lacs (E.G.L.) et la Banque de développement des Etats des Grands Lacs (B.D.E.G.L.). La première vise à donner une infrastructure énergétique à la région, et la seconde à promouvoir le développement économique et social des Etats membres par le financement des projets à caractère régional.

La Communauté devra surmonter plusieurs obstacles dont la solution conditionnera la réussite. On se limitera ici aux problèmes que posent l'enclavement et l'inégalité de développement et de potentialité des membres au départ. Si le Zaïre possède un accès sur l'océan Atlantique, sa région orientale reste néanmoins enclavée comme le Burundi et le Rwanda eux-mêmes. Des négociations avec les pays de l'Afrique orientale, en particulier avec la Tanzanie, faciliteraient la recherche d'une solution globale pour ce problème. Pour les deux petits pays de la Communauté, il faudrait y ajouter l'exiguïté des territoires, la faiblesse de leurs pouvoirs d'achat et la dotation limitée en ressources, sur lesquelles pèse une population nombreuse et en rapide croissance.

Quant au Zaïre, ses ressources naturelles, sa dimension géographique et le niveau de développement atteint le placent dans une position privilégiée. Il faudra éviter que position privilégiée ne signifie domination, c'est-à-dire faire en sorte que les avantages de l'intégration soient équitablement répartis et que chaque pays trouve un intérêt dans la Communauté, contrepartie de sa contribution.

Elargir les horizons au-delà des frontières

UN pays de dimension modeste situé loin du littoral, avec des ressources limitées et peu diversifiées, sent plus qu'un autre la nécessité d'élargir les horizons au-delà des frontières. Il sent qu'il constitue un débouché trop étroit pour amorcer et soutenir un processus d'industrialisation, que la tranquillité, l'entente et la coopération avec ses voisins, ceux de la Communauté comme la Tanzanie, accroîtraient ses chances de développement.

C'est dans cet esprit que le Burundi s'est toujours efforcé, dans la mesure du possible, d'entretenir de bons rapports avec ses voisins et participe aujourd'hui à la construction et à la consolidation de la C.E.P.G.L. A ce titre, le Burundi peut consentir des sacrifices et l'on considère généralement que l'emplacement du siège de la C.E.P.G.L. à Gisenyi au lieu de Bujumbura constitue en soi une concession importante du Burundi. Ce pays avait, en effet, un intérêt évident à voir le siège de la Communauté s'installer à Bujumbura, ce qui aurait contribué à rendre à cette ville sa position centrale dans la région des Grands Lacs tant pour le commerce que pour les communications.

* Doyen de la faculté des sciences économiques et administratives, université du Burundi.



Un entretien avec le président Bagaza

(Suite de la page 21.)

C'est volontiers que le lieutenant-colonel Bagaza répond aux nombreuses questions concernant la politique étrangère de son pays. A propos de deux de ses voisins — le Rwanda et le Zaïre — il affirme : *« La solution de nos problèmes économiques nationaux réside dans l'intégration régionale. C'est la raison pour laquelle, pour notre part, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour établir des relations plus étroites avec le Rwanda et le Zaïre dans le domaine du commerce extérieur, des transports, etc. La détérioration de la situation politique au Burundi, sous la première République, n'a pas permis à nos prédécesseurs d'agir dans ce sens. Régnait alors une atmosphère de suspicion réciproque qui hypothéquait les relations avec nos voisins. Actuellement, la confiance prévaut et la Communauté économique des pays des grands lacs (C.E.P.G.L.), qui nous lie au Zaïre et au Rwanda, est sur la bonne voie... »*

Ne pas refuser ce qui est positif dans l'héritage colonial

En réalité, il semble bien que les Burundais, tout en misant sur la réussite de la Communauté des grands lacs, n'aient pas renoncé pour autant à préserver les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec certains Etats d'Afrique orientale. C'est ce qu'indiquent clairement ces propos de notre hôte : *« Nous ne devons pas refuser ce qui est positif dans l'héritage colonial. Or, sous la colonisation allemande, notre pays a été étroitement lié à l'actuelle Tanzanie. L'existence du chemin de fer Dar-Es-Salaam - Kigoma en témoigne. A l'époque coloniale belge, nous avons ensuite été associés au Zaïre, sans abandonner pour autant certains liens spécifiques antérieurs... En fait, comme en Europe la Belgique constitue un trait d'union entre la France et l'Allemagne, le Burundi peut jouer un rôle analogue entre le Zaïre et la Tanzanie. »* A l'évocation des différences d'idéologies politiques existant entre les deux Etats, il sourit et insiste : *« Elles sont conjoncturelles... Sans compter qu'elles ne sont peut-être pas si profondes qu'il paraît au premier abord... »*

Cependant, à propos de la Tanzanie, dont le président Julius Nyerere devait effectuer, en mai, une visite officielle à Bujumbura, il admet : *« Notre programme de gouvernement est plus proche du socialisme tanzanien que ne l'était le programme du président Micombero. Etant plus proches du peuple, nous sommes nécessairement plus à gauche... Cependant, l'étiquette socialiste est difficile à accepter — ou à refuser... »*

A Bujumbura, comme dans de nombreuses autres capitales africaines, un sérieux rapprochement a été esquissé avec les Etats arabes. Le lieutenant-colonel Bagaza l'explique ainsi, pour le Burundi : *« Le monde entier compte désormais avec le poids économique et politique des pays arabes. De leur côté, ceux-ci s'ouvrent, à leur tour, au monde extérieur, et notamment à l'Afrique, depuis la conférence arabo-africaine du Caire de l'année dernière... Nous sommes intéressés à une coopération avec les Arabes parce que ceux-ci sont disposés à nous prêter un concours financier... En moins d'un an, je suis allé dans trois Etats arabes — la Libye, l'Arabie Saoudite et Bahrein. Ces pays ont adopté des régimes politiques différents, mais appartiennent tous à la nation arabe... L'Arabie Saoudite et le Koweït financent plusieurs projets de développement agricole au Burundi et ont pris une participation dans plusieurs sociétés industrielles et commerciales burundaises. Une banque burundo-libyenne cherche des capitaux libyens qui pourraient s'investir ici... J'ajoute que la coopération arabe accepte de travailler en étroite liaison avec les organismes bancaires internationaux ou interafricains, et avec des pays européens... »*

A propos de l'Europe, le président Bagaza rend d'abord hommage à l'action de la Communauté économique européenne et du Fonds de développement *« qui intervient efficacement dans le domaine du développement de la culture de thé, de la santé, de l'éducation nationale... »*. Il mentionne *« la France, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne qui envoient au Burundi professeurs et médecins, conseillers et experts »*, précisant : *« Dans le domaine de l'assistance technique, la France se situe en deuxième position, immédiatement après la Belgique. »*

Les relations franco-burundaises sont excellentes. Le président de la République, qu'une visite officielle à Bruxelles devait empêcher de participer à la cinquième conférence franco-africaine, dit : *« Le premier ministre burundais assista à la conférence précédente, organisée en 1976 à Dakar, et le Burundi entend être représenté cette fois encore... Notre pays, certes, n'appartient pas à l'OCAM* (5), *pour des raisons qui tiennent à l'histoire et parce que nous estimons que cet organisme peut se trouver en concurrence avec l'O.U.A. ... D'autre part, notre pays est membre de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones... »*

« Si la coopération chinoise n'existait pas il faudrait l'inventer »

Bien que la coopération de la République populaire de Chine soit *« relativement peu importante en comparaison avec celle de la France ou de la Belgique »*, le lieutenant-colonel Bagaza insiste : *« L'aide chinoise est irremplaçable parce qu'elle est discrète et parce que les Chinois interviennent dans de nombreux domaines qui sont estimés peu rentables par les Occidentaux. Si la coopération chinoise n'existait pas, il faudrait l'inventer... »*

Avec Cuba, nouveau venu sur le continent africain, le Burundi entend nouer le dialogue. Alors que les Zaïrois ont rompu l'année dernière leurs relations diplomatiques avec La Havane, lors de *« la guerre de quatre-vingts jours »* du Shaba, les Burundais ont autorisé, en avril dernier, l'ouverture d'une ambassade cubaine à Bujumbura. Le président Bagaza indique à ce sujet : *« Nous appartenons, comme Cuba, au mouvement des non-alignés... Nous ne comprenons pas pourquoi les Occidentaux donnent de tels signes d'inquiétude s'agissant de Cuba... Les Cubains n'interviennent que là où on leur demande expressément d'intervenir... J'ajoute que cela relève de la souveraineté interne de chaque Etat d'entretenir des relations diplomatiques avec un pays tiers — ou de les rompre... Pour notre part, dans la mesure où les Cubains sont décidés à ne s'ingérer ni dans nos affaires internes, ni dans celles de nos voisins, nous sommes disposés à entretenir des relations avec eux... »*

Interrogé sur l'intervention cubaine en Angola et en Ethiopie, le chef de l'Etat du Burundi admet néanmoins : *« Elle nous inquiète dans la mesure où elle peut entraîner des difficultés sur l'ensemble du continent africain... Mais, puisque vous parlez d'intervention cubaine, il est indispensable que vous ne fassiez silence sur aucune des interventions des grandes puissances au sud du Sahara... »*

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(5) L'Organisation commune africaine et mauricienne, qui regroupe une partie des anciennes colonies françaises.

L'actuel gouvernement

Premier ministre, ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural : lieutenant-colonel Edouard Nzambimana ; ministre de l'intérieur : lieutenant-colonel Gabriel Ndikumana ; ministre de l'économie et des finances : M. Dominique Shiramanga ; ministre de la justice : M. Jean-Baptiste Manwangari ; ministre de l'éducation nationale : commandant Pascal Ntamashimikiro ; ministre des affaires étrangères et de la coopération : M. Albert Muganga ; ministre des transports et de l'aéronautique : M. Ladislas Barutwanayo ; ministre des travaux publics, de l'équipement et du logement : M. Isidore Nyaboya ; ministre des postes et télécommunications : M. Rémy Nkengurutse ; ministre de la santé publique : major Jean Bandusha ; ministre des affaires sociales et du travail : M. Joseph Nzeyimana ; ministre de la fonction publique : M. Damien Barakamfitiye ; ministre de l'information : capitaine Tharcisse Ruhwikira ; ministre de la jeunesse et des sports : M. Ladislas Ndaye ; ministre du plan : M. Donatien Bihute ; ministre de la géologie, des mines et de l'industrie : M. Gaspard Eméry Karenzo ; secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, chargé du développement rural : M. Jean Kabura ; secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, chargé de la production alimentaire : M. Lazare Runesa.

L'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé

Avec la présence du lieutenant-colonel Bagaza à la tête de l'Etat depuis le 1er novembre 1976, la hiérarchie militaire est scrupuleusement respectée au Burundi. Le président de la République, qui cumule également les fonctions de président du Conseil suprême révolutionnaire et celle de président du comité exécutif, est en effet l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé.

En dépit de cette situation de fait, qui devrait constituer une garantie supplémentaire de stabilité du régime, certains observateurs émettent un point de vue sensiblement différent. Pour eux, le Burundi est en réalité gouverné, comme c'est le cas pour l'Ethiopie ou le Mali par exemple, par une junte au sein de laquelle le lieutenant-colonel Bagaza n'est qu'un *primus inter pares*. Dès lors, tout en sauvant les apparences, le chef de l'Etat ne pourrait gouverner qu'avec l'accord de l'ensemble du Conseil suprême révolutionnaire, toujours susceptible de mettre en échec celle de ses décisions qui viendrait à déplaire.

Né en août 1946 à Murambi, dans la partie méridionale du pays, le lieutenant-colonel Bagaza est l'un des plus jeunes chefs d'Etat. La plupart des membres de l'équipe gouvernementale appartiennent à la même génération que lui. C'est le cas notamment du lieutenant-colonel Edouard Nzambina, qu'il a nommé premier ministre par décret quelques jours après l'éviction du président Michel Micombero de la scène politique. Il est d'autre part membre du « groupe de Bururi », constitué par des originaires de la région qui porte ce nom, parfois comparé avec le « groupe de Binza », parce que le premier à Bujumbura exerce et le second à Kinshasa a exercé une influence importante sur la vie politique internationale.

Comme la plupart des officiers burundais, le lieutenant-colonel Bagaza n'a guère eu le temps d'acquérir l'expérience du commandement dans un corps de troupe. Après avoir fait ses études au collège du Saint-Esprit, où les jésuites ont formé la majorité des élites du pays, il a suivi les cours de l'Ecole des cadres à Bruxelles. Puis il a été admis dans la section interarmes de l'Ecole militaire belge, où il a été élève de 1966 à 1970. Après avoir obtenu une licence en sciences sociales, il a suivi un stage d'un an au prytanée belge d'Arlon, puis est rentré au Burundi en septembre 1971. Cinq ans plus tard, il accédait à la magistrature suprême.

Affable, souriant, mais réservé, le lieutenant-colonel Bagaza est ennemi de l'excès sous toutes ses formes. Soucieux de convaincre plutôt que d'imposer son point de vue, il a plus la réputation d'un homme de cabinet que celle d'un tribun ou d'un meneur de foules. Il bénéficie cependant de l'estime d'une grande partie de ses concitoyens qui, las des violences, souhaitent avant tout que leur pays ne replonge pas dans les convulsions de la guerre civile.

Ph. D.

Le Burundi à travers les livres

Burton (R.F.) : *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale, le Tour du monde 1860*, tome I.

Chrétien (J.-P.) : *Le Burundi sous la colonisation allemande*, Bujumbura, 1977. - « *Le Burundi* ». Notes et études documentaires, n° 3364, Paris, février 1967.

Coppens (P.) : *Le Mandat belge au Ruanda-Urundi*, Bruxelles, 1927.

Cornevin (R.) : « *Le Burundi* » in *Histoire de l'Afrique*, tome III, Payot, Paris, 1974.

Hertefelt, Trouwborst (A.-A.) et Scherer (J.-H.) : *Les Anciens royaumes de la zone interlacustre méridionale : Rwanda, Burundi, Buha*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique, n° 6, 1962.

Heusch (Luc de) : *Le Rwanda et les Civilisations interlacustres*, Institut de sociologie U.L.B., Bruxelles, 1966.

Jeune Afrique, supplément sur le Burundi, Paris, octobre 1977.

Kiraranganya (B.F.) : *La Vérité sur le Burundi*, Ed. Naaman, Sherbrooke, Québec, avril 1977.

Lechat (M.) : *Le Burundi politique*, Service de l'information, Bujumbura, 1961.

Lemarchand (R.) : *Rwanda and Burundi*, Pall Mall Press, Londres, 1970.

Lettow-Vorbeck : *La Guerre de brousse dans l'Est africain*, Payot, Paris, 1933.

Mpozagara (G.) : « *La République du Burundi* », *Encyclopédie politique et constitutionnelle*, série « Afrique », Berger-Levrault, Paris, 1971.

Mworoha (E.) : *Peuples et rois de l'Afrique des lacs*, Nouvelles éditions africaines, Dakar, 1977.

Niyonzima (D.) : *Gitega, contribution à l'étude des relations de la ville avec sa région*, Mémoire E.N.S., année académiques 1976-1977.

Richer (X.) : *Burundi touristique*, Ed. Delroisse, Boulogne.

Rozier (R.) : *Le Burundi, pays de la vache et du tambour*, Presses du Palais-Royal, Paris, 1973.

Ruanda-Urundi : Office de l'information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, Bruxelles, 1959.

Van Bilsen (A.-A.) : *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Ed. A.-A. Van Bilsen, Kraainem, Belgique.

Vansina (J.) : « La Légende du passé, traditions orales du Burundi », n° 16 des *Archives d'anthropologie*, musée de l'Afrique centrale, Tervueren, 1972.

Velpen (Cl. Van Der) : *Géographie du Burundi*, Ed. A. de Bock, Bruxelles, 1970.

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

Les objectifs fondamentaux du mouvement du 1er novembre

E 1er novembre 1976, au Burundi, un changement intervient au niveau le plus élevé de l'Etat. Coup d'Etat militaire classique, diront les uns. Un régime tombé comme un fruit mûr, écriront les autres.

Le 20 du même mois, une déclaration sur les objectifs fondamentaux du mouvement du 1er novembre est proclamée. Annonce-t-elle une orientation originale et un changement significatif ? Est-ce une déclaration de « bonnes intentions » dont tous les régimes se parent comme pour se doter d'une légitimité à l'égard de leurs peuples ?

En tout cas, une évidence s'impose. Le regard porté sur le Burundi est dépourvu de toute complaisance. Le ton résolument franc et audacieux pour évoquer des problèmes jusqu'alors « tabous » annonce peut-être pour ce pays autre chose qu'une péripétie, une de plus, de son histoire récente.

La rapidité avec laquelle les nouveaux responsables proposent un programme d'action prouve au moins qu'ils écartent l'improvisation dans la gestion des affaires de l'Etat.

Nous publions ci-dessous quelques passages concernant les domaines les plus importants de ce document.

NOUS héritons aujourd'hui d'un passif lourd qui, pour être redressé, exigera la réunion d'un grand potentiel d'énergie, de courage, d'abnégation patriotique, de lucidité et de tact politique.

Comme tout le monde le sait, notre patrie connaît un grave problème de division ethnique qui constitue une entrave certaine mais non invincible à l'action révolutionnaire qui vient de naître. Les sombres années de 1965, 1969 et particulièrement celle de 1972, ont engagé notre pays sur la voie de la haine et de la suspicion implacables. Tout révolutionnaire, tout patriote murundi doit reconnaître ce fait et prendre conscience de cette constatation. Elle constitue une donnée fondamentale qui fait de la Révolution, en tant que changement radical des structures et des mentalités, une nécessité impérieuse pour le bonheur de notre peuple.

Nous devons réprouver les erreurs du passé et reconnaître l'existence d'un fait ethnique dans notre pays afin d'engager un combat ferme contre ce fléau, combat qui doit être mené sur des bases claires et objectives.

A côté de la division ethnique, héritage du pouvoir monarchique et du régime précédent, le pays connaît le problème de la division basée sur la provenance régionale.

Notre peuple doit prendre conscience que cette situation regrettable des divisions est l'œuvre d'une minorité, qui se disputait le pouvoir au sommet de l'appareil de l'Etat et traduisait ses ambitions en termes d'ethnies et de régions en vue de recruter une clientèle.

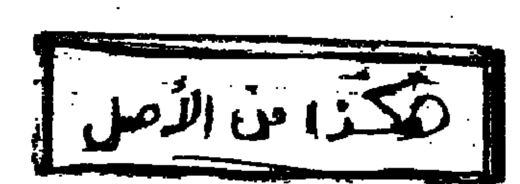
Nous constatons heureusement qu'entre le paysan hutu et le paysan tutsi, il n'existe pas d'antagonismes fondamentaux ou irréversibles.

La contradiction fondamentale se situe plutôt entre notre peuple et la minorité bourgeoise qui a été la source des divisions.

Le processus révolutionnaire que nous venons d'entreprendre se propose d'engager une lutte lucide, ferme et courageuse en vue d'éradiquer le plus vite possible ces séquelles des temps révolus. Nous nous rendons compte des difficultés de cette lutte et de ses exigences. Mais nous devons lever le défi et parvenir à remplacer les concepts et étiquettes d'ethnies et de régions par des valeurs nouvelles, nées d'une analyse scientifique des structures sociales, de façon à créer une solidarité et des alliances naturelles, durables et dynamiques. Alliance des paysans, des ouvriers et des intellectuels révolutionnaires, de toutes les ethnies et de toutes les régions, au sein d'une UPRONA rénovée et autour d'une charte de développement économique et social, pour réaliser l'objectif fondamental qu'est la justice sociale.



RONDE D'ENFANTS AVEC LEUR INSTITUTRICE.







TROUPEAU DE VACHES DANS LA PLAINE DE L'IMBO.

Notre programme économique reposera sur les principes fondamentaux que sont la **Production** et la **Planification**.

Le facteur production est la base même de tout développement. Nous devons produire beaucoup pour combattre la faim. Nous devons produire pour nous procurer les instruments qui nous aideront à enrayer la misère, l'ignorance et la maladie. Le concept « production » doit être bien compris. Nous l'entendons dans son senslarge, qui embrasse tous les secteurs de la vie économique et sociale du pays.

Nous demandons donc à tout le monde de se mobiliser pour la production.

Mais la production passe par le travail. Nous devons désormais rendre au travail la place qui lui revient dans notre société. Le travail, et seul le travail, déterminera l'issue de nos efforts, dans cette grande tâche de création d'une nouvelle société.

C'est pourquoi le nouveau régime n'épargnera rien pour stigmatiser la fainéantise, *l'esprit du moindre effort*, qui ont marqué la vie de la nation ces dernières années.

Nous devons mettre fin à la paresse et au relâchement généralisé qui règnent dans l'administration publique. Nous devons résoudre le problème du chômage déguisé qui sévit en milieu rural, où des hommes, capables de contribuer à l'édification de la nation, prennent plaisir à faire le tour des centres de négoce, *des débits de boissons*, des milieux les plus divers, et passent le temps à bavarder, à trancher des conflits ou à en créer; alors que seules *les femmes peinent à la houe pour arracher* une maigre moisson à une terre quelquefois ingrate.

Nous devons parvenir à faire travailler ces nombreux jeunes qui, dans les centres urbains, flânent, victimes du désœuvrement et en proie à la délinquance.

Pour répondre à toutes *ces exigences*, nous devons chercher à innover, expérimenter pour trouver la formule la *plus appropriée*.

Nous devons parvenir à mobiliser le *maximum* d'énergies disponibles pour le travail et de préférence pour le travail collectif.

S'agissant de la planification, l'époque où elle était comprise comme un simple inventaire des besoins et des souhaits *est dépassée. Nous ferons* de la planification un instrument rationnel de recherche du mieux-être pour tous. Ce sera un instrument qui définira des objectifs *spécifiques en termes qualitatifs* et quantitatifs. Cet instrument fera un inventaire des ressources disponibles *et établira des chartes sectorielles pour* que des objectifs prioritaires passent facilement dans la phase opératoire.

La répartition des responsabilités et des tâches terminée, le système d'évaluation *et de contrôle interviendra* à toutes les étapes, que ce soit au niveau initial, au niveau d'exécution ou en fin *de période, pour permettre* aux responsables de rendre compte à la nation et de connaître si l'objectif de production *ne reste* pas uniquement sur le papier.

En termes clairs, nous vous proposons *une économie qui sera planifiée et* où la gestion sera autant que possible assurée par les travailleurs.

Plus concrètement nous aborderons les problèmes dans la conception suivante :

L'agriculture et l'élevage

CE serait une vérité banale de vous dire que le développement du *Burundi dans tous les domaines* est conditionné par le développement de notre agriculture. Des efforts au niveau *du parti rénové, de l'éducation* rurale, du département de l'agriculture et des *mass media* seront déployés pour *revaloriser la condition du paysan.*

Les responsables feront des efforts pour élaborer une politique agricole rationnelle qui donnera priorité aux cultures vivrières. Ils attireront l'attention sur le problème d'encadre*ment et de vulgarisation. Nous pensons* que l'inventaire de toutes les possibilités permettant d'orienter notre action devra *être rapidement établi.*

La spécialisation des cultures par région pour une complémentarité positive sera étudiée et, à ce sujet, la mobilisation des paysans sera nécessaire. Il ne suffira pas de demander beaucoup d'efforts aux paysans sans qu'en retour leurs efforts soient récompensés.

Il faut donc une juste rémunération *de l'agriculteur.*

Le gouvernement sera invité à étudier les problèmes des terres qui, ces *derniers temps, sont exploitées irrationnellement* ou tout simplement ne sont pas mises en valeur. Il sera procédé à un examen sérieux de la course effrénée aux terres de la part de certaines catégories de personnes. Car la terre doit appartenir à celui qui la travaille.

L'industrie

L'INDUSTRIALISATION tient au cœur des nouveaux responsables, car le secteur de l'industrie devra contri*buer au maximum à la création* de nouveaux emplois. Notre souhait est de parvenir à créer des industries de trans*formation des produits locaux en priorité*. Nos possibilités ainsi que nos ressources financières et énergétiques seront *répertoriées*. En matière d'énergie, nous croyons que ce domaine mérite une attention spéciale. Le gouvernement sera appelé à revoir la situation existante et à faire des propositions concrètes rapidement.

Nous croyons qu'il sera *plus* opportun de porter en priorité notre choix sur les industries dont la technologie requiert une forte main-d'œuvre. Les responsables qui seront chargés de préparer la mise en exécution des souhaits du nouveau régime ne manqueront pas de veiller à la décentralisation de l'industrialisation vers d'autres centres du pays pour un développement équilibré du territoire *national*.

Nous tenons à rassurer les investisseurs étrangers sur nos intentions dans le domaine de l'industrialisation. Leurs *efforts pour contribuer à l'édification* nationale seront encouragés et garantis dans la *mesure* où ils seront compatibles avec les intérêts de la *nation*.

Il est à noter par ailleurs que l'Etat est prêt à s'associer aux *capitaux*. L'opportunité de cette participation sera étudiée en profondeur, en conformité *avec d'autres éléments nécessaires pour* nous aider à résorber le chômage, en créant de nouveaux emplois.

Nous voudrions ici *noter* que nous souhaitons pour l'avenir une participation directe de la classe ouvrière dans la gestion.

(Lire la suite pages 28 et 29.)

Sélection des textes et des photos :
Athanase GAHUNGU - KARAYENGA
Photos : Bureau de l'enseignement rural B.E.R.

CULTURE

Une politique pour favoriser le renouveau des valeurs

Par EMILE MWOROHA *

LA période précédant l'avènement de la deuxième République était caractérisée par une absence complète de politique culturelle. Ni le système colonial, qui s'intéressait uniquement à l'introduction des valeurs étrangères (concepts politiques et économiques de l'Occident, idéologie chrétienne), ni la monarchie, ni la première République *ne se sont* préoccupés de la culture burundaise.

« Trois ethnies, trois sociétés, trois cultures » ! A ces trois affirmations se limite trop souvent la réputation du Burundi en Afrique et dans le monde. Trois affirmations erronées héritées de la colonisation, de l'incohérence politique et culturelle des premières années de l'indépendance !

Ignorée des responsables de l'Etat, combattue au nom d'une fausse modernisation, menacée de mort par la négation et la condamnation de ses valeurs, la culture burundaise, une, vivante, parlée et vécue au jour le jour par quatre millions de paysans, a survécu à la tourmente. Elle demeure vivace dans la société rurale véhiculée par une langue riche et raffinée, le *kirundi*, s'exprimant dans les nombreuses traditions populaires (danses folkloriques, poésie, contes, légendes...), des réalités historiques multi-séculaires, des échanges multiples au sein de la population, etc. Mais la *« civilisation des collines »* du Burundi était réellement méconnue, voire méprisée, non seulement par l'étranger, mais aussi par l'intelligentsia burundaise formée aux valeurs de l'Occident.

Au 1er novembre 1976, la prise de conscience des dangers que l'acculturation faisait courir au Burundi, du rôle fondamental que la culture pouvait jouer pour le renouveau du pays, a débouché sur un choix politique, décisif dans le domaine culturel. Ce choix est exprimé dans la déclaration des objectifs fondamentaux du Mouvement du 1er novembre 1976 qui créa la deuxième République : *« La réhabilitation et la revalorisation de la culture ancestrale seront une des préoccupations du nouveau régime. Des recherches seront encouragées pour sauvegarder les énormes richesses de notre langue qui, depuis des siècles, a été un élément puissant de cohésion entre tous les Barundi et a fait de notre pays une des premières nations d'Afrique Noire. Nous encouragerons toutes sortes de manifestations culturelles ainsi que la formation de groupes productifs au niveau de l'artisanat. »*

Cette déclaration du nouveau régime était l'expression d'un changement révolutionnaire décisif. Aussitôt, un ministère de la culture fut créé. Depuis lors, il a fallu concevoir entièrement une politique de la culture au Burundi, avec l'idée que la politique culturelle ne constitue pas, à elle seule, la vie culturelle ; bâtir une institution qui devrait permettre la réalisation de cette politique ; recruter des hommes ; trouver les moyens matériels et définir des programmes d'action. Trois domaines généraux ont été choisis pour réaliser cette politique :

1° Favoriser l'animation culturelle.

Il s'agit de lancer un mouvement national de renaissance culturelle, mettre en valeur et réactiver un folklore national multiforme, telles les danses populaires des différentes régions (le *gasimbo* du Sud, le *muyebe* de l'Ouest...), les exhibitions artistiques nationales comme les danses « Intore » et les tambourinaires ; mettre à l'honneur la musique traditionnelle. Dans cette politique de redynamisation de la culture populaire il y a aussi la réorganisation de l'artisanat d'art (travail sur bois, vannerie, fer, céramique...) où les anciens Barundi étaient passés maîtres et que l'introduction de produits manufacturés est venue concurrencer, voire menacer.

2° Développer la recherche et la connaissance de la culture populaire.

L'objectif est de parvenir à une connaissance approfondie de la civilisation burundaise véhiculée par la tradition orale. Le Burundi ne peut pas se complaire dans l'univers de l'oralité, mais doit faire une entrée véritable dans la civilisation de l'écrit. Nous voulons que la recherche touche l'ensemble des données historico - culturelles, sociales, techniques, politiques et philosophiques de la société burundaise et que cette connaissance permette à notre culture d'être diffusée, d'évoluer et que le Kirundi puisse s'enrichir.

3° Conserver le patrimoine.

Le Burundi possède un patrimoine culturel appréciable. On peut citer notamment l'ensemble des objets de la technologie ancienne des Barundi, les monuments anciens comme les tombeaux des bami, les bois sacrés, les sites historiques et archéologiques, etc. Toutes ces réalités doivent être protégées car elles sont menacées à la fois par la pression démographique, le manque de terres, la transformation du monde rural et la disparition progressive des interdits qui protégeaient ce patrimoine. Dans cette politique de conservation culturelle, il faut citer aussi l'organisation des archives nationales qui permettra la sauvegarde des documents d'Etat, rapports administratifs, ouvrages et autres écrits sur le Burundi.

L'Etat du Burundi s'est donné des programmes réalistes. Il se veut surtout aide et appui, car la culture est propriété populaire. La réussite de ses programmes vise en réalité trois objectifs fondamentaux, dont le premier, le plus urgent, mais aussi le moins spectaculaire, vise à sauver ce qui est menacé de disparition, c'est-à-dire une civilisation millénaire qui continuera à inspirer le Burundi moderne.

Le second est de rendre à la culture populaire ses droits sur l'ensemble de la société burundaise, le droit de guider l'action de l'Etat, de régler les relations sociales, de présider à l'éducation des enfants. Le troisième objectif de notre politique culturelle est de favoriser le développement intégral tel qu'on l'entend aujourd'hui et d'assurer l'unité de la nation burundaise.

Cette volonté de défendre et de diffuser les valeurs fondées sur la foi en cette nécessité vitale pour le pays d'éliminer les épouvantables crises qui l'ont déchiré depuis plus de vingt ans. La culture n'est pas un vain mot, la politique de la culture n'est pas une façade : elles sont, l'une une réalité, l'autre une nécessité existentielle.

Par ailleurs, il n'y a pas de danger de fermeture au Burundi, de repliement sur soi. Il n'est pas question de recréer une société disparue, celle de la période précoloniale. Il faut mettre au monde un Burundi moderne ouvert aux autres cultures.

La diversité des cultures est indispensable. Elle est pour le Burundi une donnée essentielle de sa politique. La coopération avec l'UNESCO est une voie privilégiée d'ouverture aux autres cultures. Cette action trouve aussi ses prolongements dans les échanges culturels bilatéraux.

Communier dans une même civilisation

EN cette deuxième année de la deuxième République qu'est-ce qui a déjà été réalisé sur le plan culturel ?

Malgré des moyens limités en hommes, en argent et en matériel, les programmes du ministère ont commencé à voir le jour. L'animation culturelle s'est traduite par la formation d'un ballet national qui combine des expressions culturelles des différentes régions du pays ainsi que la formation d'ensembles instrumentaux modernes. Ces ensembles artistiques vont jouer un rôle d'encadreurs auprès des groupes spontanés dispersés à travers le pays. Pour favoriser l'expression artistique populaire, des concours de chansons ont été organisés en 1977, des groupes d'animation provinciale sont lancés et un important festival national doit se dérouler au mois de juillet 1978. Les troupes burundaises ont participé en décembre 1976 au Festival de Lagos et elles ont effectué en septembre 1977 une tournée en Libye et, plus récemment, au mois de janvier de cette année, les danseurs « Intore » ont été invités en Tanzanie.

Mais le véritable succès réside dans la naissance de multiples groupes communaux et surtout scolaires qu'on voit depuis quelques mois au Burundi. Chaque école secondaire veut avoir ses tambourinaires, ses danseurs, ses acteurs, sa troupe théâtrale. Le plus grand succès est là : la fermentation culturelle, l'émulation ont réapparu dans le pays. On joue de la musique, on chante, on danse, on sent la joie de vivre.

Beaucoup moins visibles sont les résultats du travail de fourmi qu'impose la sauvegarde du patrimoine, la recherche sur les traditions populaires et sur la langue. Dans ce domaine, le service des traditions orales créé au sein du ministère a déjà entamés les premiers travaux d'enquêtes dans le pays. Rappelons aussi que le Centre de civilisation burundaise (C.C.B.), qui s'occupe précisément de la protection du patrimoine culturel, a réalisé à Bujumbura l'exposition Musée vivant 1977, qui connut un succès réel. Le Centre de civilisation burundaise vient de lancer aussi une revue, *Culture et Société*, qui reflétera les travaux faits par le Centre de civilisation et qui sera un organe d'expression scientifique sur le Burundi. Il importe aussi de souligner que le gouvernement a créé un Fonds national d'encouragement à la recherche et à la culture, qui subventionne la recherche et la publication des travaux scientifiques réalisés sur le Burundi, que ce soit par des Burundais ou des étrangers. Autant de témoignages concrets de la volonté du nouveau régime de promouvoir la recherche dans les domaines scientifiques et culturels.

Mais le gouvernement sait aussi que le développement d'une politique culturelle passe par la mise sur pied d'infrastructures qui manquent cruellement au pays. C'est pour remédier à cette carence que le plan quinquennal (1978-1982) élaboré par le gouvernement du président Bagaza a programmé la construction d'un Palais des arts et de la culture ainsi que la construction des maisons de la culture dans certains chefs-lieux de province.

La réalisation de tous ces projets n'est possible que si nous disposons d'hommes formés et initiés aux techniques modernes de recherche et de production. Aussi l'envoi systématique dans des écoles et instituts spécialisés de candidats burundais constitue un autre axe de la politique de coopération du gouvernement. Nous voulons former des techniciens, des chercheurs, mais aussi des administrateurs compétents. Cette action est menée avec le concours précieux de l'UNESCO, qui nous a accordé des bourses de formation d'archivistes et documentalistes burundais.

Par-delà les contradictions et les divisions inhérentes à toute société, l'unité culturelle du Burundi c'est d'abord une langue, parlée par tous. Les Bahutu et les Batutsi parlent la même langue. Certaines variations régionales expriment la richesse, en aucun cas des différenciations ethniques. L'unité culturelle du Burundi, c'est aussi le goût de communier dans une même civilisation, d'appartenir à une même communauté historique bâtie du plus profond des âges, restée vivante dans la tourmente coloniale, et, qu'il faut défendre et revivifier sans cesse.

* Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture, auteur de l'ouvrage *Peuples et rois de l'Afrique des Grands Lacs*, Nouvelles éditions africaines, Dakar, 1978.

Louis Rwagasore, figure de proue du nationalisme barundi

NÉ en 1932, assassiné le 13 octobre 1961 à la terrasse du restaurant Tanganyika, situé à Bujumbura, sur les rives du lac du même nom, le prince Louis Rwagasore est considéré comme l'une des figures de proue du nationalisme barundi.

Avec le Mwami Mwezi Gizabo (1852-1908), qui résista à l'occupant allemand, premier colonisateur du royaume du Burundi, Louis Rwagasore est sans doute le plus populaire des Barundi. Comme Patrice Lumumba au Zaïre, le prince Rwagasore incarne, au Burundi, la lutte contre le colonialisme européen, le combat pour l'indépendance, la solidarité avec les pays progressistes et non alignés du tiers-monde.

Pour les Barundi, ce sont les Belges qui sont les auteurs de l'assassinat de Rwagasore. Bien que l'auteur de ce crime politique — un commerçant grec dénommé Kageorgis — ait été arrêté, jugé puis fusillé après avoir été condamné à mort, on estime généralement à Bujumbura que Kageorgis ne fut que l'instrument du colonat et de l'administration belges. Furent mis en accusation à l'époque de cette mort tragique, plusieurs des leaders du Parti démocrate chrétien (P.D.C.), mouvement réputé lié à la Résidence générale belge.

Fils aîné du dernier souverain du Burundi — le Mwami Mwambutsa IV, décédé en 1977 dans la banlieue genevoise, où il s'était exilé, — Rwagasore s'entendait mal avec son père. Acquis aux idées républicaines, ami des leaders congolais Patrice Lumumba et tanzanien Julius Nyerere, ouvert aux idées socialistes, il avait, quelques années avant l'accession de son pays à l'indépendance, tenté de convaincre ses compatriotes des effets bénéfiques du système coopératif. Destiné à ne pas régner, à la fois à cause de ses convictions personnelles et du fait de sa situation de fils aîné (1), il crée l'Union pour le progrès national (UPRONA), aujourd'hui seul parti ayant une existence légale au Burundi.

Les dimensions d'un mythe

DÈS la naissance de l'UPRONA, Rwagasore fit habilement référence à la lutte des Abadasigana (en kirundi, *« ceux qui avancent unis au combat »*), formation politico-militaire de l'époque de Mwezi Gizabo, et donna, dans la langue nationale, ce nom d'Abadasigana au parti. En effet, les militants de l'UPRONA se voulaient les héritiers directs des guerriers de Mwezi Gizabo, artisans de l'unité nationale et défenseurs de la patrie contre l'envahisseur étranger (2). Les jeunes du parti unique sont aujourd'hui regroupés au sein d'un organisme dénommé Mouvement de la jeunesse Rwagasore (M.J.R.).

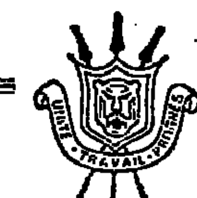
Dans tous les lieux publics du Burundi, y compris dans les ministères, le portrait de Louis Rwagasore figure aux côtés de celui du président Jean-Baptiste Bagaza, comme il figurait aux côtés de celui de son prédécesseur, le président Michel Micombero. Patriote, nationaliste, champion d'une indépendance immédiate obtenue sans aucun compromis, tué dans des circonstances qui ajoutent à son aura personnelle, Louis Rwagasore a pris les dimensions d'un mythe.

Sur les flancs de la colline de Vuguzo, qui domine Bujumbura, se dresse un mausolée de béton élevé à la mémoire de Louis Rwagasore. Une immense croix de bronze, le portrait du prince sur un bas-relief, un portique à trois arches, composent l'essentiel de ce mémorial sur lequel figurent les trois mots : ubumwe (unité), ibikowarma (travail), amajambere (progrès). Cet endroit isolé est un lieu de pèlerinage où viennent régulièrement se recueillir les Barundi. Car, depuis octobre 1961, ce sont tous ses compatriotes, quelle que soit leur appartenance ethnique, et quelle que soit leur origine sociale, qui se considèrent comme orphelins.

Ph. D.

(1) La tradition écartait du trône le fils aîné du Mwami.
(2) Voir notamment Côme Mikaza, *Louis Rwagasore et ses Abadasigana*, dans supplément Jeune Afrique n° 877 du 28 octobre 1977.





Le kirundi a vocation de langue d'enseignement

Par THOMAS KAMANZI

LES langues officielles du Burundi sont le kirundi et le français. Le swahili parlé dans les centres urbains à prédominance arabe ou arabisée, n'est qu'un sabir qui s'écarte du véritable swahili de la côte de l'océan Indien, pur et littéraire.

Le kirundi est une langue bantoue qui, appartenant à l'ensemble culturel de la zone des grands lacs, est à *considérer* plutôt comme un dialecte d'une langue non unifiée qui englobe les langues du Rwanda et du Buha en Tanzanie. Il se situe donc dans le groupe des savanes, ou plus exactement *dans le sous*-groupe qui comporte, entre autres zones, celle dite interlacustre, regroupant les langues qui se parlent à l'est du Zaïre (vira, fuliru, shi, havu, etc.) et en Tanzanie (haya, ziba, jinja, etc.). D'une manière générale, ces langues se caractérisent par leur grande complexité et leur régularité grammaticales ainsi que par la variabilité de leur vocabulaire, et le kirundi est à ce sujet très représentatif.

A titre d'exemple, le kirundi comporte *cinq* voyelles qui, si l'on tient compte de l'opposition phonologique basée sur le degré de la quantité vocalique ou redoublement des voyelles, en constitue en réalité *dix* (a, aa ; e, ee, etc.) et *trente* si l'on tient compte de celle basée sur le degré de la tonalité ou hauteur musicale des voyelles (a, aa ; â, âa, aâ, ââ, etc.).

Malheureusement, le kirundi ayant été transcrit pour la première fois à la fin du XIX[e] siècle par des *missionnaires* qui ignoraient la phonologie parce qu'elle n'était pas connue à cette époque, l'orthographe actuelle du kirundi accuse deux lacunes majeures en ne notant pas ces deux degrés. Malgré cette omission, en soi involontaire mais grave, ces mêmes missionnaires ont tout de même réussi à transcrire convenablement le kirundi, à quelques détails près, en employant l'alphabet latin.

En matière de grammaire, au contraire, l'échec était presque total. En effet, au lieu de se rendre compte que non seulement le système grammatical du kirundi différait beaucoup du français, mais aussi qu'il était plus complexe, ces mêmes missionnaires se sont contentés de tentatives de description de la grammaire sur la base de la tradition européenne ; autrement dit, la grammaire du kirundi n'était qu'un simple calque de la grammaire française. A partir de 1959, de nouvelles bases scientifiques furent heureusement jetées par A.E. Meeussen, qui a abordé le système grammatical du kirundi à la lumière des techniques de la linguistique moderne. Depuis lors, la recherche linguistique sur le kirundi se développe lentement et favorablement.

Une précieuse unité linguistique

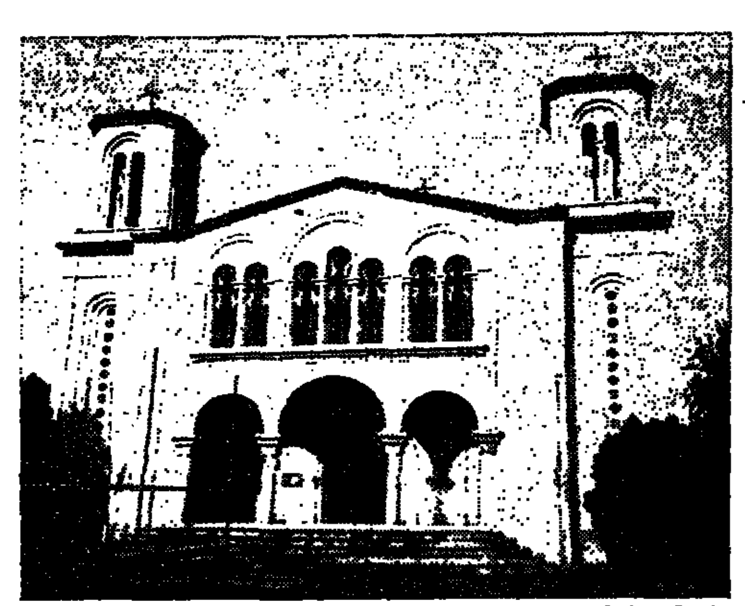
LA littérature orale traditionnelle du kirundi est constituée par de nombreux genres, aussi bien en prose qu'en « poésie ». Les deux principaux sont le guerrier et le pastoral. Si en général les sujets qu'ils traitent reflètent d'une manière assez monotone un passé révolu, et si leur vocabulaire contient encore certains archaïsmes, leur style cependant est caractérisé par un rythme libre et presque musical qui consiste en une répétition systématique de sons ou de groupes de sons, de mots ou de formules (assonances), etc. C'est cela qui, avec un vocabulaire spécialisé, confère à cette littérature orale ce cachet particulier qui en fait une vraie « poésie ».

Malheureusement, ses vrais détenteurs sont aujourd'hui menacés de disparition à cause de leur âge avancé, et la jeunesse contemporaine ne semble pas manifester beaucoup d'intérêt pour ce vaste patrimoine culturel qui est sans *aucun doute* l'une des vraies richesses du pays. Aussi serait-il souhaitable que le gouvernement du Burundi s'emploie au plus vite à le sauver par voie d'enregistrements magnétiques et par l'organisation de concours littéraires tant à l'école qu'en milieu rural.

L'unité linguistique du Burundi est incontestable. En effet, l'aire linguistique du kirundi couvre entièrement le territoire national et le kirundi est ainsi parlé par tous les Barundi. Certes, quelques régionalismes existent sur le plan lexical et phonétique, mais ils ne sont pas de nature à gêner l'intercompréhension entre Barundi. Cette situation privilégiée, avec deux ou trois autres exemples, constitue un fait exceptionnel en Afrique noire. Voilà pourquoi aujourd'hui le kirundi peut prétendre à sa vocation de langue nationale d'enseignement.

Le ministère de l'éducation nationale et de la culture a décidé, en 1973, de mettre en route une réforme générale du système éducatif avec un double objectif : « kirundisation » et ruralisation. Par « kirundisation », il faut entendre la rénovation de l'enseignement primaire et, consécutivement, la formation d'un nouveau type d'instituteurs (instituteurs-animateurs) et, par ruralisation, la réalisation d'une école primaire de type communautaire au service des collectivités locales en milieu rual.

La « kirundisation » est devenue aujourd'hui une réalité dans l'enseignement primaire. En effet, toutes les matières sont enseignées uniquement en kirundi depuis la première jusqu'en *troisième année et* le français n'intervient que comme matière enseignée à partir de la troisième jusqu'en sixième année.



(Photo A.B.P.)

Le Burundi compte plus de 75% de catholiques romains parmi lesquels une minorité d'orthodoxes grecs. La plupart se retrouvent pour l'office dominical à la cathédrale de la Dormition de la Vierge à Bujumbura.

« Un pays où le Saint Esprit souffle en tempête »

LE Burundi est sans doute le plus christianisé des Etats d'Afrique noire. En effet, il compte plus de 75 % de chrétiens (1), parmi lesquels une écrasante majorité de catholiques romains. Encouragés par le rythme spectaculaire des conversions, notamment au cours de la décennie 1940-1950, certains missionnaires envisagèrent un moment la constitution d'un royaume chrétien au cœur du continent noir. Ce projet n'était d'ailleurs en réalité que la reprise du rêve caressé par le cardinal Lavigerie (2), fondateur des Pères blancs, promoteurs de la lutte contre la traite des esclaves et évangélisateur de l'Afrique. Depuis plus d'un demi-siècle, il est courant de qualifier le Burundi de « pays où le Saint Esprit souffle en tempête ».

Bien que se dessine, depuis quelques années déjà, un regain d'intérêt pour la religion traditionnelle — fondée sur l'adoration d'un dieu unique, Imana, — le Burundi échappe au courant général de déchristianisation que l'on constate un peu partout à travers le monde. Seule une partie des élites nationales, souvent formées dans les universités européennes, sont tentées par l'agnosticisme. Ce courant est en partie lié à une interprétation du rôle du christianisme, agent direct de la colonisation.

D'autre part, l'Eglise du Burundi est souvent considérée comme une puissance temporelle, ayant le handicap de la richesse. Enfin, la plupart de ses dirigeants restent très fidèles aux traditions et l'africanisation des rites est de ce fait à peu près inexistante. Tous ces éléments constituent autant d'arguments utilisés par ceux qui sont indifférents à la religion et par ceux — beaucoup plus rares — qui témoignent d'un anticléricalisme militant.

Toute la hiérarchie catholique du pays est d'origine barundi — les cinq évêques et l'administrateur apostolique. Le grand séminaire de Bujumbura compte actuellement plus de soixante-dix élèves, et cent cinquante prêtres sont des nationaux. Cependant, l'appel au clergé missionnaire reste indispensable, compte tenu du pourcentage très élevé des chrétiens. C'est ainsi que, en 1977, on comptait encore cent cinquante Pères blancs (3) répartis à travers le Burundi, auxquels s'ajoutaient environ soixante-dix autres prêtres étrangers. Ces derniers, en application *de l'encyclique « Fidei Donum »* de Paul VI, sont envoyés en mission temporaire par leur diocèse. La majorité d'entre eux sont espagnols et italiens.

La fidélité des Barundi catholiques à la pratique religieuse a nécessité l'ouverture de plusieurs centaines de « succursales », destinées à compléter les Eglises. Dans ces lieux de culte, se sont de simples catéchistes qui donnent lecture des offices religieux et distribuent la communion à partir de ce que l'on appelle la réserve eucharistique. D'autre part, pour décentraliser les communautés *chrétiennes*, les évêques du Burundi ont décidé en janvier 1976, une « mise *en synode* ». Grâce à cette dernière, devrait être réalisée, en trois années, espère-t-on, une quadruple décentralisation en paroisses, succursales, grandes collines et petites collines (4).

Plus de la moitié des chrétiens suivent des retraites, participent à des activités caritatives, à des carrefours, sont inscrits dans des cercles d'études bibliques. Si l'on ajoute à cela le fait que le clergé contrôle 60 % des écoles primaires et 70 % des écoles secondaires, on mesurera aisément l'étendue considérable de la tâche des prêtres, assistés par un laïcat encore trop peu nombreux. D'autant plus que chaque paroisse compte, outre l'école, un dispensaire, un foyer social, un centre d'éducation de base et souvent une coopérative...

Ph. D.

(1) 67 % selon certaines statistiques.

(2) Archevêque d'Alger et de Carthage, administrateur du diocèse de Constantine, primat d'Afrique, le cardinal Lavigerie (1821-1892) était délégué apostolique pour le Sahara et le Soudan.

(3) En 1970, il y avait encore plus de deux cents Pères blancs au Burundi.

(4) Au Burundi, où l'habitat est dispersé à l'extrême, l'unité n'est pas le village mais la colline.

Michel Kayoya chantre des valeurs traditionnelles et de l'engagement dans le monde moderne

LE public familier avec la littérature négro-africaine d'expression française connaît peu les premiers auteurs modernes du Burundi, du Rwanda et du Zaïre. C'est que, comme l'écrit justement Makala Kadima Nzuji, « *...Si, dans les colonies françaises, les œuvres d'un Senghor, d'un Damas, d'un Césaire ou d'un Rabemananjara ont été de bonne heure l'expression de la conscience du peuple noir engagé dans la lutte pour sa libération, il n'en fut pas de même dans l'Afrique belge...* (1) »

Antoine Bolamba, Saverio Neigiziki et Michel Kayoya participent pleinement du contact des cultures, mais, en même temps qu'ils font part de leur désarroi, ils recherchent un humanisme qui les réconcilie avec l'Occident. Chez Kayoya, cette philosophie de rapprochement trouve son fondement dans son engagement *chrétien ; né en 1934 à Kibumbu, au cœur du Burundi, il fit* ses études au séminaire de Mugera et à la faculté catholique de Lille, puis fut ordonné prêtre en 1963. Ses œuvres principales sont deux essais, *Sur les traces de mon père* (1968) et *Entre deux mondes* (1970) (2), dont les titres à eux seuls expriment les préoccupations essentielles de l'auteur.

Le passage de la civilisation traditionnelle à une culture chrétienne ouverte sur le monde moderne est pour Kayoya possible, puisque toutes les croyances et les valeurs burundaises traditionnelles sont déjà des pierres d'attente du christianisme.

La divinité *Imana* est l'équation de Yahvé, et les Barundi pratiquent l'*Ubuntu* (à la fois humanisme, sagesse et bonté), l'*Ubufasoni* (honnêteté et noblesse), l'*Ubutungane* (recherche de la justice) et l'*Ubuvyeyi* (dignité de père et de mère qui inspire la conduite envers le prochain). C'est ce dernier concept qui suggère à Kayoya un tableau émouvant de sa mère où la pensée procède par touches comme le ferait un peintre impressionniste, mais en *faisant usage de vers libres non rimés qui rappellent* le verset claudélien.

...« *Elle avait appris de sa mère, ma grand-mère, que*
la vie est un don
Un don que l'on reçoit
Un don qu'il faut entretenir
Un don qu'il faut communiquer
Elle modifiait les circonstances de sa vie
Ce n'était pas pour elle une passion
Elle savait par je ne sais quelle expérience que la vie
n'est pas une course
Une course à la richesse
Elle ne travaillait pas pour s'enrichir
Elle travaillait pour vivre
Vivre pour elle, c'était marcher avec mon père
Marcher de l'avant avec ses enfants et ses voisins
Elle voulait rendre plénier le nœud de la vie dont elle
se savait responsable entre les anciens et les nouveaux... »

La connaissance des valeurs de sa civilisation n'empêche pas Kayoya de se sentir « *ballotté par des sentiments de vengeance en face des lacunes de sa situation...* ». Aussi consent-il, comme le faisait Montaigne, à « *...frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui...* ».

« *... Toute rencontre de cultures constitue un frottement*
Le frottement use
L'usure est douloureuse
Le frottement polit
La politesse embellit
La culture de mon père a été frottée à la culture occidentale
La culture occidentale est véhiculée par des Blancs
Les Blancs se connaissent et s'ignorent
Ils sont petits et grands
Ils sont faibles et forts
J'ai perçu cela, leur force et leur faiblesse
Leur petitesse et leur grandeur vraie
Quand j'ai perçu en eux l'homme
Des hommes finis nous ont abordés
Des hommes grands et petits sont arrivés chez moi
Alors qu'ils étaient petits
Ils se croyaient grands... »

Mais l'idée de la rencontre des civilisations n'est pas seulement présente au niveau des thèmes ; elle est perceptible dans le style lui-même car l'auteur entrecroise le son de la litanie religieuse qu'il a pratiquée au séminaire avec la mélopée des joueurs de harpe *Inanga*. Claudel y aurait senti « *... cette longue houle qui, même dans les poèmes, tient enfin à déferler et à se changer en vol d'oiseaux...* » (lettre à H. Clouard, 1913).

P. V.

(1) Approche de la littérature française au Zaïre in « *Afrique contemporaine* », n° 91, mai-juin 1977, p. 13-18.

(2) Parus aux Presses Lavigerie de Bujumbura.

(PUBLICITÉ)

(Suite de la page 25)

Les travailleurs des secteurs intéressés feront des suggestions et seront associés au finissage de la politique relative aux problèmes de l'industrie. La participation de l'ouvrier aux bénéfices sera étudiée et l'on déterminera les rapports entre l'Etat, l'ouvrier et le patronat.

Ressources naturelles

DANS son souci d'inventorier pour mieux exploiter toutes les potentialités du pays, le gouvernement veillera à ce que le patrimoine national du lac Tanganyika soit sauvegardé et profite avant tout aux intérêts du pays. L'exploitation de ce lac sera surveillée et rationalisée afin de permettre un renouvellement continu de ses ressources. Le département des eaux et forêts veillera avec une attention particulière à la conservation de la nature, notamment la protection des forêts, de la faune et au renforcement du reboisement des terres non destinées à l'agriculture et à l'élevage.



CAPOQUIERS GEANTS.

Justice

L'AMELIORATION de l'administration de la justice constitue une grande préoccupation pour le nouveau régime révolutionnaire. En effet, sans une justice bien assurée, les populations ne pourront pas croire et adhérer aux changements chez ceux qui doivent défendre les droits des Barundi dans leurs personnes et dans leurs biens. Nous demanderons d'eux plus d'intégrité, de courage et d'abnégation. Les magistrats, ainsi que tous les auxiliaires de justice, doivent être au service du peuple et être les meilleurs artisans du processus révolutionnaire en cours. Ils doivent allier les vertus d'intégrité et d'assiduité au travail à la compétence.

Compte tenu des abus que nous avons enregistrés sous l'ancien régime, nous nous proposons de faire respecter le principe de l'indépendance des magistrats pour les mettre en dehors de certaines pressions. Cette indépendance ne pourra toutefois pas s'exercer à l'encontre des options politiques fondamentales du régime.

Les regrettables situations, où le riche triomphe toujours du pauvre et même des lois établies, doivent être reléguées au rang des pratiques révolues.

Aux corrompus et aux tenants de la honteuse pratique des pots-de-vin, nous promettons une répression ferme et sans complaisance.

Le respect des dispositions légales, la rapidité de l'instruction en vue d'abréger la période de la détention préventive, la célérité dans l'aboutissement des jugements et dans leur exécution, autant d'exigences qui doivent mettre notre justice au service du peuple et non à celui d'une caste de privilégiés.

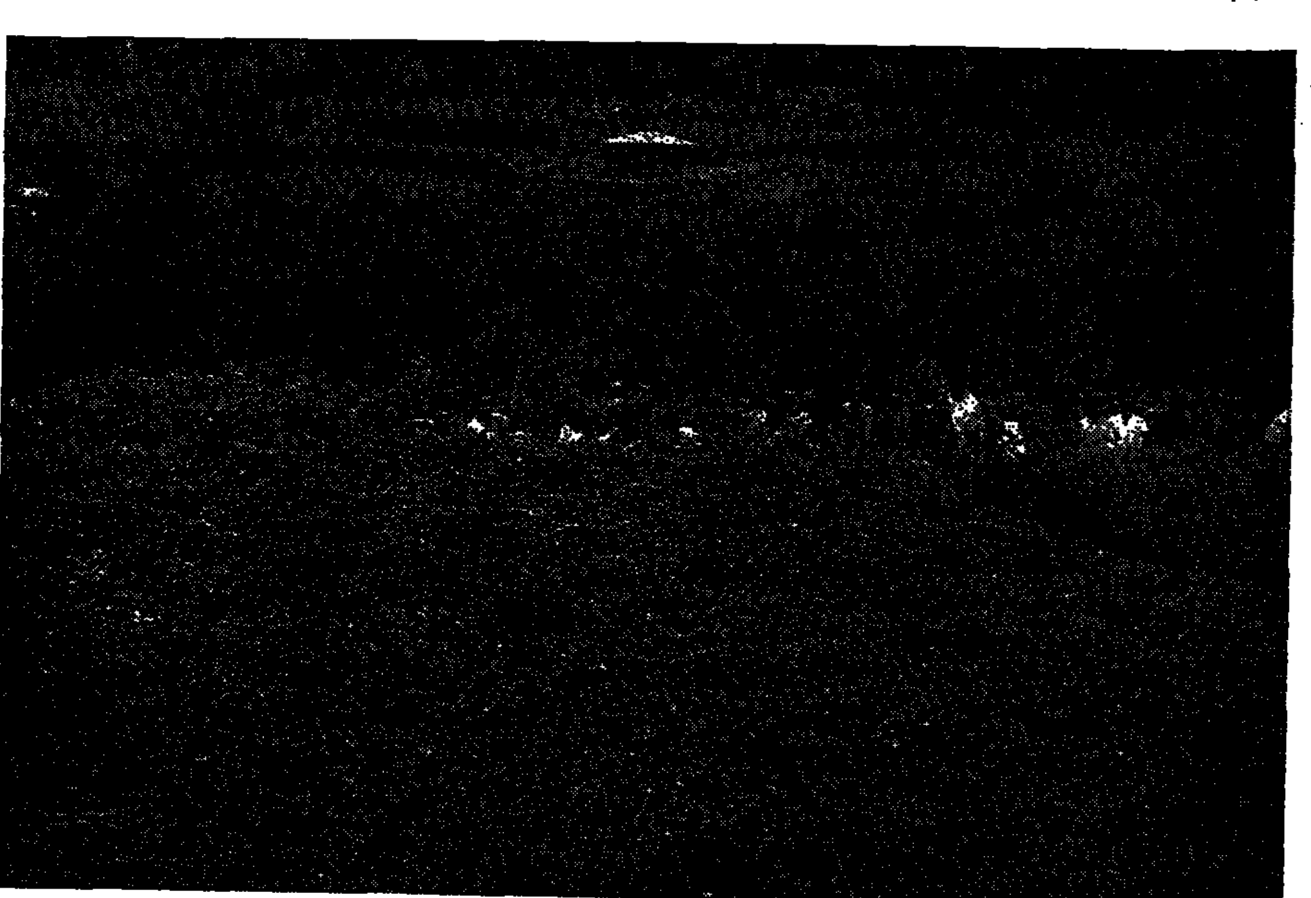
En vue de répondre à l'attente de nos populations, un inventaire des problèmes qui se posent dans ce secteur devra être vite entrepris par les nouvelles autori-



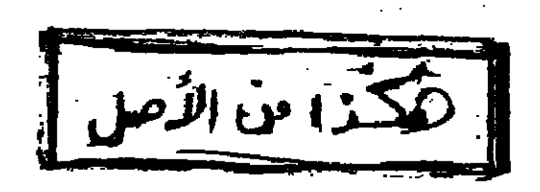
Domaine de l'habitat

UN programme visant à l'amélioration de l'habitat rural devra être élaboré. Evitant toute improvisation, il fera l'objet d'une préparation scientifique et technique nécessaire et tiendra compte des données spécifiques à chaque région du pays. Ce programme sera envisagé dans le cadre du regroupement de la population en villages.

Nous devons ouvrir un large débat au sein du parti pour faire comprendre aux populations les avantages du regroupement, qui facilite la distribution des soins de santé, des écoles, l'approvisionnement en eau, l'électrification, l'amélioration des méthodes agricoles, l'alphabétisation, etc.



GROUPE D'ENFANTS EN PROMENADE DEVANT LEUR HABITAT.



(PUBLICITÉ)

tés pour essayer de trouver une solution adéquate.

Il nous faudra procéder à la réforme de la conception de la prison. Celle-ci ne doit pas être un centre d'humiliation et de répression mécanique. Elle doit être un centre de production, de rééducation car l'ancien régime a fait de la prison une école de la délinquance.

Par ailleurs, le problème du banditisme et de la criminalité devra trouver une solution par la voie de la répression ferme et méthodique et de l'organisation de la préventive criminelle.

En conformité avec nos options fondamentales et notre détermination d'assainir la gestion financière de l'Etat, et de mettre de l'ordre dans le domaine économique, le ministère public et les autres organes compétents sont invités à être particulièrement vigilants et fermes dans la poursuite et la répression des détournements et des infractions à la réglementation économique et financière.

Et, enfin, les autorités du ministère de la justice devront inspirer le plus rapidement possible une révision et une adaptation des légalisations désuètes, celles qui ne cadrent plus avec les réalités du pays. De même, elles pourront procéder à l'introduction de nouveaux textes pour compléter ceux qui existent ou pallier leurs lacunes.

L'enseignement



L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EST CONSIDERE COMME UN ELEMENT ESSENTIEL POUR DONNER A TOUS LES ENFANTS LA MEME FORMATION DE BASE.

LE système de l'enseignement actuel est conçu de telle manière que n'est censé avoir une formation complète que celui qui termine ses études universitaires.

Ceux qui quittent l'école pendant l'enseignement primaire ne peuvent servir pratiquement à rien. Ils sont, d'une part, déjà déracinés de leur milieu rural, d'autre part, ils sont trop jeunes et ne possèdent aucune qualification pour être intégrés ailleurs.

Ceux qui abandonnent au cours de l'enseignement secondaire ne sont pas plus heureux. Eux non plus n'ont pas de qualification pratique. Ils sont obligés de s'intégrer tant bien que mal dans l'administration, pour y occuper des postes sans responsabilités, alors qu'ils viennent de passer entre dix et quinze ans sur les bancs de l'école.

Les privilégiés qui entreprennent leurs études supérieures ne sont pas toujours bien orientés, car une planification claire en matière d'enseignement est inexistante.

Des réformes sont donc urgentes.

Au niveau primaire, afin que les jeunes ne soient pas coupés de leur milieu, il sera nécessaire d'assurer une formation polyvalente, touchant tous les aspects de la vie courante de la population. Pour réhabiliter le travail manuel, un enseignement agricole approprié sera dispensé.

Au niveau de l'enseignement secondaire, nous favoriserons la formation technique et professionnelle. L'orientation de l'étudiant vers les domaines prioritaires de la vie réelle du pays devra être assurée à ce niveau.

La formation au niveau supérieur devra servir directement au développement du pays.

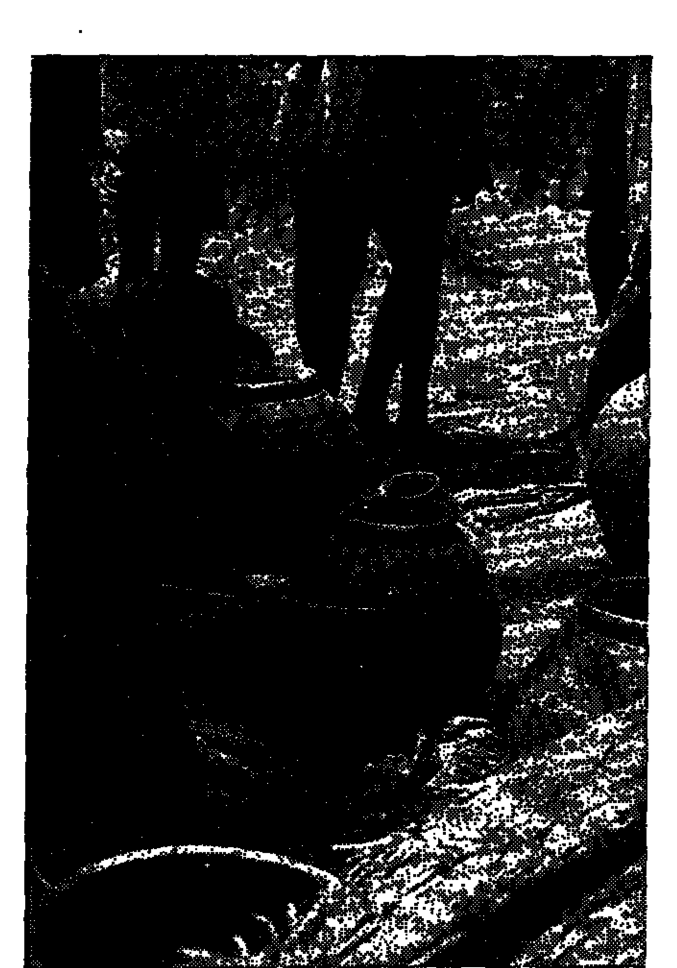
Quel que soit le niveau considéré, il faut veiller à inculquer à nos jeunes un esprit de travail et un sens civique poussés. La conception du travail manuel comme étant une corvée doit être bannie. Une planification claire et sérieuse sera mise sur pied dans le secteur de l'enseignement.

La culture nationale

LA réhabilitation et la revalorisation de la culture ancestrale seront une des préoccupations du nouveau régime.

Des recherches seront encouragées pour sauvegarder les énormes richesses de notre langue qui, depuis des siècles, a été un élément puissant de cohésion entre tous les Barundi et a fait de notre pays une des premières nations d'Afrique Noire.

Nous encourageons toutes sortes de manifestations culturelles ainsi que la formation de groupes productifs au niveau de l'artisanat.



POTIER EN TRAIN DE DECORER UNE JARRE SUR UN MARCHE RURAL.

HISTOIRE

Les premiers voyageurs européens et l'exploration du lac Tanganyika

Par PIERRE VERIN

ON a coutume de faire remonter la découverte du Burundi à la première installation missionnaire à Rumonge (1881) ou à l'expédition d'Oskar Baumann dans l'intérieur du pays, en 1892.

C'est oublier un peu trop vite les explorations des rivages du lac Tanganyika par Burton et Speke, en 1858, et par Stanley et Livingstone, en 1871, qui rencontrèrent les premiers Barundi sur leur sol.

Ces explorateurs sont venus par Zanzibar et Ujiji — en Tanzanie. Ils sont commissionnés pour résoudre les énigmes des systèmes hydrographiques de l'Afrique orientale, et plus particulièrement le problème des sources du Nil et du Congo. Les traitants arabes ne tiennent pas alors à leur fournir des renseignements très précis. Burton et Speke entendent dire que la rivière Ruzizi se jette dans le Tanganyika, mais c'est Livingstone et Stanley qui pourront de leurs yeux constater qu'elle ne peut être un effluent du Tanganyika vers le Nil.

L'aspect riant du lac Tanganyika a séduit les premiers explorateurs. Burton, parvenu sur le haut de l'escarpement qui domine la vaste mer intérieure, se laisse prendre par la féerie du paysage : « *Rien de plus saisissant que ce premier aspect du Tanganyika, mollement couché au sein des montagnes et se chauffant au soleil des tropiques. A vos pieds, des gorges sauvages, où le sentier rampe et se déroule avec peine ; au bas des précipices, une étroite ceinture d'un vert d'émeraude, qui ne se flétrit jamais et s'incline vers un ruban de sable aux reflets d'or, frangé de roseaux, que déchirent les vagues.*

» *Par-delà cette ligne verdoyante, le lac étend, sur un espace de 30 à 35 milles, ses eaux bleues que le vent d'est argente de petits croissants d'écume. A l'horizon, une haute muraille d'un gris d'acier, coiffée de vapeurs légères, détache sa crête déchiquetée sur un ciel profond et laisse voir, entre ses déchirures, marquées d'une teinte plus sombre, des collines arrondies qui paraissent plonger dans la mer* » (1).

C'est ce littoral peuplé que Livingstone et Stanley vont côtoyer en remontant vers le nord. Stanley note depuis son canot : « *Je n'avais rien vu de pareil depuis que j'étais en Afrique, rien de semblable à ces hameaux de pêcheurs enfouis dans des bosquets de palmiers, de bananiers, de figuiers du Bengale et de mimosas ; bosquets entourés de jardins et de petites pièces de terre, dont les épis luxuriants regardaient l'eau transparente où se reflétaient les cimes qui leur servaient d'abri contre la tempête.*

» *Evidemment, les pêcheurs qui habitent ces parages trouvent leur situation bonne. Le poisson abonde ; les pentes rapides, cultivées par les femmes, produisent du sorgho et du maïs en quantité ; les jardins sont remplis de manioc, d'arachides, de patates ; les eleis procurent l'huile et le breuvage ; les bananiers, des masses de fruits délicieux, et dans les ravins sont de grands arbres dont on fait les pirogues* » (2).

Lorsque, depuis Ujiji, les explorateurs gagnent le pays d'Uvira — dans l'actuel Zaïre, — à l'extérieur nord du lac, ils constatent que la frontière du Burundi commence, à peu près comme aujourd'hui, aux abords de la rivière Mushala, près de laquelle se trouve Vuafanya (actuellement Nyanza-Lac), « *le seul port ouvert aux étrangers* ». Vuafanya est un marché où l'on troque des perles, des bracelets et des cotonnades contre des vivres, du bétail, de l'huile de palme, des pagaies, des vêtements d'écorce battue du Burundi et du sel de l'Uvinza.

Alors que Burton et Speke avaient dû, depuis Vuafanya, gagner la rive occidentale du Zaïre (par l'actuelle presqu'île de Burton), Livingstone et Stanley remontent plus au nord la côte burundaise par Rumonge (Bikari) et Magara, jusqu'au-delà du Mugere. Un rocher, jugé commémoratif de leur passage, se dresse là.

Au-delà de Mugere commence le pays d'Uzige (région de Bujumbura actuel et portion côtière nord du Burundi). En 1871, une situation confuse de guerre y prévaut. Le frère d'un des rois belligérants, Ruhinga, établi près de la Ruzizi, précise à Livingstone que le fleuve qu'ils ont sous les yeux vient du lac Kivo (Kivu) et du Rwanda. Il cite même quatorze affluents. Ce chef ajoute que, en profondeur, le Burundi s'étend sur dix journées de marche vers le nord et plus d'un mois de marche dans la direction du nord-ouest, remarquant que « *cette route d'un mois conduit à Murukuto, résidence de Mwezi, chef suprême de tout l'Urundi* ».

Burton mentionne lui aussi la résidence du *Mouami* Mwezi, dont le règne fut d'une grande longévité. Mwezi protège alors des gens du Buha voisin, dont le pays a été dévasté par des brigands.

La réputation guerrière des Barundi pour la défense de leur sol national se manifestera jusqu'à l'aube du XX[e] siècle, et pas seulement en montagne. Burton apprit de ses guides que, même dans l'Uzige, où « *peu de personnes abordent, excepté les riverains du lac, ceux qui l'habitent chassèrent, dit-on, les premiers Arabes qui voulurent explorer le pays et les poursuivirent avec une flottille de pirogues* ».

(1) Burton : *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale*, trad. Loreau.

(2) Henry Stanley : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, Paris, 1884, trad. Loreau.

Mohamed ben Khalfan et la résistance à l'envahisseur européen

PASSIONNANT destin que celui de ce Mohamed ben Khalfan, condottiere arabe, esclavagiste dans la plus pure tradition de ses frères de race de Zanzibar, que ses activités sur les rives du lac Tanganyika plaça sur la route des mercenaires qui, au siècle dernier, louaient leurs services à Léopold II. Rumaliza — c'était son surnom africain, — attiré dans le sud-ouest de l'actuelle Tanzanie et dans l'ouest de l'actuel Burundi par les ressources locales en ivoire et en bois d'ébène, se heurta aux soldats de fortune qui, encadrés par quelques aventuriers blancs, taillaient une propriété personnelle au roi des Belges en Afrique centrale. A maintes reprises, ceux qui allaient constituer la future Force publique de l'Etat indépendant du Congo, puis du Congo belge, eurent à affronter les wangwana de Rumaliza, bien pourvu d'armes modernes grâce au zèle de quelques commerçants britanniques.

Auteur d'une thèse trop peu connue sur *l'Islam et les royaumes interlacustres de l'Afrique de l'Est au XIX[e] siècle*, Jacques Marissal, chargé d'enseignement à l'université du Burundi, a récemment tracé un excellent portrait (1) d'un homme que les auteurs coloniaux belges ont surtout présenté comme un trafiquant d'esclaves. Rumaliza travailla pendant de longues années pour Tippu Tip, commerçant actif, esprit cultivé, auteur d'une autobiographie qui fait aujourd'hui les délices des historiens, zanzibarite dont la zone d'influence couvrait toute la partie orientale de l'actuel Zaïre. Les deux hommes collaborèrent plus ou moins étroitement avec le sultan Seyyid Bargash, dont ils consolidèrent la domination dans une partie de la cuvette congolaise, en même temps qu'ils œuvraient pour leur propre compte.

Face aux colonisateurs belges et allemands

COMPOSANT habilement avec les missionnaires catholiques qui, fidèles à l'esprit de Lavigerie, caressaient des rêves de constitution d'un royaume théocratique dans cette région, Rumaliza sut endormir la méfiance des premiers Européens qui s'installèrent dans son fief. Sa prestance, son autorité personnelle, son énergie, en imposaient beaucoup à ses interlocuteurs venus d'outre-mer, et ceux-ci ne dissimulaient pas leur admiration pour un homme qu'ils considéraient comme un véritable chef de guerre. Il sut mettre à profit ce prestige pour s'assurer du contrôle de la plaine de la Ruzizi et en faire le centre d'un important négoce. Jouant des rivalités entre les divers impérialismes européens, se posant en protecteur des RR. PP. blancs que certains musulmans persécutaient, se prétendant l'ami des pasteurs de la London Missionary Society, il faillit, grâce à l'entremise de ces derniers, être nommé gouverneur de la région du lac Tanganyika par le consul britannique à Zanzibar.

Cependant, l'obstination des dirigeants de l'Etat indépendant du Congo et l'efficacité des obus des canons fabriqués par Krupp eurent raison de Mohamed ben Khalfan, qui, au début de 1893, avait abattu le pavillon allemand de la ville d'Ujiji et avait alors proclamé son intention de faire la guerre aux Européens. Bien qu'ayant été l'occasion de pertes importantes pour le noyau de la Force publique, la guerre belgo-arabe s'acheva par la ruine de la puissance zanzibarite incarnée par Rumaliza.

Après avoir vainement tenté de soutenir Mkwawa, chef des Bahehe, en révolte contre l'administration coloniale allemande, l'ancien esclavagiste, qui avait enseigné aux Africains la guerre de position et leur avait appris à bâtir des fortifications de pierre, s'enfuit à Zanzibar en 1898. Il y vécut, semble-t-il, en notable, partageant son temps entre les affaires, la politique et la religion, mais nul ne peut dire avec précision comment il mourut, vraisemblablement à la veille de la première guerre mondiale.

Bien qu'ayant un moment étroitement associé le développement de ses activités commerciales à l'expansion de l'Islam, bien qu'ayant pris ainsi une part active à l'extension de la traite arabe, Rumaliza occupe une place non négligeable dans le panthéon nationaliste africain. En effet, ayant compris le danger que l'intrusion des puissances européennes faisait peser sur tout ce qui constituait sa raison de vivre, il prit la tête de la résistance armée contre les envahisseurs.

Ph. D.

(1) « Mohamed ben Khalfan, dit Rumaliza, ou la fin de la puissance arabe sur le Tanganyika », cent douzième biographie parue dans le tome XI de la série *les Africains*, éditée par *Jeune Afrique*, 51, avenue des Ternes à Paris, sous la direction de Charles-André Julien.

Seize ans d'indépendance

(Suite de la page 21.)

Une mutinerie éclate alors les 18-19 octobre, qui contraint le Mwami à se réfugier au Congo voisin. Quelques jours après, il revient en force alors que le capitaine Micombero a déjà redressé la situation. Toutefois, dans la province de Muramvya, plusieurs centaines de Tutsi ont été massacrés, ce qui sert de prétexte à des millions d'arrestations arbitraires, à l'exécution de quatre-vingts personnalités, dont Gervais Nyangoma, et à l'assassinat de plusieurs centaines d'autres Hutu. Octobre 1965 marque un tournant dramatique pour la communauté hutu, qui se voit couper toute possibilité d'accéder au pouvoir. Ces exécutions provoquent une intense émotion en Europe, notamment dans les milieux sensibilisés par la présence d'étudiants du Burundi.

Le Mwami ayant rétabli son autorité dans ces sanglantes conditions regagne alors la Suisse, où il restera jusqu'à sa mort. C'est alors que le prince Charles Ndziye, ayant achevé ses études en Europe, arrive à la fin de février 1966 à Bujumbura. Il est triomphalement accueilli. Considéré comme l'héritier spirituel du prince Rwagasore, son frère, le prince Charles semble incarner une espérance de renouveau tout en sauvegardant la tradition.

Le 8 juillet, le prince Charles suspend la Constitution et dépose son père. Il charge le capitaine Michel Micombero de former le nouveau gouvernement. Celui-ci, le 13 juillet, comprend un nombre égal de Tutsi et de Hutu.

Les jeunes Burundais résidant en Europe décident alors d'organiser, du 24 au 28 juillet, à Presles, un congrès de toutes les sections européennes de l'Union nationale des étudiants barundi (UNEBA) qui présente un certain nombre de propositions constructives.

Le 3 septembre 1966, le prince Charles est intronisé sous le nom de Ntare V. Mais le jeune roi envisage de reprendre — comme l'avait fait son père — le contrôle de certains ministères-clefs (justice, armée, gendarmerie, immigration et sûreté) en les transformant en secrétariats d'Etat rattachés au palais. Cette manœuvre échoue du fait que l'armée et la gendarmerie prennent massivement le parti de Micombero.

Si bien que le 8 novembre, lorsque Ntare V, profitant de ce que Micombero est au « sommet » de l'O.U.A. d'Addis-Abeba, dissout le gouvernement et va faire une proclamation à Radio-Bujumbura, les militaires lui interdisent l'accès du bâtiment.

Dès lors, les jours de la monarchie sont comptés. Micombero profite de l'absence de Ntare V, invité aux fêtes marquant le premier anniversaire du coup d'Etat du général Mobutu à Kinshasa, pour proclamer la République, le 28 novembre 1966.

La première République (1966-1976)

CETTE première République, qui va durer dix ans, est marquée par la personnalité de Micombero, promu colonel en décembre 1966 et général en 1972. Elle restera dans l'histoire comme la décennie des règlements de comptes et celle du génocide d'avril 1972.

Lorsque Micombero proclame la République, il bénéficie du soutien de l'armée et de la jeunesse. Né en 1940 à Musenga, dans la province du Bururi, près de la mission catholique de Rutovu, il poursuit ses études militaires en Belgique. Ministre de la défense en 1963, il demeure à ce poste jusqu'à sa promotion de chef du gouvernement, en juillet 1966.

La plupart des observateurs ont vu dans l'action du chef de l'Etat une sorte de reflet d'un complexe de frustration des Hima-Tutsi de la province méridionale de Buruni, longtemps écrasés par le mépris de leurs frères du Centre et du Nord. Il faut se défier des analyses trop rapides et des généralisations abusives. C'est pourquoi nous avons déjà souligné combien les mélanges ethniques plus accentués rendent les problèmes burundais moins schématiquement tribalistes qu'au Rwanda.

Dans un premier temps, le président Micombero essaie de restructurer l'UPRONA en lui donnant une charte, le 9 juin 1967. Le gouvernement qu'il forme, le 7 décembre, s'appuie sur la J.R.R. (Jeunesse révolutionnaire rwagasore), l'U.T.B. (Union des travailleurs barundi) et l'U.F.B. (Union des femmes barundi).

En août 1968, Gilles Bimazubuté, collaborateur de *Remarques africaines*, revue progressiste de Bruxelles, est appelé au poste de secrétaire général de l'UPRONA et devient ministre de l'intérieur.

Dans le domaine extérieur, la conférence de Goma, du 18 au 20 mars 1967 (Congo, Rwanda, Burundi), resserre les relations entre les trois Etats issus de l'ancienne Afrique belge. La visite du ministre français de la coopération, M. Yvon Bourges (1969), et celle du roi Baudouin (1970) témoignent des tendances pro-occidentales du Burundi.

Les Hutu, vainqueurs aux élections de 1965, ont été éliminés de la plupart des postes de responsabilité. Ce qui explique leur part prépondérante dans la tentative de coup d'Etat du 17 au 18 septembre 1969. Des centaines d'arrestations, vingt-trois condamnations à mort, montrent l'ampleur d'une répression à la mesure de la peur éprouvée.

Cependant, une nouvelle génération d'étudiants formée à Bujumbura, Bruxelles et Paris donne une dimension nouvelle au problème. Un congrès d'étudiants appartenant à la Jeunesse rwagasore, tenu à Bujumbura en juillet 1971, dénonce la nouvelle féodalité politico-militaire, la concussion, le tribalisme.

Ce congrès se tient au moment même où le président Micombero décide une purge dans l'armée pour en éliminer les Tutsi qui n'appartiennent pas au clan des Abanyaruguru. Arrêtés, torturés, certains sont condamnés à mort (plusieurs furent néanmoins sauvés sur intervention personnelle du général Mobutu).

Le général Micombero peut difficilement s'opposer à l'enchaînement de la violence. Le retour du jeune roi Ntare V et de son cousin Emmanuel Biha, en mars 1972, sert de prétexte pour « dénoncer un complot monarchiste ».

Interné à Gitega, Ntare V est assassiné dans les premiers jours de mai.

Dans la nuit du 29 au 30 avril, une insurrection se déclenche dans le sud du Burundi. Ces bandes armées de Hutu et d'anciens Simba, venus de la Tanzanie voisine, massacrent les Tutsi des provinces méridionales.

Une semaine plus tard, avec l'appui des forces zaïroises et des armées tanzaniennes, la rébellion est maîtrisée. Il y avait effectivement complot puisque l'automobile dans laquelle Micombero devait prendre place pour se rendre à une réception tomba dans une embuscade et que ses occupants furent tués.

C'est alors que se déclenche l'un des plus atroces génocides que l'histoire de l'Afrique ait connus. On évalue à quelque cent mille victimes le nombre de ces Hutu appartenant à la jeune élite de la nation qui sont massacrés sans procès. Cette répression dure deux mois. Elle creuse de façon tragique le fossé entre les ethnies.

Le président Micombero ne se sentant plus en sécurité à Bujumbura prend l'habitude de résider à Gitega sous la protection d'un régiment d'élite. L'homme d'Etat eut-il conscience du choc effroyable provoqué dans l'opinion publique mondiale par le génocide de mai-juin 1972 ? Il ne semble pas. S'il fait appel, en juillet 1972, à Albin Nyamoya, homme d'expérience soucieux d'apaisement, il ne modifie pas sensiblement son comportement. Il y est d'ailleurs encouragé par des attaques de réfugiés hutu venus de Tanzanie en mars 1973 et du Rwanda en mai suivant.

Les remaniements de 1974 amènent au gouvernement des éléments durs. La nouvelle Constitution, promulguée en juillet 1973, confirme un régime présidentiel fort où tous les pouvoirs sont entre les mains du général Micombero, qui est élu président pour un nouveau septennat en octobre 1974.

Marqué par le drame sanglant de 1972, le Burundi reste pauvre malgré la découverte d'un important gisement de nickel. En 1970, la production de café (20 700 tonnes), celle du coton graine (9 000 tonnes) et de thé (150 tonnes) ont permis une balance commerciale excédentaire (2 132 millions de F.B. à l'exportation et 1 950 millions à l'importation). Mais cette année exceptionnelle n'a pas de suite, et le Burundi reste l'un des pays les plus assistés du continent africain.

La dixième année du règne de Micombero va s'achever dans un climat de résignation morose, et c'est sans la moindre résistance que celui-ci va céder le pouvoir à la première injonction d'un groupe de militaires.

Le coup d'Etat de 1976

LE jour de la Toussaint 1976, le général Michel Micombero reçoit d'un Conseil suprême révolutionnaire, composé de trente jeunes officiers, l'invitation pressante d'abandonner le pouvoir.

Un communiqué publié le 2 novembre disait notamment : « *Les forces armées ont subi patiemment ces années d'inaction, de stagnation, de luttes stériles, de gaspillage d'énergie et de dilapidation des deniers publics...* »

La destitution du président Micombero est annoncée ainsi que la révocation du gouvernement, du bureau politique, du comité central, des organes du parti, bref de tout l'appareil mis en place par Micombero.

Le 3 novembre, les Forces armées font connaître la composition du Conseil suprême révolutionnaire présidé par le colonel Jean-Baptiste Bagaza, en même temps chef d'état-major général, qui est désigné le 9 novembre comme président de la République.

Le 10 novembre, le lieutenant-colonel Edouard Nzambimana est nommé premier ministre et, le 13 novembre, le gouvernement est formé (quatorze ministres et trois secrétaires d'Etat).

Le 21 novembre, le colonel Bagaza définit les objectifs fondamentaux du nouveau régime issu « *de la volonté de tout un peuple* », le rôle du parti unique, l'UPRONA, du syndicat unique, l'Union des travailleurs du Burundi.

Sans prononcer le mot de socialisme, le nouveau président propose une « *économie planifiée où la gestion sera, autant que possible, assurée par les travailleurs...* »

Concrètement, le gouvernement reprend les terres appropriées illégalement, augmente le prix versé aux producteurs de café et entreprend un vaste effort de rigueur financière.

L'impôt de capitation frappant « *tout mâle adulte* », hérité du système colonial, est supprimé. Un système d'épargne obligatoire est mis au point.

Un effort de modernisation du paysannat est entrepris, qui vise à regrouper l'habitat, jusqu'alors dispersé, pour constituer des villages. Le système de l'*Ubugererwa*, convention de fermage-servage, est condamné par le président Bagaza. Certains domaines nationaux sont cédés aux cultivateurs.

L'augmentation du prix du café (de 65 à 112 F.B.) stimule la production, cependant qu'un effort particulier est poursuivi pour diversifier les cultures (quinquina et soja notamment).

L'augmentation des recettes douanières, la meilleure rentrée des impôts permettent de dégager de nouveaux crédits d'investissement. Un plan quinquennal, susceptible d'être révisé en cours d'exercice, est mis au point, qui prévoit une enveloppe générale d'investissements de 187,5 milliards de francs C.F.A.

Le 21 janvier 1978, le premier ministre, le lieutenant-colonel Nzambimana, présentait, dans une conférence de presse, un programme de redressement national.

En même temps, les membres du bureau du parti unique, l'UPRONA, étaient déchargés de leurs fonctions. La lutte contre la concussion était énergiquement menée. Dès juin 1977, interdiction était faite aux Burundais de posséder des biens à l'étranger.

Le mouvement de retour des Hutu, réfugiés à l'extérieur après les tragiques événements de 1972, était encouragé.

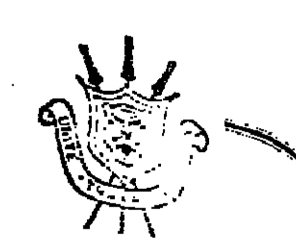
Du 21 au 24 février 1978 s'est tenue une « table ronde » des aides extérieures, réunissant des représentants officiels et du secteur privé de douze pays (notamment une importante délégation belge) et des experts de vingt-cinq organismes internationaux. Cette « table ronde », présidée par M. Bihute, secrétaire d'Etat du plan, a témoigné du sérieux des projets mis en œuvre par le nouveau gouvernement, qui envisage de porter le taux de croissance à 6 % au cours du plan quinquennal 1978-1982.

Le 23 août 1977 avait vu la création de l'Organisation du fleuve Kagera, liant le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie. Le 8 septembre, se réunissait la première conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique des pays des Grands Lacs.

D'excellentes relations existent avec la Tanzanie. Par ailleurs, un effort important a été entrepris sur le plan diplomatique pour obtenir des concours aussi bien dans les pays de l'Est (Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) que dans les Etats arabes (Libye, Koweït, Arabie Saoudite). Une coopération privilégiée existe avec la Belgique, l'Allemagne fédérale et la France ainsi qu'avec le Fonds européen de développement.

En seize ans d'indépendance, le Burundi a connu les épreuves les plus dramatiques qui peuvent marquer l'histoire d'une nation. Après l'éviction du président Micombero et la mise en place du gouvernement du lieutenant-colonel Bagaza, soucieux de ramener la paix dans les cœurs, on peut estimer que ce dernier a gagné la partie. Une gestion financière saine, une diplomatie ouverte, des réformes pratiquées avec souplesse et résolution, un réel soutien populaire donnent du plus jeune gouvernement du monde une image à la fois ouverte et dynamique.

ROBERT CORNEVIN.



Les livres du mois

LES ANNÉES TERRIBLES

Par YVES FLORENNE

LES paroles qui furent prononcées cet hiver à Venise ne sont pas de celles qui s'envolent, mais il est tout de même bon que le livre les recueille encore chaudes (1). Le colloque, dû à l'initiative de Il Manifesto sur le thème « Pouvoir et opposition dans les sociétés post-révolutionnaires », tranche sur tous ceux que la gauche — l'une ou l'autre gauche — avait pu tenir. « Impensable » il y a encore peu de temps, il rassemble, non seulement en un même lieu mais sur l'essentiel — là est l'important, — des responsables politiques, des syndicalistes, des intellectuels représentant, pour les deux Europes (et même Cuba), *toutes les tendances de la gauche* — l' « historique » et la nouvelle, — des membres ou dirigeants des partis communistes côte à côte avec ceux-là qui en furent exclus ou s'en séparèrent ; enfin des opposants (marxistes) des pays de l'Est, les dissidents, les persécutés, les exilés, les « fous ».

A « sociétés post-révolutionnaires » est souvent préféré le terme plus concret de « socialismes existants ». On s'aperçoit vite qu'il faut lire (au singulier) : « socialisme inexistant ». Fernando Claudin, ancien dirigeant du parti communiste espagnol, déclare sans ambages cette unanimité : « Ces sociétés sont-elles socialistes ou non ? Ici, nous sommes tous d'accord *pour affirmer qu'elles ne le sont pas.* »

Ce qu'elles sont, le débat tâche de l'éclairer, notamment avec Charles Bettelheim, I. Mészàros, F. Cavazzuti, la question étant évidemment au centre du problème des rapports, ou plutôt de la rupture brutale, entre le pouvoir d'une part, le marxisme et les marxistes d'autre part, dans les « socialismes inexistants ». Si donc F. Claudin pose les prémisses du débat, un autre mot le caractérise, en exprime le fond, la trame, c'est celui de Louis Althusser : « Enfin, la crise du marxisme ! ». C'est un cri de soulagement, presque un salut à la terre promise.

L'exposé introductif de Rossana Rossanda, ancien membre du comité central du *P.C.I.*, trace avec clarté, franchise et courage les lignes de force du colloque. La franchise et le courage consistent à reconnaître et critiquer (autocritiquer) l'attitude de réticence, d'abandon, voire d'irritation à l'égard des dissidents *de l'Est ; et surtout — ceci étant lié à cela* — à ne pas se couvrir misérablement, quant au passé, de l'ignorance, voire de l'innocence. Oui, on savait. Mais on ne pouvait pas cesser de s'appuyer à cette unique et puissante « tranchée » de la révolution, à ce qui était, *malgré tout*, la réalité et l'espérance. Bref, c'est la mort dans l'âme (ou presque) qu'on a obéi, en somme, à l'impératif prioritaire : « Ne pas désespérer Billancourt ». C'est fini. Il n'y a pas eu « illumination soudaine », mais prise de conscience déchirante, *arrachement progressif*, à mesure que cette réalité apparaissait tragiquement irréelle, cette espérance décidément sans espoir. Alors « a cessé d'avoir cours cette identification que nous avons vécue avec mauvaise conscience (...) Le mouvement ouvrier occidental ne trouve plus dans les « socialismes existants », comme il essaya de le faire pendant des décennies, un pôle d'identification, ni même un alibi ».

CETTE répudiation sans recours — qui ne cesse d'être reprise, développée, illustrée — s'accompagne d'une certaine sévérité à l'égard de l'eurocommunisme, « version appauvrie de la recherche gramscienne » : d'autres dénoncent plus vivement son insuffisance et même sa « complicité ». Parmi eux, des membres des partis communistes italien et espagnol. La pensée claire et ferme de Rossana Rossanda apparaît encore dans la mise à nu de la véritable nature des sociétés de l'Est, où « non seulement les anciens conflits entre salariés et détenteurs des moyens de production continuent, *mais* où *il en naît* de nouveaux ». D'où la nécessaire « reprise de la lutte des classes dans ces pays ». Une lutte des classes que Dominique Lecourt discerne précisément à l'Est dans la dissidence même. Encore que son livre, à lui, ait *surtout pour objet la mise en accusation* des dissidences occidentales, anti-révolutionnaires selon lui : celle des « nouveaux philosophes » ; ou la Biennale de Venise sur la dissidence, qui se tenait parallèlement à notre colloque (2).

Pour revenir à celui-ci, Rossana Rossanda, avant Althusser, évoque la « crise du marxisme » dont « les nouveaux philosophes sont la caricature ». Soit. Mais rien ne révèle et n' « accuse » comme une *caricature. Esprit philosophique autant que généreux*, Rossana Rossanda exalte le marxisme comme une « grande force idéelle changeant le monde ». Pourvu que *les* plus sourcilleux ne *bronchent* pas sur cet « idéélisme » si proche, pour l'oreille, de l'idéalisme abhorré.

Ce réquisitoire — dirons-nous « idéel » ? — se charge de passion — même au sens de souffrance — *et d'expérience trop vécue, avec la comparution des* témoins de l'Est. Pliouchtch dénonce le « mensonge généralisé », total, permanent, « réciproque et parfaitement connu » de tout le monde, dirigeants et dirigés, sur quoi repose la société soviétique. On croit réentendre, à quarante ans de distance, le père fondateur Souvarine dénonçant en 1938 « le pays du mensonge absolu ». Un mensonge, notait-il, qui éclate avec un *humour noir jusque dans le nom de ce* pays-là : ce n'est pas une union ; ce qui n'est pas uni (mais enchaîné) n'est en rien des républiques ; et l'ensemble n'est ni soviétique (depuis cinquante-neuf ans) ni socialiste. Autre humour, cynique celui-là, illustrant dans la *manière* du personnage le « rêve américain » à la sauce tartare : celui de Khrouchtchev annonçant le « socialisme du goulash ».

Des mises en garde aussi : aux *dissidents exilés*, contre l'éblouissement de la liberté. On les renverra au livre de F. et A. Demichel et M. Piquemal, qui cerne, en Occident, les domaines mal séparés du pouvoir et des libertés dites « bourgeoises » ; la limite de celles-ci, *leur part d'illusion*, mais aussi ce qui, en elles, est sans prix ; bref, ce qu'elles sont *telles* qu'elles sont, et ce qu'elles pourraient être dans un cadre lui-même libéré : étude à perspective nécessairement politique, mais de fondement juridique (3).

Ce qui n'empêche nullement un Jiri Pelikan de mettre en garde à son tour : contre une erreur trop répandue, qui fut celle de Dubcek : « Les camarades soviétiques finiront par comprendre que ce que nous faisons, c'est pour le socialisme. » Ils ne comprennent *que trop*. Enfin, il arrive que ce n'est plus un intellectuel qui parle, mais un ouvrier, tel cet animateur des grandes grèves de Stettin ; alors, le langage prend une verdeur peu académique : « Lorsque le poisson pue, c'est de la tête !... » Sans beaucoup plus de précautions, Carlos Franqui, dirigeant de la révolution cubaine, expose comment une révolution libertaire, joyeuse, sans répression, est tombée à la fois dans le « modèle soviétique » et dans *le* « candillisme ».

ROSSANA ROSSANDA *se* défend de pouvoir tirer la conclusion de débats si riches. Elle le fait pourtant, rien qu'en prononçant trois mots : « Soixante années terribles ». Franco Fortini parle, lui, d'une « défaite historique aux dimensions gigantesques », de « l'ampleur de la catastrophe historique ». Peut-être cette catastrophe — qui tient aussi dans ce qu'on est parvenu à faire d'un peuple par nature généreux — se résume-t-elle en un petit mot simple, dérisoire et effrayant : profit. C'est celui-là, nous dit un vétéran de l'opposition et du Goulag, que les Russes prononcent dans leur perplexité devant les dissidents : « Quel profit ils en tirent ? »

Cependant que Louis Althusser fait ce constat troublant : « La quasi-impossibilité de fournir une explication marxiste vraiment satisfaisante d'une histoire qui, pourtant, s'est faite au nom du marxisme. » La « crise » du marxisme ne met-elle pas en évidence, *bien* au-delà d'une gigantesque, monstrueuse et persistante « bavure », des lacunes, des limites dans le marxisme lui-même ? Nécessité d'un renouvellement critique : c'est par là que cette crise salutaire, en éclatant « enfin », brise les blocages et doit, Althusser l'espère, s'ouvrir sur une libération.

(1) *Pouvoir et opposition dans les sociétés post-révolutionnaires*. Seuil, Paris, 1978, 304 pages, 57 F.
(2) *Dissidence ou révolution ?* Maspero, Paris, 1978, 103 pages, 18 F.
(3) *Pouvoir et liberté*. Editions sociales, Paris, 1978, 320 pages, 59 F.

AFRIQUE

THE ZAGHAWA FROM AN ECOLOGICAL PERSPECTIVE. — Marie-José Tubiana et Joseph Tubiana

★ AA Balkema, Rotterdam, 1977.

Cet ouvrage publié en anglais et à Rotterdam est bien l'œuvre d'auteurs français, chercheurs au *C.N.R.S.*, qui y *ont rassemblé* divers articles *rendant* compte de leur recherche menée depuis une vingtaine d'années auprès d'un peuple d'Afrique orientale.

Ceux que les Arabes appellent les Zaghawa (mais qui se nomment eux-mêmes les Beri) vivent au *nombre de 300 000 environ dans* un région au climat très difficile. Le massif de l'Ennedi, aux confins du Sou*dan et du* Tchad, *se situe de* 800 à 1 000 mètres d'altitude ; à neuf mois de sécheresse totale succède une petite saison *irrégulièrement pluvieuse (150* à 300 mm) de juin à août.

De quoi vivent les Zaghawa ? « *Ils pratiquent en permanence un élevage transhumant très diversifié : vaches, chameaux, moutons, chèvres, chevaux, ânes.* » *La récolte de céréales sauvages*, un peu de culture de mil très aléatoire leur fournissent la sorte de *polenta* dont ils font *leur aliment de base que vient compléter* l'usage du lait. Les Zaghawa exploitent traditionnellement le sel gemme et le *natron, qu'ils échangent, comme* une part du produit de leur troupeau, pour se procurer ce qu'ils ne trouvent pas sur place.

Vivant dans un milieu fragile, les Zaghawa *sont* menacés *par* tout ce qui peut modifier un équilibre séculaire : sécheresses répétées, comme en 1969-1970, développement trop fort des troupeaux et, surtout, contact avec le monde « *moderne* », que caractérise d'une façon générale son incompréhension et son *mépris pour* de telles formes de vie. D'ores et déjà, certains politiques ne préconisent-ils pas de « *supprimer* la transhumance » chez les Zaghawa ? Ceux-ci ne seraient-ils pas, en d'autres termes, de ces populations marginales candidates à *l'ethnocide* qui *se multiplient* de par le monde tandis que progresse l'uniformisme culturel de l'Occident ?

Les propositions des auteurs pour améliorer le sort des Beri, ressortant de longues conversations avec eux, vont au contraire dans le sens d'une évolution lente, « *enracinée dans les connaissances empiriques et scientifiques que les hommes ont de leur propre milieu* » : cultiver au lieu de seulement récolter les céréales sauvages, améliorer les pâturages par clôture et rotation, stocker du foin en saison sèche, protéger l'arbre, utiliser pour l'eau des machines simples, puits à poulie ou à balancier.

Il reste à se demander qui peut mettre *en œuvre* un tel *programme dans* un contexte national et international si défavorable aux minorités peu productives. *Le Soudan, futur « grenier du monde* arabe », aura-t-il souci de ce petit peuple ? La F.A.O. va-t-elle, comme le *suggèrent les auteurs, ouvrir* une école expérimentale, alors que sa pratique actuelle dans ce domaine est si peu *imaginative ? Souhaitons donc que les* auteurs puissent (à l'occasion d'une édition française par exemple) enrichir leur *texte de nouvelles réponses, et peut-être* de nouvelles interrogations.

F. de R.

PAPA-COMMANDANT A JETE UN GRAND FILET DEVANT NOUS. — Amidu Magasa.

★ *Maspero, Paris, 1978*, 178 pages, 32 F.

Le travail forcé n'a été aboli dans les colonies françaises qu'en 1946 sous la pression du Rassemblement démocratique africain. Grâce à une longue enquête au Mali où il a rencontré nombre d'anciens travailleurs, A. Magasa retrace ici l'histoire *de* l'Office du Niger chargé entre les deux guerres de rentabiliser l'exploitation *de* la colonie du Soudan en y développant l'agriculture d'exportation. « *En matière de littérature orale, le monopole ne doit plus être réservé aux griots.* » L'intérêt de cet ouvrage tient sans doute à cette volonté d'écouter d'abord les plus modestes de ceux qui ont vécu l'oppression coloniale : travailleurs réquisitionnés pour la construction du chemin de fer, puis « colons » africains transplantés sur les terres ainsi ouvertes à l'exploitation. L'entreprise de l'Office du Niger s'est finalement soldée par un échec économique, non sans avoir permis à plusieurs entreprises métropolitaines d'obtenir d'avantageux contrats et de substantiels bénéfices : le prix de cette aventure, seuls le connaissent les paysans maliens qui l'ont payé « *de sueur et de sang* » et le racontent ici.

C. B.

LETTRES A LA GUINEE-BISSAU SUR L'ALPHABETISATION. — Paulo Freire.

★ *Maspero, Paris, 1978*, 180 pages, 37 F.

Initiateur au Brésil, puis au Chili, d'une méthode « conscientisante » d'alphabétisation des adultes, Paulo Freire relate ici la campagne à laquelle il a participé, à la demande du gouvernement, en Guinée-Bissau indépendante. Témoignage de première main sur une action toujours en cours, ce livre présente l'expérience d'une équipe militante confrontée à la tâche concrète de l'alphabétisation et révèle la démarche originale des Guinéens dans la construction d'une société socialiste.

Confrontés à la nécessité de transformer radicalement le système d'enseignement hérité du colonialisme et nantis de l'expérience acquise dans les zones libérées, les dirigeants guinéens ont choisi de promouvoir l'école aux champs, intégrée à la vie productive des villages et autosuffisante : ils ont recours à une alphabétisation « active-critique » dont Paulo Freire expose longuement les méthodes et qui pourrait s'inspirer de ce mot de Mao Tse-toung, qu'il cite : « *Nous devons enseigner aux masses avec précision* ce *que nous avons reçu d'elles sous une forme confuse.* » La confrontation entre l'apport de l'auteur et de son équipe et l'expérience de la lutte des militants *guinéens débouche sur une forme* de coopération avant tout respectueuse des réalités du pays et fondée sur « *l'harmonie établie entre l'humilité véritable qui permet d'accepter une contribution étrangère adaptée aux intérêts du pays et le sentiment profond d'une autonomie qui ne doit pas être menacée* ». Ne serait-ce que par là, ces lettres offrent un *exemple et une leçon.* C. B.

LIBERATION NATIONALE ET CONSTRUCTION DU SOCIALISME EN AFRIQUE. — Bonnie K. Campbell.

★ Ed. Nouvelle Optique, Montréal, 1977, 165 pages, diffusé en France par Savelli.

A partir de l'analyse des modalités du « colonialisme attardé » du Portugal, cette étude s'attache à démontrer le caractère original des nouvelles républiques de Guinée-Bissau, Mozambique et Angola. Les impératifs de la lutte armée ont abouti dans les trois pays à transformer fondamentalement le contenu idéologique de l'indépendance nationale et à lui donner une dimension révolutionnaire qui se traduit dans les structures nouvelles mises en place. S'appuyant surtout sur les documents des mouvements de libération, cet ouvrage en retrace l'historique et insiste sur leur évolution du nationalisme traditionnel à une volonté de transformation socialiste tenant compte des réalités africaines. Il offre une première tentative de synthèse de ce nouveau socialisme africain, bien différent à beaucoup d'égards des expériences déjà menées sur le continent par N'Krumah ou Nyerere.

C. B.

ASIE

COMMUNISME ET NATIONALISME VIETNAMIEN. — Pierre Rousset.

★ Editions Galilée, Paris, 1978, 254 pages, 48 F.

Auteur *d'une histoire du parti communiste* vietnamien, Pierre Rousset aborde avec son dernier livre, dans une perspective *historique, la question du nationalisme* au Vietnam et en Indochine. Cette étude prend toute son importance dans *le contexte* du *récent conflit* khméro-vietnamien qui montre, s'il en était besoin, que le nationalisme a la vie dure, *plus dure sans doute que* l'idéologie marxiste. Ce virus, différemment exprimé de part et d'autre, n'en est pas moins un *facteur déterminant dans la politique* de Hanoï comme de Phnom-Penh.

Comment concilier nationalisme et *internationalisme, lutte nationale et lutte* de classes, voire marxismes d'obédience et d'origine différentes ? Longtemps, on a *cru qu'en ne soulevant pas le problème* on l'empêcherait d'apparaître au grand jour. Grande était l'erreur...

L'ouvrage de Pierre Rousset montre la quasi-absence d'informations et de documents sur l'activité du P.C. indochinois au *Laos et au Cambodge*, ainsi que la difficulté de recrutement des Laotiens avant la seconde guerre mondiale. Ainsi, jusqu'au bout, le P.C.I. aura été presque essentiellement une organisation vietnamienne ; en dépit d'efforts de ses dirigeants, il demeurera par la force des choses une organisation « vietnamocentrique ».

P. de B.

SOCIÉTÉ

PROGRES OU DECLIN DE L'HOMME ? — Philippe de Saint-Marc.

★ Stock, *coll.* « *Monde ouvert* », Paris, 1978, 416 pages, 45 F.

On n'arrête pas le progrès. Non : d'autant qu'il n'y a rien à arrêter. Le seul progrès qui vaille n'existe pas. Car il n'est pas dans ce que fait l'homme mais dans ce que l'homme est. Et si l'*homo faber* a fait *l'homo sapiens*, celui-ci, depuis un siècle, est défait par celui-là. Au point de détruire en lui toute sagesse, toute raison, et jusqu'à l'instinct de conservation : bref, son humanité (et son animalité) même.

Ce lieu commun — rien de péjoratif : ce qui *fait le lieu commun, c'est* la vérité — de la rupture inquiétante entre un progrès moral très faible et un progrès technologique vertigineux, l'auteur le remet à neuf. D'abord en explorant à fond son contenu : tous les aspects de la destruction physique et psychique. Aucune différence à cet égard entre le « modèle » capitaliste et le « modèle » marxiste. Ensuite, en renouvelant les points de vue sur les voies proposées, sinon ces voies elles-mêmes. C'est une autre civilisation, radicalement *autre*, qu'il faut instaurer.

On a vite deviné quelle est la proposition, venant de l'auteur de ce traité d'écologie physique qu'est la *Socialisation de la nature*. Mais cette fois, c'est d'un véritable « humanisme écologique » qu'il s'agit.

Y. F.



EUROPE

LES BALKANS. — Dimitri T. Analis.

★ P.U.F., Paris, 1978, 272 pages, 75 F.

Connotation comme on dit aujourd'hui, *vieille comme le siècle, et même beaucoup plus* : il y a dans le mot *Balkans* quelque chose de dansant et d'éruptif. Parce que *cette péninsule montagneuse* est la ligne de fracture, le foyer sismique entre l'Est et l'Ouest, entre deux Europes. *Le sous-titre du livre donne au titre tout son sens.* C'est bien, à la faveur de la guerre, de « *la prise de pouvoir* » dans *les Balkans qu'il s'agit* : par l'Est-Est. Avec deux exceptions plus que notables, dont une tentative et un échec : la Turquie et la Grèce. Plus, bientôt, deux dissidences : Yougoslavie et Albanie. Il ne reste que deux pouvoirs vraiment « *pris* » : Bulgarie et Roumanie. Encore, seul le premier s'est identifié à son libérateur et modèle. Ce sont ces six pays si différents que l'auteur considère un à un pour les premières années de son étude. Puis il les reprend dans la décennie suivante, période de la « stabilisation » et du « développement ». Enfin, une troisième fois, sous un nouvel angle, dans sa conclusion.

Ce qui marque cette *longue* prise de vue, c'est la mise en lumière du caractère original de ce Sud-Est européen qu'on a trop tendance à assimiler soit à l'Est, soit à l'Ouest. Secondairement, c'est un certain effacement de l'attrait pour l'Europe occidentale au bénéfice de l'influence — *ou de la pression* — des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Reste l'ineffaçable (sans oublier l'îlot de culture et d'ethnie occidentales qu'est la Roumanie) : la mère de notre civilisation, la Grèce, cœur de ces Balkans qu'il faudrait nommer de leur nom antique : Aimos.

Y. F.

Le roman du pouvoir

APRES avoir parcouru le monde, *le Derviche et la Mort*, du romancier yougoslave Mesa Selimovic, est enfin devenu accessible en traduction française (1). Il s'agit d'un ouvrage qui compte parmi les plus représentatifs du « *dégel* » des lettres yougoslaves (*et peut-être slaves en général*) de l'après-guerre, car, dès sa parution (en 1966), il a suscité, notamment dans les pays de l'Est, un intérêt aussi vif que durable.

Le rapport de l'individu et du pouvoir — du pouvoir en tant que tel, socialiste ou non — y est présenté sous forme de dilemmes âpres, apparemment *relégués dans le passé, à peine déguisés sous des costumes* et des coutumes surannés. Son style grave nous transporte dans la Bosnie d'autrefois, lieu de rencontre — et champ de conflits très anciens, militaires, religieux et idéologiques — entre l'Orient et l'Occident, dont un Ivo Andritch (prix Nobel de littérature en 1961), disparu il y a quelques années, s'était fait l'inoubliable chroniqueur.

Selimovic (né en 1910) s'est bien gardé de faire un roman historique, se souciant bien plutôt, tout comme Andritch, d'écrire un roman de l'histoire. *Dans une région marginale de l'Empire ottoman, le derviche* Ahmed Nurudin se voit soudain obligé de sortir de sa pieuse réclusion. Son frères Harun, qui a malencontreusement fait l'expérience de la pratique des aveux extorqués — procès-verbaux « *rédigés avant que l'homme n'ait été interrogé* », — est mis en prison et condamné à mort. Pour être intervenu contre l'arbitraire, le derviche Ahmed, au moment où les représentants du pouvoir qui a liquidé son frère seront brutalement destitués, sera appelé à leur succéder. Maintenant détenteur de cette « chose diabolique » qu'est le pouvoir, *le* derviche sera amené, par un nouveau concours de circonstances, à signer l'arrêt de mort de Hassan, son ami le plus sincère et son frère spirituel.

Cette intrigue s'approfondit progressivement par une sombre méditation sur un monde où tout est « *constamment menacé* ». Du roman de Mesa Selimovic, qui ne prétend nullement enseigner, se dégage malgré tout un double enseignement : « *l'homme travaille à sa perte* » et « *il n'est point de miracles* ».

Cette synthèse d'une sagesse orientale raffinée et d'un mode de penser européen bien désabusé donne à Mesa Selimovic (l'auteur de plusieurs romans dont il faut signaler au moins *la Forteresse*) une place assez exceptionnelle dans les lettres contemporaines.

PREDRAG MATVEJEVITCH.

(1) Mesa Selimovic : *le Derviche et la Mort*, traduit par M. Begitch et S. Meuris, Gallimard, Paris, 1977, 400 pages, 55 F.

LA BELGIQUE EN VOIE DE "PACIFICATION" ?


(Photo Gamma.)

La régionalisation pourrait offrir aux Flamands et aux Wallons l'occasion de résoudre leurs antagonismes culturels ...s'ils veulent enfin affronter ensemble les vrais problèmes de l'heure

Une enquête de MAURICE T. MASCHINO

« REGARDEZ » : de la fenêtre de son bureau, au neuvième étage de la R.T.B., Henri Mordan, l'un des responsables de la radio, nous montre une voiture qui s'arrête brusquement devant un parking, tourne à gauche, hésite, repart à droite et cherche, manifestement, la « bonne » entrée. **« Il a dû se tromper et s'introduire chez les Flamands. »**

Depuis quelques jours, le parking de l'immeuble de la radio-télévision belge, qu'occupent à la fois la R.T.B. (francophone) et la B.R.T. (néerlandophone), a été divisé : une ligne jaune, des panneaux impératifs indiquent à chacun sa place. Avertissement, contravention, fourrière, sanctionnent au besoin ceux qui manquent d'esprit « communautaire ».

« C'est comme le mess, ajoute H. Mordan. **Chaque ethnie prend ses repas séparément. Si l'on tient à déjeuner chez le voisin, on paie 20 francs de plus (1). »** La section syndicale (francophone) de la F.G.T.B. (2) a protesté contre ce qu'elle considère comme une mesure de discrimination : en vain. D'autant plus qu'un nouveau conflit vient de surgir : l'immeuble n'a qu'une chaufferie. Impossible à couper en deux : à qui appartient-elle ? On en discute. Courtoisement, mais fermement. **« Nous n'avons plus qu'un seul service commun,** dit un producteur, **c'est celui des femmes de ménage — qui sont marocaines. »**

« Nos collègues dramatisent, répond un journaliste flamand. **Il est normal que des organismes différents aient leur propre infrastructure. A Paris, les Galeries Lafayette et le Printemps n'ont-ils pas chacun leur parking, leur snack, leur comptabilité ? »** Sophismes, objectent les francophones : est-il normal qu'un même événement, telle la visite du président Sadate en Israël, soit « couvert » par deux équipes qui, parties avec leurs caméras, leurs techniciens, leurs journalistes, ont rapporté les mêmes images ? **« L'amour-propre y trouve peut-être son compte, mais l'efficacité ? mais l'économie ? »** Et nos interlocuteurs de rappeler que, dans un même souci d'égalité, l'immeuble de la radio a été construit par neuf architectes : trois Bruxellois, trois Flamands, trois Wallons, choisis parmi les trois grands partis (social-chrétien, socialiste, libéral) et « coordonnés » par... un Yougoslave.

Une tour de Babel

A CHACUN son dû : c'est, dans la Belgique en voie de régionalisation, la règle des règles. Une règle bien difficile à appliquer puisque, depuis la dernière révision de la Constitution, en 1970, le pays comprend trois régions géographiques (Bruxelles, Flandre, Wallonie), trois communautés culturelles (francophone, germanophone, néerlandophone), quatre régions linguistiques (l'une de langue allemande, l'autre de langue flamande, la troisième de langue française, la quatrième — Bruxelles-capitale — bilingue).

Sans parler des régions qui se chevauchent ou des régionaux qui chevauchent deux ou trois régions — tels les francophones qui résident dans une commune flamande de la périphérie de Bruxelles, les Flamands francophones (les « **Fransquillons** ») qui vivent en Flandre, les néerlandophones qui s'installent à Bruxelles, où l'on parle à 80 % le français, les francophones de Bruxelles ou de Wallonie que leurs obligations professionnelles appellent en Flandre, où, pour peu qu'ils aient des diplômes délivrés par l'université de Liège ou de Louvain-la-Neuve, ils doivent subir de nouveaux examens. Sans parler enfin des soixante-cinq mille germanophones, qui, sortis du territoire qu'ils occupent à l'est du pays, se heurtent à toutes les difficultés réunies des francophones et des néerlandophones (3).

La situation est donc d'une grande complexité, mais, en même temps, elle présente une remarquable permanence : excepté Bruxelles — autrefois ville flamande, où les vieux quartiers, près de la Grand-Place, ont conservé de pittoresques inscriptions gravées en lettres d'or, — la frontière linguistique n'a pas varié depuis le neuvième siècle. Comme subsistent depuis 1840, quand les Flamands déposèrent leur première pétition pour l'emploi de leur langue dans les organismes officiels, les revendications d'une communauté qui continue de se percevoir opprimée. Mais, c'est une nouveauté qui est désormais perçue comme opprimante, voire **« impérialiste »**, par l'autre moitié du pays.

Certes, les dernières dispositions constitutionnelles ont satisfait un certain nombre d'exigences : parité entre francophones et néerlandophones au gouvernement (le conseil des ministres recourt à la traduction simultanée), reconnaissance de l'autonomie culturelle de chaque communauté (pourvue d'un conseil culturel dont les décrets, pour les matières qui le concernent — défense de la langue, enseignement, diplômes, subventions — ont force de loi), reconnaissance du fait régional, qui recevra dès l'année prochaine un début d'institutionnalisation.

S'ajoutant à bien d'autres mesures qui, depuis plus d'un siècle, s'efforcent de résoudre le problème linguistique (1886, mise en circulation de billets de banque bilingues ; 1910, création d'écoles secondaires entièrement flamandisées en Flandre ; lois de 1932 sur l'emploi des langues dans l'administration, la justice, l'armée ; lois de 1963 sur la fixation de la frontière linguistique ; décret de 1973 sur la flamandisation des entreprises situées en Flandre : le flamand y est la seule langue autorisée), toutes ces réformes ont contribué à désamorcer de nombreux conflits.

Mais si, en Flandre, le problème linguistique ne se pose plus (sinon pour les deux cent mille fransquillons, obligés de s'adapter ou de partir) et si dans l'ensemble du pays il ne se manifeste plus qu'indirectement, ou en creux (car c'est en reconnaître négativement l'existence, de part et d'autre, que de se refuser à apprendre la langue de la moitié de ses compatriotes : à l'école, Wallons et Flamands choisissent principalement l'anglais), à Bruxelles, les tensions sont loin d'être apaisées. Malgré la volonté constamment réaffirmée, au niveau officiel, de respecter la parité.

L'obsession de la parité

« Chez nous, dit le sénateur Lod Claes, ex-président de la Volksunie, parti nationaliste flamand, **on a l'obsession de la parité. »**

Au sommet comme à la base. Au gouvernement — où certains ministères (éducation, affaires régionales) ont été dédoublés — comme dans les administrations — où l'on s'affronta pour savoir si le bilinguisme serait celui des services ou des fonctionnaires, comme le réclamaient les néerlandophones, qui l'emportèrent. Dans les écoles — où parfois un mur a été construit dans la cour de récréation pour éviter un rapprochement que les Flamands, dit un ministre, estiment « **dangereux pour leur identité culturelle** » — comme dans les hôpitaux, où, en attendant que chaque communauté ait ses établissements propres, les malades occupent des salles séparées. Syndicats, partis, organisation (Amnesty International a ses sections flamande et wallonne) sont pareillement partagés.

La même « parité » s'impose entre les régions — l'aggrandissement du port de Zeebrugge vaut à la Wallonie des « compensations » : on y construit actuellement des barrages — et se retrouve en politique étrangère : **« Les Flamands nous ont reproché de n'envoyer que des coopérants francophones dans les pays du tiers-monde,** dit M. Lucien Outers, ministre de la coopération. **Est-ce notre faute si leurs candidats n'avaient qu'une connaissance imparfaite du français ? Néanmoins, dans un souci d'apaisement, nous leur avons trouvé des débouchés dans des pays où l'on parle hollandais ou anglais : Indonésie, Surinam, Kenya... »**

Apaisement ? A vrai dire, la parité ne satisfait personne. Les Wallons protestent contre les barrages qu'on leur « impose » » : les sites, disent-ils, sont mal-choisis : des paysans ont été expropriés ; surtout, les réserves d'eau ne serviront-elles pas à alimenter les centrales nucléaires que le gouvernement aura les meilleures raisons de construire dans leur région ?

Les Bruxellois, eux aussi, s'estiment lésés : **« Sous prétexte d'égalité, on brime les francophones,** déclare Mme Antoinette Spaak, présidente du F.D.F. (Front démocratique des francophones). **C'est ainsi que des milliers de fonctionnaires, notamment des médecins, ont perdu leur poste ou ont été mutés, de façon à libérer des places pour les Flamands, même moins diplômés ; aux affaires étrangères, de véritables purges ont eu lieu il y a cinq ans et, là encore, des incompétents ont été promus. Est-il juste d'appliquer mécaniquement la règle 50-50, notamment à Bruxelles, où les néerlandophones ne représentent que 20 % de la population ? »**

Le sénateur Lod Claes — qui refuse de faire de Bruxelles un cas particulier : **« C'est une ville flamande, son avenir est flamand »** — conteste lui aussi, mais pour des raisons diamétralement opposées, les rigueurs de l'arithmétique : **« La parité, c'est l'inégalité. Pourquoi la Flandre, qui représente 62 % de la population, et qui constitue la région la plus riche, serait-elle désavantagée ? Nous demandons la représentation proportionnelle. »**

Dans l'immédiat, la parité l'emporte. Ou plutôt le souci de la parité. Un souci méticuleux, **« maniaque »**, disent certains qui, tel l'écrivain et journaliste Marc Rombaut, accusent les uns et les autres de **« conduite névrotique » : « Faute d'avoir pu résoudre les questions de fond, on soigne la forme, on cultive les apparences. »**

Ainsi, dans le métro, le conducteur annonce-t-il les stations dans les deux langues, même quand la prononciation est identique (« Schuman..., Schuman ») ; ainsi les panneaux de signalisation sont-ils rédigés en français et en néerlandais : **Louvain-Leuwen, Bruges-Brugge** ; parfois, quand le nom de la commune s'écrit de la même façon — à une lettre près — on l'imprime de telle sorte qu'il puisse se lire en flamand ou en

          a
français : Sch rbeek (on remarquera que les
          e

voyelles *a* et *e* sont à égale distance des autres signes).

Néglige-t-on ce scrupuleux équilibre, l'incident donne lieu à une interpellation parlementaire : pourquoi les nouveaux billets de 100 francs, demande un élu francophone de Bruxelles, ne comportent-ils qu'au recto — rédigé en flamand — la signature du trésorier général ? Et de brandir les anciens billets, qui comportaient la même signature au verso.

N'est-il pas scandaleux, s'étonne un élu néerlandophone, qu'à la Maison communale d'Overijse — une commune flamande au sud-est de Bruxelles — un fonctionnaire se soit adressé en français à l'un de ses administrés ? Mais dans la même

(1) 10 F.B. = 1,50 F.F.

(2) Fédération générale des travailleurs belges, majoritaire en Wallonie.

(3) Reconnus dans leur spécificité culturelle, les germanophones sont, pour le reste (structures administratives, développement économique), rattachés à la Wallonie.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 65
Autres pays 83

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Afars et des Issas 106
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien 126
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 150
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 131

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél Abonnements : 820-63-03 — Tél. Rédaction : 246-72-23
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris

commune, dressant procès-verbal à un automobiliste, un gendarme note dans son rapport : **« Vu que le contrevenant ne peut ou ne veut comprendre le néerlandais... »** Nouvelle interpellation à la Chambre : **« Les gendarmes,** *interroge un député,* **sont-ils habilités à vérifier si un contrevenant est capable ou non (ou pire, veut ou ne veut pas) comprendre une langue déterminée ? » « Ces questions,** répond le ministre des communications, **font l'objet d'un examen qui n'est pas encore terminé »** (4).

Si ces « questions » ne prennent plus, comme dans les années 60, une forme violente (au pire, des extrémistes barbouillent parfois des graffiti ; **« Franstolige verbuis ! »** (*Francophones dehors !*), pouvait-on lire récemment sur les murs de quelques maisons de Dilbeek, près de Bruxelles (5), elles se posent encore très fréquemment.

A la poste de Bruges, un employé refuse — le prenant pour un francophone — de répondre en français à un Irlandais (qui, à son tour, refusera de lui parler en anglais) ; choqué qu'une cliente lui demande une course en français, un chauffeur de taxi flamand fait mine de ne pas comprendre ; il est minuit, les rues de Strombeek — dans la lointaine banlieue de Bruxelles — sont désertes ; *l'homme s'obstine ; par chance, la jeune femme* est accompagnée d'un ami français, qui s'entremet : **« C'est bien pour vous que j'accepte »,** dit le chauffeur. Avertie pourtant de notre qualité, *la secrétaire de la bourgmestre de Rhode-Saint-Genèse nous explique en néerlandais que* Mme le maire est en voyage, puis — d'elle-même — répète la même explication en français.

Question de dignité

« C'EST **une question de dignité »,** commente Mme Märyke van Hemeldonck. Flamande, haut fonctionnaire délégué aux Nations unies, *notre interlocutrice attribue en partie à l'histoire* — et aux souvenirs douloureux qu'elle a laissés dans de nombreuses mémoires — l'hostilité qui, telle une étincelle, jaillit si fréquemment entre les deux communautés.

Langue officielle du royaume à sa création, en 1830, le français a été en même temps celle des maîtres — patrons, banquiers, juges, militaires, administrateurs. Si le flamand a conquis peu à peu droit de cité, ce ne fut jamais sans *lutte : les lois linguistiques ont été constamment* mal appliquées. En sorte qu'il a fallu régulièrement en promulguer de nouvelles : en 1898, le flamand devient deuxième langue officielle, mais vingt-cinq ans plus tard, en 1923, un arrêté royal ordonne de nouveau la traduction de tous les textes législatifs. En vain : la version flamande de la Constitution ne sera publiée qu'en 1963.

Jadis langue des riches, langue de l'humiliation *quotidienne* — **« Dans l'entreprise de mes grands-parents,** raconte un ami, **un gros clou avait été planté dans le mur des w.-c. de façon que les ouvriers, qui travaillaient quinze heures par jour, ne pussent s'adosser ni s'assoupir »,** — langue de la justice sommaire — à la fin du siècle dernier, deux manœuvres, dont on reconnut plus tard l'innocence, furent condamnés à mort et exécutés *sans comprendre pourquoi,* — le français reste, dans l'imagination de nombreux Flamands, un instrument d'oppression. Ou, à tout le moins, d'agression symbolique.

« Ce ne sont pas que des fantasmes, estime *Mme van Hemeldonck.* **Si à l'ONU je parle indifféremment français ou anglais, ici, je me sens obligée de parler en néerlandais. C'est-à-dire de m'affirmer.**

» A la poste, dans un magasin, chez le boulanger, j'utilise systématiquement ma langue. Ce qui me vaut souvent des rebuffades : il arrive que la vendeuse — même flamande — ne me voie pas, ou qu'elle prétende ne rien comprendre à mes propos ; dernièrement, en sortant d'une épicerie, j'ai entendu la commerçante — qui avait finalement consenti à me servir — s'excuser auprès de sa clientèle : « Il faut de tout pour faire un monde. »

Mais il suffit qu'à l'inverse notre interlocutrice utilise le français pour que, assimilée à une francophone, elle entende des remarques désobligeantes à l'égard des Flamands. La bibliothécaire d'un organisme international, qui se plaint de la lenteur de ses nouveaux collaborateurs, lui *glisse à mi-voix :* **« Evidemment, ce sont des lapins »** (terme injurieux qu'emploient certains francophones pour désigner les Flamands, qu'ils jugent trop prolifiques).

Raillant le souci qu'ont ses compatriotes du *Nord d'affirmer leur culture, un directeur de* cabinet remarque en notre présence : **« Evidemment, si ça les amuse de constituer une réserve d'Indiens... »** Et la petite fille d'une amie, à qui sa mère vient d'apporter une jolie robe, la *repousse en criant :* **« Ah ! non, maman, c'est une robe pour les flamands ! »**

Tracasseries en tout genre

ANICROCHES et escarmouches, comparées aux *tracasseries administratives que subissent — et parfois provoquent — les habitants francophones des six communes à facilités de la périphérie de Bruxelles.* Communes flamandes, qui reconnaissent à leur minorité un certain nombre de droits, notamment celui d'être domicilié dans la *capitale (ce qui facilite les démarches : déclaration d'impôts, actes d'état civil).*

Mais, dans quatre de ces communes, la population francophone est devenue majoritaire ; elle exige donc davantage de facilités, que les néerlandophones, par crainte de ce qu'ils appellent la **« tache d'huile »,** lui refusent : à *Rhode Saint-Genèse* — 16 500 habitants, 49 % de francophones — *la municipalité envisage de* contrôler l'identité, c'est-à-dire l'appartenance culturelle, des acheteurs de terrains ; certains *se plaignent déjà d'avoir été récusés.* **« Nous risquons d'être submergés,** dit M. Lod Claes. **Les « étrangers » qui acquièrent des lots construiront des villas, des magasins, des complexes sportifs, ils réclameront d'autres écoles, les nôtres deviendront minoritaires : c'est notre culture elle-même qui sera en danger. »**

« Mesquineries », répond un éditorialiste du *Soir.* **« Pourquoi ne pas étendre les discriminations, par exemple, aux autorisations d'établir un commerce ou une industrie, ou même, car les vexations peuvent aller loin avec un peu de zèle et d'imagination, aux autorisations d'installer un ascenseur ou un chauffage central, de modifier un châssis de fenêtre, de développer la puissance des moteurs ? »** (6).

Les mêmes conflits surgissent dans les communes francophones où vit une minorité néerlandophone : le bourgmestre de Schaerbeek, *M. Nols, a récemment interdit la construction d'une école flamande.* **« A quoi bon ?** *explique-t-il.* **L'ancienne n'avait que vingt élèves ; en fait, c'était une « école de combat ». Un instrument de reflamandisation de la commune. Et son coût — 40 millions aurait été excessif. Quand on sait que le déficit budgétaire du pays est déjà de 80 milliards... »**

Mais le ministre de l'intérieur, flamand, a cassé l'arrêté du bourgmestre, et les travaux ont repris. **« Par contre,** souligne M. Nols, **le même ministre n'a pas annulé la décision de la municipalité flamande de Wemmel, qui a bloqué la construction de cinquante appartements sociaux destinés à des personnes âgées en majorité francophones. »**

Bruxelles-capitale, communes de *la périphérie,* Flandre (**« Résidant à Gand,** dit Luc Beyer de *Ryke, producteur à la R.T.B.,* **je ne peux envoyer mes enfants dans une école française ; à moins que je ne déménage, ils seront donc flamandisés »**), Wallonie (**« Pourquoi apprendrais-je le néerlandais ?** s'insurge un médecin de Liège. **Qu'ai-je à faire de ce patois ? »**) : ici et là, la question linguistique continue de diviser les Belges.

Ouvertement — là où les deux communautés sont en contact, — *ou en creux — là où chacune* tend à s'enfermer dans sa spécificité, ignore *l'autre,* la brocarde de quolibets — bien des Wallons reprennent, en les flamandisant, les « histoires belges » de l'Hexagone et les retour*nent contre leurs compatriotes du Nord, en y* ajoutant au besoin quelques « histoires juives ». Clichés, préjugés, stéréotypes sont largement répandus : **« Les Flamands sont lourds »,** déclare une étudiante en médecine, qui se vante de n'en *pas connaître.* **« Si la marée noire s'était déversée à Zeebruge,** ajoute-t-elle, **mes camarades et moi y serions-nous allés ? »**

« Personne ne se comprend, dit M. Maurice-Pierre Herremans, vice-président du C.R.I.S.P. (7). ***Et personne ne comprend que personne ne comprenne pas.* Chacun fantasme l'autre. Les Flamands s'imaginent que les francophones constituent un groupe uni, prêt à les agresser. Les francophones ne cessent de dénoncer l' « impérialisme » flamand. Chacun ne voit que les torts de l'autre, qu'au demeurant il grossit. »**

Tout se passe donc comme si les innombrables dispositions légales qui reconnaissent les droits *de chaque communauté — et de chaque langue — n'avaient résolu aucune difficulté. Ou plutôt,* comme si chaque compromis, depuis plus d'un siècle, avait soulevé de nouveaux problèmes. Comme si le propre d'une loi était moins de supprimer un obstacle que d'en créer. Tant de *zèle législatif, un résultat toujours remis en* question : *n'est-ce pas l'indice d'un diagnostic mal* établi ?

Tout suggère, en effet, que le mal se situe ailleurs que là où l'on applique le remède, que *la question principale n'est pas dans le statut juridique de la langue, mais dans la situation existentielle (sociale, économique, politique) de* ceux qui la parlent. Et que la langue n'est que le lieu de fixation — *ou d'expression symbolique — de conflits qui germent dans d'autres secteurs* de la réalité.

(Lire la suite page 34.)

(4) *Le Soir,* 7 janvier 1978.
(5) *Ibid.,* 21 avril 1978.
(6) *Ibid.,* 19 janvier 1978.
(7) *Centre de recherche et d'information socio-politiques,* 35, rue du Congrès, 1000 Bruxelles. Nous ne saurions trop recommander les « *Dossiers* », ainsi que le « *Courrier hebdomadaire* » que publie le CRISP : ils sont indispensables à qui veut comprendre les réalités belges.

Erreur sur l'adversaire ?

NON AUX LETTRES DE LICENCIEMENT ÉCRITES EN FLAMAND !

Ce que confirme l'histoire.

A l'origine, le mouvement flamand, ou, plus exactement, le mouvement qui se développa en Flandre à la fin du dix-neuvième siècle, était moins régionaliste que social : né dans le nord du pays, le premier syndicat belge ne formula aucune revendication linguistique ; son programme, ses luttes (mille cinq cents grèves de 1900 à 1910) n'avaient d'autre objectif que l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Mais, par les hasards de l'histoire et la volonté des grandes puissances (Angleterre, Hollande, Prusse) qui avaient créé la Belgique, les patrons parlaient français et les ouvriers néerlandais : dès lors, les conditions existaient — encore fallait-il les mettre à profit — pour qu'à un moment ou à un autre la lutte contre la domination bourgeoise prît pour cible l'un des instruments de cette domination — le plus manifeste, sinon le plus important — la langue, précisément, que parlait la bourgeoisie.

Il est vrai qu'en Wallonie également d'autres travailleurs étaient opprimés — et peut-être plus durement, dans une région que l'exploitation du charbon rendait prospère et où s'édifiaient de grandes unités sidérurgiques (81 % des entreprises de plus de cinq cents ouvriers étaient localisées dans le Sud, contre 18 % dans le Nord).

Il est vrai aussi que les revendications sociales des travailleurs flamands auraient pu rencontrer les luttes de leurs camarades wallons, et le conflit opposer à une bourgeoisie — qui à l'époque était unie — un prolétariat sans divergences : la fusion en 1879 du **Vlaamse Socialistische Partij** et du parti socialiste brabançon n'appelait-elle pas à l'union tous les prolétaires du pays ?

L'appel ne fut pas entendu. Pouvait-il l'être ? Langue des patrons, le français était **aussi** celle du socialisme. Comme le néerlandais, langue des ouvriers, était **aussi** celle des curés. De ces prêtres de village, proches du peuple, qui partageaient sa misère et, parfois, ses révoltes. Mais qui, en même temps, contribuaient à les dévier. A leur donner une autre signification. Une autre direction. S'allier aux socialistes, aux « athéistes », c'était pactiser avec le diable.

Indifférents à l' « élite » — à ces intellectuels qui, eux aussi, revendiquaient le droit de s'exprimer en flamand — ces arguments portaient sur un prolétariat profondément marqué par le christianisme et qui trouvait dans ses vicaires d'ardents défenseurs de la justice.

Les socialistes wallons, de leur côté, ne comprenaient guère les aspirations de leurs compatriotes du Nord : « **C'est peut-être là que se situe la grande défaite du mouvement ouvrier belge,** estime Jean-Claude Garot, l'un des responsables de l'hebdomadaire **Pour. Le parti socialiste n'a pas repris à son compte les exigences flamandes : d'emblée, elles lui parurent suspectes** » Internationaliste, athée, il les jugea « réactionnaires » — régionalistes « manœuvrées » par les curés — et les ignora.

La tactique de la bourgeoisie

PLUS avertie, la bourgeoisie flamande comprit très vite l'intérêt qu'elle pouvait avoir à les soutenir : politiquement minoritaire, économiquement moins développée, elle se trouvait gênée dans son essor par la prédominance de la bourgeoisie francophone. En s'associant à ses propres objectifs les aspirations socio-culturelles du peuple, elle les désamorçait en partie : l'adversaire régional se substituait à l'ennemi de classe, l'exploiteur, c'était moins le patron que le Wallon.

Ainsi, parlant à la fois le langage du populisme, du christianisme (« **Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ** » fut son slogan) et du régionalisme (création dès 1924 du **Vlaams Economisch Verbond**, Association économique flamande, qui réclamait l'autonomie économique du Nord), elle se fixa un programme et se donna des instruments qui lui rallièrent de larges couches de la population.

Comme l'écrit le sociologue Michel Quévit, « **la problématique économique en Flandre est donc directement ramenée à une référence populiste dont l'effet positif est la création d'un consensus social vis-à-vis d'un adversaire commun qui se situe à l'extérieur de la communauté et dont l'indicateur est la langue. L'adversaire du peuple flamand, ce n'est pas la bourgeoisie industrielle flamande, mais bien la bourgeoisie francophone et tous ceux qui indistinctement parlent sa langue... Pour la bourgeoisie flamande..., le conflit social fondamental est un conflit de communauté à communauté** » (8).

Substituer un antagonisme à un autre, telle sera désormais la tactique de la bourgeoisie belge. Ou plutôt, d'une bourgeoisie qui, selon les circonstances et les enjeux, est flamande (ou wallonne) quand elle s'oppose à sa rivale, belge quand la colère populaire dresse contre elle l'ensemble des travailleurs (1960), cosmopolite quand elle abandonne aux multinationales l'avenir économique du pays.

« **Chaque fois que ses intérêts sont en jeu,** dit Mme van Hemeldonck, **la bourgeoisie brouille les cartes : un autre problème surgit, qui divise le mouvement ouvrier et paralyse les syndicats. Ce qui n'est pas difficile à obtenir dans un pays où cohabitent des communautés qui n'ont pas la même langue, que l'idéologie sépare (la Flandre reste très catholique :** « Un curé vaut vingt gendarmes », **dit-on) et qui vivent dans des régions d'inégal développement. Il y a toujours quelque facteur de mécontentement à exploiter.** »

Etrange parallélisme, en effet, qui, depuis un siècle, associe régulièrement à une situation de crise (économique ou sociale) des revendications qui, d'une façon ou d'une autre, recoupent, en la réactivant, l'opposition linguistique. Des luttes de classes qui se pensent et se parlent en termes de luttes de « races », des antagonismes bourgeois/prolétaires qui s'explicitent (s'idéologisent) en conflits Flamands/Wallons : c'est une constante de la situation belge.

Ainsi, en 1880, la montée du mouvement syndical s'accompagne d'un essor des revendications culturelles flamandes. En 1930, la crise mondiale désorganise l'économie belge — l'agriculture, l'industrie textile, qui prédominent en Flandre, sont particulièrement touchées, — mais c'est la querelle linguistique qui mobilise la population (lois de 1932) : « **Simple coïncidence ?** », demande Mme van Hemeldonck. En 1945, le capitalisme belge reconstruit activement son appareil de production, les syndicats protestent contre la pénibilité des conditions de travail, mais c'est la question royale qui oppose Flamands et Wallons.

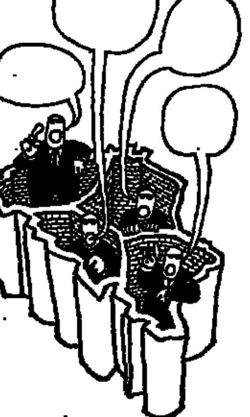
En 1950, les grandes banques — Société générale, groupe Launoit — commencent à se désintéresser des entreprises sidérurgiques wallonnes et investissent dans les assurances, l'immobilier, le tourisme : c'est alors qu'éclate la querelle scolaire (1954-1958).

A peine s'est-elle apaisée que le conflit linguistique rebondit (il se conclura, provisoirement, par les lois de 1963) ; mais c'est aussi l'époque où la crise s'aggrave dans les charbonnages de Wallonie, où le chômage augmente, où la politique d'austérité du gouvernement frappe de plein fouet la population (grève générale de 1960), où l'indépendance du Congo ramène en Belgique des milliers de « coloniaux » aigris et sans travail.

D'autres querelles (partage de l'université de Louvain en 1968), d'autres débats (révision de la Constitution en 1970), accapareront l'attention des citoyens. Sans que jamais on ne mette ces questions en relation avec une problématique beaucoup plus vaste, à la fois économique, sociale et politique.

Comme si un problème culturel n'était rien d'autre qu'un problème culturel. Quand son autonomie n'est jamais que relative. Quand c'est ailleurs que se nouent les conflits qui le provoquent et qui, traités en surface (au seul niveau des institutions), n'en finissent pas de l'entretenir. Même s'ils se posent en d'autres termes, comme c'est le cas depuis quelques années.

Quand un conflit en cache un autre...



Longtemps maîtresse du jeu, la bourgeoisie francophone dut peu à peu s'accommoder de l'essor d'une bourgeoisie flamande qui, dynamique et soutenue par l'ensemble de la population, réussit le décollage économique de la région. Un prolétariat assez peu revendicatif, dur à la tâche, une situation géographique favorable — un port, Anvers, en pleine expansion, — des terrains libres pour accueillir des installations modernes — autant de facteurs qui ne laissèrent pas indifférentes les sociétés multinationales.

Ainsi, de 1959 à 1969, 80 % des investissements étrangers en Belgique se fixèrent en Flandre ; sur mille quatre-vingt dix-neuf usines construites, six cent huit le furent dans le nord du pays (actuellement, un Flamand sur quatre travaille pour une société étrangère). Inférieur de 13 % à celui de la Wallonie avant 1950, le produit régional brut le dépasse maintenant de 13 %, et le niveau de vie s'est élevé : la main-d'œuvre flamande, dont les salaires sont supérieurs de 15 % à ceux de l'Allemagne de l'Ouest, est aujourd'hui la plus chère d'Europe (9).

Une économie en crise

UNE économie prospère, un Etat peu à peu « investi » et conquis (« **l'Etat C.V.P.** », dit-on, du nom du premier parti flamand, social-chrétien), une autonomie culturelle reconnue — la bourgeoisie flamande n'est-elle pas parvenue à ses fins ? Et ne faut-il pas chercher désormais du côté de la bourgeoisie francophone les raisons dernières (ou premières) des tensions qui opposent constamment les deux communautés ?

La réalité est plus complexe. Il n'est d'abord pas certain que le devenir économique de la Flandre soit aussi assuré que les chefs d'entreprise le croyaient il y a une dizaine d'années. La nouvelle division du travail à l'échelle internationale incite les firmes multinationales à investir dans d'autres régions du monde. Déjà des usines, des bureaux d'études américains et ouest-allemands ferment leurs portes : près de quatre cents entreprises, représentant cinquante mille emplois, sont actuellement en difficulté (10). Ce n'est pas le déclin, mais ce n'est plus l'expansion : les contradictions entre les intérêts des grands groupes financiers ne peuvent que s'accentuer.

D'autant plus que, contrairement à une opinion répandue, la bourgeoisie francophone n'a pas perdu sa suprématie financière : la proportion de la population régionale qui dispose de revenus supérieurs à la moyenne nationale est plus élevée en Wallonie (57,3 %) qu'en Flandre (55,8 %) et à Bruxelles (72 %) que dans le reste du pays (11). C'est dans la capitale, où résident 37,4 % de la classe dirigeante, que se trouve près de la moitié (44,7 %) de la fortune mobilière de cette classe (27,3 % en Wallonie, 27,8 % en Flandre).

A cette première source de conflit — un conflit qui fait « tache d'huile », lui aussi, et se répercute, indirectement, sur les plans culturel, linguistique, institutionnel, comme dans les relations quotidiennes entre les communautés — s'en ajoute une autre : le déclin économique de la Wallonie.

Dès 1957, des charbonnages ferment — en vingt ans, la production baisse des deux tiers, l'emploi des trois quarts, — puis c'est la sidérurgie qui est atteinte, la métallurgie, le textile. A Charleroi, Liège, Namur, des usines périclitent, des entreprises déposent leur bilan : chaque année, le nombre de chômeurs s'accroît de vingt mille personnes dans le secteur industriel. Au total, plus de cent mille travailleurs ont perdu leur emploi. Et la région, qui connaît une forte dénatalité (A. Sauvy le signalait déjà en 1962), voit sa population émigrer.

L'histoire ne se répète peut-être pas, mais les mêmes causes produisent les mêmes effets : ici et là — dans les milieux patronaux et syndicaux — l'idée prend corps d'une nécessaire autonomie régionale. S'appuyant sur le mécontentement populaire — qui accuse la Flandre de s'être enrichie aux dépens de la Wallonie, — des hommes d'affaires créent dès la fin de la seconde guerre mondiale un Conseil économique wallon (C.E.W.) : « **75 % de (ses) membres,** précise M. Quévit, **sont des industriels ; la création du C.E.W établit l'alliance entre une fraction de la bourgeoisie industrielle qui possède des intérêts en Wallonie et les forces socio-politiques de la région** » (12).

L'aggravation de la situation économique et la persistance des conflits culturels contribuèrent au mûrissement du projet « communautaire ». Le pacte d'Egmont (1977), les accords de Stuyvenberg (janvier 1978), en ont fixé les principes et les modalités d'application. Non sans peine, puisque des désaccords ne cessent de surgir, que les porte-parole du gouvernement attribuent à des erreurs de traduction (13)... Le roi lui-même, dans un avertissement solennel, a mis en garde les partis contre les dangers d'une «régionalisation confuse » (14).

Malgré tout, la « pacification », comme on dit en Belgique, n'a-t-elle pas quelque chance d'aboutir ? A première vue, les prochaines institutions devraient satisfaire les uns et les autres : pourvue d'une Assemblée législative (le Conseil régional) et d'un exécutif (le Conseil ministériel des affaires régionales), chaque région se voit confier un certain nombre de compétences dans les domaines qui la concernent directement : aménagement du territoire, urbanisme, logement, santé, politique industrielle et énergétique.

Un enchevêtrement d'institutions

MAIS de nombreux problèmes restent en suspens : quel sera le pouvoir réel d'une région dont les ressources financières proviendront essentiellement des « dotations » gouvernementales ? Selon quels critères déterminera-t-on le caractère régional ou national d'une mesure économique ? Des conflits de compétence ne vont-ils pas surgir entre les instances nationales, régionales, sous-régionales ? Beaucoup le craignent, quelques-uns en sont convaincus : « **Nous allons vers encore plus de bureaucratie,** estime le sénateur Lod Claes ; **les citoyens s'y retrouveront encore moins, leur mécontentement grandira** ».

La régionalisation, une manœuvre de diversion ? « **Sans doute,** répond Jacques de Decker, chroniqueur au Soir. **Les vrais maîtres du jeu jouent les Ponce Pilate : ils s'abritent derrière un enchevêtrement d'institutions à l'intérieur desquelles chacun se perdra. Personne ne saura plus qui est responsable de quoi** ».

D'autres voient moins dans la régionalisation un alibi qu'un instrument politique au service des puissances d'argent : « **La crise économique (la Belgique a le taux de chômage le plus élevé d'Europe : 10 %) et la restructuration en cours du capitalisme exigent un pouvoir central fort,** dit J.-C. Garot (15) ; **mais les mouvements fédéralistes qui agitent le pays depuis des décennies rendent cette tâche difficile. D'où le compromis actuel : en décentralisant les questions culturelles, en créant une multitude d'institutions, l'Etat satisfait à la fois les revendications des citoyens en matière de statut personnel (enseignement, santé) et l'appétit de pouvoir des partis : chacun — le P.S.B. en Wallonie, le C.V.P. en Flandre — sera maître chez lui** ».

Mais, dans la mesure où le pouvoir central sera lui-même partagé entre socialistes et sociaux-chrétiens, la région, selon notre interlocuteur, n'aura d'autre fonction que d'appliquer à l'échelle locale les décisions du sommet. Si bien qu'on ne régionaliserait pas : on démultiplierait et l'on créerait une pyramide : « **Les pouvoirs régionaux se contenteront de gérer la crise d'une façon différenciée** ».

Il est certain que le patronat, qui possède des intérêts dans toutes les régions du pays, n'est nullement partisan d'une véritable décentralisation — celle qui, en assurant une plus large démocratie, donnerait aux citoyens une plus grande maîtrise de leur destin.

Il est certain aussi que le parti socialiste, qui est déjà prépondérant en Wallonie, n'envisage pas de remettre sérieusement en cause le pouvoir du capital : « **Il y a longtemps que nous ne prétendons plus que la propriété, c'est le vol,** dit en souriant M. A. Cools, coprésident du P.S.B. **Nous sommes réalistes : notre objectif est de supprimer les excès du capitalisme. La décentralisation nous permettra de développer le secteur public (crédit, politique énergétique), d'encourager les petites et moyennes entreprises, d'assainir les sites industriels. L'essentiel est de redonner aux Wallons le goût du risque** ».

Opposé à tout « **aventurisme** », le parti socialiste, « **qui n'a pas de CERES, mais simplement deux ou trois contradicteurs aigris** », se sent « **assez proche de la social-démocratie allemande** ».

La régionalisation se contentera-t-elle de déplacer les vraies questions au lieu de contribuer à les résoudre ? Sans doute est-il excessif de prétendre, comme M. L. Outers, que « **la Belgique tourne en rond depuis cinquante ans** » ; mais il est clair que, aujourd'hui comme hier, les partis politiques évitent d'aborder les grands problèmes de l'heure qui, par delà les clivages linguistiques, religieux ou géographiques, concernent l'ensemble du peuple belge.

Qu'à Bruxelles, par exemple, vingt-cinq mille emplois industriels aient été supprimés en deux ans, que cent trente mille habitants, chassés par la spéculation foncière, aient été contraints, depuis cinq ans, de se replier dans la périphérie, que la ville — encombrée de tours et de parkings, traversée de tunnels et de souterrains — ait été « **adaptée à l'automobile** » au détriment de la vie de ses habitants (16), cela ne paraît pas préoccuper outre mesure les représentants de la communauté francophone — si prompts, par contre, à mobiliser l'opinion contre l'ouverture de quelques guichets supplémentaires dans une maison communale, ou le nombre « **excessif** » d'huissiers néerlandophones dans un ministère.

« **Au lieu de se regrouper névrotiquement dans un parti linguistique et de se déchirer avec « ceux d'en face »,** observe un enseignant, **ne ferait-on pas mieux de créer un front uni des Bruxellois ?** »

Que des centaines d'entreprises, en Flandre comme en Wallonie, soient menacées de liquidation n'incite pas les syndicalistes à surmonter leurs divergences. Il arrive souvent que, faute de s'entendre, les sections (francophone, néerlandophone) d'une même usine se réunissent dans des salles séparées ou que les fédérations régionales d'un même syndicat adoptent des propositions contraires :

« **Lors d'un récent conflit,** dit Jean Doyen, l'un des responsables de la centrale chrétienne C.S.C., **nos camarades de Gand et d'Anvers ont accepté les propositions patronales, alors que ceux de Charleroi et de Herstal les rejetaient. Quand la classe ouvrière n'est pas unie...** »

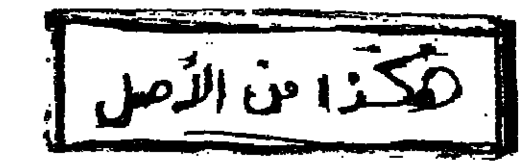
Loin de « pacifier » les esprits, la régionalisation, en cristallisant les différences, ne risque-t-elle pas d'accroître les divisions des Belges ? « **A peine avons-nous réussi à démolir un mur,** dit Pierre Mertens, romancier et journaliste, **nous nous dépêchons d'en reconstruire un autre. Comme si quelque malédiction nous condamnait à nous enfermer dans des ghettos. Ou à nous inventer de petits drames provinciaux. Nous vivons en pleine Absurdie !** «

Pessimisme excessif ? Ici et là, par-delà leurs différences, ou plutôt les assumant pleinement, sans différends, des groupes se forment ; de jeunes Belges se retrouvent dans des luttes communes : contre la répression policière et patronale, contre l'injustice sociale, pour la libération des femmes. « **Les clivages d'origine linguistique ne (les) affectent guère,** constate le sociologue Claude Javeau. **Chacun parle sa langue, sans complexe, et il existe de plus en plus de gens qui, s'ils éprouvent des difficultés à se parler, en arrivent cependant à se comprendre de mieux en mieux** » (17).

Leur contestation « **des ordres, des enfermements, des climatisations cauchemardesques** » a-t-elle des chances de se développer ? Dans un pays où 56 % de la population, d'après de récents sondages, déclare ne pas s'intéresser à la « politique », la question reste posée.

(Dessins de Plantu.)

(8) M. Quévit, *les Causes du déclin wallon*, éditions Vie ouvrière, 305, avenue Van-Volxem, 1190 Bruxelles, 311 pages, 1978.
(9) Cf. le supplément du *Monde* sur la Flandre, 20-21 février 1977, notamment l'article de Michel Boyer.
(10) *Ibid.*
(11) P. Duvivier, *la Répartition de la fortune mobilière en Belgique*, CRISP, 1972, 23 pages. Du même auteur, *Revenus et impôts*, CRISP, 1976, 25 pages.
(12) P. Duvivier, *la Répartition*... (voir note 11).
(13) *Le Soir*, 7 janvier 1978.
(14) *Le Monde*, 24 décembre 1977.
(15) Cf. P. de Vos, « *Le 1er mai le plus maussade de l'après-guerre* », *le Monde*, 2-3 mai 1978.
(16) Cf. le supplément du *Monde diplomatique* sur Bruxelles, numéro de février 1978.
(17) « *Une autre Belgique* », *les Nouvelles littéraires*, octobre 1976.



CINÉMA POLITIQUE

Masses et médias

Sociologues de la communication et expérimentateurs sociaux venus d'horizons divers se sont récemment réunis à Cambrils (Espagne) pour réfléchir en commun aux « initiatives » populaires de résistance aux mass media (1).

Avec force détails, certains participants évoquèrent à cette occasion l'imagination dont font preuve les classes populaires pour discourir contre un pouvoir autoritaire (les cas du Portugal, du Brésil, de l'Espagne et des pays de l'Est furent notamment rappelés). D'autres conférenciers décrivirent l'habileté et l'inspiration de quelques « minorités opprimées » (prisonniers, homosexuels), pour constituer des réseaux d'information, de renseignement, de contact. Plusieurs congressistes, enfin, s'interrogèrent (cf. ci-dessous les propos d'Alfred Willener) sur l'efficacité des médias dits « de rechange » (vidéo-radios libres, cinéma militant...), qui, par l'allégement technique qu'ils impliquent et à cause de leur faible coût d'utilisation, semblent souvent mieux aptes à favoriser, à intensifier la « communication populaire ».

Il apparut cependant que de nombreux participants concevaient les médias comme des sortes de conducteurs neutres pouvant supporter des messages « alternatifs » (comme on le dirait d'un courant), et que leur revendication oppositionnelle se résumait en somme au désir de s'emparer des médias pour leur imposer un message identique quoique de contenu contraire. Certains eurent du mal à admettre que tout « contraire » possède la structure du « même », que tout « contre-pouvoir » est encore pouvoir, et que toute solution à la crise de la communication qui relèverait d'une « pensée symétrique » se condamnerait à rester enfermée dans les labyrinthes élémentaires de la tautologie. Le « message prolétarien » opposé au « message bourgeois » ne constitue guère, on le sait, une perspective ; comme l'avait déjà compris le théoricien de l'art (malheureusement peu connu) Serguei Tretjakov, qui, dès les années 20, lançait cet avertissement à l'adresse de ses camarades bolcheviques : « Méfiez-vous des automatismes de pensée : il y avait un Etat bourgeois, il est devenu prolétarien ; il y avait une industrie bourgeoise, il existe une industrie prolétarienne ; il y avait un art bourgeois, il y a, paraît-il, un art prolétarien ; il y avait un Tolstoï bourgeois, on réclame aujourd'hui un Tolstoï prolétarien ; poursuivez ce raisonnement symétrique jusqu'à l'absurde et vous obtiendrez des Eglises prolétariennes, et même... des tsars prolétariens ».

L'absurde donc, l'excès parfois desille ; c'est ce que Paolo Fabbri proposa d'obtenir au moyen de la « guérilla sémiotique » (dont il expose ci-dessous le fonctionnement) tandis que Jean Baudrillard exprimait son scepticisme à l'égard de quelque tactique que ce soit. Cette position extrême (probablement la plus lucide) serait la seule possible puisque, selon Baudrillard, à l'époque du simulacre généralisé qu'est la nôtre, toute communication se neutralise (le sens se perd) et se disperse dans cette substance spongieuse que sont les masses, fosse sombre et silencieuse où viennent enfin mourir le politique et le social.

IGNACIO RAMONET.

(1) Organisée par le Comité international de recherches en communications de masses, et présidée par le professeur espagnol José Vidal-Beneyto, la conférence internationale sur les « Alternatives populaires aux moyens de communication de masse » s'est tenue à Cambrils (Espagne), du 25 au 30 mai dernier.

Ite massa est...

NOUS sommes dans une société de la communication, c'est vrai, mais il faut savoir qu'il existe des sociétés où il n'y a pas de communication ; celle-ci ne commence d'exister que dans les sociétés où quelque chose est radicalement perdu. Une généalogie de la communication nous apprendrait qu'elle commence à avoir lieu *(et à poser un problème crucial pour toute la socialité)* à partir du moment où les conditions du social sont dégradées, où il y a une dissolution des structures symboliques, etc. *Pour imaginer un au-delà de la communication,* il convient de savoir qu'il existe un en deçà ; des sociétés ont fonctionné sans se poser du tout le problème de la communication ; et elles fonctionnaient bien mieux que *la* nôtre.

Nous vivons également convaincus que la communication, l'information, produisent du *sens*, et que c'est sur ce sens-*là (entendu comme contenu) que repose* la socialité, l'échange... On sous-entend, bien sûr, que ce sens est manipulé par les classes dominantes, qu'on n'arrive pas à le contrôler, mais qu'il existe un *« correctif » possible qui serait, disons,* la ressaisie de ce sens par le « prolétariat ». Il y aurait donc une *moralité* du sens ; et certains imaginent qu'on pourra moraliser la communication en choisissant *entre ce que Paolo Fabbri appelle,* ironiquement, « le diable et le Bon Dieu ». Personnellement, je considère que l'information, dans sa forme la plus achevée (qui est celle qui nous est faite aujourd'hui), *ne produit pas de sens ;* au contraire, elle détruit le sens, elle le dissout. Car nous sommes dans une situation d'immoralité totale où nous ne pouvons plus distinguer le « bon » sens du « mauvais » sens (comme le suppose encore Alfred Willener, et comme le croyait Marx), *on ne peut même plus distinguer* celui qui émet de celui qui reçoit, et cette *indistinction,* entretenue par l'irruption des médias, constitue une des caractéristiques essentielles du système. On vit donc dans *un monde où il y a de plus en plus de* communication et, paradoxalement, de moins en moins de *sens*. Aujourd'hui, entre le réel et le signe, entre la réalité et les médias, il n'y a strictement plus de *différence ; nous sommes dans ce qu'on* peut appeler un *univers de la simulation.*

Notre culture a fonctionné, depuis la Renaissance, sur le *principe de réalité,* une sorte de configuration mentale qui fait que les *choses* ont valeur d'objectivité, qu'il est possible de parler de *vérité des choses, qu'on peut dire « la vérité est quelque part et en cherchant bien on la trouvera ».* Ce principe-là est efficace puisqu'il autorise des comportements et des pratiques qui ont été « naturellement » *les nôtres durant longtemps ; mais ce* n'est qu'*un modèle* (mis en place au moment où l'espace perspectif s'imposait comme règle absolue de la représentation) et, aujourd'hui, le système lui-même y met *fin* en nous entraînant dans une *simulation* tous azimuts. Nous passons du principe de réalité, qui était le dispositif stratégique général du pouvoir, à un autre dispositif général : celui de la *simulation.* Et toutes les réponses (objectives, en termes de contradictions, de luttes *sociales,* etc) qui *répondaient* à la stratégie du principe de réalité cessent d'être valables sur le nouveau terrain (celui de la simulation) où le système lui-même s'est placé et nous a placés. Là, il faut *des réponses originales ;* on ne peut essayer de ramener la simulation sur le terrain politique car ce serait une solution régressive.

DANS cet univers de la simulation, ce qui échappe tout de même au système, ce sont les *masses* (1). Un des plus importants clichés, stéréotypes, de la sociologie de la communication repose sur *l'idée que les masses sont aliénées,* manipulées, mystifiées et mystifiables à merci, qu'elles l'ont toujours été, mais que peut-être, grâce aux sociologues de gauche, elles ne le seront plus, elles « prendront conscience » et *iront* vers des lendemains qui chantent. C'est là un *stéréotype* très dangereux. L'hypothèse de la passivité des masses fausse les problèmes qui se posent en communication ; je considère, au contraire, qu'il y a dans cette existence aveugle des masses, non pas du *tout une abjection, ou une aliénation,* mais un *refus* de sens ; c'est ainsi que les masses (qui sont produites par l'information) résistent aux médias : *elles ne répondent pas.* Le drame du pouvoir en *place, son problème crucial,* c'est que les masses ne répondent plus ; et il faudrait analyser ce silence comme un *défi,* car si le pouvoir est production de sens, alors les masses, par leur mutisme, y *résistent et, par là même, mettent en* échec, radicalement, le pouvoir. Et il ne faut pas espérer en l'*inconscient* des masses (c'est encore un stéréotype que celui de croire que si les masses n'ont *pas de prise de conscience, elles ont* un « inconscient » qui se révélera peut-être « révolutionnaire » si on a d'autres moyens de le brancher, ou de se brancher dessus), non, les masses ne constituent pas un pôle de branchement, *elles constituent* un pôle d'absorption, de *neutralisation* ; tous les messages qui leur parviennent, au travers des médias sont neutralisés ; qu'ils soient révolutionnaires, réactionnaires, subversifs, capitalistes, etc., aucune espèce de différence puisque ce qui est *neutralisé,* c'est la formation même du sens.

Les masses constituent aujourd'hui ce qui met fin à la représentation, au principe de réalité et à tous les systèmes qui *prétendent parler en leur nom.* Aveuglément, par leur silence, les masses sont déjà, d'une certaine façon, dans le *transpolitique* ; elles périment ainsi tout projet politique qui voudrait les prendre en *charge.*

JEAN BAUDRILLARD,

sociologue, université de Paris-X.
(Propos recueillis par I. R.)

(1) « Masses » n'est pas ici un concept sociologique ; il ne s'agit pas de tel ou tel groupe social ; c'est nous tous, c'est tout le monde ; on fait masse dans la mesure précisément où on échappe au référentiel du sens pour venir se *situer dans une indistinction* qui caractérise l'univers de la simulation.

Images antidotes

ON rencontre de plus en plus de caméras de contrôle qui transmettent leurs images sur des moniteurs de surveillance, dans les magasins, les garages, les lieux publics. *La vidéo sert donc,* aussi, à *surveiller* ; on est loin de l'idyllique adage qui en faisait une fenêtre ouverte sur le monde. *Mais* ce double aspect de la vidéo (surveillance/fenêtre) n'est pas forcément contradictoire, neutralisant ; bien compris, il peut être mis à profit par des utilisateurs perspicaces.

Imaginons, par exemple, les membres d'un groupe de base (parti, syndicat...) faisant leur propre film (par opposition aux films produits par leurs dirigeants ou aux émissions de la télévision d'Etat). Deux possibilités se présentent à eux : 1) Enregistrer une bande vidéo pour aller plus loin, pour clarifier et développer leurs positions propres ; 2) Agir *hors enregistrement,* dans l'action militante, encouragés par l'émission qu'ils viennent de voir ; ou agir avec enregistrement, en passant à l'autosurveillance par la critique de ce qui a été réalisé, en comparaison avec les activités d'autrui.

Ce désir d'expression audiovisuelle peut donner lieu au meilleur comme au pire. Le meilleur, c'est la possibilité d'une *praxis* qui permet non seulement l'*éclosion (la créativité)*, mais un développement *(se transformer)* inconcevable sans ce *tiers* qu'est le médium. Le pire, c'est *la mise-en-abîme pour* elle-même ; c'est la pente classique du « prendre le moyen pour le but » et l'enfermement dans l'activisme à un niveau trop imaginaire, dans un ghetto.

Sans une *image* d'un monde autre, le groupe de base ne peut prendre conscience de tout ce qui lui manque, ni de tout ce qu'il pourrait faire pour parvenir à ses fins, une fois celles-ci *conçues. Je souligne cette possibilité* stratégique apportée par le médium : la vidéo est un appareil à images qui stimule la *formulation* et donc la *formation d'images sociales de rechange.* Telle sera, du moins, la praxis dans des conditions de diminution de l'aliénation. On peut alors envisager le contraire du cercle vicieux de l'aliénation (plus je produis en situation d'aliénation, et plus le *feedback* des objets aliénés va m'aliéner encore), comme une sorte de spirale ascendante.

Tous ceux qui se voient et s'entendent pour la première fois sur un enregistrement sont terrorisés. D'abord au moment où ils sont confrontés avec la caméra (généralement un peu moins avec le micro), ensuite, et surtout, à la vue du résultat. Ils se sentent dépouillés de leur défense, ils se voient tout d'un coup de l'extérieur et se jugent avec les mêmes yeux qu'ils jettent habituellement sur autrui *(« Quelle horreur ! J'ai tel défaut que je constate et condamne souvent sur Untel. »)* De l'image que l'on voit de soi, on passe à l'image de soi qu'on voudrait avoir. Du fait de sa virulence, de sa variabilité, l'image-vidéo est donc active parmi nous. Elle restitue, certes passivement, un enregistrement de vie ; cela nous regarde, aux deux sens du terme, et donc nous *transforme.*

De nombreuses études ne cessent d'*indiquer à quel point* la télévision produit des phénomènes d'*identification* (aux vedettes, aux personnages, aux présentateurs, *etc.*), *mais peut-être* est-il temps d'envisager le phénomène d'*altérification* : cette transformation de soi, et des autres, grâce au processus de production (ou simplement de réception) et de discussion d'images audiovisuelles. Se voir comme on voit les autres, se confronter avec une image projetée sur un écran de type télévision (mais qui n'est pas, justement, de télévision). Produire une *émission* soi-même, alors que nous sommes si fréquemment alimentés comme des oiseaux dans un nid, voilà qui est différent. On ne peut entrer dans un cycle nouveau que dans la mesure où on a la volonté de sortir du cycle précédent ; d'où la nécessité, l'urgence des *images antidotes :* la vidéo (Vidéo-Tape = V.T.) constitue une anti-télévision (V.T. contre T.V.). On combat un phénomène par un phénomène de même nature mais qui inverse le précédent.

Là est déjà une part d'action, une *phase de désintoxication (y compris* antidoctrinale) dont l'importance varie, évidemment, selon les pays et le degré d'intoxication des milieux concernés.

ALFRED WILLENER,

professeur à l'Institut de sociologie des communications de masse, université de Lausanne.
(Propos recueillis par I.R.)

POUR UNE GUÉRILLA SÉMIOTIQUE

ON s'en prend souvent aux mass media avec des techniques paléo-glotiques ; des mots très anciens servent à analyser des phénomènes qui nous *dépassent très franchement, quand il faudrait* forger des *concepts* nouveaux pour approcher plus intelligemment l'effet *dévastant* des médias.

Nous, *sémioticiens* du langage, nous sommes radicalement opposés au modèle *économique de la théorie de la communication* ; à des termes comme « production » de sens par exemple, car le **sens** ne fonctionne pas sur le modèle de l'économie. Dans le **sens** nous trouvons ceci : *provocation, défi, sublimation, falsification,* parodie, fascination, etc. ; aucune de ces catégories n'est économique. Il faudrait, d'autre part, imaginer différemment la relation au **signe**. Longtemps, *on a considéré* que les signes étaient des « systèmes de représentation » ; on se fondait pour soutenir *cela sur* une vieille idée de linguistique ; mais la linguistique, Dieu merci, n'en est *plus là.*

Aujourd'hui, nous considérons le langage comme un ensemble d'**actions,** de **passions,** de **tactiques** et de **stratégies** de pouvoir ; c'est un ensemble de **modalités** (concernant *notamment les idées* de savoir, devoir, vouloir, croire, être, *paraître,* vérité, faux, secret...). C'est, en tout cas, un système où il n'y a pas de signes qui *renvoient* à un **monde réel** quelconque ; ce système opère à partir des positions d'un énonciateur *qui évacue* le problème de la **subjectivité** et de l'**intentionnalité** grâce, justement, au fonctionnement du langage.

Nous proposons donc de changer la **théorie** de la communication en adoptant un système où, seuls, seraient pris en charge les **actes** du langage et les **modalités de l'énonciation ;** *cela nous* indiquerait à quel niveau on doit *comprendre* ce qui est dit. Ainsi, et seulement ainsi, pourront être lus les **guillemets,** la **parodie** et la **simulation ;** ces expressions dominantes du monde *d'aujourd'hui.*

Après réflexion sur ces questions, nous avons constitué avec des étudiants de l'université de Bologne et des collaborateurs de Radio-Alice un *séminaire de travail sur la* **Falsification.** On s'est intéressé, très sérieusement à ces signes particuliers de la communication que *sont les passeports,* les billets de banque, les cartes de crédit, les reçus de téléphone, etc. Nous avons lu ces éléments avec les concepts de la nouvelle sémiotique ; *nous avons tenu compte non des* ***signes*** *mais des* **modalités** d'énonciation de ceux-ci ; ainsi, pour nous, un billet de banque n'est pas seulement un signe, mais surtout le résultat d'une **guerre** entre les faussaires et l'Etat *qui transforme chaque* billet en une véritable forteresse *sémantique* truffée de codes complexes de protection contre les fraudes.

A la merci de la technique

A propos de billets de banques, précisément, nous avons consulté tous les *travaux d'*Interpol sur la falsification *de la monnaie et sur les techniques de* protection mises au point. Nous avons appris de la sorte, dans un rapport d'Interpol, que le système de reproduction offset avait énormément favorisé *la falsification. Cela se comprend ;* car, aujourd'hui, les *« coupons-valeurs »* sont très nombreux puisque les billets *de banque* (qui ont chassé le référent-étalon : l'or) sont de plus en plus chassés par de nouveaux *papiers-valeurs* (cartes de crédit, chèques-restaurant, *« bons »* de toutes sortes...) qui ne possèdent pas les **signes de sécurité** incorporés aux billets bancaires ; une petite entreprise qui émet des « bons » *ne peut,* pour des raisons de coût, les munir des dispositifs non falsifiables de *la monnaie. Cette entreprise est donc à la merci d'un médium offset.*

Mais on est déjà loin, et d'autres médias plus perfectionnés existent actuellement ; lors d'une réunion confidentielle tenue *en 1976, Interpol a demandé aux industriels de ne pas introduire* dans le marché les photocopieuses en couleur et en relief (qui sont prêtes) parce que *l'organisation ne saurait comment lutter contre* les falsifications que cela provoquerait. Ainsi l'avancement des techniques est en train de détruire sous nos yeux des référents qui paraissaient incontournables. *Les signes mêmes qui nous différencient* en tant que personne, en tant qu'individu : les **passeports** par exemple, qui établissent et garantissent qui nous sommes, ne sont plus du tout protégés *dans leur unicité. Un passeoprt, aujourd'hui, c'est n'importe quel passeport.* Les **tampons** qui garantissent l'authenticité des documents, ces tampons qui sont parfois l'Etat lui-même, nous savons les *reproduire en quelques minutes* au moyen d'un matériel bon marché, en plastique, vendu *aux enfants* : au lieu *de projeter des images* de Walt Disney vous projetez le tampon de la *préfecture et vous le reproduisez très facilement.* Les étudiants de mon groupe ont voyagé régulièrement entre Bologne-Paris-Berlin avec de faux passeports et de faux tickets de train (car les tickets *de train sont* aussi très faciles à falsifier).

Nous savons également falsifier les clefs de voiture, les compteurs d'électricité, les factures, les tickets de cinéma, etc., ainsi, bien entendu, que les billets de banque, qui n'ont plus de *secrets pour nous.*

Pourquoi avoir fait cela ? Certains de nos étudiants croyaient naïvement qu'on était en train de mettre au point un *système généralisé de sabotage contre* l'Etat, qu'on allait abattre l'Etat avec ce procédé. En fait, nous étions *simplement en train de pratiquer* ce que *j'appellerai une* ***guérilla sémiotique.*** Devant un système où le référent a disparu et qui, comme le dit Baudrillard, est saisi *d'une folie de* ***simulation,*** *nous avons été tenté de lui répondre,* **ironiquement,** par excès. Nous avons voulu le pousser à l'extrême : par une *pratique humoristique (et non pas une pratique de détournement).* La falsification n'était pour nous qu'une petite **parabole** de la simulation généralisée dans laquelle nous vivons. Parabole d'un système qui se mord la queue puisqu'il construit des machines de plus en plus perfectionnées qui favorisent la dispersion des règles de sécurité imposées naguère pour garantir sa propre existence. Nous avons poussé à bout la logique parodique du système après une longue réflexion sémiotique.

La théorie, la mise au clair de concepts nouveaux, a *précédé* notre pratique ; *et cela est important, car il ne faut pas rêver que d'une pratique* quelconque sortent des concepts tout prêts, comme Minerve toute armée de la tête de Jupiter. Non, il faut commencer par la théorie ; reprendre les livres de *logique ; réfléchir, dépoussiérer les vieux* concepts qui nous empêchent de lire notre monde déjà nouveau. Et nos pratiques subversives seront changées.

PAOLO FABBRI,

sémioticien, université d'Urbino (Italie).
(Propos recueillis par I. R.)

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat des forces de l'ONU sur le Golan et à Chypre

PAR quatorze voix contre zéro, la Chine ne participant pas au vote, le Conseil de sécurité a prorogé le 31 mai pour une nouvelle période de six mois le mandat de la force des Nations unies chargée d'observer le dégagement dans le Golan. La résolution adoptée à ce sujet demande aux parties intéressées d'appliquer immédiatement la résolution 338 du Conseil et prie le secrétaire général de présenter à la fin des six mois un rapport sur l'évolution de la situation.

D'autre part, le 16 juin, le Conseil a adopté une résolution renouvelant jusqu'au 15 décembre 1978 le mandat de la Force des Nations unies à Chypre. Le texte a été approuvé par quatorze voix, la Chine n'ayant pas participé au scrutin. Le Conseil prie le secrétaire général de poursuivre sa mission de bons offices, de l'informer des progrès réalisés et de lui présenter un rapport sur l'application de la résolution d'ici au 30 novembre 1978.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, avait eu le 22 mai des entretiens avec le président Kyprianou de Chypre et M. Denktash, chef de la communauté turque, puis, les 3 et 6 juin, avec les premiers ministres turc et grec pour discuter des perspectives d'une reprise des négociations. Il n'avait pas été possible de fixer les modalités d'une rencontre à New-York entre les parties intéressées.

Les activités de la Force des Nations unies au Liban

Selon le sixième rapport intérimaire sur la Force des Nations unies au Liban (FINUL), que le secrétaire général a adressé au Conseil de sécurité le 13 juin, la quatrième et dernière phase du retrait des forces israéliennes s'est achevée comme prévu le 13 juin. Le document fait état des entretiens qui avaient eu lieu entre M. Roberto E. Guyer, secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, et les parties en cause au sujet de l'application des résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité. Il fait état, en particulier, des accords conclus entre l'O.L.P. et le président Sarkis d'une part, et entre l'O.L.P. et la FINUL d'autre part. Ce dernier accord prévoyait le transit de fournitures non militaires à des groupuscules palestiniens se trouvant encore dans la zone d'opérations de la FINUL.

Dans une note adressée au secrétaire général le 13 juin, Israël l'a informé du retrait de ses dernières troupes du Sud-Liban tout en mettant la FINUL en cause. Le secrétaire général a rejeté les « *allégations* » israéliennes en déclarant que la tâche de la FINUL « *n'a certainement pas été facilitée* » par la décision du gouvernement israélien de ne pas lui transmettre le commandement dans le reste de la zone d'opérations.

NOTIFICATIONS GOUVERNEMENTALES. — *Le délégué permanent adjoint du Zaïre aux Nations unies a adressé le 18 mai une lettre au secrétaire général accusant l'Angola de complicité dans les événements du Shaba.*

— Le délégué permanent d'Israël, de son côté, a fait parvenir au président du Conseil de sécurité le 6 juin une lettre de protestation contre l'attaque menée contre un autobus à Jérusalem le 2 juin.

— Le 6 juin également, le Vietnam a adressé au secrétaire général une déclaration du ministre des affaires étrangères sur la question de la population hoa (chinoise) au Vietnam. Le 7 juin, Hanoï lui a adressé une nouvelle note au sujet du différend avec le Kampuchea démocratique.

DROITS DES PALESTINIENS. — *Devant le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le représentant de l'O.L.P. a accusé, le mois dernier, les Israéliens d'avoir* « intensifié au cours des dernières semaines leurs actes de brutalité contre les habitants de la rive occidentale et de Gaza ». *Le comité a approuvé les préparatifs en vue de la commémoration d'une journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.*

APARTHEID. — *Le comité spécial contre l'apartheid a organisé le 30 mai un séminaire consacré à l'accroissement de l'arsenal militaire sud-africain et aux projets nucléaires de l'Afrique du Sud. Il a d'autre part, approuvé le 13 juin les dispositions en vue de la journée internationale de solidarité avec la population en lutte d'Afrique du Sud qui a ensuite été célébrée le 16 juin à New-York. Le comité a aussi pris connaissance d'un rapport d'écoute de la radio des Nations unies à destination de l'Afrique du Sud dont les programmes ont été récemment inaugurés. Il a approuvé un rapport sur l'apartheid dans le sport, et fait le point de l'Année internationale contre l'apartheid qui a débuté le 21 mars.*

NAMIBIE. — *Le Conseil des Nations unies pour la Namibie a décidé, le 7 juin, de procéder à un recensement de la population de Namibie, estimant que le chiffre publié par l'Afrique du Sud n'était pas* « correct ». *Le Conseil a aussi décidé d'envoyer une mission auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire pour leur demander de participer au programme d'édification de la nation namibienne.*

DECOLONISATION. — *Le sous-comité des petits territoires du comité de la décolonisation a poursuivi ses travaux ces dernières semaines en étudiant la situation à Sainte-Hélène, dans l'île de Guam, dans les îles Gilbert et les Nouvelles-Hébrides. Il a adopté son rapport sur les îles Salomon, Tuvalu, les Bermudes, Montserrat et les Samoas américaines. A propos du sort de l'île de Guam, les Etats-Unis ont précisé que le référendum constitutionnel aurait lieu le 7 novembre prochain dans l'île. Selon le délégué américain, Guam fait partie intégrante des Etats-Unis et la Constitution n'a pas envisagé de changements à ce statut.*



NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

CONSEIL DE TUTELLE. — *Le Conseil de tutelle, qui avait ouvert sa quarante-cinquième session le 15 mai, a consacré ses travaux à l'examen de la situation dans le territoires des îles du Pacifique, ou Micronésie, le seul qui soit encore sous tutelle (sous l'administration des Etats-Unis). Un référendum doit avoir lieu le 12 juillet aux îles Marshall et Caroline, pour permettre aux populations de se prononcer sur le projet de Constitution des Etats fédérés de la Micronésie. La fin de l'accord de tutelle est prévue pour 1981 par l'autorité administrante. Le délégué américain a fait valoir qu'il appartient aux Micronésiens eux-mêmes de décider de l'unité politique du territoire. Déjà, le 9 janvier, le gouvernement des Mariannes du Nord s'est séparé administrativement du territoire sous tutelle et a demandé au Conseil de tutelle de mettre fin à l'accord de tutelle ; selon le président du Sénat des Mariannes du Nord, la population du territoire souhaite devenir partie intégrante des Etats-Unis. D'autre part, le président de la commission pour le statut futur de la Micronésie a accusé les Etats-Unis d'avoir accédé aux demandes « séparatistes » des îles Marshall. Le Conseil de tutelle a décidé d'envoyer une mission pour surveiller le référendum en Micronésie.*

MAINTIEN DE LA PAIX. — *Le comité spécial des opérations de maintien de la paix attend toujours les réponses des Etats membres au questionnaire du secrétaire général sur les aspects des opérations de maintien de la paix, quoique l'Assemblée générale eût fixé au 30 avril 1978 la date limite pour l'envoi des réponses. Réuni au début de juin, le comité a décidé que son groupe de travail siégerait en juillet et août pour examiner les commentaires des Etats membres.*

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LE DESARMEMENT. — *Ouverte le 23 mai à New-York, la dixième session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, a terminé ses travaux le 28 juin. On en trouvera un bref résumé dans le prochain numéro.*

CONFERENCE SUR LA COOPERATION TECHNIQUE. — *Le comité préparatoire de la conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en voie de développement (qui doit avoir lieu à Buenos-Aires du 30 août au 12 septembre) a tenu sa troisième session du 17 au 19 mai. Il a décidé de remanier le projet de plan d'action pour tenir compte de certaines suggestions.*

DROIT INTERNATIONAL. — *La commission du droit international a entrepris le 8 mai une session de trois mois au cours de laquelle elle doit terminer la seconde lecture des projets d'articles relatifs aux clauses de la nation la plus favorisée.*

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *La commission du droit commercial international a décidé le 6 juin d'élaborer un document unique à l'aide des deux projets de convention sur la vente internationale d'objets mobiliers corporels et sur la procédure de formation de contrats relatifs à la vente. La commission doit aussi examiner une proposition visant à créer un groupe de travail chargé d'étudier les conséquences juridiques du nouvel ordre économique mondial.*

SOCIETES TRANSNATIONALES. — *La commission des sociétés transnationales — chargée d'aider à la contribution des transnationales au développement du tiers-monde et à en éliminer les effets négatifs — a ouvert sa quatrième session le 16 mai à Vienne.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Au cours de sa vingt-cinquième session qui a débuté le 12 juin à Genève, le Programme des Nations unies pour le développement était appelé à se prononcer sur une proposition d'aide se montant à 322,5 millions de dollars en faveur de douze pays en voie de développement.*

— Une conférence de trois jours destinée à définir les modalités de l'aide à quelque quarante-deux pays africains pour développer leur aviation civile au cours des cinq prochaines années a pris fin le 2 juin à Genève. Le PNUD accordera 34 millions de dollars à ce programme réalisé avec le concours de l'O.A.C.I.

CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION. — *Le conseil mondial de l'alimentation a tenu sa quatrième session le mois dernier à Mexico. Groupant trente-six Etats membres, le conseil a examiné l'application d'un vaste programme d'action contre la faim et la malnutrition dans le monde.*

PREVENTION DU CRIME. — *Le comité sur la prévention du crime et le traitement des délinquants s'est réuni le mois dernier pour sa cinquième session. Il a fait le point des efforts déployés dans les domaines de sa compétence et a examiné notamment la question de la peine capitale. Un rapport présenté au comité indique, d'autre part, que de 1970 à 1975 le nombre des meurtres a augmenté de 20 %, celui des cambriolages de 46 % et celui des cas de toxicomanie de 114 %.*

COMITE ADMINISTRATIF DE COORDINATION. — *Siégeant le 20 mai à Genève, le comité administratif de coordination, composé des chefs des organisations du système des Nations Unies, est convenu des principes directeurs et mesures initiales à prendre en vue de donner effet à la résolution de l'Assemblée générale sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations unies.*

• FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. — *Le conseil d'administration du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ou FISE) a tenu sa session de 1978 en mai dernier. Son ordre du jour s'est concentré sur les problèmes de l'enfance dans les bidonvilles.*

— Organisée conjointement par le FISE et l'O.M.S., la conférence internationale sur les soins de santé primaires se tiendra à Alma-Ata (Kazakhstan) du 6 au 12 septembre prochain.

• HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES. — *Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés a lancé un appel le 30 mai en vue d'obtenir 15 565 000 dollars pour financer un programme d'assistance humanitaire aux réfugiés récemment arrivés de Birmanie au Bangladesh.*

— Une aide d'urgence, comprenant des vêtements, des tentes et des médicaments, d'une valeur de 150 000 dollars, est arrivée en Angola le 25 mai, destinée aux réfugiés namibiens en Angola.

— Deux nominations ont été annoncées le 2 juin et ont pris effet le 1er juillet : celles de M. Dale S. de Haan (Etats-Unis) au poste de haut commissaire adjoint et de M. Abdou Ciss (Sénégal) comme directeur de l'assistance.

• COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *La Commission économique des Nations unies pour l'Europe vient de publier le volume III, tome III de son* Bulletin annuel du commerce des produits chimiques *pour l'année 1976 (trois langues : anglais, français et russe), Nations unies, New-York, 16 dollars ou équivalent.*

UNESCO

Cent quatrième session du conseil exécutif

REUNI à Paris depuis le 24 avril (voir le numéro de juin du *Monde diplomatique*), le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a clos sa cent quatrième session le 9 juin.

Le conseil a notamment examiné le programme d'activité de l'Organisation pour les deux années à venir ; devant être soumis à la conférence générale de l'UNESCO en octobre prochain, ce programme propose un ensemble d'objectifs à long terme définis en fonction des problèmes mondiaux et se rapportant aux questions qui relèvent de la compétence de l'Organisation. Le conseil a adopté par consensus une résolution sur les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés (renvoyant le débat à la conférence générale de l'automne prochain), ainsi qu'un texte définissant les nouvelles procédures visant à rendre plus efficace l'action de l'UNESCO dans l'examen des plaintes qui lui sont adressées en matière de droits de l'homme (aux termes des nouvelles dispositions, l'UNESCO pourra examiner aussi bien des cas individuels que des violations « *massives, systématiques ou flagrantes* » des droits de l'homme).

Parmi les autres questions à l'ordre du jour du conseil : la protection des droits de l'homme au Chili (le directeur général est invité à poursuivre son action en faveur des personnes disparues dans ce pays) ; les méthodes de travail de l'UNESCO et l'harmonisation de son programme et de son budget avec ceux des autres organisations du système des Nations unies ; la contribution de l'UNESCO à la conférence des Nations unies sur la science et la technologie qui doit se tenir en 1979. Au cours de cette session, le directeur général de l'Organisation a lancé un appel pour le retour des biens culturels dans leur pays d'origine ; il a invité les gouvernements à conclure des accords bilatéraux prévoyant le retour des biens culturels et à promouvoir prêts à long terme, dépôts, ventes et donations en vue de favoriser un échange international plus juste de ces biens.

SPORT. — *Le comité intergouvernemental intérimaire pour l'éducation physique et le sport de l'UNESCO, réuni du 23 au 30 mai à Paris, a approuvé un projet de charte internationale de l'éducation et du sport, qui sera présenté à la conférence générale.*

ENFANCE. — *Plus de trente personnalités mondiales ont participé, du 13 au 15 juin à Paris, à une « table ronde » sur le thème :* « De quel monde vont hériter nos enfants ? ». *Cette rencontre constituait la première contribution de l'UNESCO à l'Année internationale de l'enfant prévue pour 1979.*

NOMINATION. — *Le directeur général de l'UNESCO a nommé, le 9 juin, M. Federico Mayor (Espagne) au poste de directeur général adjoint de l'Organisation.*

Santé

La trente et unième assemblée mondiale

LA trente et unième assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue à Genève du 8 au 24 mai, a approuvé un budget de 182,73 millions de dollars pour les activités de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) en 1979 (en augmentation de 6,48 % par rapport à 1978). L'assemblée, qui a adopté cinquante-huit résolutions, a donné une nouvelle orientation aux travaux de l'organisation afin d'atteindre l'objectif de « *la santé pour tous en l'an 2000* ».

Les principales résolutions portent sur : 1) le rôle de l'O.M.S. : l'assemblée a confirmé la nécessité de renforcer l'autoresponsabilité nationale en matière de santé, notamment par une coopération étroite entre l'organisation et les pays, pour la planification, l'exécution et l'évaluation de leurs programmes de santé ; 2) la participation communautaire : le directeur général est invité à solliciter des fonds extra-budgétaires pour l'institution et le développement de l'éducation pour la santé, y compris des cours populaires d'éducation pour la santé ; 3) l'eau : l'assemblée appelle à une mobilisation de toutes les ressources possibles dans le cadre de la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement commençant en 1981 ; 4) les personnels de santé : un programme de formation d'agents de santé dans les pays en voie de développement a été approuvé ; 5) les territoires arabes occupés : l'assemblée a exprimé sa « *profonde préoccupation* » devant la situation sanitaire et psychologique précaire des habitants des territoires arabes occupés ; 6) les médicaments essentiels : l'assemblée a prié le directeur général de poursuivre le dialogue avec les industries pharmaceutiques afin d'assurer leur collaboration pour satisfaire les besoins sanitaires de la population mondiale; 7) l'Afrique australe : l'assemblée a prié l'O.M.S. de donner tout le soutien nécessaire dans le domaine de la santé aux mouvements de libération nationale reconnus par l'O.U.A. et a demandé que soit mis sur pied un programme spécial d'aide au Lesotho.

Au cours de cette session, l'O.M.S. a célébré le trentième anniversaire de sa création.

CONSEIL EXECUTIF. — *Le professeur J.J.A. Reid (Royaume-Uni) a été élu à la présidence du conseil exécutif de l'O.M.S. au cours de la soixante-deuxième session de cet organe, qui s'est tenue à Genève les 25 et 26 mai. Au cours de sa session, le conseil a discuté les rapports de quatre comités d'experts sur les additifs alimentaires, les préparations pharmaceutiques, la pharmaco-dépendance et les pesticides.*

MISSION EN CHINE. — *Six personnalités africaines — ministres de la santé et responsables de la planification sanitaire de la Somalie, du Rwanda, du Sierra Leone, du Botswana, du Nigéria et de la Zambie — se sont rendues en République populaire de Chine, du 10 au 30 juin. Organisée par l'O.M.S. et le gouvernement chinois, cette visite a permis un échange d'expériences concernant le rôle de l'ensemble des services de santé intégrés dans le cadre du développement économique et social.*

F.A.O.

Graves pénuries dans dix-sept pays africains

SELON le dernier rapport du système mondial d'information et d'alerte rapide de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), dix-sept pays d'Afrique doivent affronter actuellement de graves pénuries alimentaires à la suite de sécheresses, de guerres et d'inondations. La situation est particulièrement critique en Ethiopie, dans trois pays de la zone sahélienne et au Ghana. Des pénuries alimentaires sont également signalées en Angola et au Zaïre, causées surtout par le grand nombre de réfugiés. La situation alimentaire au Mozambique s'est aggravée du fait de récentes inondations, et plus de deux cent mille personnes devront compter sur l'aide alimentaire jusqu'à la prochaine récolte fin 1978.

A la commission européenne d'agriculture

La commission européenne d'agriculture, qui s'est réunie à Rome du 19 au 23 juin, s'est félicitée du développement des réseaux coopératifs européens de recherche appliquée qui groupent à présent cent trente-cinq instituts dans quarante-quatre pays, soit presque tous les pays d'Europe et un nombre croissant de pays d'Afrique du Nord, du Proche-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine. Un nouveau réseau sur l'élevage ovin sera encore créé cette année, portant à dix le nombre de ces moyens de coopération entre agronomes.

La commission a noté les changements importants qui ont lieu en Europe dans le domaine de la consommation alimentaire et qui ont entraîné des modifications dans la structure des activités de transformation et de distribution. La nouvelle forme de la commercialisation en Europe, à laquelle les producteurs agricoles devraient être associés, sera étudiée plus à fond, et on a proposé la création d'un réseau de recherche dans ce domaine. Les délégués ont tous jugé que le problème des jeunes agriculteurs était capital et que les solutions qui lui seront apportées « *commanderont largement l'avenir du secteur agricole* » ; la F.A.O. devra donc étudier tout particulièrement la question.

CRIQUETS PELERINS. — *Selon la F.A.O., une vaste zone du globe qui, au cours des siècles, a toujours été exposée aux invasions de criquets (zone qui embrasse cinquante pays depuis la côte atlantique jusqu'à l'Himalaya) est aujourd'hui, de nouveau, très sérieusement menacée, à moins que l'on ne parvienne à bloquer immédiatement les concentrations de criquets pèlerins signalées en Ethiopie et en Somalie.*

PECHES. — *Soixante-quatorze pays ont participé au comité des pêches de la F.A.O. qui a tenu session pendant une semaine à Rome le mois dernier. Le comité s'est surtout occupé des conséquences très importantes de l'extension à 200 milles des eaux territoriales de la plupart des nations côtières, en particulier dans les régions en voie de développement.*

BOIS. — *Devant le comité F.A.O. des forêts, qui a tenu sa quatrième session le mois dernier, la F.A.O. a estimé que vers 1994 les déséquilibres mondiaux dans la production et la consommation du bois se manifesteront par une augmentation des pénuries de bois sur le plan régional, même si le potentiel forestier mondial présente un excédent. Le Japon et l'Europe occidentale, notamment, connaîtront des pénuries de plus en plus fréquentes et devront importer de plus en plus de bois et de produits forestiers.*

PATE ET PAPIER. — *Le comité consultatif F.A.O. d'experts de la pâte et du papier a tenu sa dix-neuvième session à Rome du 31 mai au 2 juin. Trente-quatre représentants de l'industrie, d'associations commerciales et d'organisations internationales y ont participé.*

Le comité a constaté que la reprise de la production industrielle, après les bas niveaux de 1975, se poursuit, et que les perspectives pour le reste de l'année 1978 laissent encore prévoir une légère amélioration. Bien que les taux d'augmentation de la capacité de production prévue jusqu'en 1982 soient généralement inférieurs à ceux de la dernière décennie, on s'attend entre 1977 et 1982 à une expansion mondiale de 21 millions de tonnes de pâte et de 28 millions de tonnes de papier et de papier-carton, selon une enquête de la F.A.O. sur les capacités mondiales de la pâte et du papier 1977-1982 *qui vient d'être publiée.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *La F.A.O. a décidé de fournir au Sahel cinquante camions et une aide en espèces de 2,5 millions de dollars pour permettre d'assurer plus rapidement le transport de vivres destinées aux populations. Des aides alimentaires d'urgence ont également été décidées en faveur de l'Ethiopie, du Mozambique et du Vietnam.*

• AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *L'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont organisé du 19 au 23 juin à Munich un colloque international sur l'hydrologie isotopique.*

— M. Johannes J. Gruemm (Autriche) a été nommé le 8 juin au poste de directeur général adjoint chargé du département des garanties.

• ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME. — *Le 18 mai, l'île Maurice est devenue le cent sixième membre de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.).*

— Les mesures proposées par la France pour que ne se reproduisent pas des catastrophes comme celle de l'Amoco-Cadiz ont été approuvées par le conseil de l'O.M.C.I., à Londres, à la fin du mois de mai. Un comité ad hoc sera chargé d'étudier ces propositions qui portent sur ces points : réexamen du système d'indemnités payables en cas de pollution ; renforcement du contrôle des pavillons de complaisance pour la sécurité en mer ; notification obligatoire et immédiate par tout navire en difficulté.

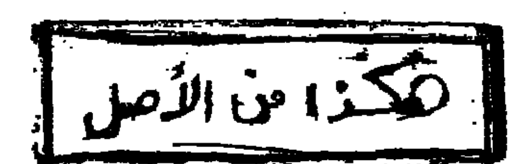
• ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *Le comité exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), réuni pour sa trentième session du 6 au 15 juin à Genève, a passé en revue les activités déployées par l'organisation dans le cadre de ses grands programmes (veille météorologique mondiale, recherche et développement, applications météorologiques et environnement, hydrologie et mise en valeur des ressources en eau, coopération technique, enseignement et formation professionnelle, programmes régionaux). Dans le domaine de la coopération technique, le comité a fait le point de l'assistance fournie au titre du Programme des Nations unies pour le développement et au titre de ses propres programmes. Il a aussi examiné un certain nombre de questions relatives à la préparation du prochain congrès météorologique mondial, prévu en avril et mai 1979. Le programme et le budget de l'O.M.M. pour 1979 ont été approuvés*

• TRAVAIL. — *La soixante-quatrième conférence internationale du travail qui s'était ouverte à Genève le 7 juin a terminé ses travaux le 28 juin. On trouvera un bref résumé de la session dans le prochain numéro.*

— Selon le rapport annuel sur la situation en Afrique du Sud en matière de travail, les caractéristiques fondamentales du système d'apartheid appliqué dans le domaine du travail demeurent et se sont même accentuées dans certain cas, mais, à mesure que les témoignages accablant ce système s'accumulent dans le monde, le mouvement de réprobation s'étend en Afrique du Sud comme à l'étranger et les changements proposés atteignent des dimensions nouvelles.

— Pour la première fois, une commission d'experts de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) chargée de contrôler l'application des normes internationales du travail a rédigé un rapport (publié le 25 mai) sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des clauses sociales d'un pacte des Nations unies relatif aux droits de l'homme : le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Entré en vigueur le 3 janvier 1976, cet instrument a été ratifié jusqu'à présent par cinquante et un pays.

— La mission spéciale du BIT qui s'était rendue en Israël et dans les territoires arabes occupés du 11 au 20 avril a publié son rapport à la fin du mois de mai. Selon ce document, les quelque deux cent mille travailleurs arabes de ces territoires (dont un tiers travaillent pour l'économie israélienne) éprouvent un sentiment d'inégalité par rapport aux travailleurs israéliens. En ce qui concerne la situation économique et sociale, le rapport estime que « l'évolution générale au cours des dix dernières années est caractérisée dans ses grandes lignes par un taux élevé de croissance globale ». *La mission a aussi constaté un progrès de la qualification professionnelle grâce à un resserrement des liens éco-*



هكذا من الأصل

nomiques avec Israël. Mais elle note une certaine stagnation de l'emploi dans les territoires occupés, pour lesquels elle préconise une politique active d'investissements.

• ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et la République fédérale d'Allemagne ont signé le 22 mai à Vienne (Autriche) un accord relatif à la création d'un bureau de promotion des investissements à Cologne chargé de promouvoir la coopération industrielle entre la R.F.A. et les pays en voie de développement et d'aider et d'encourager les entreprises allemandes à participer aux projets d'investissements.*

— Sous le titre Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries, *l'ONUDI a publié le 25 mai un nouveau répertoire des ressources financières pour le développement où figurent les instituts de financement de plus de cent pays.*

• UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *Le conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) a tenu sa trente-troisième session à Genève du 15 mai au 1er juin. Il a examiné les activités de l'Union en 1977 ainsi que ses activités futures et il a approuvé le budget pour 1979 (77 millions de francs suisses). Le conseil a notamment décidé d'instituer un prix du centenaire de l'U.I.T. pour récompenser l'action d'une ou de plusieurs personnes en faveur du développement des télécommunications internationales, et pris note de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies instaurant une décennie des transports et des communications en Afrique (1978-1987) ainsi qu'une année des communications. Le conseil a recommandé aux pays membres de l'Union d'appuyer la proposition de proclamer 1983 « Année mondiale des communications ».*

— A la suite de la démission de M. Alexandre N. Gromov, le conseil d'administration a élu M. Piotr Sergeievich Kurakov (Union soviétique) membre du comité international d'enregistrement des fréquences (I.F.R.B.).

— La quatorzième assemblée plénière du comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.), l'un des quatre organismes permanents de l'U.I.T., s'est tenue à Kyoto (Japon) du 7 au 23 juin.

— Du 5 au 23 juin s'est tenue à Genève une série de réunions de la commission d'études XI du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (C.C.I.T.T.) et de ses groupes de travail.

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Procédure des ventes d'or

LES administrateurs du Fonds monétaire international (F.M.I.) ont réexaminé en mai les politiques et procédures appliquées pour les ventes d'or effectuées au profit des pays en voie de développement en tenant compte, d'une part, des enseignements tirés des deux premières années du programme de ventes d'or et, d'autre part, de la modification des statuts. Ils sont convenus des modalités des ventes par adjudication qui auront lieu au cours des douze prochains mois. En outre, conformément aux arrangements relatifs aux ventes d'or adoptés en mai 1976, le Fonds a annoncé qu'il accueillerait favorablement les soumissions hors concours émanant des autorités de pays en voie de développement qui souhaitent acquérir ainsi de l'or. A la suite de cette proposition, trente-neuf pays membres ont indiqué qu'ils souhaitaient bénéficier de cette possibilité ; chacun pourra présenter des soumissions hors concours pour la fraction de 25 millions d'onces qui correspond à sa part du total des quotes-parts du Fonds au 31 août 1975.

A quelques exceptions près, les modalités des ventes d'or par adjudication sur le marché privé demeureront inchangées.

VENTE MENSUELLE D'OR. — *Le F.M.I. a, le 7 juin, procédé à sa vente mensuelle d'or par adjudication au bénéfice des pays en voie de développement. Un total de 470 000 onces d'or fin, c'est-à-dire la quantité mise en adjudication, a été attribué aux adjudicataires entre 182,86 dollars l'once et 183,92 dollars (soit une moyenne de 183,09 dollars l'once). Des soumissions ordinaires ont été reçues pour un total de 1 072,400 onces. De plus, 925 200 onces d'or fin ont été attribuées aux pays membres qui ont présenté des soumissions hors concours. L'or a été consenti au prix moyen d'adjudication de 183,09 dollars l'once aux pays suivants : Inde, Kenya, Mexique, Népal et Tanzanie.*

CREDITS « STAND-BY » AU GABON, AU PORTUGAL ET A PANAMA. — *Trois accords de crédits « stand-by » ont été annoncés en juin au bénéfice des pays suivants : Gabon (1er juin), pour l'équivalent de 15 millions de D.T.S. ; Portugal (6 juin), pour l'équivalent de 57,35 millions de D.T.S., et Panama (12 juin), pour l'équivalent de 25 millions de D.T.S.*

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire, le F.M.I. a autorisé la Jamaïque, le 12 juin, à effectuer, au cours des trois prochaines années, des tirages sur le Fonds jusqu'à concurrence de l'équivalent de 200 millions de D.T.S.*

NOMINATION. — *M. Werner Dannemann (R.F.A.) a été nommé, le 1er juin, directeur du bureau des statistiques du F.M.I. Il succède à M. Earl Hicks (Etats-Unis), décédé.*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a accordé des prêts aux pays suivants:

— République de Corée (25 mai) : 110 millions de dollars pour aider la Banque de développement de Corée à couvrir ses besoins en devises pendant les deux prochaines années ;

— Côte-d'Ivoire (25 mai) : 20 millions de dollars pour la réalisation d'une plantation de caoutchouc ; le 26 mai ce pays a reçu un second prêt d'un montant de 33 millions de dollars pour l'extension du réseau de drainage et d'assainissement d'Abidjan ;

— Honduras (25 mai) : 10,5 millions de dollars pour un projet de développement régional ;

— Indonésie (26 mai) : 140 et 31 millions de dollars pour la réalisation des dixième et onzième projets d'irrigation dans ce pays ;

— Malaisie (26 mai) : 13 millions de dollars pour l'amélioration de l'infrastructure des ports de Kota-Kinabalu, Sandakan et Tawau ; d'autre part, le 8 juin, 28 millions de dollars ont été accordés pour le financement d'un projet d'aménagement foncier ;

— Botswana (1er juin) : 8 millions de dollars destinés à un projet d'urbanisation ;

— Colombie : octroi d'une série de prêts dont, le 1er juin, deux prêts d'un montant de 176 millions de dollars pour le développement de l'énergie électrique ; 15 millions de dollars (15 juin) destinés à la création d'une zone de production industrielle pour l'exportation à Cartagena ; 10 millions de dollars (19 juin) pour le financement du septième projet de sociétés financières de développement afin de fournir des devises aux entreprises du secteur privé des industries manufacturières, du tourisme, des mines et de l'agro-industrie ;

— Roumanie (1er juin) : 60 millions de dollars pour la reconstruction des zones affectées par le tremblement de terre de mars 1977 ;

— Paraguay (2 juin) : prêt de 33 millions de dollars (d'une durée de dix-sept ans au taux de 7,45 %) pour la réalisation d'un projet routier ;

— Bolivie (5 juin) : 25 millions de dollars pour le financement d'un projet d'entretien des routes ;

— Turquie (5 juin) : 110 millions de dollars pour un projet d'élevage et de développement de la sylviculture ;

— Brésil (8 juin) : 37 millions de dollars affectés à un programme de développement rural ;

— Grèce (8 juin) : 30 millions de dollars pour le financement d'un projet d'accroissement de la production et l'amélioration de la commercialisation de légumes essentiellement destinés à l'exportation ;

— Nigéria (8 juin) : 30 millions de dollars pour la plantation de palmiers et 60 millions de dollars (19 juin) pour le financement d'un programme de prêts dont bénéficieront environ vingt-cinq entreprises industrielles par l'intermédiaire de la Nigerian Industrial Development Bank ;

— Inde (12 juin) : 120 millions de dollars pour un projet de télécommunications visant à moderniser et à étendre les installations téléphoniques ;

— Uruguay (15 juin) : 9,7 millions de dollars pour un projet de formation professionnelle et de développement industriel ;

— Algérie (19 juin) : 90 millions de dollars pour financer le quatrième projet éducatif tendant à réduire la pénurie de techniciens et d'artisans qualifiés ;

— Costa-Rica (19 juin) : 15 millions de dollars pour la fourniture de crédits à moyen et long terme par le biais du Fonds de développement industriel de la Banque centrale ;

— Fidji (19 juin) : 15 millions de dollars pour la construction d'un barrage et d'une centrale de 40 mégawatts ;

— Libéria (19 juin) : 10 millions de dollars pour accroître la production d'énergie électrique.

CREDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé de son côté l'octroi d'une série de crédits au bénéfice des pays suivants :*

— Inde (25 mai) : 85 millions de dollars pour le programme d'irrigation de l'Etat de Gujarat ; d'autre part, le 1er juin, 33,5 millions de dollars consentis pour la réalisation de deux projets : 17,5 millions de dollars financeront un programme d'accroissement de la production de poisson et le revenu des pêcheurs dans l'Andhra-Pradesh et 16 millions de dollars seront affectés à l'augmentation de la production de céréales vivrières et d'autres cultures par l'intermédiaire d'un projet national de semences. Enfin, le 12 juin, 150 millions de dollars ont été approuvés en faveur d'un projet national de développement des laiteries.

— Niger (25 mai) : 5 millions de dollars rétrocédés à la Banque de développement pour la réalisation de ses opérations de prêts en faveur des petites et moyennes entreprises à forte intensité de main-d'œuvre ;

— Tchad (25 mai) : 8,3 millions de dollars pour l'amélioration de l'éducation primaire dans les zones rurales ;

— Togo (25 mai) : 5,8 millions de dollars pour le financement de la construction ainsi que l'amélioration de routes de desserte ;

— Gambie (26 mai) : 3 millions de dollars pour aider les entrepreneurs ruraux et urbains ainsi que les artisans par le canal de la Banque commerciale et de développement de Gambie ;

— Népal (26 mai) : 30 millions de dollars pour la modernisation du canal de Chatra ;

— Pakistan (26 mai) : 12,5 millions de dollars pour la mise en place de services de vulgarisation agricole adaptés et de fermes expérimentales ;

— Madagascar (5 juin) : 33 millions de dollars pour le financement d'un projet hydro-électrique ;

— Sri Lanka (5 juin) : deux crédits d'un montant de 25,5 millions de dollars, dont 21 millions destinés à l'amélioration de la qualité du thé et 4,5 millions au financement d'un programme national de remise en état des terres dégradées ;

— Guyane (8 juin) : 10 millions de dollars pour le financement d'un projet d'irrigation ;

— Malawi (8 juin) : 10,7 millions de dollars pour le développement de la vallée du fleuve Shire grâce à la mise en place de méthodes d'exploitation améliorées ;

— Somalie (8 juin) : deux crédits de 9 millions de dollars ; l'un, de 6 millions de dollars, contribuera à l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau de Mogadiscio ; l'autre, de 3 millions de dollars, financera un projet d'assistance technique visant à aider le gouvernement de ce pays à préparer et à réaliser ses programmes de développement économiques ;

— Bangladesh (12 juin) : 7 millions de dollars pour la création de petites industries fournissant des équipements et des fonds de roulement aux petites industries villageoises (soit environ 80 % du secteur industriel) ; ce pays a également reçu le 15 juin, 6 millions de dollars pour le renforcement du système de recherche agricole ;

— Bénin (12 juin) : 11 millions de dollars pour le financement de travaux d'amélioration des installations portuaires et de manutention du port de Cotonou ;

— Indonésie (15 juin) : 30 millions de dollars pour le financement de prêts à long terme pour la production de poivre et de café, et en faveur de l'élevage et de la pêche ;

— République démocratique populaire du Yémen (15 juin) : 5 millions de dollars pour le financement d'un projet d'énergie électrique.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Deux nouvelles opérations de la Société financière internationale (S.F.I.) ont été approuvées en mai :*

— Le 19 mai : investissement en Inde dans la Société financière de développement de l'habitat (H.D.F.C.), créée par la Société indienne d'investissement et de crédit industriel en vue d'assurer le financement à long terme de l'habitat principal des groupes à moyens et faibles revenus. La S.F.I. participe au capital pour un montant de 5 millions de roupies au moyen d'une souscription ferme et d'un prêt de 4 millions de dollars à des conditions commerciales ;

— Le 30 mai : opération au Lesotho sous forme d'une prise de participation de 31 000 dollars et d'un engagement de prêt de 299 000 dollars en faveur de la Lesotho Quality Aggregate Industries, qui construira la première installation de ballastière produisant des agrégats jusqu'à présent importés en dépit de l'existence de gisements de dolérite.

REUNIONS DE GROUPES D'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — *Les gouvernements et organismes concernés par l'aide au développement du Pakistan, du Bangladesh, de l'Inde et de l'Egypte se sont respectivement réunis à Paris, sous l'égide de la Banque mondiale, les 1er et 2 juin, 5 et 6 juin, 8 et 9 juin et 14, 15, 16 juin.*

Banque européenne d'investissement

Le conseil des gouverneurs décide un doublement du capital

REUNI pour sa séance annuelle le 19 juin à Luxembourg, le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a pris la décision de doubler le capital de la Banque, qui passe à 7 087,5 millions d'u.c. (1). Le montant de la contribution des Etats membres qui devra être versé en huit tranches semestrielles à partir du 30 avril 1980 a été fixé à 354,375 millions d'u.c. (soit 10 %) ; ces versements porteront le total du capital versé à 911,25 millions d'u.c. L'augmentation du capital entraînera un élargissement des interventions de la B.E.I. jusqu'à présent limitées, puisque l'encours des prêts et des garanties ne peut excéder 250 % du montant du capital souscrit. Le capital souscrit s'élevant depuis la dernière augmentation (75 %) en juillet 1975 à 3 543,75 millions d'u.c., l'encours des prêts et garanties de la Banque pouvait atteindre un montant maximum de 8 859,375 millions ; à la fin de l'exercice 1977 l'encours se situait à 7 milliards d'u.c. (environ 200 %). Le doublement du capital souscrit de la Banque permet de porter la limite statutaire à 17 718,75 millions d'u.c.

Les autres décisions prises par les membres du conseil ont porté sur le renouvellement du conseil d'administration pour la prochaine période statutaire de cinq ans, la nomination de M. Claud Richard Ross (Royaume-Uni) en qualité de vice-président et de membre du comité de direction, en remplacement de Sir Raymond Bell, ainsi que sur l'approbation du rapport annuel de la B.E.I. et de son bilan pour 1977.

Ce document souligne l'accroissement substantiel des opérations de financement de la Banque, qui pendant l'exercice 1977 se sont élevées à 1 571,5 millions d'u.c., soit une progression de 23,5 % par rapport aux 1 273,3 millions d'u.c. prêtés en 1976. Les prêts en faveur de projets situés dans la C.E.E. ou d'intérêt direct pour les pays membres se sont chiffrés à 1 401,3 millions d'u.c., soit une augmentation de 29 % (22 % en pouvoir d'achat réel) comparativement aux 1 086 millions d'u.c. prêtés en 1976). Le reliquat, soit 170,2 millions d'u.c., a servi à financer des investissements dans des pays hors de la C.E.E. (en Afrique, aux Caraïbes, au Portugal et en Yougoslavie) dans le cadre de l'aide au développement accordée en application des différentes dispositions arrêtées entre ces Etats ou groupes d'Etats et la Communauté.

PRETS AU DANEMARK, A L'ITALIE, A LA GRANDE-BRETAGNE ET EN FAVEUR D'UN PROJET ENERGETIQUE. — *La Banque européenne a récemment approuvé quatre prêts :*

— Un prêt d'une contre-valeur de 15,5 millions de couronnes danoises (environ 2,2 millions d'u.c., pour quinze ans, à 8 %) le 31 mai en faveur du Danemark pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension du terminal de car-ferries du port de Ronne, dans l'île de Bornholm ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 2 milliards de lires (1,9 million d'u.c., pour huit ans à 7,2 %) le 2 juin à la société italienne Acciaieria e Tubificio di Brescia, qui financera la construction de nouvelles installations de mécanique lourde dans l'usine de la société pour la production d'équipements destinés aux centrales nucléaires ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 5 millions de livres (7,4 millions d'u.c., pour dix ans à 10,25 %) le 8 juin à la Grande-Bretagne pour le financement d'un projet de modernisation de l'usine BICC Metals de Prescot dans le nord de ce pays ;

— D'autre part, le 8 juin, un prêt en plusieurs devises d'une contre-valeur de 110 millions de deutschemarks (environ 43,2 millions d'u.c.) a été accordé pour la construction d'un gazoduc (réseau MEGAL) qui traversera l'Allemagne, de la frontière tchèque et autrichienne à la France, pour le transport du gaz soviétique en 1980, et, à partir de 1981, du gaz iranien. Ce prêt est consenti pour quinze ans à MEGAL Finance Company Limited, Grand-Cayman, Cayman Islands, société spécialement créée pour le financement de ce projet et dont le capital est détenu par Ruhrgas-Essen (50 %), Gaz de France-Paris (45 %) et O.M.V. A.G.-Vienne (5 %).

OPERATION DE FINANCEMENT AU LIBAN. — *La B.E.I. a réalisé sa première opération au Liban par un concours financier dont le montant total pourrait atteindre 25 millions d'u.c., soit environ le tiers du coût de l'adjonction de trois groupes de 70 mégawatts à la centrale thermique de Jieh près de Beyrouth. Le concours de la banque comporte un prêt de 20 millions d'u.c., soit le montant total de l'* « aide exceptionnelle » *accordée au Liban sous forme de prêts d'investissement à long terme et échelonnés sur la période de réalisation du projet (jusqu'en 1981). Il sera versé au Conseil du développement et de la reconstruction du Liban, qui en rétrocédera le produit à Electricité du Liban.*

Le premier contrat de prêt d'un montant de 3 millions d'u.c. (pour dix ans au taux de 4,9 %) a été conclu le 15 juin à Luxembourg.

(1) 1 u.c. = 5,76 124 francs.

Banque interaméricaine de développement

Quatre prêts

LA Banque interaméricaine de développement a accordé une série de prêts en faveur des pays suivants :

— Panama (18 mai) : 4 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente-cinq ans au taux de 2 %), assorti d'un don d'assistance technique non remboursable d'un montant de 1 million de dollars pour le financement d'un programme de pré-investissement ;

— Nicaragua (25 mai) : 32 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) pour la réalisation d'une route reliant les villes de Rio-Blanca à Siuna ;

— Paraguay (25 mai) : 32,5 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque pour vingt-cinq ans au taux de 7,50 %) destinés à un programme d'électrification dans les zones rurales ;

— Brésil (15 juin) : 95,5 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque, pour quinze ans et demi au taux de 7,50 %) pour financer un complexe pétrochimique.

EMISSION D'OBLIGATIONS EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE. — *Une émission d'obligations de la Banque interaméricaine de développement a été prise ferme le 9 juin dernier par la Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank. D'un montant de 70 millions de deutschemarks (environ 33,3 millions de dollars), cette émission sera remboursable de onze à quinze ans après la date de la signature de l'accord. Son produit alimentera les ressources interrégionales de la banque.*

Banque des règlements internationaux

Quarante-huitième assemblée générale

L'ASSEMBLEE générale de la Banque des règlements internationaux, réunie à Bâle le 12 juin pour sa quarante-huitième session, a pris connaissance du rapport annuel qui lui était soumis. Ce document expose le point de vue des gouverneurs de la BRI sur l'évolution de la difficile conjoncture économique internationale. Selon lui, trois facteurs dépressifs ont contribué durant l'année écoulée à ralentir encore l'expansion du commerce et de la production dans le monde : déséquilibre pétrolier global, déséquilibre des paiements internationaux au sein du groupe des pays industrialisés et persistance des perturbations inflationnistes. Dans la conclusion, M. René Larre, directeur général de la Banque, formule des recommandations pour un effort concerté à l'échelle internationale.

Le rapport annuel traite aussi, dans son dernier chapitre, des activités de la BRI ainsi que du bilan et des résultats financiers que l'assemblée générale a approuvés au cours de sa session. A la fin de l'exercice 1977-1978, le total du bilan s'élevait à 59 334 066 542 francs or. Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1978 ont fait apparaître un excédent net d'exploitation de 204 477 506 francs or, contre 175 776 466 francs or pour l'exercice précédent. Après transfert de 427 372 francs or à la provision pour frais d'administration exceptionnels et de 13 millions de francs or à la provision pour immeubles, le bénéfice net a été de 191 050 134 francs or, contre 167 920 050 francs or pour l'exercice précédent. Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 110 francs suisses par action, payable le 1er juillet 1978 aux actionnaires inscrits sur les registres de la Banque à la date du 30 juin 1978. Comme il est indiqué au bilan, un montant de 71 050 134 francs or a été affecté à cet effet par prélèvement sur le bénéfice net. L'assemblée a également décidé de transférer 48 millions de francs or au fonds de réserve générale, et 72 millions de francs or au fonds de réserve libre.

Corporation andine de développement

Treizième réunion du conseil de direction

LA treizième réunion du conseil de direction de la Corporation andine de développement s'est tenue du 13 au 16 mai à Caracas. Une série de décisions ont été prises, notamment l'augmentation des ressources de prêt grâce à une nouvelle émission de bons à long terme d'un montant de 70 000 000 de dollars, l'assouplissement des procédures appliquées aux opérations de prêt et la révision de la structure administrative de l'organisation. D'autre part, les membres du conseil ont accordé une série de prêts d'un montant équivalant à 70 000 000 de dollars en faveur des secteurs publics et privés de l'économie des cinq pays membres.

• BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE. — *La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a accordé, le 10 juin, un prêt de dix millions de dollars (pour onze ans, à 7 % l'an) au Cameroun pour le financement d'un projet de construction d'une usine de pâte à papier à Edea (près de Douala).*

• BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a récemment accordé deux prêts aux pays suivants :*

— Philippines (11 mai) : 23,5 millions de dollars (sur les ressources ordinaires de la banque, pour trente ans, au taux de 7,7 %) pour la réalisation d'un projet d'irrigation dans l'île de Mindanao, dans les provinces de Cotabato et Kudarat ;

— Papouasie-Nouvelle-Guinée (1er juin) : 7 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 %) pour financer les opérations de prêts de la Banque de développement de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

— La Banque asiatique a annoncé sa cinquième émission d'obligations en yens. D'un montant de 15 milliards de yens à 99,75 % (l'équivalent d'environ 66,2 millions de dollars), ces obligations ont été offertes au public le 29 mai dernier ; d'une durée de quinze ans, elles portent intérêt à 6,30 % payable deux fois l'an et viendront à échéance le 9 juin 1993.

• BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *La Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a annoncé l'octroi de deux prêts au Honduras les 25 et 28 mai. Le premier (3 400 000 dollars) contribuera au financement des travaux de construction de l'échangeur régional de Tegucigalpa ; le deuxième (1 100 000 dollars) aidera la Federacion Hondurena de Cooperativas de Vivienda Limitada à construire des habitations à loyer modéré dans les villes de Ladivinna et de Zapote-Norte.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Pour une relance concertée

LE conseil de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et le conseil mixte A.E.L.E.-Finlande se sont réunis au niveau ministériel les 25 et 26 mai à Genève. Les ministres, considérant que « *les taux de croissance attendus dans nombre de pays sont insuffisants pour assurer la diminution du chômage* », estiment que « *tous les pays en mesure de le faire, en particulier les économies fortes et importantes, devraient entreprendre une action concertée pour assurer une prochaine relance de l'activité économique internationale* ». De telles mesures ne doivent cependant pas créer de nouvelles pressions inflationnistes, ont-ils souligné.

Le conseil a mis l'accent en outre sur le caractère particulier des relations C.E.E.-A.E.L.E., et sur la nécessité d'appliquer complètement les accords de libre-échange qui les lient.

L'invitation norvégienne de tenir à Oslo une conférence tripartite (patronat, syndicats, gouvernement) des pays de l'Europe occidentale (A.E.L.E. et C.E.E.) sur l'emploi a été accueillie avec satisfaction, précise enfin le communiqué.

RELATIONS AVEC LA YOUGOSLAVIE. — *Le groupe de travail mixte A.E.L.E.-Yougoslavie, réuni à Genève les 19 et 20 juin, a réaffirmé la volonté des pays de l'Association et de la Yougoslavie de* « rechercher les meilleurs moyens de développer (leur) coopération économique ». *Pour intensifier cette coopération, les chefs des huit délégations ont décidé d'instituer un comité mixte A.E.L.E.-Yougoslavie, qui remplacera le groupe de travail.*

Groupe andin

Scepticisme sur les résultats des négociations du GATT

LE groupe d'experts des problèmes relatifs aux négociations commerciales multilatérales du GATT a siégé à Lima du 15 au 17 mai pour sa troisième session. Le coordonnateur de l'organe technique de l'Accord de Cartagena a manifesté à cette occasion son scepticisme sur les résultats des négociations, soulignant la nécessité, selon lui, d'opérer une révision des règles du GATT de façon à favoriser les intérêts commerciaux des pays en voie de développement.

COMITE CONSULTATIF ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le comité consultatif économique et social (C.A.E.S.) du Groupe andin a tenu sa dixième session ordinaire à Lima les 18 et 19 mai. Les représentants du patronat et des tra-*

vailleurs de cinq pays y ont participé. Le C.A.E.S. a examiné à cette occasion le plan d'action du Groupe andin pour le second semestre de l'année en cours, l'actualisation des programmes sectoriels de développement des industries de la machine-outil et de la pétrochimie, la proposition du comité (la junta) sur le tarif extérieur commun, les activités du groupe de travail chargé des problèmes relatifs à l'industrie automobile et le rapport des organismes accrédités auprès du C.A.E.S. sur l'incidence des progrès de l'intégration sur la situation sociale et économique dans les pays de la sous-région.

PETROCHIMIE. — *La cinquième session ordinaire du comité pétrochimique du Groupe andin s'est tenue dans la capitale péruvienne du 22 au 24 mai.*

PROMOTION DES EXPORTATIONS. — *Les directeurs des offices nationaux de promotion des exportations des cinq pays ont tenu leur cinquième session à Lima du 29 au 31 mai. Elle a été essentiellement consacrée à l'examen des principes retenus par le comité pour la mise au point du plan andin de promotion des exportations qui doit être lancé en 1979.*

O.C.D.E.

Au conseil ministériel : un programme de relance concertée

LE conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) s'est réuni au niveau ministériel les 14 et 15 juin. Reconnaissant qu'il était indispensable *« de faire en sorte que la croissance économique de l'ensemble de la zone O.C.D.E. dépasse le rythme enregistré au cours des dix-huit derniers mois afin de réduire le chômage »*, les ministres des vingt-quatre pays membres se sont mis d'accord sur un programme général d'action concertée au plan international à mettre en œuvre pour réaliser une croissance économique durable, et sur les responsabilités que les différents pays membres devaient respectivement assumer pour contribuer à une croissance plus rapide, à une plus grande stabilité des prix, à un meilleur équilibre des paiements et à un renforcement des politiques énergétiques ; le communiqué final indique que huit pays (la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et la Suisse) devront prendre les mesures appropriées pour assurer une expansion de leur demande intérieure plus forte qu'en 1977 (le calendrier de cette action expansionniste devant être déterminé en fonction de la situation de chacun, mais une responsabilité particulière incombant aux pays ayant une forte position de leur balance de paiements). Reconnaissant que le maintien d'un système ouvert d'économie de marché est un élément essentiel de ce programme, les ministres ont renouvelé la Déclaration du 30 mai 1974 (« déclaration commerciale ») et se sont mis d'accord sur les orientations générales devant permettre de mettre en œuvre des politiques propres à faciliter les adaptations structurelles nécessaires pour soutenir une croissance économique plus rapide.

BALANCES DE PAIEMENTS. — *Le déficit de la balance des paiements courants pour les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. s'établirait à environ 15 milliards de dollars en 1978 [contre 33 milliards en 1977]. Cette prévision ressort des travaux du groupe de travail n° 3 de l'Organisation, qui s'est réuni à Paris au début de juin.*

LA DETTE DE LA TURQUIE. — *Le consortium de l'O.C.D.E. pour la Turquie s'est réuni à Paris les 17 et 20 mai pour examiner la situation financière extérieure de la Turquie et une demande de ce pays pour obtenir l'allégement du service de la dette extérieure. Des représentants du Fonds monétaire international, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Commission des communautés européennes ont participé à la réunion.*

Les représentants des pays participants ont recommandé à leurs gouvernements respectifs un allégement important de la dette extérieure turque.

CREDITS A L'EXPORTATION. — *Les vingt-deux pays membres du groupe de l'O.C.D.E. sur les crédits et les garanties de crédit à l'exportation ont donné leur accord au sujet de l'arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, entré en vigueur le 1er avril 1978. Cet arrangement, négocié en début d'année au siège de l'O.C.D.E., remplace le consensus sur des politiques divergentes de crédit à l'exportation de juillet 1976 (appelé aussi « gentlemen's agreement »).*

SECHERESSE AU SAHEL. — *M. Dauda Jawara, président de la Gambie, s'est entretenu le 9 juin avec M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., et M. Williams, président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation, de la situation dans le Sahel africain, de nouveau touché par la sécheresse.*

En tant que président du Comité inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.), dont font partie les huit Etats du Sahel, M. Jawara a évoqué les besoins d'aide ressentis par la région à la suite de la sécheresse de 1977 et discuté des projets à long terme pour le développement du Sahel.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — *Les dix-neuf pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) ne parviendront pas à respecter leur propre objectif de limitation des importations pétrolières à 26 millions de barils par jour en 1985 s'ils n'accroissent pas sensiblement leurs politiques d'économie d'énergie. Telle est la conclusion principale d'un rapport au début du mois de juin par l'A.I.E. sur les programmes énergétiques nationaux de ces pays. l'Agence estime que les politiques énergétiques manquent d'un soutien politique et législatif.*

— Le 24 mai, trois pays membres de l'A.I.E., l'Irlande, la Suède et les Etats-Unis, ont signé un nouvel accord en vue d'établir un service d'information technique sur l'énergie de la biomasse. Cet accord porte à trente-deux le total des projets de recherche et de développement lancés depuis la création de l'Agence en novembre 1974.

RECENTES PUBLICATIONS

- Dans la série « Etudes économiques » : la *Suisse* (67 pages) et *l'Irlande* (52 pages).
- *Problèmes énergétiques et transports urbains et suburbains*, 64 pages.
- *Les politiques des revenus et de l'emploi liées à la croissance à moyen terme*, 165 pages.
- *Les politiques de l'emploi, les revenus et la croissance à moyen terme*, 207 pages.
- *Les collectivités locales et l'informatique*, 380 pages.
- *L'agriculture à temps partiel dans les pays de l'O.C.D.E.*, 78 pages.
- *La situation au regard de l'impôt et des transferts sociaux de certains groupes de revenus dans les pays membres de l'O.C.D.E., 1972-1976*, 144 pages.

● ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE COMMERCE. — *La quinzième réunion des représentants des industries chimique et pharmaceutique s'est tenue à Montevideo du 12 au 21 mai dans le cadre des réunions par secteurs d'industries. Consacrée essentiellement à l'examen de l'accord de complémentarité n° 15 sur ces deux secteurs d'activité, cette réunion, organisée par le secrétariat de l'Association latino-américaine de libre-commerce (A.L.A.L.C.), a adopté une série de recommandations concernant notamment une nouvelle réduction du niveau des tarifs de cent cinquante-neuf des quatre cent trente produits couverts par cet accord. Elle a décidé, en même temps, d'y inclure vingt-quatre nouveaux produits, qui seront négociés à la réunion annuelle de la conférence, en novembre prochain. Les participants ont, en outre, procédé à un large échange de vues sur l'état actuel du marché et sur ses perspectives à moyen terme.*

● COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. — *Les seize chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.) se sont réunis à Lagos (Nigéria) le 27 avril. Les problèmes de compétence entre le secrétariat et le fonds de coopération, de compensation et de développement de la Communauté ont notamment été évoqués.*

● COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS. — *La commission technique spécialisée des travaux publics, des transports, des communications et de l'énergie de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.), réunie pour sa première session à Gisenyi, du 8 au 13 mai, a adopté son règlement intérieur et pris des décisions ou formulé des recommandations dans les domaines suivants : 1) travaux publics : la commission a décidé d'uniformiser les normes techniques dans les cahiers des charges, de coopérer dans le domaine de la formation des agents des travaux publics et d'étudier la possibilité d'implantation d'un laboratoire des travaux publics ; en vue de désenclaver la région, elle a décidé l'asphaltage de plusieurs routes et étudié les problèmes de drainage et d'irrigation de la vallée de la Ruzizi (Zaïre) ; 2) transports : la commission a décidé de mener des actions pour désenclaver la région entre Kalundu et Bugarama, notamment par des négociations avec les pays d'Afrique de l'Est, et pour faciliter le transit vers les ports de l'océan Indien ; 3) énergie : la commission a décidé de réaliser l'interconnexion des réseaux électriques des trois pays membres : le Burundi, le Rwanda et le Zaïre.*

● CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *Un groupe de travail, réuni du 22 au 26 mai à Genève, sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), n'a pu, faute de temps, achever la rédaction du projet de statut d'un organisme intergouvernemental permanent du cuivre. Le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, devait consulter les groupes régionaux et le président du comité intergouvernemental spécial du programme intégré, afin de déterminer la date éventuelle d'une nouvelle session du groupe de travail.*

— Le comité intérimaire, composé de douze délégations, a tenu, du 5 au 22 juin à Londres (au siège du Conseil international du blé), une nouvelle série de réunions sous les auspices de la CNUCED, afin d'achever l'élaboration du projet de texte d'un arrangement international destiné à remplacer l'accord international sur le blé de 1971.

— Un groupe de travail préparatoire sur le tungstène s'est réuni du 5 au 9 juin à Genève sous les auspices de la CNUCED pour continuer à examiner et évaluer des propositions tendant à la stabilisation du marché mondial du tungstène. Ce groupe de travail avait été créé à la suite d'un compromis réalisé le 4 avril dernier au Conseil du commerce et du développement entre, d'une part, la majeure partie des pays producteurs et certains pays consommateurs qui sont partisans de convoquer une conférence de négociations en vue de conclure un accord international de produits et, d'autre part, cinq pays gros consommateurs qui préfèrent la création d'un organisme de producteurs et de consommateurs.

● CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Selon un rapport publié le 22 mai par le Conseil international du blé, la production mondiale de blé devrait être en 1977 de l'ordre de 384,8 millions de tonnes (contre 417,6 en 1976).*

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Les secrétaires d'Etat à l'économie des pays du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) ont tenu une réunion extraordinaire à Guatemala les 1er et 2 juin pour décider de l'attitude des représentants du M.C.C.A. dans la phase finale des négociations commerciales multilatérales du GATT. Les participants ont notamment décidé de présenter une liste consolidée de produits d'intérêt régional. La décision sur l'adhésion éventuelle au GATT des pays centraméricains qui n'y ont pas encore adhéré a été remise à une date ultérieure.*

● ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *La conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunie à Genève du 17 au 19 juin, a décidé de proroger de six mois le « gel » des prix du pétrole décidé il y a dix-huit mois. Le prix du baril de pétrole brut restera à 12,70 dollars, vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année, comme le souhaitaient l'Arabie Saoudite et l'Iran. La conférence a également décidé la création d'un nouveau comité chargé d'examiner les moyens de mettre les revenus des pays pétroliers à l'abri de la dépréciation du dollar et de l'inflation mondiale. Après cette conférence, une commission spéciale de six membres, créée il y a un mois à Taïf (Arabie Saoudite), s'est penchée sur la stratégie à moyen et à long terme de l'Organisation en matière de prix, de raffinage et de pétrochimie.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Les Neuf prêts à coordonner leurs mesures de relance

LES neuf pays du Marché commun sont prêts à coordonner leurs mesures de relance économique mais en tenant compte des situations particulières de chaque Etat membre. Telle est la conclusion de la réunion des ministres des finances des Neuf qui s'est tenue le 22 mai à Bruxelles.

L'Allemagne de l'Ouest, première puissance économique de la C.E.E., hésite cependant à s'engager sur un calendrier précis de mesures, car elle estime illusoire, à l'heure actuelle, de fixer comme objectif précis un taux de croissance de 4,5 % en juillet 1979 pour l'ensemble des pays du Marché commun.

Les huit partenaires de Bonn ont toutefois obtenu de M. Hans Otto Schlecht, secrétaire d'Etat ouest-allemand de l'économie, l'engagement que son pays soutiendra un programme commun de relance qui devait être mis au point au cours du Conseil européen de Brême les 6 et 7 juillet. Toutefois, la R.F.A. avait annoncé sans attendre qu'elle n'entreprendrait pas de nouvelles mesures de relance avant l'automne prochain.

Au conseil des ministres des affaires étrangères

Le « oui » de la C.E.E. au Portugal et la discussion sur le renouvellement de la convention de Lomé ont été les deux points forts du conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf le 6 juin à Luxembourg.

Les Neuf ont décidé d'ouvrir le plus rapidement possible, sans doute au mois d'octobre prochain, les négociations avec le Portugal, qui devraient durer plusieurs années. Le Marché commun paraît, en particulier, prêt à faciliter sur le plan économique le passage du Portugal dans la C.E.E.

Les ministres ont également préparé le mandat de négociation des Neuf en vue de l'ouverture de discussions avant la fin de l'année avec la cinquantaine de pays africains, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) sur le renouvellement de la convention de Lomé, qui arrive à expiration à la fin de 1980.

Les Neuf ont également entendu une intervention du secrétaire d'Etat ouest-allemand de l'économie, M. Hans Otto Schlecht, fustigeant une nouvelle fois le protectionnisme sous toutes ses formes et demandant à la C.E.E. de ne pas autoriser l'octroi d'aides nationales destinées à maintenir en vie les entreprises non rentables.

La commission de la C.E.E. et la plupart des autres délégations ont donné l'assurance qu'elles n'étaient pas favorables au protectionnisme et que les aides nationales dans le secteur industriel devaient être limitées au strict minimum.

L'Allemagne de l'Ouest prête à aider ses voisins à défendre la parité de leurs monnaies

L'Allemagne occidentale veut faire quelque chose et aller de l'avant pour assurer une plus grande stabilité monétaire dans l'Europe des Neuf : M. Hans Mathoffer, ministre ouest-allemand des finances, a renouvelé le 19 juin à la réunion des pays du « serpent » monétaire européen (pays dont les monnaies flottent de concert) l'engagement pris à Copenhague par M. Helmut Schmidt, chancelier fédéral, d'aider les autres pays européens à défendre des parités stables.

Sur les moyens nécessaires pour arriver à cette stabilité, le ministre ouest-allemand a été discret — pour ne pas dire muet. Trois rapports à ce sujet sont sur la table : le premier émane du comité monétaire des Neuf, le second des gouverneurs de banques centrales, le troisième d'un comité de « trois sages » présidé par M. Bernard Clapier, gouverneur de la Banque de France. Les moyens techniques sont connus :

1) Rattachement au « serpent » monétaire européen des monnaies qui flottent séparément, mais avec des marges de fluctuation plus larges que les devises du serpent (deutschemark, franc belgo-luxembourgeois, florin néerlandais et couronne danoise).

2) Maintien du « serpent » et fixation de « zones-objectifs » pour les autres monnaies des neuf zones fixées par référence à un panier de monnaies. M. Matthoffer a notamment évoqué l'extension de l'utilisation de l'unité de compte européenne (panier des monnaies des Neuf) dans les règlements entre pays européens.

3) Enfin création d'un Fonds monétaire européen comportant une mise en commun progressive d'une partie des réserves des Etats membres de la C.E.E. qui interviendrait pour stabiliser les parités respectives des devises européennes.

Débat sur la viande ovine

La Grande-Bretagne et la France, qui fournissent respectivement 50 et 25 % de la production de viande ovine de la Communauté européenne, se sont opposées le 19 juin à Luxembourg sur le problème d'une éventuelle organisation de marché dans ce secteur.

M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, a défendu l'organisation nationale de marché existant en France, caractérisée par des prix de marché élevés (supérieurs de 30 % environ aux prix britanniques) et par des contingents à l'importation très limités et des taxes à l'importation élevées variables en fonction des prix du marché.

De son côté, la Grande-Bretagne, qui absorbe les quatre cinquièmes des importations de viande ovine de la C.E.E., souhaite pouvoir continuer à bénéficier des importations très bon marché en provenance de Nouvelle-Zélande, frappées à l'heure actuelle d'un droit de douane limité de 20 %.

D'autre part les ministres de l'agriculture ont souligné la nécessité pour la Communauté d'avoir une « *politique ferme* » dans les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui se déroulent actuellement à Genève. La France a souligné en particulier que toutes les concessions faites par la Communauté doivent avoir des contreparties et que ces concessions doivent être réparties de manière équilibrée entre les Etats de la C.E.E.

Par ailleurs, la Grande-Bretagne a demandé l'abaissement des montants compensatoires monétaires (mécanisme qui corrige les écarts de change pour les produits agricoles) pour le bacon.

En ce qui concerne la viande de porc, la délégation française a indiqué que les mesures qui viennent d'être prises par la Commission européenne (taxes supplémentaires sur les importations, augmentation des restitutions à l'exportation et aides au stockage privé) sont insuffisantes.

AIDE D'URGENCE AU ZAIRE. — *Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réunis le 12 juin à Copenhague, ont fait le point sur la situation au Zaïre. Une aide d'urgence sera octroyée par les pays occidentaux au gouvernement Mobutu.*

Elle sera de 87,5 millions de dollars, alors que Kinshasa avait demandé 115 millions de dollars.

HORAIRES D'ETE. — *Aucun accord n'est intervenu le 12 juin au conseil des ministres des transports des Neuf réuni à Luxembourg sur l'harmonisation de l'introduction de l'heure d'été à partir de 1979 dans les pays membres de la C.E.E.*

La situation restera donc inchangée : sept pays membres suivent un régime d'heure d'été (Benelux, France, Italie, Irlande et Grande-Bretagne) tout en appliquant trois systèmes horaires différents, tandis que l'Allemagne de l'Ouest et le Danemark n'ont pas encore introduit l'heure d'été et ne semblent pas disposés à le faire dans un délai prévisible.

Il reste que quatre pays (la France, les Pays-Bas, la Belgique et le grand-duché de Luxembourg) sont d'accord pour unifier la période de l'heure d'été, comme cela a été le cas déjà cette année : en 1979, elle sera appliquée du 1er avril au 14 octobre ; en 1980, du 30 mars au 12 octobre, et en 1981, du 3 avril au 11 octobre. Le dossier de l'heure d'été a été renvoyé au comité des représentants permanents.

TRANSPORTS MARITIMES. — *Les ministres des transports ne sont que laborieusement arrivés, le 19 juin à Luxembourg, à un accord sur les prix dumping pratiqués par les pays tiers dans les transports par voie navigable.*

Une décision a été prise, instaurant un système d'information réciproque sur les activités des flottes de pays tiers qui portent préjudice à la compétitivité de la marine marchande des pays de la Communauté. Le conseil se réserve d'arrêter ultérieurement la liste des pays visés. La décision prévoit également une procédure de consultation entre les Neuf sur la base des informations recueillies.

D'autre part, le conseil a chargé le comité des représentants permanents, en collaboration avec la Commission de Bruxelles, de proposer des mesures en exécution de cette décision et d'élaborer d'ici au mois de novembre, date du prochain conseil, des mesures qui tiendraient compte des desiderata de « plusieurs délégations » *en vue d'une attitude commune à l'égard des pays à commerce d'Etat et de pays à pavillon de complaisance.*

PECHE. — *Aucun progrès n'a été réalisé le 20 juin à Luxembourg par les ministres des Neuf sur une politique communautaire de la pêche ; la Grande-Bretagne, d'une part, les huit autres pays du Marché commun, d'autre part, sont restés fermement sur leurs positions.*

Alors que la C.E.E. a institué depuis janvier 1977 une zone communautaire de 200 milles, la Grande-Bretagne souhaite en particulier que les « droits historiques » des pêcheurs français et belges dans la zone de 12 milles qui entoure ses côtes soient progressivement supprimés, avoir pratiquement l'exclusivité du droit de pêche dans sa zone de 200 milles, avoir des droits de pêche dans les eaux septentrionales au large de la Norvège et des îles Feroë plus étendus et recevoir, en cas d'augmentation des stocks, une priorité de 20 % dans la répartition des prises supplémentaires.

NEGOCIATIONS AVEC LE COMECON. — *Une évolution irréversible s'est engagée sur la voie de la normalisation entre la C.E.E. et le COMECON, a indiqué le 31 mai M. Wilhelm Haferkamp, commissaire européen chargé des relations extérieures, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles. Rendant compte des négociations qui ont eu lieu à Moscou, M. Haferkamp a confirmé que deux autres rencontres entre la C.E.E. et le COMECON auraient lieu au cours des prochains mois à Bruxelles : une rencontre au niveau des experts en juillet et une nouvelle rencontre au niveau politique au mois d'octobre. Selon M. Haferkamp, les deux parties sont d'accord sur trois points :*

— la C.E.E. et le COMECON ont la volonté d'établir des relations entre les deux organisations ;

— les deux parties attachent une grande importance à un échange d'informations, de statistiques, de nouvelles sur la standardisation et l'environnement avec comme objectif de progresser sur la voie d'un accord ;

— la C.E.E. et le COMECON respectent les pratiques commerciales et règles institutionnelles de l'autre partie.

ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD COMMERCIAL AVEC LA CHINE. — *L'accord commercial signé en avril dernier entre la C.E.E. et la Chine est entré en vigueur le 1er juin. D'une durée de cinq ans, cet accord doit permettre de développer les échanges entre un Marché commun européen de 270 millions d'habitants et un marché chinois qui en comprend 900 millions. Il peut, selon les termes de la Commission européenne, ouvrir une ère nouvelle entre les deux parties, compte tenu des possibilités non encore exploitées dans les échanges entre la Chine et la Communauté européenne.*

Pour développer les échanges avec la Chine, qui restent encore modestes avec un volume annuel de l'ordre de deux milliards de dollars, la C.E.E. a accordé à Pékin deux clauses commerciales très importantes : la clause de la nation la plus favorisée, qui étend automatiquement à la Chine les concessions douanières faites aux autres partenaires commerciaux du Marché commun, et une seconde clause, unique en son genre, celle de la « prise en considération favorable », *qui privilégie en quelque sorte la Chine sur le marché européen tandis que, de son côté, Pékin s'engage à donner pour ses achats la priorité à l'Europe des Neuf. Selon les experts communautaires, ce geste de la part d'un pays à commerce d'Etat peut avoir des effets bénéfiques pour les exportations européennes sur le marché chinois.*

CECA

« Dernière tentative » pour sauver le plan anti-crise de l'acier

LE renforcement de la réglementation anti-crise de l'acier, que nous avions laissé prévoir dans notre précédent numéro, a été décidé le 6 juin par la Commission de Bruxelles. « *Dernière tentative pour assurer le fonctionnement de (ce) plan* », avait déclaré peu auparavant M. Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, qui « *si elle échoue* » rendra nécessaires « *d'autres formules* » pour secourir la sidérurgie européenne, de plus en plus menacée par la reprise des baisses de prix sur l'acier.

Les représentants de la France, du Royaume-Uni et de la R.F.A. ont bien dit, le 6 juin, qu'il s'agissait effectivement, à leurs yeux, de la « *dernière chance* » pour sauver ce plan. Quant à la Commission européenne, elle s'est résignée à ce durcissement parce que la majorité des forges de la CECA « *ne respectent pas les règles* » en vigueur sur les prix (imposés ou conseillés).

Le dispositif renforcé comprend quatre volets :

● *Procédure de flagrant délit.* — Si les douaniers des Neuf constatent des possibilités d'irrégularités dans la certification des livraisons d'acier des Neuf ou avec les pays tiers, ils pourront bloquer la marchandise jusqu'au versement d'un cautionnement égal à 25 % du prix minimum de la marchandise. La Commission européenne, immédiatement informée de ce blocage (qui ne sera levé qu'une fois la caution versée), prendra sa décision — par exemple une amende — dans les sept jours.

● *Paiement anticipé de l'amende.* — Si le douanier estime que l'infraction est probable, il devra retenir la marchandise et ne la laisser circuler qu'une fois réglé le prix de l'amende. La présomption d'infraction sera établie en cas d'absence de certificat de conformité accompagnant la marchandise, de non-conformité des prix déclarés dans le certificat avec les prix facturés, de non-correspondance des poids déclarés dans les certificats et factures avec les poids réels, enfin d'une irrégularité des certificats par rapport aux dispositions légales. Dans tous ces cas, la caution pourra être exigée avant même que soit prévenue la Commission européenne.

● *Comptoir de vente chez les « Bresciani ».* — Les sidérurgistes italiens de la région de Brescia, qui vendent habituellement au-dessous des prix minimum imposés (ronds à béton, laminés marchands, coils) ou conseillés par Bruxelles, seront *obligés de centraliser* leurs livraisons dans le cadre d'un comptoir qui délivrera des « certificats de conformité », sous le contrôle d'un représentant de la Commission européenne.

● *Enfin les amendes seront accrues* et décidées plus rapidement (dans les quinze jours).

Ralentir la production

A ces quatre décisions, la Commission européenne va ajouter deux mesures. Une immédiate : la recommandation aux sidérurgistes de ralentir leur production, pour éviter qu'un écart trop grand entre celle-ci et la demande effective n'entraîne une chute supplémentaire des cours de l'acier, alors que le 2 juillet une hausse de 5 % de ces tarifs devait au contraire intervenir. La Commission européenne souhaite qu'il ne soit pas coulé par les Neuf plus de 29 millions de tonnes de métal de juillet à septembre, contre probablement 36 d'avril à juin ; soit un ralentissement de quelque 19 % d'un trimestre à l'autre.

La seconde mesure jouera plus à terme : la Commission constate que la crise a multiplié les licenciements : *soixante-trois mille emplois ont* été supprimés depuis le début des difficultés dans la sidérurgie européenne ; en dix-sept mois, cinquante-sept mille (7,2 %) ont disparu, essentiellement dans quatre pays : la France (— 15 700, soit 10 %), l'Allemagne fédérale (— 12 500, soit 6 %), le Royaume-Uni (— 9 400, soit 5 %) et la Belgique (— 7 800, soit 14 %). Devant la persistance de la crise, et connaissant les plans de restructuration en cours d'application ou prévus dans la Communauté, les experts européens *estiment qu'il y aura encore* soixante-dix mille à cent mille licenciements supplémentaires d'ici à 1980. Cette perspective, *juge-t-on à Bruxelles, nécessite que* des initiatives soient prises pour en atténuer les conséquences sociales. Les Neuf vont donc être invités par la Commission européenne à approuver un volet social du plan anti-crise qui consisterait à utiliser toutes les possibilités qu'offrent les traités européens pour organiser financièrement la création d'emplois de remplacement, la conversion professionnelle des ouvriers licenciés de la sidérurgie et leur indemnisation en attendant le réemploi.

READAPTATION DE SIDERURGISTES. — *Trois séries d'aides de réadaptation ont été décidées par la Commission européenne, en faveur de salariés de la sidérurgie touchés par la fermeture d'installations ; elles s'élèvent à 4,8 millions de francs pour les salariés français, 1,6 million de livres sterling pour les métallos britanniques et 25,5 millions de francs belges pour les salariés d'outre-Quiévrain.*

ACCORD DE COOPERATION ENTRE COCKERILL ET ESTEL. — *Le groupe belge Cockerill a confirmé son rapprochement avec la société germano-néerlandaise Estel, fondée en 1972 par Hoesch (R.F.A.) et Hoogovens (Pays-Bas). Estel prendra une participation limitée au capital de la société que Cockerill compte constituer dès qu'auront été décidées la reprise de l'investissement du train à fil du Val-Saint-Lambert et la fourniture de lingotières (moules pour couler l'acier) aux installations de Cockerill à Liège. Cette association — qu'on déclare simplement* « technique » *pour l'instant — est la réponse de la sidérurgie liégeoise au rapprochement en cours entre les forges du* « triangle » *de Charleroi (Thy-Marcinelle, Hainaut-Sambre, Laminoirs du Ruau) et le groupe luxembourgeois Arbed (qui exploite une aciérie à Gand (Sidmar) et a pris le contrôle des aciéries sarroises). Cockerill a produit en 1977 5 millions de tonnes d'acier et Estel 9,4 millions de tonnes, ce qui la situe au deuxième rang mondial.*

AIDE A LA CONSTRUCTION SOCIALE. — *La Commission de Bruxelles a accordé quatre aides à la construction pour les travailleurs de l'acier et du charbon en Grande-Bretagne (15 727 livres), Italie (14,4 milliards de lires), Allemagne (1 872 millions de D.M.) et France (228 426 francs).*

PRET A SACILOR. — *70 millions de francs supplémentaires ont été prêtés par Bruxelles à Sacilor pour financer son programme de modernisation. Au total, les prêts européens s'élèvent à 325 millions de francs.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Conseil de l'Europe

Conférence des ministres de la justice

LES ministres de la justice des vingt Etats membres du Conseil de l'Europe et de la Finlande se sont réunis à Copenhague les 21 et 22 juin pour leur onzième session. Les principaux points à l'ordre du jour de la conférence étaient : la situation des détenus étrangers dans les établissements pénitentiaires, les mesures destinées à faciliter l'accès à la justice, les besoins du citoyen face à l'administration moderne, la peine de mort, le rapport du secrétariat général sur les activités juridiques du Conseil de l'Europe et l'évolution des rapports entre le Conseil et les Communautés européennes dans le domaine juridique.

POUVOIRS LOCAUX. — *Le rôle et la responsabilité des pouvoirs locaux et régionaux en matière culturelle ont été le thème principal de la treizième session de la conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, qui s'est tenue à Strasbourg du 20 au 22 juin. Les débats ont porté sur la décentralisation de la culture, le renforcement de l'autonomie culturelle des régions, la sauvegarde des traditions et des particularismes régionaux et la défense contre la production culturelle de masse.*

CINEMA. — *Le Conseil de l'Europe a organisé du 14 au 16 juin, à Lisbonne, un colloque sur le cinéma et l'Etat en Europe.*

DROITS DE L'HOMME. — *Le 8 juin, deux affaires ont été portées devant la Cour européenne des droits de l'homme par la commission européenne des droits de l'homme, l'affaire Airey contre l'Irlande (qui concerne la violation du droit d'accès aux tribunaux dans une demande en séparation de corps en raison des frais prohibitifs de la procédure) et l'affaire Schiesser contre la Suisse (qui concerne le droit pour toute personne soupçonnée d'avoir commis une infraction d'être aussitôt traduite devant un juge ou un magistrat habilité par la loi à exercer des fonctions judiciaires).*

La Cour européenne a tenu le 25 mai des audiences dans l'affaire Luedicke, Belkacem et Koc contre la République fédérale d'Allemagne concernant le droit de tout accusé de se faire assister gratuitement d'un interprète s'il ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience au cours d'un procès.

Organisation des Etats américains

Au conseil permanent : un rapport sur le terrorisme

AU cours d'une session hebdomadaire, le 24 mai, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a pris connaissance d'un rapport sur le terrorisme établi par un groupe de travail formé des représentants de neuf pays (Argentine, Brésil, Colombie, Chili, Etats-Unis, Mexique, Pérou, République Dominicaine, Venezuela). Le rapport porte plus particulièrement sur certains aspects du terrorisme qui ne sont pas couverts par la convention de Washington signée en 1971 au sein de l'O.E.A. Les discussions du conseil permanent ont mis en lumière les difficultés de parvenir à une définition des actes de terrorisme en raison des différences de situations politiques dans la plupart des pays membres. Le représentant du Venezuela, pour qui il faut éviter une définition unilatérale du terrorisme, devait déclarer — en essayant de clarifier le débat — que celui-ci n'est pas seulement de gauche mais aussi de droite, et que les disparitions de milliers de personnes ainsi que les détentions arbitraires dans un bon nombre des pays membres constituaient aussi des actes de terrorisme.

Le conseil a décidé de transmettre le rapport à l'Assemblée générale de l'O.E.A.

LE DEVELOPPEMENT DES PAYS MEMBRES DE LA REGION DES CARAIBES. — *Organisé par l'O.E.A. dans le cadre des nouvelles orientations de ses programmes régionaux de coopération pour le développement, un symposium consacré aux pays membres de la région des Caraïbes s'est tenu à Washington du 14 au 23 mai. Les représentants de la Barbade, de Grenade, de Haïti, de la Jamaïque, de la République Dominicaine, du Surinam et de Trinité et Tobago y ont participé.*

SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE. — *La huitième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'O.E.A. s'est ouverte à Washington le 21 juin. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du* Monde diplomatique.

OTAN

Au conseil des 30 et 31 mai : la situation en Afrique et la réduction des forces en Europe

LA plupart des chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont participé aux travaux du conseil de l'Atlantique nord qui s'est réuni à Washington les 30 et 31 mai. La France, la Grèce et l'Islande étaient représentées au niveau des ministres des affaires étrangères.

Le communiqué final publié à l'issue du conseil traite des points suivants :

1) Les dirigeants alliés ont « *pris note avec préoccupation des cas répétés dans lesquels l'Union soviétique et certains de ses alliés ont exploité des situations d'instabilité et de conflit régional dans le tiers-monde. Le fait de ne pas respecter le caractère indivisible de la détente ne peut que compromettre l'amélioration ultérieure des relations Est-Ouest* ». Ils ont souligné que « *ces situations ne doivent pas toutefois être considérées exclusivement dans le cadre des rapports Est-Ouest* » et ont réaffirmé « *l'importance qu'ils attachent à encourager le règlement pacifique de ces différends par des négociations mettant en jeu les pays et les organisations régionales intéressés* » ;

2) Les alliés ont « *regretté que la réunion de Belgrade* (sur la sécurité et la coopération en Europe) *n'ait pas abouti à un résultat plus substantiel (...) ; ils ont estimé incompatible avec l'Acte final et avec la détente le fait que l'Union soviétique et certains autres pays d'Europe de l'Est se sont abstenus de reconnaître à leurs citoyens le droit d'agir conformément aux dispositions du document d'Helsinki sans encourir de répression* » ;

3) Les alliés ont noté avec satisfaction la rencontre des premiers ministres de Grèce et de Turquie ; ils ont exprimé l'espoir que ce dialogue sur les questions bilatérales contribuera à résoudre les différends entre les deux pays ;

4) Les alliés ont attiré l'attention sur « *l'importante initiative nouvelle* » qu'ils ont prise le 19 avril dans le cadre des négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe « *et à laquelle ils comptent maintenant recevoir une réponse valable et constructive des pays participants du pacte de Varsovie* » ; ils proposeront une réunion au niveau des ministres des affaires étrangères ;

5) Le second jour du conseil, les dirigeants des Etats qui participent à la structure de défense intégrée de l'alliance ont examiné un rapport sur le programme de défense à long terme établi par leurs ministres de la défense selon le mandat reçu à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement à Londres en mai 1977 ; ils ont déclaré apporter leur appui à ce programme, dans lequel ils voient « *une étape importante d'importance majeure vers l'adaptation des forces de l'OTAN aux exigences nouvelles des années 80* ».

AU COMITE DES PLANS DE DEFENSE. — *Le comité des plans de défense de l'OTAN s'était réuni en session ministérielle à Bruxelles les 18 et 19 mai pour préparer la session du conseil des 30 et 31 mai. Il a approuvé un rapport sur le programme de défense à long terme, décidé à la réunion de Londres en mai 1977. Ce programme vise notamment à accroître la préparation des forces de l'OTAN, à assurer, en période de tension croissante ou de crise, le renforcement rapide de l'ensemble de la zone du commandement allié en Europe, ainsi que de certaines autres zones (il est prévu d'affecter aux opérations de renforcement des moyens civils de transport (aérien, maritime et terrestre) et des ressources nationales en matière d'infrastructure ; d'ici à 1982, les matériels lourds de trois divisions supplémentaires des Etats-Unis seront mis en place dans la région centre du commandement allié en Europe. Parmi les autres éléments du programme figurent la mobilisation des réserves, le potentiel naval, la défense aérienne, les télécommunications, le commandement et le contrôle, la guerre électronique, la logistique de la consommation, la rationalisation des matériels et la modernisation des forces nucléaires du théâtre d'opérations.*

Union de l'Europe occidentale

L'Assemblée se préoccupe des relations avec la Chine et de la situation en Afrique

LES relations entre la Chine et l'Europe de l'Ouest en matière de défense ont été l'un des thèmes principaux de la session plénière de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale réunie à Paris du 19 au 22 juin.

Dans une résolution, l'Assemblée constate que « *la Chine constitue aujourd'hui un facteur important pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde* » et encourage « *les gouvernements membres à développer leurs relations commerciales avec la Chine, sur le plan bilatéral, et à continuer de se concerter en particulier dans le cadre de la C.E.E. en vue de développer le commerce entre l'Europe et la Chine* ». Elle les invite aussi à « *considérer avec faveur les demandes accrues de la Chine en matière de technologie industrielle* ».

Autre préoccupation d'intérêt immédiat, les problèmes africains envisagés sous l'angle de la sécurité européenne. L'Assemblée s'est félicitée à ce propos des efforts pour établir une force panafricaine (non désignée en tant que telle) et a invité les pays membres à les poursuivre.

Des résolutions ont été aussi adoptées sur le terrorisme international (préconisant la ratification de la convention du Conseil de l'Europe sur la répression du terrorisme), sur la coopération et la concurrence entre les Etats-Unis et l'Europe dans le domaine des techniques de pointe (pour demander notamment la création d'un comité de haut niveau pour encourager cette coopération), sur la sécurité en Méditerranée et le désarmement, la politique européenne d'armements, etc.

● ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST. — *Les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), se sont réunis à Pattaya (Thaïlande), du 14 au 17 juin. La politique commerciale du Japon dans la région a particulièrement retenu leur attention.*

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Le comité de planification et d'examen de la Commission du Pacifique sud (C.P.S.) s'est réuni à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 22 au 26 mai, pour dresser le bilan des activités de la C.P.S. en 1977 et formuler des recommandations sur le programme de travail des trois prochaines années. Ces recommandations portent notamment sur le développement rural, les services communautaires et la jeunesse, les ressources marines et la formation.*

● CROIX-ROUGE. — *Une mission du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) s'est rendue en République socialiste du Vietnam du 17 au 29 mai pour étudier, avec les autorités et la Croix-Rouge nationales, les besoins humanitaires des personnes déplacées en raison des événements à la frontière du Vietnam et du Kampuchéa, et pour commencer les visites aux militaires et aux civils kampuchéens capturés dans les zones de combat. Au terme de sa mission, la délégation du C.I.C.R. a préparé avec la Croix-Rouge du Vietnam un plan d'assistance d'urgence pour une période de six mois, en faveur de sept cent vingt-cinq mille personnes.*

— Le C.I.C.R. a entrepris le 19 mai une action humanitaire dans la province zaïroise du Shaba, à la suite des événements qui s'y sont déroulés.

— A la fin du mois de mai, le C.I.C.R. a lancé un appel à la communauté internationale en faveur de son action humanitaire sur l'ensemble du continent africain. Le total nécessaire pour six mois d'activités (1er mai-31 octobre 1978) est évalué à plus de 20 millions de francs suisses, répartis de la façon suivante : Afrique australe, 12,1 millions ; Ethiopie, Somalie, Erythrée, 4,2 millions ; Tchad, 3,4 millions ; Sahara occidental, 520 000 francs.

— Les expéditions organisées en faveur des prisonniers de guerre aux mains du FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad) se sont poursuivies aux mois de mai et de juin dans le nord du Tchad. Les visites des délégués du C.I.C.R. intéressaient alors environ deux mille prisonniers répartis dans une dizaine de camps.

● ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE. — *L'école de physique organisée chaque année par l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), pour permettre à de jeunes physiciens expérimentateurs de se familiariser avec les aspects les plus récents de la physique des particules élémentaires, s'est déroulée cette année du 4 au 17 juin près d'Utrecht (Pays-Bas).*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DE PROTECTION CIVILE. — *La huitième conférence mondiale de l'Organisation internationale de protection civile (O.I.P.C.) s'est déroulée du 18 au 23 mai à Tunis, en présence de délégués de plus de quarante pays et de représentants de plusieurs organisations internationales (dont les Nations unies, le Haut Commissariat pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge).*

● ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. — *Le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a siégé le mois dernier à Dar-Es-Salaam. En particulier, il a demandé à nouveau la décolonisation de la Réunion et des Canaries, qui* « appartiennent à l'Afrique ». *Le débat sur le projet de création d'une force interafricaine a suscité des oppositions, notamment celle du Nigéria : la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui doit se réunir à Khartoum ce mois-ci reprendra l'examen de la question.*

INTERROGATIONS

Les archipels du Capital

Par ROBERT LINHART *

J'AI sous les yeux une brochure. Il y est expliqué comment on doit organiser des « visites ». Comment accueillir diverses sortes d'invités ; comment composer leur itinéraire. Comment obtenir l'effet recherché et présenter une « bonne image ». Tout y est : *mettre en condition*, attirer la sympathie, sélectionner soigneusement ce qu'on laisse voir...

Sûrement conçue et utilisée dans une de ces lointaines sociétés « totalitaires », comme on dit, où l'on veille à présenter au visiteur une image composée à l'avance, et où l'on promène de petites troupes d'invités à travers des villages à la Potemkine ?

Allons, ne cherchez pas à l'autre bout de la planète. Cette brochure (*« Les visites d'entreprises »*) a été publiée en 1976 dans la collection « Comment informer » du C.N.P.F. Elle s'adresse essentiellement à des chefs d'entreprise, des responsables patronaux, des spécialistes des relations publiques.

TOUTES les catégories possibles de visiteurs sont soigneusement analysées : journalistes, enseignants, hommes politiques, techniciens, tout venant... Les principes du filtrage, de l'encadrement, du déroulement de l'opération elle-même, sont *décomposés*. De spécialiste à spécialiste. Cette brochure est peu diffusée en dehors d'un public patronal « opérationnel » (assises du C.N.P.F., etc.). Dommage ! Elle mériterait d'être largement connue. En voici un court extrait :

« On pourrait dire de la visite d'entreprise ce qu'on dit de la télévision : c'est un spectacle, avant tout un spectacle... Ce serait méconnaître l'exceptionnelle portée de ce moyen d'information que de ne pas tirer pleinement partie de sa nature spectaculaire, au sens le plus littéral du terme. Car c'est de là que lui vient son pouvoir...

» Qu'il s'agisse de bâtir un programme sur mesure ou d'imaginer des « routines » (comme on dit au music-hall...), il existe quelques principes élémentaires qu'il ne faut pas perdre de vue.

» Premier principe : *une visite d'entreprise, cela se met en scène, du début à la fin...*

» Deuxième principe : *une visite d'entreprise, cela se compose. Un spectacle ordonné, mesuré : ni trop long ni trop lent...* »

En 1978, en France, on met en scène des visites d'usines. Que savons-nous, aujourd'hui, de la production des biens matériels ? Que nous montre-t-on de la production ? Cette question de la représentation de la production, de l'image qui nous est livrée paraît simple. Elle ne l'est pas, et elle n'est pas secondaire.

DES images de la production, il en circule quelques-unes. Les polychromies de la campagne Stoléru (*« priorité aux travailleurs manuels »*). Les brochures de prestige des firmes : architectures imposantes des grands ensembles lourds, usines nettes, salles de contrôle, machines étincelantes. Les images filmées de postes de travail isolés, de machines en mouvement. Les images de chaînes de montage de Renault 5 ou de Citroën GS : quelques mètres, quelques secondes.

Images filmées à la télévision, spots de publicité ou d'actualité, photos dans les journaux, visites d'usines même. Le monde de la production *paraît* visible. Ni massivement ouvert ni complètement caché. Quelques stéréotypes visuels qui garantissent vaguement qu'on peut voir.

Du stéréotype visuel au stéréotype pensé : tout cela se modernise ; ce ne sont plus les hommes qui travaillent, mais les machines ; il y a de plus en plus de robots ; le travail devient automatique ; les vieux travaux de manœuvres, ce sont des survivances ; même le travail à la chaîne, il y en a de moins en moins — et d'ailleurs ce n'est plus ce que *c'était* ; les usines, on les fait plus propres, à la campagne, avec des verrières, etc.

SI l'industrie peut être rendue spectaculaire, l'exploitation, elle, n'est pas spectaculaire. Elle est difficile à saisir d'un regard, à fixer dans une *image*. On peut la cacher (et on fait tout pour nous la cacher — sans doute est-ce même ce qu'une société cache le plus vigoureusement : son système de production).

Prenez une chaîne de montage. Que voit-on si l'on regarde quelques instants (au cours d'une visite ou sur une brève séquence filmée) ? Des objets en cours de fabrication — automobiles, réfrigérateurs, radios — avancent lentement, presque imperceptiblement parfois. Des ouvriers, des ouvrières, font quelques gestes — qui ne paraissent pas demander un effort physique extrême, — attendent quelques secondes, recommencent. Il n'y a ni précipitation ni mouvements spectaculaires. C'est pourquoi, d'ailleurs, vous pouvez traverser un atelier où des hommes travaillent à la chaîne sans rien *percevoir* de violent, de destructeur, d'épuisant. Pourtant, cette violence, cette destruction, cet épuisement, sont la réalité même de la vie de la chaîne, ce que vivent, de l'intérieur, en permanence, ces hommes et ces femmes devant lesquels vous pourrez passer presque indifférent. Mais, pour le percevoir, il faut percer le mur de l'image, pénétrer la chaîne comme système social, sentir ce que signifie la décomposition taylorienne du travail, l'application de la méthode temps-mouvements (M.T.M.) et des standards, la réduction des gestes, la mort inscrite dans la répétition cyclique, l'angoisse de l'objet qui se présente quand on n'a pas fini le travail sur l'objet précédent.

Prenez une salle de contrôle de raffinerie. On voit une vaste pièce, des tableaux, des voyants lumineux, des schémas au mur, des manettes et des cadrans. Trois ou quatre hommes assis, debout, en train de parler. Apparemment, ils ne *font* rien. Ils sont en blouse ou en combinaison, mains propres. Le travail « moderne » : surveillance, automatisation ; parfois, on va appuyer sur une *touche*, ou on remplit un *tableau de bord*. C'est ce qu'on voit.

Et l'angoisse, dans la longue nuit silencieuse, quand on est trois ou quatre à conduire la raffinerie, de savoir que tout peut prendre feu et sauter ? Comment la photographierez-vous, comment la filmerez-vous, comment la visiterez-vous, cette angoisse ? Pourtant, c'est de cela aussi que sont faites les matières plastiques qui nous entourent. Et de bien d'autres choses.

CAR, par-delà ce que l'on nous montre (et que déjà, bien souvent, nous ne pouvons *voir* vraiment), il y a tout ce que l'on ne nous montre pas. Derrière la machine, l'entretien de la machine. Derrière les cuves, le nettoyage des cuves. Derrière l'unité de contrôle du cracking, tout le site pétrochimique avec son pullulement de travaux fractionnés, de régies, d'intérim, et les hommes qui font l'emballage, la manutention, le transport, l'entretien, les grosses réparations, les tranchées et le grattage des tuyaux. Derrière l'usine, les boîtes de sous-traitance. Derrière la grande entreprise, le tissu des petites. Derrière les droits syndicaux concédés et le labyrinthe des commissions paritaires, l'armée des sans-droit, et la matraque, la milice privée, le tueur. Derrière la façade de Shell, les bidonvilles flottants immatriculés au Libéria et leurs matelots faméliques, embarqués à Hongkong ou à Singapour.

Revenons à la raffinerie, ou au cracking. Des hommes surveillent des cadrans dans une salle de contrôle. Dehors, la « structure », comme on dit : des armatures métalliques, des enchevêtrements de tuyaux, des masses de fonte, des cuves, des plates-formes, d'énormes vannes (qu'il faut parfois tourner des heures entières). Tout cela, il faut y mettre la main : nettoyer, déplacer, remplacer, grimper, descendre, transporter. Tous ces travaux physiques sur la structure, pourtant, ne font pas partie des visites *organisées*.

A quelques mètres de la salle de contrôle, on découvre (ou *on* cache...) un autre monde qui n'a plus rien à voir avec les images d'Epinal de l'automation et de l'usine « *propre* ». Voici comment le décrit un ouvrier, opérateur dans une grande entreprise pétrochimique des rives de l'étang de Berre :

« Il y a des gars des entreprises (extérieures sous-traitantes) *qui travaillent dans des conditions épouvantables, jour et nuit, sans sécurité, sans rien... Mais nous, on n'a aucun moyen là-dessus... On voit un type qui travaille à un endroit sans ceinture de sécurité : s'il se casse la figure, il s'écrase dix mètres plus bas. Pour certains, évidemment, ça ne pose pas de problèmes puisque* « c'est des Arabes »... Ce qui se dégage, c'est *que l'Arabe, c'est celui qui n'est bon qu'à faire des saloperies, ce que les gens de la boîte ne feraient pas... Nous, on est à cheval sur la sécurité : une poussière dans l'œil, tu vas à l'infirmerie... et eux, au contraire... Un mort, on l'évacue par ambulance, c'est pas gênant, de toute façon, il y en aura encore cent cinquante à deux cents qui entreront. C'est effroyable, à la limite...* »

Sous prétexte d'un risque de vols, on a interdit l'accès des locaux du personnel de l'entreprise centrale aux ouvriers immigrés des boîtes sous-traitantes. Pour venir boire l'eau d'un robinet, ils doivent demander une autorisation.

L'apartheid sur les rives de l'étang de Berre ? Allons donc !... Mais allez y voir, s'il vous plaît. Pas dans le cadre de la visite organisée, bien sûr ! cela ne fait pas partie du programme. Il est vrai que l'on trouve, à la page 35 de la brochure du C.N.P.F. sur les visites d'entreprises :

« Dans ce paysage industriel ou commercial aux aspects multiples que l'on donne à découvrir aux invités, il faut ne choisir que les « beaux points de vue », les « sites remarquables », les « étapes qui méritent un détour » — et négliger le reste. Car choisir, chacun le sait, c'est sacrifier. Une sélection sévère et même impitoyable s'impose avec rigueur. »

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

UN terme revient sans cesse : « sortir ». On « sort » l'entretien, l'ensachage, la manutention, les transports, la chaudronnerie, l'électricité, l'usinage de pièces, etc. Chez Dassault, les ateliers deviennent des centres de dispatching, où des ouvriers très qualifiés, des techniciens et des cadres, centralisent et distribuent toute une sous-traitance rejetée hors les murs.

Le jeudi 9 février 1978, avenue de La Motte-Picquet, à Paris, des ouvriers travaillent dans une tranchée à poser des fils téléphoniques. Un bloc de béton s'effondre. Trois morts, tous trois portugais : Carlos dos Santos Ferreira, Jésus Ismaël, Joaquim Martins.

« Au secrétariat d'Etat aux P.T.T. on estime que l'accident est du ressort de l'entreprise sous-traitante... Dans les milieux syndicaux des P.T.T. on fait observer que cet accident pose une fois de plus le problème de la sécurité sur les chantiers confiés à des sous-traitants. Environ 80 % des poses de câbles téléphoniques dans la région parisienne sont actuellement confiés à ces entreprises » (*le Monde*, 11 février 1978).

Dans les petites entreprises qui se chargent de la pose des câbles pour le compte des P.T.T., il n'y a ni droits syndicaux ni pouvoir de négociation. Seule loi : la pression économique, les contrats. Pas de soutènement, faire vite...

Il y a quelques mois, dans une mine de charbon du Nord, ou ouvrier turc meurt écrasé par un bloc de rochers sur le front de taille. On apprend qu'il travaillait pour une petite entreprise : les Charbonnages sous-traitent l'abattage.

COMBIEN d'hommes pour faire cent mille tonnes d'acier ? de naphta ? d'éthylène ? Combien pour faire dix mille automobiles, dix milles robes ? Combien pour le nylon, le ciment ? On ne sait plus. A la cimenterie très moderne de Port-La-Nouvelle, usine pilote du groupe Lafarge, dont des visiteurs venus du monde entier peuvent admirer la salle de contrôle centrale, *la moitié des heures travaillées en 1977 ont été fournies par du personnel extérieur à la société :* C.P.C.T., Montalev, Buzzicheli, Lavoye, Serrano et autres entreprises... Quand les syndicats interrogent la direction sur tel ou tel aspect de ces travaux extérieurs, la réponse est invariable : tous ces gens n'ont pas de place dans l'organigramme de la société, nous ne voulons pas en entendre parler.

Zones d'ombre, immenses. Tout un prolétariat subalterne d'ouvriers français ou immigrés, de jeunes, de femmes, de campagnards, disséminé entre des petites entreprises. On meurt beaucoup, dans ces zones d'ombre.

On tue aussi. Il y a beaucoup d'immigrés dans ces zones d'ombre, et le régime qu'on leur applique en France est de plus en plus spécial : quadrillage policier renforcé, campagnes racistes et meurtres impunis. Depuis six ans, on a recensé officiellement plus de soixante-dix assassinats racistes de travailleurs algériens. Un par mois. La moyenne s'est soudain accrue, depuis l'assassinat de Laïd Sebaï, veilleur de nuit à l'Amicale des Algériens, le 2 décembre 1977. Maintenant c'est un tous les dix jours. Les ouvriers immigrés maghrébins essayent de ne plus sortir qu'en groupe, et de sortir le moins possible. Mais il faut bien aller travailler... Ce terrorisme-là ne fait ni la *une* des journaux ni l'unanimité indignée des belles âmes. Terrorisme de routine, en quelque sorte. On ne trouve presque jamais les tueurs et quand, par hasard, il y a un procès, il se termine par un acquittement ou une peine minime. Elaïd Djennati, 36 ans, est tué de deux balles dans la tête dans la Creuse, le 11 décembre 1976. Mohammed Benabed est grièvement blessé. Tous deux sont ouvriers sur des chantiers de travaux publics. L'homme qui a tiré, habitué d'une boîte de nuit, est *acquitté* le 24 janvier 1978 par la cour d'assises de la Creuse. Acquitté. Un de ses amis disait, avant le procès : *« On ne va quand même pas prendre quinze ans pour un bougnoul »* (*le Monde*, 28 janvier 1978 : *« Des crimes sans importance »*).

Milices privées, aussi, syndicats jaunes, sociétés de surveillance et de gardiennage, tabassages, chiens policiers. Tiens, cela n'est pas prévu dans les visites guidées que conseille le C.N.P.F. Il est vrai qu'il faut *« savoir ne choisir que les beaux points de vue »* (brochure du C.N.P.F., p. 35).

Pensez-y si l'on vous fait visiter une usine et qu'un jeune cadre fringant vous invite à admirer un grand local net, et vous saoule de performances techniques et de réalisations « humaines ». Tout juste derrière le « spectacle » commence un autre monde qu'on ne vous proposera pas de visiter. Ce que l'on feint de montrer sans le laisser voir. Et ce que, juste autour, on ne montre pas. Et tout ce qu'on ne montre pas bien plus loin, et qui pourtant est à la base même de la production. L'empire Sacilor, la Lorraine abandonnée, les hôpitaux vendus, les cités qui s'effritent, la ruée sur les zones portuaires, les expropriations, les spéculations foncières, le minerai lorrain écrémé, le rabotage des mineurs. Et, plus loin encore, le ratissage du tiers-monde, la sous-traitance à Singapour, à Hongkong, à *Formose*, au Maroc, en Tunisie, les mains-d'œuvre de la famine, les populations minières parquées dans les camps, les émeutes brisées par l'armée. Les millions et les millions de sujets de l'empire Rhône-Poulenc, de l'empire Pechiney, de l'empire Renault, de l'empire Philips, de l'empire Volkswagen, de l'empire General Motors. L'accumulation par les multinationales de réserves foncières dans le monde entier, l'Amazonie mise à sac, les vastes propriétés du Mato Grosso, les petits « *posseiros* » (paysans possesseurs du sol) du Brésil à qui l'armée arrache leurs terres pour satisfaire la soif d'achats fonciers des grandes entreprises étrangères qui ne savent plus que faire de leurs bénéfices accumulés. L'accumulation primitive, l'industrialisation sauvage, c'est tous les *jours*, *sur* les rives de l'étang de Berre, dans les caves du treizième arrondissement de Paris, dans le nord-est du Brésil. Cela ne fait pas partie de la « visite ».

Les archipels du Capital...

* Economiste, auteur de *l'Etabli*, éditions de Minuit, Paris, 1978, 192 pages, 22 F.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de juin 1978 a été tiré à 113 000 exemplaires.
Depuis le 9 mars, les publications du « Monde », y compris « le Monde diplomatique », ne sont pas distribuées en Tunisie.

